

La grève des marins perturbe gravement le ravitaillement des raffineries pétrolières

LIBRE PAGE 30

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,80 F; Tunisie, 1,50 F; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 5,75 \$; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; France, 25 fr.; Iran, 90 rials; Italie, 400 L.; Japon, 200 ¥; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 20 fl.; Portugal, 24 esc.; République Fédérale, 1,80 M.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75007 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
TÉLEX Paris n° 65472
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Double affrontement à l'UNESCO

L'esprit de Nairobi va-t-il souffrir sur la vingtième conférence générale de l'UNESCO, qui s'est ouverte le 24 octobre à Paris. Les participants à la précédente conférence, tenue en 1976 dans la capitale kenyane, s'étaient séparés dans une atmosphère de réconciliation générale. Il est vrai que les sujets brûlants avaient été soit réglés (l'inclusion d'Israël dans le groupe régional européen... soit renvoyés à la conférence suivante, notamment le projet de déclaration sur la contribution des médias au renforcement de la paix.

Deux offensives se sont développées jusqu'à présent au sein de la nouvelle conférence. Les pays arabes, rendus nerveux par l'imminence de la signature des accords de Camp David, ont déclenché un véritable tir de barrage contre Israël à propos de sa politique culturelle dans les territoires occupés et des fouilles entreprises à Jérusalem. Plusieurs pays du tiers-monde, Libye et Irak en tête, ont dénoncé ce qu'ils appellent l'axe Pretoria-Tel-Aviv, qui érigerait l'expansionnisme et le racisme en dogme de gouvernement.

La délégation israélienne, sur des charbons ardents au moment où M. Begin relance les implantations de nouveaux colons en Cisjordanie, se contente pour l'instant de faire le gros dos. Elle réserve sa réponse pour son intervention dans le débat du 2 novembre, prévu pour le 2 novembre.

L'autre offensive est menée par les pays occidentaux, en particulier par les États-Unis, contre le « projet de déclaration » sur les médias présenté par le directeur général de l'UNESCO, M. Amadon Mahlar M'bow. Ils n'admettent pas, en effet, que l'on assigne à la presse d'autre tâche qu'informer et commenter l'événement. Seuls les pays socialistes et les non-alignés du tiers-monde soutiennent ce projet, qui demande à la presse — et à chaque Etat dans la mesure où il a des droits sur elle — de contribuer à la paix et de lutter contre le racisme et le bellicisme.

Même des Occidentaux très modérés, comme la Grande-Bretagne ou la France, souhaiteraient voir enlever le projet. Chacun des deux anciens « grands colons » reconnaît l'actuel déséquilibre du flux des informations, mais estime préférable d'aider à créer des structures et à former des hommes de presse plutôt que de réglementer.

La Chine et l'U.R.S.S., sur ce point, n'ont pas pour une fois de désaccords profonds. Mais la Chine préfère s'en prendre directement au « bellicisme » du « social-imperialisme » (l'Union soviétique), responsable, selon elle, de l'imminence de la guerre. Quant à l'U.R.S.S., qui vient de dénoncer vigoureusement la décision du président Carter d'autoriser la fabrication de certains éléments de la bombe à neutrons, elle a deux motifs d'affrontement avec les États-Unis : le désarmement et le projet sur les médias, qu'elle a contribué à lancer.

Se sentant soutenue par la plupart des délégations du tiers-monde, Moscou fait le maximum pour que le projet — même renoué dans le sens des Occidentaux — soit finalement adopté. Démontrant dans la liberté de la presse à l'occidentale une hypocrisie qui n'aboutit qu'à « la licence pornographique », le délégué soviétique s'est déclaré sans détour en faveur d'un journalisme « positif ».

L'U.R.S.S. finira-t-elle par l'emporter ? C'est peu probable, étant donné l'opposition irréductible des États-Unis et la volonté de M. M'bow d'obtenir sur ce point l'unanimité. Le projet risque donc d'être renvoyé à la prochaine conférence (Belgrade en 1980) et les délégués de l'UNESCO de se séparer en regrettant l'esprit de Nairobi.

(Lire nos informations page 12.)

La crise du dollar relance l'inflation mondiale

Après une forte chute, la devise américaine se redresse

Après avoir fléchi à nouveau, notamment à Tokyo où son cours est tombé à 178 yens, le dollar s'est redressé mardi en fin de matinée sur tous les marchés européens dans une atmosphère de grande nervosité. A Francfort, la devise américaine est passée ainsi de 1,72 à près de 1,74 deutschemark, tandis qu'à Paris elle progressait de 3,98 à 4,04 francs. Cette reprise est d'ordre essentiellement technique, de nombreux opérateurs se précipitant pour racheter des dollars qu'ils avaient vendus précédemment à la veille de la fermeture de nombreuses places financières à l'occasion des fêtes de la Toussaint.

C'est un tableau fortement contrasté qu'offrent aujourd'hui les scènes monétaires et économiques où il semble que se jouent deux pièces différentes. Tandis que sur la première, on assiste à « une perte catastrophique de confiance » dans le dollar, comme l'a dit lundi le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, devant le congrès de la fédération de l'industrie chimique, de la R.F.A., sur la seconde, règne au contraire une sorte d'euphorie que, du moins en Europe, on ne connaissait plus depuis longtemps : en Allemagne, en particulier, le mouvement des affaires s'accroît brusquement, sous l'influence d'une vague d'achat des consommateurs.

Aux États-Unis, Wall-Street a eu une séance particulièrement agitée, où, avec un volume presqu'un record de transactions (dépassé seulement une fois le 3 août dernier), la cote a d'abord subi un recul sévère — trois fois plus de titres en baisse que de titres en hausse — pour remonter avant la clôture à la faveur d'une réaction qualifiée de technique. Mais, le même jour, les statistiques publiées par le département de commerce paraissent annoncer non pas le ralentissement attendu, mais une accélération de l'activité économique. Les « indicateurs économiques avancés » calculés pour septembre montrent dans l'ensemble leur plus forte avance depuis cinq mois : + 0,9 % contre un déjà « bon »

0,7 % en août. Dans le passé, les « indicateurs avancés » ont, en général, permis de prévoir, avec un degré d'exactitude honorable, la conjoncture des prochains mois.

En réalité, on s'exposait une fois de plus à être pris de court par les événements à son délégué comme largement indépendants les uns des autres les graves phénomènes monétaires qui se déroulent sous nos yeux et les phénomènes économiques apparemment plus encourageants qui les accompagnent pour le moment. Ce n'est pas par parti-pris de pessimisme qu'on estimera que ce sont les premiers qui dominent le ton. En réalité, ce sont des aspects différents du même scénario qui se jouent sur les deux scènes.

Les banques centrales ne sont pas intervenues, attendant sans doute que la spéculation à la baisse s'essouffie et prenne pour. Selon certaines informations, en effet, les engagements de vendeurs à découvert atteignent plusieurs milliards de dollars, ce qui rend leur position très vulnérable dans l'immédiat. Les cours de l'or qui avaient très fortement monté lundi, plafonnaient aux environs de 243 dollars.

Cette reprise technique du dollar n'est pas de nature à calmer les inquiétudes des milieux financiers qui préoccupent la relance de l'inflation provoquée par la crise de la devise américaine.

Les exportateurs se voyaient eux aussi obligés de rogner leur marge pour surmonter, sur les marchés étrangers, le handicap d'un deutschemark devenu de plus en plus cher par rapport à la quasi-totalité des autres devises.

Mais un événement nouveau, et considérable, s'est produit à l'automne de 1977 dont les effets, comme ceux, est normal, n'ont commencé à se faire sentir qu'avec plusieurs mois de retard. Pour freiner la hausse du deutschemark, jugée dangereuse, la Bundesbank a acheté d'énormes quantités de dollars, ce qui l'a amené à mettre en contrepartie un montant équivalent (au cours du jour) de deutschemark. En conséquence de quoi, la masse monétaire a commencé à s'accroître en Allemagne au rythme de plus de 14 % par an, bien au-delà de ce qui est jugé compatible avec le maintien à moyen terme du pouvoir d'achat intérieur de la monnaie allemande.

Une centaine de millions d'interventions massives, aux effets tout aussi dévastateurs, a eu lieu au mois de septembre et au début d'octobre, dans le vain espoir de maintenir les parités existantes au sein du serpent (une faible réévaluation du deutschemark à tout de même été intervenir le 16 octobre).

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 29.)

Des effets à retardement

Jusqu'en printemps dernier, la faiblesse du dollar, et la revalorisation du deutschemark qui est le corollaire exercé sur l'économie des influences globalement déflationnistes, d'abord au fait qu'une monnaie recherchée circule moins. A cela s'ajoutait la pression constante sur les prix des aspects différents du même scénario exercé sur des importations à bon marché, tandis que

VAGUE D'ACHATS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le printemps en automne

Bonn. — « Le printemps en automne. » Telle est la formule qui, à propos de l'activité économique, revient sur toutes les lèvres des experts en Allemagne de l'Ouest. Au début de l'année le pessimisme était encore très profond. Après la pause de l'été tout a brusquement changé. Les spécialistes qui s'agissaient de ceux du gouvernement, de la

De notre correspondant
JEAN WETZ

Bundesbank ou des instituts privés de conjoncture — se trouvent soudain d'accord pour applaudir une reprise dont ils attendent que'elle fasse de la « neige » et sorte l'économie ouest-allemande de la récession dont elle a souffert

A PROPOS DU « MENSONGE »

Une lettre de M.M. Raymond Aron et Jean-François Revel

LIBRE PAGE 9

VANCE PACKARD

L'homme remodelé

Le meilleur des mondes décrit par Huxley est-il pour demain ? Des généticiens parlent déjà de la possibilité d'une dictature exercée par des manipulateurs de l'équipement génétique.

L'EXPRESS

CALMANN-LÉVY

Des « progrès considérables » ont été faits à Washington estime M. Dayan

Pour la première fois depuis dix jours, les chefs des délégations égyptienne, israélienne et américaine aux négociations de Washington sur le traité de paix entre Israël et l'Égypte se réunissent ce mardi 31 octobre dans la capitale fédérale. Lundi, à l'issue de deux entretiens avec le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, M. Dayan a fait état de « progrès considérables ».

M. Begin doit quitter Israël mercredi pour New-York, d'où il se rendra au Canada en visite officielle. Aucune rencontre n'est prévue entre le premier ministre et le président Carter. Parant à Haïfa, lundi soir, M. Begin a déclaré : « Tout d'abord, Jérusalem réunifiée restera à tout jamais la capitale d'Israël. Ensuite, il n'y aura jamais d'État palestinien et, enfin, le droit des juifs à s'installer partout en terre d'Israël est inaliénable ».

A Bagdad, la conférence des ministres des affaires étrangères arabes, qui prépare le sommet du 2 novembre, s'est ouverte lundi. La délégation de l'O.L.P. a commencé à mettre en accusation les régimes arabes qui appuient la politique du président Sadate.

De notre correspondant

Washington. — La négociation du traité de paix israélo-égyptien se poursuit sous le régime de la double émissaire. Dimanche, malgré la décision de M. Sadate, obtenue à la demande instante de M. Carter, de maintenir sa délégation à Washington, l'Égypte était inévitablement pessimiste. Le projet de traité pour lequel le président américain avait arraché l'accord des deux délégations une semaine plus tôt devait être à nouveau mis en chantier à la suite des demandes contradictoires de révision présentées par le général égyptien, le général des colonnes juives de Cisjordanie pesait plus que jamais sur la conférence, au point qu'un journal du soir titrait lundi : « Les États-Unis freinent les pourparlers ». De fait, c'est à l'initiative des Américains qu'aucune séance à trois n'avait été prévue au retour des responsables israéliens vendredi dernier, et il n'était pas question d'en tenir une lundi.

Le climat s'est pourtant détendu ce même lundi 30 octobre. On apprendait d'abord que le chef de la délégation égyptienne, le général Hissane Ali, avait rendu dans la soirée de dimanche une visite à ses collègues israéliens M.M. Dayan et Weizman, et que les chefs des deux délégations avaient eu à cette occasion, pour la première fois depuis une semaine, un entretien de deux heures dans une atmosphère « sereine » (businesslike). Le lendemain matin, le général

Dayan déclarait après une conversation d'une heure trente avec M. Vance que des « progrès considérables » avaient été faits. Selon le ministre israélien des affaires étrangères, un accord pouvait être conclu « à bref délai ». À leur tour, les Égyptiens, après avoir rencontré le secrétaire d'État dans l'après-midi, qualifiaient les entretiens de « très constructifs et positifs » et annonçaient que la première réunion contre à trois depuis une semaine aurait lieu ce mardi à Blair-House. Si l'on en croit M. Ghorbel, ambassadeur d'Égypte aux États-Unis, qui parlait, lundi, à Detroit, l'accord pourrait être conclu « très bientôt » et le traité signé le 10 décembre à Oaïo, à l'occasion de la remise du prix Nobel de la paix à M.M. Sadate et Begin.

En fait, chacun souffle le chaud et le froid dans un but bien précis, et les arrière-pensées des uns et des autres apparaissent plus clairement par delà les périphrases de la négociation. Les plus discrets sont les Égyptiens. Courtois dans ses rapports avec les Israéliens, mais encore plus attentif à ne pas mécontenter le grand allié américain, la délégation du Caire est trop heureuse de s'abriter derrière M.M. Carter et Vance, dont l'intervention ne peut être plus efficace que la sienne.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

LE « CE QUE JE CROIS » DE DOMENACH

Pourquoi l'on ne chante plus

« Furius : je ne rêve d'aucune société, je ne suis pas si ridicule. J'essaie simplement de m'expliquer pourquoi les gens ne chantent plus et quelle est la raison de ce soudain mécontentement autour de nous partout. » Jean-Marie Domenach, auteur à son tour, à peu près en même temps que Françoise Giroud — dont tout le sépare — d'un « Ce que je crois », n'a pas mis pour rien cette phrase de Claudel en exergue d'un de ses chapitres : Furius, c'est lui. Une sorte de fureur l'aime à voir les hommes en général et surtout les Français si différents de ce qu'il voudrait qu'ils fussent. Si incapables, justement, de chanter, « parce que des machines le font à leur place » et surtout parce que « l'isolement, la spécialisation, la concurrence, la

rentabilisation leur en enlèvent l'envie et l'occasion ».

Domenach aurait pu ajouter : et aussi parce qu'ils ne se sentent pas bien dans leur peau. L'ombilic, la peur du lundinisme, la doute sur soi-même, les mettent à la torture. Lorsqu'ils paraissent s'élever, de combien de bassesses leur occasion n'est-elle pas le plus souvent payée ? Mais rien de ces traits trop communs ne se retrouve chez lui, qui a passé sa vie à résister. A l'occupant, dans les maquis du Vercors. Aux honneurs, aux pouvoirs, à l'argent. Au conformisme, de gauche comme de droite. Sans doute y a-t-il un peu de Savonarola chez ce grand romantique dont l'humour et l'indulgence ne sont pas le fort.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Le malade inimaginable

Depuis quelques années, le docteur Sufres et le docteur Ifop se penchent régulièrement sur le malade. Comment se porte-t-il, après l'étrange virus qu'il avait attrapé au printemps 1968 et la rechute — mais c'était en fait une autre maladie — de l'automne de 1973 ?

Et bien ! selon les derniers bilans de santé, ça ne va pas très fort. Le patient, égaré à tour tournerne et surexcité, vaguement cynique et indifférent, d'humeur agressive mais renfrognée, papiste mais

nmoral, apparemment extraverti jusqu'au dia-bla le plus délinquant mais renfermé sur lui-même jusqu'à l'égoïsme le plus obtus, avec une curieuse tendance parfois à désigner le premier — présente un tableau clinique assez inquiétant.

De doctes spécialistes avaient prévu qu'après la fameuse épidémie d'il y a dix ans rien ne serait plus comme avant.

En effet !

PABLO DE LA HIGUERA.

Le Monde DE L'ÉDUCATION

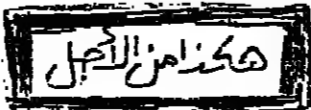
numéro de novembre

LE CHOMAGE DES JEUNES DIPLOMÉS

LES SURDOUÉS

LES DEVOIRS A LA MAISON SONT INTERDITS

EN VENTE PARTOUT : 6 F



POUVOIR

Un côté diabolique et un côté bénéfique

par JEAN LACROIX

JEAN BAECHELIER emploie, pour étudier le pouvoir, une méthode peu commune en cette matière. Son travail est un essai philosophico-scientifique. Comme les économistes ont fait de l'économie la science humaine, il veut le faire de la politique. Cette méthode est claire et éclairante; le style, net et précis. Analyser le pouvoir pur, c'est construire intellectuellement une nation. Mais, et le pouvoir est un concept, il est aussi une réalité et une expérience. Il faut donc confronter le pouvoir aux faits, démêler dans le réel l'essentiel de l'accessoire. Tel est l'objet de ce livre.

Pouvoir, c'est pouvoir agir. Pour y arriver, il convient d'inclure d'autres hommes dans les moyens employés. On passe du « pouvoir de » au « pouvoir sur ». C'est le sens habituel: le pouvoir dans les sociétés humaines se manifeste dans l'utilisation de l'énergie de certains au service des autres. Ce pouvoir, comme celui des parents sur les enfants ou des patrons sur les ouvriers, n'est pas toujours politique. Mais on ne peut concevoir une politique sans pouvoir. Comme concept, il est donc au cœur de l'analyse politique. Il est alors un rapport entre deux volontés — deux agissant celui ou ceux qui ont le pouvoir, d'une part; ceux qui lui sont soumis, d'autre part. Par là même, il se distingue de la contrainte, qui n'implique pas cette relation: la nature exerce une contrainte sur l'homme, mais n'a pas de pouvoir sur lui. L'auteur étudie le pouvoir politique comme tension entre deux volontés, à l'exclusion des contraintes et pouvoirs sociaux, qui existent dans les groupes particuliers, tandis que le pouvoir politique est constitutif d'une société souveraine, de la nation.

Si le pouvoir politique est inhérent à la condition humaine, c'est que le moyen de cette condition est formé par la conjonction de la finitude et de la conscience que l'homme en a. L'animal a un dispositif programmé d'avance pour perpétuer l'espèce. La conscience fait sauter cette programmation. L'homme est un être libre, qui doit inventer sa

vie en tant qu'individu, et son histoire en tant qu'espèce. Dans l'état de nature, tout est possible. Il faut donc accepter une régulation: elle ne peut venir que du pouvoir. Un pouvoir est politique dans la mesure où il empêche une unité de se dissoudre et de retourner à l'état de

nature: il l'assure la sécurité, voire l'expansion, de cette unité sociale, et garantit les honneurs intérieurs. L'origine des pouvoirs est dans cette finitude, c'est-à-dire dans cette contingence radicale qui oblige les hommes à une organisation qui préserve de l'insécurité.

Une tension dissymétrique

Le pouvoir instaure une tension dissymétrique entre deux volontés, dont l'une s'incline devant l'autre. L'expérience nous en découvre trois modalités différentes: la puissance; l'autorité; la direction. Le moyen spécifique de la puissance est la force, qui s'exerce par les moyens les plus divers, tels que ruse, chantage ou/et corruption. Ce qu'elle veut, c'est l'obéissance. Pour l'obtenir, elle provoque la peur, qui peut être brutale ou subtile, mais, de toute façon, établit le règne de la terreur. Le moyen employé est toujours au service d'une fin, qui est la puissance elle-même.

L'autorité est bien différente: elle procède du charisme, qui est une liaison entre un supérieur et ses admirateurs. Ce charisme provoque l'assentiment, plus complexe que l'obéissance. Il se présente sous bien des formes: de l'enthousiasme et du respect à l'hyponose et au fanatisme. Le moyen le plus intéressant est la direction. Elle s'exprime par la compétence, qui naît de l'apprentissage et de l'expérience dans l'action, et produit le consentement. Elle repose sur un accord — un véritable contrat, — qui fait des associés pour un but précis et déterminé. Quel qu'il soit, le pouvoir utilise des sanctions: la mort ou l'esclavage dans le premier cas; l'excommunication ou l'exil dans le second; la dégradation ou l'humiliation dans le troisième; la mort ou l'esclavage dans le premier cas; l'excommunication ou l'exil dans le second; la dégradation ou l'humiliation dans le troisième.

Chaque de ces modalités est étudiée en elle-même. « L'homme est le plus indisciplinable des êtres vivants », disait Auguste Comte. Mais cette indisciplinabilité est faite

de tensions extérieures et intérieures. Aucune modalité du pouvoir ne peut fonctionner « purement », c'est-à-dire seule: la puissance s'accompagne d'autorité et de direction; l'autorité, de puissance et de direction; la direction, de puissance et d'autorité. Cependant, si le pouvoir politique est fait de ces trois modalités, l'une l'emporte toujours sur les autres. Sans autorité ni direction, la puissance se dissout nécessairement. En fait, le puissant est investi d'autorité par ceux-là mêmes qu'il écrase de sa puissance, et il ne peut gouverner que s'il est écouté et suivi par une partie de ceux qu'il dirige. Il doit donc incarner une direction, même si elle n'est qu'une pseudo-direction. A son tour, l'autorité sans puissance ni direction ne peut survivre. Le besoin de puissance est évident pour l'extérieur. Mais la direction surtout, lui est constitutive, puisqu'elle doit diriger la nature dans un sens déterminé. La direction, enfin, implique puissance et autorité. Fondée sur le serment, elle doit pouvoir le faire observer en cas de rupture. Et, pour gouverner sans révolte, il lui faut jour d'un certain prestige; pas de directeurs sans autorité. Toute unité politique suppose la force, la foi et l'intérêt.

Alain, en reprenant souvent et faisant une formule anglaise, avait l'habitude de dire: « Le pouvoir rend fou et le pouvoir absolu rend fou absolu ». Plus objectivement, Baechelier montre que tout pouvoir a un côté diabolique qu'il faut contrôler et limiter, et un côté bénéfique qui assure l'ordre et l'union. Le vrai danger est qu'il tend toujours vers l'absolu. On ne peut l'empêcher de l'atteindre qu'en le divisant, ce qui n'est possible qu'en créant des contre-pouvoirs. L'homme politique existe sous trois formes, que l'auteur appelle Homo autocratique, Homo charismatique, Homo démocratique. Le

premier veut toujours garder la maîtrise de l'appareil et pour cela cherche à stériliser le peuple. Le second est pour lui une fin, qui satisfait une passion égoïste. Le second est plus complexe. Il veut être un héros que le peuple suit. Pour maintenir cette admiration, il lui faut lutter contre les hérétiques, s'emparer d'une pompe qui trappes les imaginations. Mais l'auteur prend parti pour le troisième. L'Homo démocratique cherche à maintenir une direction. Celle-ci suppose trois biens suprêmes: la sûreté, la prospérité, la liberté. Le pouvoir est ennemi dans les sociétés, et les dirigeants ne sont que des délégués au service des dirigeants.

Tout le construction intellectuelle de Baechelier repose sur ce principe que la véritable fondation de la société ne peut être que la démocratie: elle bénéficie d'une autorité ontologique, logique et chronologique. Les autres pouvoirs ne sont que des dégénérescences du pouvoir démocratique. Un souverain égoïste et calculateur ne peut devenir immédiatement un autocrate. Il commence par fasciner les fidèles par son charisme. Il peut échouer à un moment et tenter de se maintenir par la puissance pure. Mais en définitive, ce qui réclame profondément la nature de l'homme, ce qui donne son premier et fondamental, c'est la démocratie.

Cet ordre théorique serait-il en fait l'ordre historique? Baechelier le pense. Mais, bien que ses conceptions soient toujours reliées aux faits et à l'expérience, il ne lui était guère possible de confirmer sa théorie par toute l'histoire de l'humanité. C'est un autre travail. Il compte le faire dans de futurs volumes. « Les étapes de notre enquête sont tracées. Si le courage ne nous fait pas défaut, il nous faudra étudier successivement le pouvoir autocratique, le pouvoir charismatique, le pouvoir démocratique, et le pouvoir autocratique, en montrant, à chaque fois, comment un modèle unique s'est réalisé diversément dans la diversité des contraintes et des milieux. Les hommes font leur histoire politique, par nature la plus démocratique, seules des contraintes les amènent à adhérer à un charisme ou à subir une autocratie. »

* Le Pouvoir pur, par Jean Baechelier, 1^{er} tome de 230 p., éd. Calmann-Lévy, 1978. — Cf. aussi *Avant-d'aujourd'hui*, éd. Fayot, introduisant au « Pouvoir pur », de Jean Baechelier, postmarquée mais non actualisée.

Gérer la décadence

par PIERRE LIMAGNE (*)

EN entrant à l'Élysée après sa désignation au suffrage universel, Valéry Giscard d'Estaing se promettait de « gérer l'imprévisible ». Cela ne devrait pas l'empêcher de considérer le possible. Le handicap du président c'est que, victorieux à quelques voix près du candidat de la gauche, il incarne le droite, favorisée une fois de plus par le peur qu'inspirent chez nous des communistes peu désarmés. Il incarne bien, ayant fait d'être sorti à sa naissance d'une tirelire, comme d'autres seraient sortis d'un chou. Il e de qui tenir: son père, tout récemment encore, vantait à date fixe, sur France-Culture, les mérites de la religion libérale, avec un talent propre à susciter des conversions.

On a figuré parmi les initiatives du nouveau président, d'entrée de jeu, des mesures considérées en bien des milieux comme entilhamiales: majorité

sexuelle aux filles dès la puberté, majorité pas seulement politique à tous les dix-huit ans, législation de l'avortement, il s'agit de prendre, dans le programme commun d'un face, ce qui n'ajoutait pas de dépenses notables au budget voté en 1973, quitte à prohiber pour plus tard une politique familiale dont nul n'imaginait en haut lieu ce qu'elle pourrait être. Malheureusement, syndicats et partis discutent: la « retraite à soixante ans », sans avoir l'air de supposer que seul le maintien du taux de renouvellement de la population la rendrait possible, combiné avec une prospérité accrue loin de nos perspectives. Impressionnée par la démographie galopante de l'Inde et d'autres pays asiatiques, voire, à notre porte, de l'Algérie, trop de Français sont portés à considérer que les sept millions d'habitants souhaités négociés par de Gaulle à leur patrie seraient une calamité, une cause de chômage.

Un luxe de riches

Valéry Giscard d'Estaing, à qui le concours de Raymond Barre, de Jean Lecanuet, de quelques francs-maçons aussi, a permis de se démarquer un peu par rapport à la droite classique, est certainement conscient de gérer l'imprévisible. Mais, bien que ses conceptions soient toujours reliées aux faits et à l'expérience, il ne lui était guère possible de confirmer sa théorie par toute l'histoire de l'humanité. C'est un autre travail. Il compte le faire dans de futurs volumes. « Les étapes de notre enquête sont tracées. Si le courage ne nous fait pas défaut, il nous faudra étudier successivement le pouvoir autocratique, le pouvoir charismatique, le pouvoir démocratique, et le pouvoir autocratique, en montrant, à chaque fois, comment un modèle unique s'est réalisé diversément dans la diversité des contraintes et des milieux. Les hommes font leur histoire politique, par nature la plus démocratique, seules des contraintes les amènent à adhérer à un charisme ou à subir une autocratie. »

« bonnes paroles » concernent ceux. Cherger Simone Vall, lors du dernier remaniement, de faire face, entre autres « malades », aux grossesses n'étant peut-être pas une trouvaille, étant donné le rôle que l'on a attribué, au début du régime, à cette femme par ailleurs remarquable à bien des points de vue. Avec elle comme avec Giscard d'Estaing, il faudra beaucoup de moyens pour renverser une tendance générale à considérer comme catastrophique l'arrivée sur le « marché du travail » de chaque classe d'âge, donc à freiner les naissances. Certes, il convient de compenser largement le charge supplémentaire que supportent, du fait des impôts indirects, des familles dont beaucoup sont en difficulté. Il faut surtout un minimum de psychologie dans le comportement que l'on a à leur endroit. Le pouvoir doit effectuer le maximum d'efforts pour soulager les yeux des Français des générations montantes que leurs vieux jours ne seront assurés que grâce à la venue au monde d'enfants plus nombreux, dont les parents n'accepteront pas d'être traités avec mépris, ou avec simple commisération. (*) Ancien chef du service politique de la Croix.

ESQUISSES

Nous naissons otages de la société, et plus précisément de l'État. On ne nous donne pas le choix. Nous naissons otages. Nous devons acheter notre survie contre l'obéissance aux normes. Nous obéissons, pour assurer notre sécurité. Accoutumés à notre servitude, nous le considérons comme une loi naturelle et nous finissons par l'aimer. Elle devient volontaire. Le terreur d'Etat ne prend pas nécessairement des formes politiques. Elle est souvent plus discrète. Elle s'exerce même d'autant plus efficace qu'elle se ma-

nifeste moins, et qu'elle est davantage intériorisée. Les rapts d'Etat, dans notre monde, sont la généralité. Les rapts commis par des individus, l'exception. Mais on resta muet sur la première sorte de rapt, quand on donne à l'autre sorte une bruyante publicité. La logique de l'Etat, qui réclame des hommes abstraits, s'est imposée à l'ensemble du monde. Celui-ci, dans tous ses moments et dans tous ses aspects, souffre de « la maladie de l'universel ». FRANÇOIS BOTT.

Le péché originel

par FRANÇOIS FONVIEILLE-ALQUIER (*)

ROCARD en rébellion contre Mitterrand, Chirac contre Giscard, depuis que leur brouille a mis fin à une profitable complicité, pourquoi faut-il que les controverses d'aujourd'hui, à l'intérieur des partis ou des coalitions, prennent aussitôt un tour personnel? Pourquoi la confrontation des idées, légitime et souhaitable dans un régime de liberté, s'apparente-t-elle à un combat de gladiateurs? Sans doute la télévision a-t-elle, en l'occurrence, sa part de responsabilité: on ne fait pas impunément de la vie politique un spectacle de foire, et il est urgent de ramener le débat dans les enceintes parlementaires. Chacun a pu constater, d'autre part, le côté provocateur des initiatives de certains journalistes du petit écran, de la télévision elle-même d'autant plus scandalisée, depuis un an, aux chefs de l'opposition, qu'elle attend de toute exhibition nouvelle un élargissement de la blessure, une escalade dans l'invective, en tout cas la confirmation de cette idée que la politique, c'est un match à finir entre champions, devant des spectateurs muets, passifs ou exaspérés.

Mais il faut avoir le courage de chercher plus loin les raisons de cette perversion — très exactement dans la personnalisation du pouvoir, qu'a aggravée l'élection du président de la République au suffrage universel. Or, la personnalisation du pouvoir est étendue de proche en proche; elle a contaminé les partis, généralisé le culte du surhomme et donné naissance à ce vedettariat dont on mesure aujourd'hui les ravages. Si bien qu'on se demande si, en restant fidèle à des formes héritées de la III^e ou de la IV^e République, M. de Gaulle n'avait pas vu juste.

Certes l'on peut, à la rigueur, admettre que l'idée s'incarne dans

l'homme qui la défend avec chaleur et conviction. Il n'y aurait là rien à redire si de multiples interférences ne venaient perturber le phénomène de l'incarnation. S'agit-il seulement du choix des idées, de la défense et illustration d'une thèse, lorsqu'un des antagonistes utilise l'idée même comme un gadget de son arsenal privé, au service de son ambition, et lorsqu'il cherche moins à la faire triompher qu'à l'utiliser comme une arme pour supplanter ou éliminer son adversaire? Ce qui vient fausser les mécanismes démocratiques, c'est que l'homme s'identifie à l'idée, au fait sa chose. Il ne prononce pas telle ou telle mesure pour sa valeur propre ou sa conformité avec le bien public. Elle n'a pour lui d'importance que s'il l'applique lui-même; or, chacun sait que, par les temps qui courent, on ne met véritablement ses idées en pratique qu'en s'installant à l'Élysée après avoir éliminé rivaux et concurrents, fussent-ils du même bord.

En fait, la télévision aidant, qui fait le nécessaire pour dramatiser la moindre divergence et envenimer la plus minime égratoune, c'est le jeu de la compétition qui s'installe à demeure dans l'État, et la campagne des « présidentielles » recommande dès le lendemain du scrutin. Dans le même temps, la contagion du vedettariat bouleverse l'équilibre des partis, monopolise leurs idées, et il n'est pas jusqu'aux groupements trotskistes qui ne succombent à la tentation. Ce n'est pas sous les présidents débouaillés des défiantes républiques qu'on aurait assisté à cette compétition permanente, dont on ne voit pas l'issue et qui empoisonne l'atmosphère.

L'on nous dira que c'est la nation, dans sa majorité, qui, par référendum, a approuvé le prin-

cipe de l'élection du président au suffrage universel, d'où est découlé la personnalisation de la vie publique et les excès que l'on constate aujourd'hui. Aurait-on oublié que, traumatisée par le coup de force d'Alger et lente à s'en guérir, l'opinion française eût vu les yeux fermés tout ce que le général allait lui proposer? On nous dit aussi qu'en participant au scrutin, en désignant par trois fois un candidat, l'opposition s'est ralliée à cette procédure qui figure même dans les dispositions constitutionnelles du programme commun. Et après? Ce ralliement interdirait-il de déplorer les inconvénients du système? Quant à voir une approbation implicite dans le fait de prendre part au vote, c'est une plaisanterie. En désaccord avec le mode de scrutin, la gauche devait-elle boudier les urnes et laisser ses seuls adversaires exercer leurs droits civiques et faire la loi? En fait, elle a tenu compte d'une situation qu'elle n'avait pas voulue et dont elle s'est, par force, accommodée. Que n'aurait-elle pas entendu si elle avait fait mine de reprendre au suffrage universel ce que, dans un geste qui se prétendait magnanime, d'autres lui avaient accordé, même si, à l'évidence, le droit de désigner le chef de l'Etat n'était qu'un semblant de promotion civique, une royauté impotente.

Qui ne se souvient de la fameuse affiche — tricolore, bien sûr — et de ces innombrables vers chacun de nous, pour illustrer cette apostrophe: « C'est TOI qui étais le président de la République! » Qui ne se serait senti flatté de cette distinction, qui venait relever d'un privilège nouveau la panoplie du citoyen? Malheureusement, cette prétendue promotion s'accompagnait

d'une contrepartie plus discrète: le désaffectement, la mise sur la touche, des seuls élus susceptibles de défendre efficacement les électeurs, les plus proches du peuple, les plus à même d'interpréter ses aspirations et de les traduire en lois: les députés. Cet effacement des corps intermédiaires bouleversait cet équilibre des pouvoirs, cher à Montesquieu, qui garantissait, pour l'essentiel, les droits du citoyen. La monarchie élective qui nous régit laisse celui-ci désarmé face à l'exécutif et, surtout, face à une bureaucratie toute-puissante, agissant sans contrôle ni contre-poids. Elle pervertit l'esprit civique.

Passé encore, si cette concentration des pouvoirs aux mains d'un seul, qui a donné un style nouveau aux institutions, leur avait donné aussi l'efficacité. Mais elle s'est révélée impuissante à juguler les prix, à rebouter les inégalités, à résorber le chômage (le reste, le côté « cinéma », important bien peu...). D'ailleurs, à ce président tout-puissant, n'a-t-il pas fallu adjoindre un premier ministre, qui, comme le saint Eloi du roi Dagobert, est chargé de la protéger des mauvais coups, de détourner l'impopularité et de tenir les comptes? Si le président ne peut réussir ou échouer tout seul, à quel bon un tel gaspillage? Tant pis si l'on nous accuse de réveiller une vieille querelle, de remettre en question ce qui semblait acquis: le caractère sacré de l'égard du fondateur de la V^e République, de vouloir dynamiser un dogme. Une Constitution taillée aux mesures d'un homme ne convient pas forcément au quart de siècle qui suivra sa disparition. Et elle peut ne révéler qu'à terme les fâcheuses conséquences qu'on ne soupçonnait pas.

(*) Journaliste et écrivain.

CORUM Redécouverte de l'or pur, un authentique lingot d'or fin dans un boîtier en or massif. La montre-lingot, un modèle déposé de CORUM. Chez les grands joailliers. Catalogue sur demande à CORUM France, 58 rue Chatelet, Paris 75003, Tél. 277 39 54 ou CORUM ZHJ La Chaux-de-Fonds, Suisse.

سكس (من زيجات)

étranger

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON

Des « progrès considérables »

(Suite de la première page.)

Les commentaires sur l'extension des colonies juives ont été très en deçà de ceux des Américains. Le général Hassan Ali a certes discuté de l'affaire avec ses collègues israéliens, mais il semble avoir surtout limité ses ambitions à obtenir que le lien entre la paix égypto-israélienne et le règlement d'ensemble soit formulé dans le traité d'une manière conforme à ses nouvelles instructions, mais qui sera dans tous les cas très formelle et générale.

Les Israéliens ont en début de la conférence le monopole des « petites phrases ». M. Dayan a soufflé le froid dans la première partie de son séjour ici, au point de suggérer qu'un sommet se substitue à cette réunion qui lui semblait aller à l'échec. Il a été plus positif lundi, sans chercher pour autant à réparer les dégâts causés par la décision de son gouvernement sur les colonies.

Dans certains milieux américains, on se demande si le but du ministre israélien n'est pas d'empêcher l'entrée de la Fondation dans la négociation, de manière à obtenir la paix séparée avec l'Égypte tout en « persévérant » à la suite de son Cheikman. Il est possible, toutefois, que les Israéliens aient forcé la note en provoquant directement M. Carter sur un sujet auquel il a toujours été très sensible (les colonies juives en territoires occupés) et qu'il ait été, de fait, le principal sujet de dispute entre M. Carter et Jérusalem, à un moment même où ils lui présentaient une facture particulièrement lourde pour l'aide militaire et économique.

Israël est donc malgré ses succès, dans une position de faiblesse relative qui l'empêchera de « tirer sur la corde » trop longtemps. Peut-être est-ce pour remédier à cette situation que M. Begin a décidé de se rendre à New-York mercredi 1^{er} novembre pour recevoir le prix du conseil des Églises. Une fois de plus, il battra à cette occasion le rappel des organisations juives dans la grande métropole et à Los Angeles, avant de faire une visite officielle au Canada.

Quant aux Américains, ils ne sont plus seulement le « partenaire à part entière » que souhaite M. Sadate mais jouent le rôle d'homme orchestre de cette négociation, au point que l'on se demande parfois ici si M. Carter n'en fait pas un peu trop. Le président américain se trouve d'autant plus exposé en première ligne que ses interventions sont publiées et qu'il a annoncé lui-même, dans une réunion d'actualité samedi le résultat de ses communications avec M. Sadate sur le maintien de la délégation égyptienne à Washington et que ses succès sont allés en démontant cette dernière victoire paraissait bien plus après de l'accord réalisé une semaine plus tôt sur le texte du traité, « encore plus auprès de la parole de Camp David. Mais M. Carter est maintenant condamné à la fuite en avant.

On espère dans son entourage cet activisme par le besoin de consolider au plus vite et coûte que coûte l'accord de Camp David sur le paix égypto-israélienne. Surout, il est jugé vital que M. Sadate ne soit pas trop isolé dans le monde arabe. L'engagement personnel de M. Carter — d'obtenir une modification du statut des Cisjordanies — doit être obtenu ici, convaincre les participants au sommet, même s'ils ne l'admettent pas publiquement, que les accords de Camp David à ce sujet n'étaient pas une « feuille de vigne » destinée à masquer une autre stratégie. On entend les pousser jusqu'à dans leurs ultimes conséquences, comme il a été déjà expliqué au roi Hussein. La position américaine contre le renforcement des colonies juives est considérée, dans ce contexte, comme une démonstration utile, de nature à inciter les pays arabes modérés à garder à tout le moins leurs « options ouvertes ».

MICHEL TATU.

« Quand une nation est exposée à des dangers considérables, il est naturel qu'elle cherche à se renforcer si nous n'avons pas fait notre accord avec l'Irak dans les circonstances présentes, cela aurait été étrange. C'est en ces termes que le président Assad de Syrie, dans l'intervention diffusée le lundi soir 30 octobre par Antenne 2, a justifié ses efforts pour se rapprocher de l'Irak. Le danger est plus grand que jamais, assure-t-il, car une grande partie de la force arabe est sortie du front de la concentration et se passe d'une main dans une autre tranchée. »

Des troupes irakiennes viennent d'elles appuyer les forces syriennes sur le Golan ? « Un comité militaire a été créé à Bagdad. Il est composé des ministres de la défense et des chefs d'état-major des deux pays. Ce comité a compétence pour redistribuer nos forces. »

« Nous ne sommes pas ici pour trancher cette question. Notre problème est défensif. Il s'agit de nous défendre contre toutes nouvelles attaques car nous avons été agressés dans notre pays même. Pour l'organisation de cette défense, la coopération irakosyrienne est essentielle. L'Égypte doit-elle participer au sommet de Bagdad ? « Les accords de Washington, répond le président, ont été signés en France. Or, vous avez condamné Pétain et ce qu'il a fait. Sadate est encore pire. »

L'autonomie interne pour les Palestiniens de Cisjordanie pourrait-elle satisfaire les Arabes ? « Non, cela ne correspond pas aux aspirations des Arabes. Les Arabes rejettent cette autonomie. Ce droit de l'existence d'Israël est simplement l'existence des territoires occupés dans Israël. »

Continues-vous à admettre l'existence de l'État d'Israël ? « De quelle existence d'Israël s'agit-il ? Une existence pacifique ou bien agressive et expansionniste ? Depuis qu'Israël existe, il nous a toujours attaqués. »

Sur le Liban, le président Assad est très ferme. La cessez-le-feu tiendra-t-elle ? Il le souhaite, mais il rappelle que c'est à la demande des Libanais et en particulier des chrétiens que la Syrie a envoyé des troupes dans ce pays, avec l'assentiment des autres pays arabes.

« Si la majorité des soldats de la force arabe sont syriens, cela ne répond pas à notre désir et nous fait consentir beaucoup de sacrifices. Au cours de ma dernière rencontre avec le président Sarkis, nous nous sommes mis d'accord pour qu'un envoi d'autres troupes arabes mais le président Sarkis n'a pas demandé le retrait des troupes syriennes et 90 % des Libanais sont favorables à leur maintien car si elles partaient la guerre civile recommencerait. Vous me demandez si la Syrie est insensible aux souffrances de la population chrétienne. Non, mais la Syrie connaît le problème de ce pays libanais meurt car nous ne sommes pas en mesure de nous occuper de ce pays. Quant aux bombardements de Beyrouth, ce sont les chrétiens qui nous y ont obligés car ils s'étaient retranchés dans les immeubles et même dans les hôpitaux. »

Y a-t-il un protectorat syrien sur le Liban comme l'affirme M. Eddé ? « Non, car les troupes syriennes sont à la disposition des autorités légitimes. On nous accuse de chercher un rôle de grande Syrie. Cela est faux, le rôle que nous nous proposons est celui d'une grande nation arabe unifiée. »

Le président Assad serait-il prêt à accueillir Jean Paul II au Liban ? « Cela dépend des autorisations libanaises, quand à nous, nous sommes prêts à accueillir le pape en Syrie. » Enfin le chef de l'État syrien se félicite des récentes déclarations de M. de Gaulingand et qualifie les relations de la Syrie avec la France de « très bonnes ». — R. D.

DANS UNE INTERVIEW A ANTENNE 2

Quatre-vingt-dix pour cent des Libanais sont favorables au maintien des troupes syriennes

affirme le président Assad

« Quand une nation est exposée à des dangers considérables, il est naturel qu'elle cherche à se renforcer si nous n'avons pas fait notre accord avec l'Irak dans les circonstances présentes, cela aurait été étrange. C'est en ces termes que le président Assad de Syrie, dans l'intervention diffusée le lundi soir 30 octobre par Antenne 2, a justifié ses efforts pour se rapprocher de l'Irak. Le danger est plus grand que jamais, assure-t-il, car une grande partie de la force arabe est sortie du front de la concentration et se passe d'une main dans une autre tranchée. »

Des troupes irakiennes viennent d'elles appuyer les forces syriennes sur le Golan ? « Un comité militaire a été créé à Bagdad. Il est composé des ministres de la défense et des chefs d'état-major des deux pays. Ce comité a compétence pour redistribuer nos forces. »

« Nous ne sommes pas ici pour trancher cette question. Notre problème est défensif. Il s'agit de nous défendre contre toutes nouvelles attaques car nous avons été agressés dans notre pays même. Pour l'organisation de cette défense, la coopération irakosyrienne est essentielle. L'Égypte doit-elle participer au sommet de Bagdad ? « Les accords de Washington, répond le président, ont été signés en France. Or, vous avez condamné Pétain et ce qu'il a fait. Sadate est encore pire. »

L'autonomie interne pour les Palestiniens de Cisjordanie pourrait-elle satisfaire les Arabes ? « Non, cela ne correspond pas aux aspirations des Arabes. Les Arabes rejettent cette autonomie. Ce droit de l'existence d'Israël est simplement l'existence des territoires occupés dans Israël. »

Continues-vous à admettre l'existence de l'État d'Israël ? « De quelle existence d'Israël s'agit-il ? Une existence pacifique ou bien agressive et expansionniste ? Depuis qu'Israël existe, il nous a toujours attaqués. »

Sur le Liban, le président Assad est très ferme. La cessez-le-feu tiendra-t-elle ? Il le souhaite, mais il rappelle que c'est à la demande des Libanais et en particulier des chrétiens que la Syrie a envoyé des troupes dans ce pays, avec l'assentiment des autres pays arabes.

« Si la majorité des soldats de la force arabe sont syriens, cela ne répond pas à notre désir et nous fait consentir beaucoup de sacrifices. Au cours de ma dernière rencontre avec le président Sarkis, nous nous sommes mis d'accord pour qu'un envoi d'autres troupes arabes mais le président Sarkis n'a pas demandé le retrait des troupes syriennes et 90 % des Libanais sont favorables à leur maintien car si elles partaient la guerre civile recommencerait. Vous me demandez si la Syrie est insensible aux souffrances de la population chrétienne. Non, mais la Syrie connaît le problème de ce pays libanais meurt car nous ne sommes pas en mesure de nous occuper de ce pays. Quant aux bombardements de Beyrouth, ce sont les chrétiens qui nous y ont obligés car ils s'étaient retranchés dans les immeubles et même dans les hôpitaux. »

Y a-t-il un protectorat syrien sur le Liban comme l'affirme M. Eddé ? « Non, car les troupes syriennes sont à la disposition des autorités légitimes. On nous accuse de chercher un rôle de grande Syrie. Cela est faux, le rôle que nous nous proposons est celui d'une grande nation arabe unifiée. »

Le président Assad serait-il prêt à accueillir Jean Paul II au Liban ? « Cela dépend des autorisations libanaises, quand à nous, nous sommes prêts à accueillir le pape en Syrie. » Enfin le chef de l'État syrien se félicite des récentes déclarations de M. de Gaulingand et qualifie les relations de la Syrie avec la France de « très bonnes ». — R. D.

aidant au besoin, à stimuler la générosité. Mais cela, semblerait-il, n'a pas suffi. Et lors des derniers affrontements entre Syriens et milices chrétiennes, Borj-Hammoud s'est montré, à son tour, le délégué. Le quartier, il est vrai, touche à ces ponts qui étaient l'enjeu de la bataille. Les ponts aujourd'hui libérés sont presque tous détruits. Borj-Hammoud compte ses ruines.

« Il est impossible, quand on n'est pas expert, de dire d'où viennent les bombes », affirme prudence oblige les artisans du quartier. Eux pourtant ne semblent guère douter de leur provenance. Qui sont-ils, ces jeunes gens en treillis qui distribuent tout près, à Dora, un journal sans licence ni signature, un journal que nul ne connaissait voilà encore deux mois et qui, du côté de la machine à écrire, semble tout entier destiné à leur honneur ? L'hulle sur le feu ? Il s'appelle Al Juhra (le Front), en est à son sixième numéro, et c'en prend à pleines pages à ces Arméniens qui se précipitent dans les rues de Beyrouth, nous ont tiré dans le dos et ont fait quarante-neuf morts ».

Cu leur journal et mystérieux diffuseurs ? Les députés arméniens n'ont pas encore une fois ouvert aux dirigeants chrétiens : « Ils nous ont dit qu'ils n'étaient pas au courant, qu'ils allaient nous en parler, qu'ils nous ont donné leur enquête... probablement rien. » Borj-Hammoud s'inquiète. Une inquiétude plus muette que sourde, qui transpire dans ses yeux, dans ses lèvres, dans ses biceps au crépuscule. Autrefois, ce n'était là qu'un camp où cinquante mille Arméniens fuyant le génocide s'étaient retrouvés pour refaire leur vie. Ils sont maintenant deux cent mille au Liban qui vivent entre Est et Ouest, ignorant une frontière que les « autres » ont tracée. Durant la guerre, ils étaient seuls, et presque, à la franchir, offrant leurs services de passeurs à bord de taxis qui bravaient les franc-tireurs.

La communauté arménienne se sent menacée par les milices chrétiennes

De notre envoyé spécial

« Quand une nation est exposée à des dangers considérables, il est naturel qu'elle cherche à se renforcer si nous n'avons pas fait notre accord avec l'Irak dans les circonstances présentes, cela aurait été étrange. C'est en ces termes que le président Assad de Syrie, dans l'intervention diffusée le lundi soir 30 octobre par Antenne 2, a justifié ses efforts pour se rapprocher de l'Irak. Le danger est plus grand que jamais, assure-t-il, car une grande partie de la force arabe est sortie du front de la concentration et se passe d'une main dans une autre tranchée. »

Des troupes irakiennes viennent d'elles appuyer les forces syriennes sur le Golan ? « Un comité militaire a été créé à Bagdad. Il est composé des ministres de la défense et des chefs d'état-major des deux pays. Ce comité a compétence pour redistribuer nos forces. »

« Nous ne sommes pas ici pour trancher cette question. Notre problème est défensif. Il s'agit de nous défendre contre toutes nouvelles attaques car nous avons été agressés dans notre pays même. Pour l'organisation de cette défense, la coopération irakosyrienne est essentielle. L'Égypte doit-elle participer au sommet de Bagdad ? « Les accords de Washington, répond le président, ont été signés en France. Or, vous avez condamné Pétain et ce qu'il a fait. Sadate est encore pire. »

L'autonomie interne pour les Palestiniens de Cisjordanie pourrait-elle satisfaire les Arabes ? « Non, cela ne correspond pas aux aspirations des Arabes. Les Arabes rejettent cette autonomie. Ce droit de l'existence d'Israël est simplement l'existence des territoires occupés dans Israël. »

Continues-vous à admettre l'existence de l'État d'Israël ? « De quelle existence d'Israël s'agit-il ? Une existence pacifique ou bien agressive et expansionniste ? Depuis qu'Israël existe, il nous a toujours attaqués. »

Sur le Liban, le président Assad est très ferme. La cessez-le-feu tiendra-t-elle ? Il le souhaite, mais il rappelle que c'est à la demande des Libanais et en particulier des chrétiens que la Syrie a envoyé des troupes dans ce pays, avec l'assentiment des autres pays arabes.

« Si la majorité des soldats de la force arabe sont syriens, cela ne répond pas à notre désir et nous fait consentir beaucoup de sacrifices. Au cours de ma dernière rencontre avec le président Sarkis, nous nous sommes mis d'accord pour qu'un envoi d'autres troupes arabes mais le président Sarkis n'a pas demandé le retrait des troupes syriennes et 90 % des Libanais sont favorables à leur maintien car si elles partaient la guerre civile recommencerait. Vous me demandez si la Syrie est insensible aux souffrances de la population chrétienne. Non, mais la Syrie connaît le problème de ce pays libanais meurt car nous ne sommes pas en mesure de nous occuper de ce pays. Quant aux bombardements de Beyrouth, ce sont les chrétiens qui nous y ont obligés car ils s'étaient retranchés dans les immeubles et même dans les hôpitaux. »

Y a-t-il un protectorat syrien sur le Liban comme l'affirme M. Eddé ? « Non, car les troupes syriennes sont à la disposition des autorités légitimes. On nous accuse de chercher un rôle de grande Syrie. Cela est faux, le rôle que nous nous proposons est celui d'une grande nation arabe unifiée. »

Le président Assad serait-il prêt à accueillir Jean Paul II au Liban ? « Cela dépend des autorisations libanaises, quand à nous, nous sommes prêts à accueillir le pape en Syrie. » Enfin le chef de l'État syrien se félicite des récentes déclarations de M. de Gaulingand et qualifie les relations de la Syrie avec la France de « très bonnes ». — R. D.

« Attachés à un Liban uni »

Communauté soudée par son passé, préservant sa culture et ses traditions, les Arméniens se sentent étrangers à cette guerre qui déchire soudain leur terre d'asile. Indifférents ? Non. Neutres ? Pas même, à entendre leurs dirigeants : « Nous avons, expliquent-ils, une position claire. Nous nous opposons à tout ce qui entraine l'interférence étrangère. » Il y a bien des Arméniens dans les milices de droite et d'autres, plus rares, à gauche. Quelques-uns même, chez les Palestiniens. Mais la plupart sont restés la, Arméniens seulement, en marge. Est-ce donc ce que leur reprochent ceux qui ont haut et fort leur « libanisme » intrinsèque ? « Mais qui est dans le vrai Libanais ? », interroge un étudiant de Borj-Hammoud. « C'est le vrai Libanais ? Français, les Mourabbits, les Kalaïds, Joumbidi ? tous prétendent défendre le Liban. Pourquoi devrions-nous choisir ? Depuis longtemps, les Arméniens de Beyrouth ont choisi : ils sont, ils veulent être, aujourd'hui comme hier, du côté du pouvoir, derrière la légalité. Mais comment faire quand la légalité n'a plus le pouvoir ? »

DOMINIQUE POUCHIN.

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE BAGDAD

L'Irak affirme rechercher un « dénominateur commun » entre les pays arabes

Bagdad (A.F.P.) — L'Irak a commencé lundi 30 octobre un document de travail, relativement modéré, à la première séance de la conférence des ministres arabes des affaires étrangères, qui s'est ouverte dans la matinée, à Bagdad, en vue de préparer la conférence au sommet du 2 novembre.

M. Saadoun Hammadi, chef de la diplomatie irakienne, a déclaré à l'issue de la première séance que « le document comprend des propositions qui constituent une base d'accord minimum entre les pays arabes pour affronter la situation actuelle ». L'Irak, a-t-il ajouté, « est soucieux de trouver un dénominateur commun à tous les Arabes ». La Syrie, la Jordanie et l'O.L.P. ont également présenté, chacune de leur côté, un document de travail.

Dans le document que le présentateur a participé à la rédaction préparatoire au sommet de Bagdad de cantonner la politique du président Sadate.

De son côté, le représentant du Koweït, après avoir fait l'éloge du rôle traditionnel de l'Égypte et de son armée dans la lutte nationale arabe, a souligné qu'il fallait prendre en compte l'évolution susceptible d'engager le peuple égyptien dans une voie qui pourrait nuire aussi bien à l'Égypte qu'aux nations arabes. Au Caire, le porte-parole du parti national démocratique du président Sadate, M. Mansour Hassan, a catégoriquement exclu lundi soir un éventuel voyage à Bagdad du chef de l'État pour assister au sommet du 2 novembre. Le porte-parole a également exclu l'envoi par le président Sadate d'un représentant de l'Égypte à ce sommet.

La communauté arménienne se sent menacée par les milices chrétiennes

De notre envoyé spécial

« Quand une nation est exposée à des dangers considérables, il est naturel qu'elle cherche à se renforcer si nous n'avons pas fait notre accord avec l'Irak dans les circonstances présentes, cela aurait été étrange. C'est en ces termes que le président Assad de Syrie, dans l'intervention diffusée le lundi soir 30 octobre par Antenne 2, a justifié ses efforts pour se rapprocher de l'Irak. Le danger est plus grand que jamais, assure-t-il, car une grande partie de la force arabe est sortie du front de la concentration et se passe d'une main dans une autre tranchée. »

Des troupes irakiennes viennent d'elles appuyer les forces syriennes sur le Golan ? « Un comité militaire a été créé à Bagdad. Il est composé des ministres de la défense et des chefs d'état-major des deux pays. Ce comité a compétence pour redistribuer nos forces. »

« Nous ne sommes pas ici pour trancher cette question. Notre problème est défensif. Il s'agit de nous défendre contre toutes nouvelles attaques car nous avons été agressés dans notre pays même. Pour l'organisation de cette défense, la coopération irakosyrienne est essentielle. L'Égypte doit-elle participer au sommet de Bagdad ? « Les accords de Washington, répond le président, ont été signés en France. Or, vous avez condamné Pétain et ce qu'il a fait. Sadate est encore pire. »

L'autonomie interne pour les Palestiniens de Cisjordanie pourrait-elle satisfaire les Arabes ? « Non, cela ne correspond pas aux aspirations des Arabes. Les Arabes rejettent cette autonomie. Ce droit de l'existence d'Israël est simplement l'existence des territoires occupés dans Israël. »

Continues-vous à admettre l'existence de l'État d'Israël ? « De quelle existence d'Israël s'agit-il ? Une existence pacifique ou bien agressive et expansionniste ? Depuis qu'Israël existe, il nous a toujours attaqués. »

Sur le Liban, le président Assad est très ferme. La cessez-le-feu tiendra-t-elle ? Il le souhaite, mais il rappelle que c'est à la demande des Libanais et en particulier des chrétiens que la Syrie a envoyé des troupes dans ce pays, avec l'assentiment des autres pays arabes.

« Si la majorité des soldats de la force arabe sont syriens, cela ne répond pas à notre désir et nous fait consentir beaucoup de sacrifices. Au cours de ma dernière rencontre avec le président Sarkis, nous nous sommes mis d'accord pour qu'un envoi d'autres troupes arabes mais le président Sarkis n'a pas demandé le retrait des troupes syriennes et 90 % des Libanais sont favorables à leur maintien car si elles partaient la guerre civile recommencerait. Vous me demandez si la Syrie est insensible aux souffrances de la population chrétienne. Non, mais la Syrie connaît le problème de ce pays libanais meurt car nous ne sommes pas en mesure de nous occuper de ce pays. Quant aux bombardements de Beyrouth, ce sont les chrétiens qui nous y ont obligés car ils s'étaient retranchés dans les immeubles et même dans les hôpitaux. »

Y a-t-il un protectorat syrien sur le Liban comme l'affirme M. Eddé ? « Non, car les troupes syriennes sont à la disposition des autorités légitimes. On nous accuse de chercher un rôle de grande Syrie. Cela est faux, le rôle que nous nous proposons est celui d'une grande nation arabe unifiée. »

Le président Assad serait-il prêt à accueillir Jean Paul II au Liban ? « Cela dépend des autorisations libanaises, quand à nous, nous sommes prêts à accueillir le pape en Syrie. » Enfin le chef de l'État syrien se félicite des récentes déclarations de M. de Gaulingand et qualifie les relations de la Syrie avec la France de « très bonnes ». — R. D.

« Attachés à un Liban uni »

Communauté soudée par son passé, préservant sa culture et ses traditions, les Arméniens se sentent étrangers à cette guerre qui déchire soudain leur terre d'asile. Indifférents ? Non. Neutres ? Pas même, à entendre leurs dirigeants : « Nous avons, expliquent-ils, une position claire. Nous nous opposons à tout ce qui entraine l'interférence étrangère. » Il y a bien des Arméniens dans les milices de droite et d'autres, plus rares, à gauche. Quelques-uns même, chez les Palestiniens. Mais la plupart sont restés la, Arméniens seulement, en marge. Est-ce donc ce que leur reprochent ceux qui ont haut et fort leur « libanisme » intrinsèque ? « Mais qui est dans le vrai Libanais ? », interroge un étudiant de Borj-Hammoud. « C'est le vrai Libanais ? Français, les Mourabbits, les Kalaïds, Joumbidi ? tous prétendent défendre le Liban. Pourquoi devrions-nous choisir ? Depuis longtemps, les Arméniens de Beyrouth ont choisi : ils sont, ils veulent être, aujourd'hui comme hier, du côté du pouvoir, derrière la légalité. Mais comment faire quand la légalité n'a plus le pouvoir ? »

DOMINIQUE POUCHIN.

Le gouvernement que nous souhaitons pour l'Iran serait sans doute islamique mais aussi démocratique et socialiste

déclare au « Monde » M. Karin Sandjahi, secrétaire général du Front national

Deux membres importants du gouvernement irakien ont démissionné lundi 30 octobre et ont été immédiatement remplacés. M. Manouf Chehraxoum, ministre d'Etat chargé des affaires éducatives et porte-parole du gouvernement, a été remplacé par un juriste, M. Mostafa Fayadh. M. Nassef Nadjafi, procureur général de l'Irak, a été remplacé par M. Mohamed Bahari au ministère de la justice.

D'autre part, une émeute qui a éclaté lundi à Paveh, dans l'ouest de l'Iran, a fait onze morts et a entraîné de lourds pertes et adversaires du régime. De violentes manifestations se sont également déroulées dans une cinquantaine de villes de province. Dans le secteur économique, la situation continue à se détériorer.

La démission et le remplacement des deux ministres ont donc été l'annonce d'un changement de cabinet chez M. Chahryar Emami et son remplacement par un gouvernement militaire. En fait, M. Emami devait interdire ce mardi devant la Chambre basse pour confirmer son intention de ne pas se retirer en dépit de la crise qui continue de secouer le pays.

« Ce que nous voulons, de même que le mouvement religieux d'est la fin de l'arbitraire et de la tyrannie exercés par le pouvoir actuel. Si ce régime apparaît au propre Constitution, cela change tout, mais cette Constitution reste lettre morte. Si nous prenons le pouvoir nous appliquerons aussitôt non seulement de profondes réformes politiques, mais également des réformes économiques que nous avons déjà étudiées. »

« L'armée peut-elle se soulever ? »

« Quand une nation est exposée à des dangers considérables, il est naturel qu'elle cherche à se renforcer si nous n'avons pas fait notre accord avec l'Irak dans les circonstances présentes, cela aurait été étrange. C'est en ces termes que le président Assad de Syrie, dans l'intervention diffusée le lundi soir 30 octobre par Antenne 2, a justifié ses efforts pour se rapprocher de l'Irak. Le danger est plus grand que jamais, assure-t-il, car une grande partie de la force arabe est sortie du front de la concentration et se passe d'une main dans une autre tranchée. »

Des troupes irakiennes viennent d'elles appuyer les forces syriennes sur le Golan ? « Un comité militaire a été créé à Bagdad. Il est composé des ministres de la défense et des chefs d'état-major des deux pays. Ce comité a compétence pour redistribuer nos forces. »

« Nous ne sommes pas ici pour trancher cette question. Notre problème est défensif. Il s'agit de nous défendre contre toutes nouvelles attaques car nous avons été agressés dans notre pays même. Pour l'organisation de cette défense, la coopération irakosyrienne est essentielle. L'Égypte doit-elle participer au sommet de Bagdad ? « Les accords de Washington, répond le président, ont été signés en France. Or, vous avez condamné Pétain et ce qu'il a fait. Sadate est encore pire. »

L'autonomie interne pour les Palestiniens de Cisjordanie pourrait-elle satisfaire les Arabes ? « Non, cela ne correspond pas aux aspirations des Arabes. Les Arabes rejettent cette autonomie. Ce droit de l'existence d'Israël est simplement l'existence des territoires occupés dans Israël. »

Continues-vous à admettre l'existence de l'État d'Israël ? « De quelle existence d'Israël s'agit-il ? Une existence pacifique ou bien agressive et expansionniste ? Depuis qu'Israël existe, il nous a toujours attaqués. »

Sur le Liban, le président Assad est très ferme. La cessez-le-feu tiendra-t-elle ? Il le souhaite, mais il rappelle que c'est à la demande des Libanais et en particulier des chrétiens que la Syrie a envoyé des troupes dans ce pays, avec l'assentiment des autres pays arabes.

« Si la majorité des soldats de la force arabe sont syriens, cela ne répond pas à notre désir et nous fait consentir beaucoup de sacrifices. Au cours de ma dernière rencontre avec le président Sarkis, nous nous sommes mis d'accord pour qu'un envoi d'autres troupes arabes mais le président Sarkis n'a pas demandé le retrait des troupes syriennes et 90 % des Libanais sont favorables à leur maintien car si elles partaient la guerre civile recommencerait. Vous me demandez si la Syrie est insensible aux souffrances de la population chrétienne. Non, mais la Syrie connaît le problème de ce pays libanais meurt car nous ne sommes pas en mesure de nous occuper de ce pays. Quant aux bombardements de Beyrouth, ce sont les chrétiens qui nous y ont obligés car ils s'étaient retranchés dans les immeubles et même dans les hôpitaux. »

Y a-t-il un protectorat syrien sur le Liban comme l'affirme M. Eddé ? « Non, car les troupes syriennes sont à la disposition des autorités légitimes. On nous accuse de chercher un rôle de grande Syrie. Cela est faux, le rôle que nous nous proposons est celui d'une grande nation arabe unifiée. »

Le président Assad serait-il prêt à accueillir Jean Paul II au Liban ? « Cela dépend des autorisations libanaises, quand à nous, nous sommes prêts à accueillir le pape en Syrie. » Enfin le chef de l'État syrien se félicite des récentes déclarations de M. de Gaulingand et qualifie les relations de la Syrie avec la France de « très bonnes ». — R. D.

« Attachés à un Liban uni »

Communauté soudée par son passé, préservant sa culture et ses traditions, les Arméniens se sentent étrangers à cette guerre qui déchire soudain leur terre d'asile. Indifférents ? Non. Neutres ? Pas même, à entendre leurs dirigeants : « Nous avons, expliquent-ils, une position claire. Nous nous opposons à tout ce qui entraine l'interférence étrangère. » Il y a bien des Arméniens dans les milices de droite et d'autres, plus rares, à gauche. Quelques-uns même, chez les Palestiniens. Mais la plupart sont restés la, Arméniens seulement, en marge. Est-ce donc ce que leur reprochent ceux qui ont haut et fort leur « libanisme » intrinsèque ? « Mais qui est dans le vrai Libanais ? », interroge un étudiant de Borj-Hammoud. « C'est le vrai Libanais ? Français, les Mourabbits, les Kalaïds, Joumbidi ? tous prétendent défendre le Liban. Pourquoi devrions-nous choisir ? Depuis longtemps, les Arméniens de Beyrouth ont choisi : ils sont, ils veulent être, aujourd'hui comme hier, du côté du pouvoir, derrière la légalité. Mais comment faire quand la légalité n'a plus le pouvoir ? »

DOMINIQUE POUCHIN.

Un livre de EDWARD BEHR

« Collection NOTRE EPOQUE »

Le Monde des Philatélistes

DE NOVEMBRE

VIENT DE PARAITRE

Robert Laffont

Un tableau à la fois réjouissant et féroce du journalisme de notre temps.

Y a-t-il ici quelqu'un qui a été violé et qui parle anglais ?

Un livre de EDWARD BEHR

« Collection NOTRE EPOQUE »

Le Monde des Philatélistes

DE NOVEMBRE

VIENT DE PARAITRE

AFRIQUE

Afrique du Sud

Le B.I.T. dénonce l'exploitation des travailleurs noirs immigrés

De notre correspondante

Genève. — Selon un bulletin d'information du Bureau International du Travail (B.I.T.), les ouvriers noirs d'Afrique du Sud n'ont pas le droit de se syndiquer et vivent dans un état proche du servage. Ceux qui travaillent le jour dans les mines d'or, qui font la nuit dans des agglomérations dont l'accès est interdit aux femmes. Ils n'ont droit ni au congé-maladie ni à l'assurance-chômage. Les conséquences de leurs dures conditions de travail se sont traduites entre septembre 1973 et mars 1975 par cent trente-deux accidents mortels et cinq cents accidents graves, à quoi s'ajoute la menace permanente de la pneumoconiose. C'est ainsi que les mineurs noirs d'Afrique du Sud extraient contre un salaire de famine 70 % environ de la production d'or du monde.

Diminution des effectifs

Plus de la moitié de ces travailleurs sont des immigrés provenant des pays voisins indépendants dont la Constitution devrait en principe leur garantir les libertés élémentaires violées par le régime d'apartheid.

En 1974, les immigrés représentaient 80 % de la masse salariale

des mines sud-africaines. Cette proportion est tombée depuis lors à 50 %, car, à la suite d'un accident d'avion où périrent soixante-douze mineurs du Malawi, le président de ce pays, M. Kamuzu Banda — qui connaissait parfaitement ce qu'enduraient ses compatriotes en Afrique du Sud pour y avoir travaillé lui-même — interdit tout nouveau recrutement. Cette mesure eut pour effet de diminuer considérablement les effectifs de la main-d'œuvre dans les mines (on comptait, en 1974, 84 000 mineurs en provenance du Malawi) et à inciter les compagnies minières à rechercher davantage de main-d'œuvre dans les campagnes proches, notamment au Transkei.

En 1978, on dénombrait cependant en Afrique du Sud près de 97 000 travailleurs en provenance du Lesotho (la moitié des hommes adultes et le dixième des femmes du pays), 21 000 du Botswana, près de 10 000 du Swaziland et 33 874 du Mozambique, pour ne citer que les quatre principaux contingents de main-d'œuvre étrangère. Ces mineurs ne perçoivent sur place qu'environ le tiers de leur salaire, le reste leur étant versé à un compte dans leur pays d'origine.

ISABELLE VICHNIAC.

L'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones traverse une crise sérieuse

L'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (A.C.C.T.) traverse une phase particulièrement critique de sa brève existence. Créée en 1970, à la conférence de Niamey, l'Agence dont les débuts n'ont pas été faciles, doit aujourd'hui faire face à des tensions internes accrues. En effet, l'autorité de M. Dankoulodo Dan Dicko, secrétaire général de l'Agence depuis son élection par la conférence générale de Liège en octobre 1973, sévèrement contestée depuis de longs mois, est aujourd'hui ouvertement mise en cause par trois de ses quatre secrétaires généraux adjoints.

Tandis que M. André Clerici (France) coopère étroitement avec M. Dankoulodo Dan Dicko, MM. Léopold Amoyé (Canada), Abdelaziz Drias (Tunisie) et Simon-Pierre Nothomb (Belgique), accusent le secrétaire général, qui leur a retiré une partie de leurs attributions le 29 septembre dernier, d'avoir été à l'origine des statuts de l'Agence. Juridiquement, le secrétaire général ne pouvait affirmer les contestations, prendre une décision de cette nature, qui relève des instances supérieures de l'Agence. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'un des trois « rebelles » nous confie son intention de saisir de cette affaire le conseil d'administration qui se réunira en décembre prochain à Paris (1).

Pour M. Dankoulodo Dan Dicko, la situation est claire. Ses adjoints doivent se soumettre ou

se démettre. « Après la conférence générale d'Abidjan de décembre dernier — nous dit-il — dont les participants avaient recommandé que le budget de fonctionnement de l'Agence soit progressivement réduit et que le nombre de ses fonctionnaires soit diminué pour ne pas excéder cent personnes, j'ai en vain demandé à mes adjoints de me faire quelques suggestions dans ce sens. Comme je voulais mettre en place un bureau d'ordonnement qui n'aurait osé à assainir la gestion, ils s'y sont opposés. Or, il faut être logique, on ne peut à la fois exiger des réformes et s'y opposer. Je m'insurge en tout cas contre le fait que l'on me fasse un procès d'intention au moment où je tente de mettre un terme à des habitudes malsaines. Contrairement aux rumeurs malveillantes que l'on colporte, je ne suis pas opposé au principe de la collectivité, mais je veux que celle-ci soit efficace... »

L'épreuve de force est donc engagée entre M. Dan Dicko et trois de ses principaux collaborateurs, qui, pour leur part, parlent de « véritable coup d'État » en évoquant l'attitude du secrétaire général. L'affaire est d'autant plus menaçante pour l'avenir que Français et Canadiens, par exemple, n'ont pas la même opinion de ce que devrait être le rôle de l'Agence. Les premiers veulent limiter son action au domaine culturel, tandis que les seconds entendent l'étendre au développement. D'autre part,

l'A.C.C.T. fait l'objet de nombreuses critiques, largement justifiées, tant de la part des pays membres (2) que de tiers. Deux des reproches les plus fréquemment exprimés concernent l'un le coût de fonctionnement, estimé excessif, l'autre l'insuffisance des résultats concrets obtenus. Personnel pléthorique, missions à l'étranger trop nombreuses et trop onéreuses, financement de réunions, conférences et colloques sans grande portée pratique, expliquent que le budget 1978 ait dû être fixé à plus de 56 millions de francs. Quant à la modicité des objectifs atteints, on en trouvera l'explication dans la dispersion excessive des efforts déployés.

Il n'en demeure pas moins que l'Agence peut porter quelques réalisations concrètes à son actif : mise en place d'une importante assistance technique en matière d'enseignement dans l'archipel des Comores, collaboration au fonctionnement de la télévision

scolaire au Sénégal, relance de l'École internationale de Bordeaux sous l'impulsion d'un nouveau directeur, etc.

Pour faire plus et mieux, les responsables de l'Agence doivent limiter les frais de fonctionnement pour consacrer des sommes plus importantes aux programmes, concentrer ponctuellement leur action, pallier les conséquences de la dilution des responsabilités au sein d'une direction collégiale. En s'attaquant en priorité à ce dernier objectif, le secrétaire général aura constaté qu'il était difficile de faire prévaloir la volonté de changement. Cependant, moins que la question de ses objectifs, susceptibles d'être éventuellement atteints par d'autres institutions ou organismes, c'est le problème de la pérennité de l'Agence qui se trouve aujourd'hui ouvertement posé. Il ne s'agit déjà plus de savoir si celle-ci peut ou non constituer un outil plus efficace, mais si son existence se justifie ou non.

PHILIPPE DECRAËNE.

(1) La sixième conférence générale doit en principe se réunir en 1979 au Liban.

(2) Sont membres de l'Agence : la Belgique, le Bénin, le Burundi, le Canada, l'Empire centrafricain, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la France, le Gabon, Haïti, la Haute-Volta, le Liban, le Luxembourg, le Mali, l'île Maurice, Monaco, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad, le Togo, la Tunisie, le Vietnam, le Zaïre. Sont associés à l'Agence : le Cameroun et le Laos. Sont généralement participants : le Nouveau-Brunswick et le Québec.

● RECTIFICATIF. — La Société des mines de l'Air (SOMAIR) emploie six cents ouvriers et quatre-vingt-dix ingénieurs, et non pas six cents travailleurs et quatre-vingt-dix ouvriers comme il a été écrit par erreur dans l'article consacré au Niger dans le Monde daté 29-30 octobre.

CLASSE ECONOMIQUE **CLASSE AFFAIRES** **1^{re} CLASSE**

LE JUSTE MILIEU

ENTRÉ PARIS ET NEW YORK, AIR FRANCE RESERVE A SES PASSAGERS PLEIN TARIF, UN ESPACE ET UN SERVICE PARTICULIERS.

A partir du 1^{er} novembre, les passagers d'Air France payant leur billet plein tarif, bénéficieront des avantages particuliers de la Classe Affaires*. Air France crée cette nouvelle classe pour mieux satisfaire les hommes d'affaires qui jusqu'alors disposaient des mêmes services que les passagers voyageant à prix réduit.

DES SERVICES SPECIAUX AU SOL. Dans les aéroports, avant le départ, des banques d'enregistrement seront réservées aux passagers de la Classe Affaires. Ils y recevront leur carte d'embarquement et pourront tout de suite choisir leur fauteuil en zone fumeur ou non fumeur. Ainsi, ils auront plus de temps pour se rendre en salle de départ.

De plus, leur embarquement s'effectuera après celui des passagers de la classe économique.

DES ATTENTIONS PARTICULIERES A BORD. A l'intérieur de l'appareil un espace est réservé aux passagers de la Classe Affaires. Au cours du vol, pour leur détente et leur repos, un personnel attentif veillera à leur confort. Il mettra gracieusement à leur disposition : des masques, des chaussons, des écouteurs pour suivre les programmes musicaux ou les films, et les boissons de leur choix. Avec la Classe Affaires, Air France fait encore plus pour le confort des hommes d'affaires.

AIR FRANCE

* Sous réserve d'approbation gouvernementaire.

50 (10/11/78)

17/2

EUROPE

et technique
crise sérieuse

Union soviétique

La récolte s'annonce bonne mais une partie des céréales est perdue faute de transports

De notre correspondant

Moscou. — L'agriculture soviétique manque de bras, bien que la population rurale représente encore près du quart de la population totale. La récolte n'est pas possible sans une mobilisation générale, non seulement des villageois, mais aussi des citadins. Le vocabulaire militaire n'est pas démodé. Il s'agit bien d'une « mobilisation » pour « la bataille de la récolte », « la combat pour le blé ». Les dirigeants lancent des appels. La presse, informée, prodigue ses encouragements et dénonce les manquements à la discipline, la télévision donne, chaque soir, les nouvelles du « front ». Les « vainqueurs de la récolte » reçoivent des médailles à l'issue d'un défilé de moissonneuses-batteuses rassemblant fort à des prises d'armes.

La récolte de cette année s'annonce bonne. M. Brejnev l'a déclaré dans son discours de Bakou, et les évaluations des experts occidentaux confirment que la récolte de céréales pourrait atteindre 220 millions de tonnes, soit presque le chiffre record de 1976. L'Union soviétique devrait toutefois acheter encore cette année quelque 15 millions de tonnes de céréales aux Etats-Unis et au Canada, parce qu'elle a toujours besoin de variétés qu'elle ne produit pas, ou qu'elle produit en quantités insuffisantes. Une chose est de récolter (le blé ou les légumes), une autre est de les transporter et de les stocker. De nombreux articles consacrés à ce sujet par la presse soviétique, il ressort que la situation laisse beaucoup à désirer. Il est certes impossible de tirer une vue synthétique des multiples exemples cités à longueur de colonnes. Mais la répartition des tâches est difficile, la variété des régions touchées, donnent à penser que les dégâts causés par les négligences, le manque de moyens de transport, l'insuffisance des capacités de stockage, sont énormes.

D'une manière générale, camions et wagons de chemin de fer ont en nombre insuffisant. Le mal est encore aggravé par l'absence de pièces de rechange, qui immobilise une partie du parc automobile ou par le manque de main-d'œuvre qualifiée. Dans une région où il n'y a pas assez de wagons de chemin de fer, il y a des « trains abandonnés » sans locomotive sur des voies de garage. La rotation du matériel elle-même est trop faible. La vitesse moyenne des trains transportant des denrées périssables est de 14 km/h. 50 % du temps, les convois sont immobilisés.

Quand il y a des camions, ce sont les aires de stockage qui sont trop petites. Les entrepôts frigorifiques font défaut. Dans la République de Turkménie, où la température atteint en été 40 à 50 °C, trente-six magasins de fruits et légumes seulement sur plus de trois cents possèdent une chambre froide. Des tomates abîmées sont mélangées avec des légumes sains, et bien que, lorsque le chargement arrive à destination,

plus de la moitié est pourri. Des conducteurs de camion ne prêtent guère attention à ce qu'ils transportent. Certains perdent en route jusqu'au tiers de leur chargement de céréales. Le déchargement des camions et des wagons est souvent très lent. Pour éviter l'attente, on décharge le blé ou les légumes à même le sol dans des champs humides, où ils rôtissent parfois plusieurs jours exposés à la pluie.

« En présence d'une attitude aussi négligente vis-à-vis des fruits de leur travail, les cultivateurs se préoccupent souvent assez peu de la qualité de leur production », constate le *Pravda*, qui dénonce ce cercle vicieux. Cette année, le rendement des récoltes a été compliqué par les intempéries, les pluies et les vents, surtout dans la partie européenne de l'Union soviétique. Le grain est humide, mais les machines à sécher le blé sont en nombre insuffisant.

« Aller à la pomme de terre »

La mobilisation de la population chinoise pour la « récolte » donne naissance à une expression populaire. « Aller à la pomme de terre ». Si l'on en croit un débat, publié par *L'Haratourmye Gazeta*, cette coutume inquiète autant les ruraux que les citadins. Les premiers voient venir avec appréhension des « amateurs », dont la connaissance de la campagne est plutôt modeste. « Quand ils arrachent les mauvaises herbes, ils ne coupent que les tiges et laissent les racines », se plaint un président de *Kolkhoze*. Un autre regrette que, par manque de pratique, les auditeurs coupent les pommes de terre au lieu de les arracher. « Ce ne sont pas les meilleurs ouvriers que font nous envoier », constate un troisième, parce qu'on est « besoin dans les usines ».

Beaucoup de ceux qui « vont à la pomme de terre », ne sont pas satisfaits. Ils ne touchent d'abord que la moitié de leur salaire ordinaire, et, comme leur rendement est faible, les primes qu'ils sont censés recevoir ne compensent pas la moitié perdue. Les conditions de logement, la nourriture, ne sont pas toujours à la hauteur de leurs habitudes; le voyage est souvent à leur charge. Il est compréhensible alors qu'ils rechignent. La législation du travail permet, remarque un juriste, de faire changer d'emploi un travailleur jusqu'à un mois par an sans son consentement, « selon les nécessités de la production », mais cette clause ne concerne pas la récolte. Aussi fait-on appel à la persuasion ou à la menace pour remplir le contingent des cultivateurs « amateurs ». Cette pratique est peut-être, selon qu'elle permet aux ouvriers de lutter contre la « fatigue professionnelle ». Malgré ces résultats douteux, elle risque de durer aussi longtemps que la productivité du travail agricole restera aussi basse.

DANIEL VERNET.

Le « groupe Helsinki » dénonce les conditions de détention dans les camps

De notre correspondant

Moscou. — Le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a annoncé, le lundi 30 octobre, que de nombreux prisonniers politiques des camps de Mordovie et de la prison de Vladimir faisaient ce jour-là une grève de la faim pour marquer « le jour des prisonniers politiques en U.R.S.S. ». Il a d'autre part protesté contre les conditions de vie dans les camps et les prisons, qui se sont aggravées ces derniers mois. Il a mis en cause les sanctions prises contre les détenus (privation de nourriture, de vêtements, de sommeil, de soins médicaux).

Plusieurs prisonniers, dont MM. Youri Orlov et Alexandre Guimbourg, se sont, selon leurs proches, déclarés prêts à témoigner sur les conditions de vie dans les camps et sur la répression qui y sévit. Rappelons qu'un des chefs d'accusation retenus contre eux lors de leur procès était précisément la « description mensongère » qu'ils auraient donnée de la vie des détenus. On apprendrait aussi qu'Anatole Tchibranakid a été transféré dans un camp de travail à régime extrêmement sévère près de Tchistopol, dans la République autonome des Tatars, sur la Volga.

Le « groupe Helsinki » a également demandé la suppression des articles 70 et 180 du code pénal punissant l'agitation et la propagande antisoviétiques et la diffusion d'informations calomnieuses susceptibles de porter atteinte au prestige de l'Etat soviétique, ainsi que la suppression de l'article 61 sur la trahison pour autant qu'elle concerne des « crimes de conscience ». Le groupe demande la libération de tous les détenus condamnés en vertu de ces articles et la libération de ceux qui ont été condamnés à vingt-cinq ans de détention, avant que la réforme du code pénal fixe à quinze ans la peine maximum (cette demande concerne une cinquantaine de personnes).

D'autre part, le Comité contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, représenté par les mathématiciens Viatcheslav Bakhtine, a remis aux correspondants occidentaux une liste de vingt-quatre personnes détenues dans différents hôpitaux psychiatriques de l'Union soviétique pour délit d'opinion. Le Comité estime cependant qu'il s'agit seulement d'une toute petite partie des prisonniers politiques se trouvant actuellement dans des hôpitaux psychiatriques. — D. V.

320.15.00
FRET INFORMATION

Un service AÉROPORT DE PARIS pour renseigner les entreprises sur le fret aérien.

Espagne

Les terroristes se manifestent à chaque étape de la démocratisation écrit le quotidien « El Pais »

De notre correspondant

Madrid. — L'attentat dont a été victime le lundi 30 octobre notre confrère madrilène *El Pais* a provoqué une vague de protestations émanant de différents milieux et une manifestation devant avoir lieu ce mardi après-midi à Madrid. Trois employés ont été blessés, dont deux très grièvement, par un colis piégé qui a explosé au moment de l'ouverture du courrier dans une salle du journal (le *Mundo* du 31 octobre). L'origine de l'attentat reste incertaine. Deux organisations terroristes, l'une d'extrême gauche, les GRAPO (Groupes de résistance anti-fasciste 1^{er} octobre) et l'autre d'extrême droite, l'A.A.A. (Alliance apostolique anti-communiste) ont été présentées comme les responsables de cet attentat dans des appels téléphoniques adressés à la rédaction d'autres journaux. Un procédé similaire avait été utilisé par l'A.A.A. en septembre 1977 contre l'hebdomadaire humoristique de

Barcelone *El Papus* : son concierge avait été tué par un paquet piégé. Dans un éditorial publié ce mardi matin, *El Pais* affirme que les professionnels de l'assassinat politique se sont manifestés « depuis le commencement de la transition à chaque étape significative de la démocratisation ». L'attentat a eu lieu la veille de l'approbation solennelle, par les deux Chambres, du projet de Constitution, qui sera soumis à référendum au début de décembre, probablement le mercredi 6. Les milieux officiels ont laissé entendre qu'il y avait eu plusieurs semaines déjà que l'Espagne devait s'attendre à une offensive terroriste jusqu'à l'approbation de la nouvelle Constitution. *El Pais* a publié récemment un tableau montrant que bien des attentats commis depuis deux ans ont coincidé avec des événements significatifs pour la démocratisation du pays. — C. V.

● **ERRATUM** — Dans l'article consacré à la situation de la Catalogne (*le Monde* du 26 octobre), il fallait lire dans le premier paragraphe que « le castellan et le catalan » (c'est-à-dire les langues qui portent ce nom) « se partagent la rue à égalité, ou presque », et non les Castillans et les Catalans, comme il a été imprimé par erreur. Une bonne partie des immigrants habitant la Catalogne sont d'origine andalouse.

● **Le corps criblé de balles** de M. Ignacio Oñais Mischejza a été découvert lundi matin 30 octobre à Andoain (province basque de Guipuzcoa). Il était membre de commissions pour l'amnistie. Selon des témoins, M. Oñais aurait été enlevé dimanche soir en voiture par des inconnus. Contrairement aux premières informations, les policiers orientent leur enquête vers les milieux d'extrême droite semblant écarter la responsabilité de l'ETA. — (A.F.P.)

Belgique

Bruxelles et la Wallonie sont en état de légitime défense

estime M. Lucien Outers

De notre correspondant

Bruxelles. — Le gouvernement mettra tout en œuvre pour organiser, s'il le peut, les élections législatives anticipées le 17 décembre prochain. C'est ce qu'a annoncé le premier ministre dans une communication à la télévision, dimanche soir 29 octobre. Et il a aussi lancé un solennel appel au pays pour qu'il garde son calme.

C'est un véritable marathon que le gouvernement et le Parlement entament ainsi : des élections le 17 décembre impliquent la dissolution de la Chambre pour le 10 novembre au plus tard, c'est-à-dire quarante jours avant le scrutin, comme le prescrit la Constitution.

En fait, la campagne électorale est déjà ouverte. Il y a eu un important meeting du P.D.F., le parti des francophones de la capitale, où la menace de séparatisme a été brandie par M. Lucien Outers, ministre de la coopération. « Nous sommes à portée de la main une occasion de réformer l'Etat dans l'ordre. Elle est passée. L'Etat belge peut saisir la dernière chance qui lui est offerte, grâce

à la Constitution. Si on tarde trop, il en est qui n'attendront pas la permission de prendre eux-mêmes leur pouvoir. Bruxelles et la Wallonie sont en état de légitime défense, une notion qui permet parfois l'utilisation de moyens exceptionnels et de méthodes expéditives. »

D'autre part, la fin de la semaine a consacré le divorce des deux composantes du parti socialiste belge (P.S.B.). Les francophones se sont séparés des flamands. Ils leur reprochent d'être d'abord flamands et ensuite socialistes. On ne peut pas, a dit M. André Cools, être protégé par deux parapluies à la fois. Socialistes francophones et flamands constitueront cependant un organe de concertation. A Bruxelles, ce divorce risque d'affecter la position électorale des tenants socialistes francophones : jusqu'ici, les Flamands de la capitale votaient pour eux; mais, cette fois, ils pourraient bien leur retourner le grief exprimé par le président Cools, et leur reprocher d'être francophones avant d'être socialistes.

PIERRE DE VOS.

LEU
PASSAGERS
ERS.

TIME

TIME nourrit l'esprit.
Semaine après semaine, il vous apporte une sélection compréhensive des événements mondiaux, tels qu'ils sont vécus et interprétés par un des plus grands réseaux rédactionnels du monde. D'origine américaine, TIME est le premier news magazine du monde. Il vous donne une perspective globale — une vue du monde qui est respectée et recherchée par 26 millions de lecteurs dans 145 pays.

TIME MAGAZINE: L'esprit ouvert sur le monde.

AMÉRIQUES

Le Canada en question

II. — La Colombie Britannique : un problème avec la géographie

De notre envoyé spécial BERNARD FÉRON

Dans son premier article (« Le Monde » du 31 octobre), notre envoyé spécial a montré comment le gouvernement « indépendantiste » qui est arrivé au pouvoir en 1976 au Québec a été amené à prendre des positions moins abruptes que ne le souhaitaient nombre de ses partisans. Aujourd'hui, il prône une formule « souveraineté-association » dont le contenu reste flou. L'attitude du Québec a incité la plupart des autres gouvernements à s'interroger eux aussi et à rechercher une réforme.

Victoria. — L'ancien premier ministre canadien Mackenzie King dit un jour : « Beaucoup de pays ont des problèmes avec l'histoire. Nous, nous avons un

problème avec la géographie. » Pour l'histoire, c'est discuté : la crise québécoise s'explique en partie par l'absence d'un État-nation pour la géographie, c'est incontestable. Le voyageur met à peine moins de temps pour aller de Montréal à Vancouver que de Montréal à Paris. Le barrière des Rocheuses sépare radicalement la Colombie-Britannique du reste du Canada. Les nouvelles d'Ottawa sont accueillies la plupart du temps avec indifférence quand elles arrivent sur le Pacifique.

L'état d'esprit des provinces apparaît parfois dans la devise rappelée sur les plaques d'immatriculation des voitures. Se sentant dépositaires d'un héritage précieux en Amérique du Nord, les Québécois proclament : « Je me souviens. » Les Ontariens — l'autre branche du Canada historique — marquent un soupçon d'inquiétude : « Keep it beautiful. » Gardez le beau. Les Colombiens-Britanniques, eux, n'ont aucun complexe : ils constatent simplement : « Beautiful. » C'est beau et cela suffit. La montagne se couche à Vancouver, là où la mer s'éveille au large en s'étriant par de multiples fjords.

C'est beau et c'est riche. Les réserves sur pied des bois d'Amérique du Nord se trouvent pour un quart dans cette province ainsi que la moitié des ressources de charbon du Canada. Les réserves répertoriées de gaz permettent de tenir jusqu'à l'an 2030. Le minerai de cuivre est de faible teneur, mais tous les constituants en argent — sont utilisés au maximum, si bien que les mines travaillent même lorsque les cours du cuivre s'effondrent sur le marché mondial. Ce pays que tout porte à la douceur de vivre ne s'endort pas. Les anciens se retirent à Victoria, la capitale britannique d'ambiance, et dont l'administration est l'unique industrie. La plupart des actifs sont concentrés dans le grand Vancouver, porte des États-Unis et de l'Asie. Victoria et Vancouver comptent à eux seuls les deux tiers des 2 500 000 habitants de la Colombie.



et conservateur) ont ici peu d'importance. Le pouvoir local est disputé entre les néo-démocrates et les socialistes, qui ont leurs adversaires hennent pour des gauchistes — et le Crédit social, un mouvement à la fois conservateur et populiste que dirigent des membres de la famille Bennett.

Bennett père arriva au pouvoir en 1953. Il ne fit jamais profession de séparatisme, mais tout s'est passé pendant ses vingt ans de règne comme si le Canada ne l'intéressait pas. Il n'assistait même pas aux conférences des premiers ministres de la Confédération parce qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il perdit les élections de 1972. Les néo-démocrates prirent le relais et mirent en œuvre un programme social. Mais acceptant de se battre sur le terrain de leurs adversaires, la qualité de la gestion, ils étaient moins bien équipés, moins expérimentés que les « crédulistes ». Leur politique coûtait de l'argent. Ils moururent aux élections suivantes d'un « déficit honteux ». Mais ils peuvent ressusciter.

représentative des provinces. Le gouvernement de Victoria demande aussi que chaque province ait le droit de choisir ses propres commissions — énergie et transport — qui ont un pouvoir de décision économique, qu'elle ait ses députés à la Cour suprême et dans tous les services fédéraux.

C'est du moins ainsi qu'est ressentie en Colombie-Britannique la politique fédérale. Il est vrai que les Colombiens sont peu représentés dans les instances fédérales. Depuis un demi-siècle, le parti libéral — à part quelques exceptions — exerce le pouvoir à Ottawa. Ce parti ne compte pas en Colombie. Les chefs de la province restent donc à l'écart des centres de décision. La plupart des hommes politiques à Victoria estiment que la réforme constitutionnelle en chantier devrait remédier à cette situation insupportable. Le Sénat, par exemple — actuellement composé de membres nommés par le gouvernement central, et immovibles jusqu'à l'âge de soixante-quinze ans, — devrait être la chambre

Comme leurs voisins, les Colombiens pensent que ce sont toujours les gens de l'Est qui décident et que naturellement ils le font à leur détriment, mais si les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta réclament une décentralisation très poussée, celui de Colombie, lui, veut prendre davantage de poids au Centre.

Est-ce donc la fin de l'autonomie que M. Bennett père appliquait en fait ? La conversion de fils au fédéralisme est trop récente pour qu'on la tienne pour définitive. N'envisageait-il pas, il y a encore peu de temps, la création d'un nouvel État de l'Ouest (la Colombie et l'Alberta) ? Depuis que l'Alberta a « décollé », cette hypothèse le séduit moins.

Et si la fédération n'est pas renouvelée comme il le souhaite ? L'élément du système serait accueilli avec ennui, mais sans excès de tristesse. Les Colombiens ont gardé la tête britannique. Par les deux jours et demi de l'année à Vancouver, et l'Alberta, la province canadienne la plus proche, à deux jours et demi de l'année, les radios américaines, regardent les émissions de télévision que leurs voisins envoient quatre grandes chaînes des États-Unis. Quand Red-Canada — dont l'audience est estimée à 30 % — demande un nouvel émetteur, par exemple à l'intention des francophones, c'est une révolution : de tels projets ne réussissent pas à moins que quelque peu les moyens de diffusion des chaînes américaines ? Les journaux rendent compte de la vie quotidienne dans l'état de bien-être bien plus que des faits divers au Québec ou en Ontario.

Un cinquantième et unième État américain ? Ce n'est pas une question d'actualité. Mais, si jamais l'entreprise Canada se disloquait, beaucoup de Colombiens ne jugeraient pas contre nature de se joindre aux États-Unis.

Les habitants font leurs courses aux États-Unis ; Seattle est à deux heures et demi de voiture de Vancouver, et l'Alberta, la province canadienne la plus proche, à deux jours et demi de l'année, les radios américaines, regardent les émissions de télévision que leurs voisins envoient quatre grandes chaînes des États-Unis. Quand Red-Canada — dont l'audience est estimée à 30 % — demande un nouvel émetteur, par exemple à l'intention des francophones, c'est une révolution : de tels projets ne réussissent pas à moins que quelque peu les moyens de diffusion des chaînes américaines ? Les journaux rendent compte de la vie quotidienne dans l'état de bien-être bien plus que des faits divers au Québec ou en Ontario.

Un cinquantième et unième État américain ? Ce n'est pas une question d'actualité. Mais, si jamais l'entreprise Canada se disloquait, beaucoup de Colombiens ne jugeraient pas contre nature de se joindre aux États-Unis.

Prochain article : LA SOCIÉTÉ ALBERTA AND Co

SELON LES AMÉRICAINS

Cuba reçoit des avions Mig-23

Des cargos soviétiques ont déchargé, récemment, à Cuba, un nombre — encore indéterminé — d'avions Mig-23 à réaction variable, selon des indications de source gouvernementale américaine.

C'est la première fois que Cuba, déjà équipé d'intercepteurs soviétiques Mig-21 anciens, reçoit un tel appareil moderne en pièces détachées, réassemblées ensuite. A ce jour, des Mig-23 ont été livrés à la Tchécoslovaquie et à la Bulgarie en Europe de l'Est ; à l'Irak (soixante exemplaires), à la Libye (trente exemplaires) et à la Syrie (quarante-cinq exemplaires) au Proche-Orient. On estime que l'armée de l'air soviétique peut aligner jusqu'à onze cents Mig-23, soit le dixième des avions de combat de l'U.R.S.S.

Les services américains d'évaluation en sont, pour le moment, à spéculer sur le modèle de Mig-23 dont l'armée de l'air cubaine est progressivement dotée.

Il s'agirait, selon les estimations les plus communément admises, de la version de défense aérienne du Mig-23 qui existe, aussi, en versions d'entraînement et de transformation des pilotes en unités de combat.

Baptisé « Flagger » par les services de l'OTAN, le Mig-23 dispose

d'un canon de 23 ou 30 millimètres dans la partie inférieure du fuselage et de cinq points d'accrochage, sous la voilure mobile, de bombes, de missiles et de conteneurs de guerre électronique. Capable de dépasser deux fois la vitesse du son, le Mig-23 a une voilure variable, capable de prendre trois positions différentes en se rabattant le long du fuselage pour les grandes vitesses et en se déployant à l'atterrissage ou au décollage.

Il ne semble pas que le Mig-23 cubain soit la version d'attaque et d'appui au sol, encore dénommée Mig-27 par les spécialistes. En portant un armement nucléaire tactique, le Mig-27 existe dans les unités soviétiques en Allemagne de l'Est et dans l'aviation bulgare.

Les experts américains sont néanmoins inquiets de l'arrivée de Mig-23 à Cuba, du fait des performances de l'avion même dans sa version de défense aérienne. Le Mig-23 est susceptible de s'interposer face à des F-15 de l'armée de l'air américaine et, depuis Cuba, grâce à un rayon d'action supérieur à 2 000 kilomètres avec des réserves supplémentaires de carburant, le Mig-23 peut atteindre des villes comme Washington et Philadelphie, au nord des États-Unis, ou comme Dallas et Saint-Louis, à l'ouest.

Argentine

Le président Videla a accepté la démission de la plupart des ministres

Buenos-Aires (Reuter). — Le président Jorge Rafael Videla a accepté lundi 30 octobre dans la soirée la démission de cinq ministres de son gouvernement. Un sixième a été nommé à un poste de responsabilité militaire. Seuls M. José Martínez de Hoz et le général Albano Sanguinetti, respectivement ministre de l'économie et de l'intérieur conservent leurs portefeuilles. L'amiral Ruban Franco, secrétaire à l'information, a indiqué qu'il ne quittera pas le poste. Le chef de l'Etat argentin a accepté les démissions des amiraux Oscar Montes et Julio Juan Bardi ainsi que des généraux Julio Arnaldo Gomez, Carlos Enrique Laflair et Carlos E. Diaz, respectivement ministres des affaires étrangères, du bien-être et social, de la justice, du plan et de la défense.

Le ministre de l'éducation, M. Juan José Catalan, un des deux civils du gouvernement avec M. Martínez de Hoz avait démissionné il y a deux mois et n'avait pas été remplacé. Le général Tomás Liendo, ministre du travail, a été muté à un poste de respon-

sabilité militaire qui n'a pas été précisé. Le général Videla a d'autre part nommé le général Haranguedey, ministre des affaires étrangères par intérim.

Aucune explication officielle n'a été donnée sur les raisons de ces démissions qui interviennent alors que les négociations entre l'Argentine et le Chili à propos de leur différend frontalier dans le canal de Beagle, à l'extrême sud du continent, paraissent sur le point d'aboutir (le Monde du 28 octobre).

On ignore toutefois si ce mouvement ministériel, le plus important depuis le coup d'Etat militaire de mars 1976, a un rapport avec cette affaire qui a sérieusement envenimé les relations entre les deux pays. De source argentine, on indique que le général Videla a début septembre, le chef de l'Etat a exprimé le souhait de nommer au gouvernement des officiers à la tête de des unités afin d'éviter des problèmes éventuels avec la hiérarchie militaire.

La compétitivité, règle d'or. Ministres, industriels, banquiers, sont plutôt contents de ce qu'ils font. L'accroissement du produit brut est supérieur à la moyenne nationale canadienne. La Colombie n'est dépassée que par l'Alberta. Les ouvriers doivent être contents eux aussi puisque le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale et qu'ils bénéficient de hauts salaires. Tout irait bien si l'autorité fédérale n'empêchait pas les hommes du métier de conduire leur affaire comme ils l'entendent. Et si les ouvriers étaient absolument satisfaits de leur sort.

La Colombie est la terre d'un capitalisme « agressif » (un sens américain), pour lequel l'essentiel est de conquérir et de garder les marchés. L'établissement n'est pas adversaire, par principe, des mesures sociales, à condition qu'elles ne fassent en rien obstacle à la compétitivité des entreprises, la

ASIE

Inde

Mme Gandhi tente une rentrée politique à l'occasion d'une élection partielle

Mme Gandhi va tenter une rentrée sur la scène politique, le 5 novembre, en se présentant à une élection partielle, à Chikmagalur, petite localité de l'état de Karnataka (anciennement Mysore), dans le sud de l'Inde. L'ancien premier ministre et sa formation, le Parti du Congrès, avaient été battus aux élections législatives nationales de mars 1977. La coalition qui l'avait emporté, le Janata (Parti du peuple) de M. Desai, était également à la tête de l'état de l'Uttar Pradesh, où se trouve sa circonscription traditionnelle, c'est dans un Etat du Sud dont elle ne parle pas la langue mais où son parti est au pouvoir que Mme Gandhi, mettant en œuvre de grands moyens financiers, s'efforce de reconquérir un siège. Au début de l'année, elle avait suscité une scission au sein du Congrès et pris la tête d'un « Congrès Indira », mais n'avait pas été suivie par la majorité des dirigeants et des membres du mouvement.

Si Mme Gandhi l'emporte, elle aura plus de chances de favoriser un regroupement autour de son propre parti et, peut-être, de

provoquer des défections et des ralliements de personnalités de la majorité gouvernementale. Elle pourra prétendre être au sein de la Chambre du peuple, le chef de l'opposition qu'elle est déjà de fait dans le pays bien que n'étant pas parlementaire. Elle sera, enfin, en meilleure position pour se défendre des accusations portées dans un volumineux rapport passant au crible les abus commis sous le régime de l'état d'urgence et pour lesquels elle n'a pas encore été jugée.

Pour relever le nouveau défi de la fille de Nehru, la coalition gouvernementale présente une personnalité, M. Y. Patel, qui a dirigé le mouvement de Karnataka et est proche de M. Desai. Le cabinet du premier ministre est d'ailleurs sur le pied de guerre « pour faire échec ou fascisme ». Le P.C.I. marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin), actuellement au pouvoir au Bengale occidental, s'est joint à cette mobilisation, faisant valoir que si Mme Gandhi revient sur le devant de la scène, « elle recommencera et ce sera pire encore que sous l'état d'urgence. » — G. V.

A travers le monde

Italie

UN ATTENTAT a été commis lundi soir 30 octobre, à Milan, contre le siège de l'ordre des journalistes, ni d'après eu de victimes. Quelques heures plus tôt, une attaque avait été lancée contre la Fédération italienne des éditeurs de journaux (FIEG) par quatre individus armés et masqués.

Rhodésie

L'EMIGRATION DES BLANCS DE RHODESIE ne cesse de s'amplifier. En septembre, le nombre de départs a été le plus important depuis la déclaration d'indépendance, en 1965, indiquent des statistiques officielles publiées à Salisbury, lundi 30 octobre. Selon ces chiffres, 1 776 Blancs ont quitté la Rhodésie en septembre et 286 y sont entrés. Entre janvier et septembre 1978, le solde migratoire, également positif, s'est élevé à 7 522 contre 8 731 pour la même période de l'année précédente.

Thaïlande

L'U.R.S.S. a fait l'éloge de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), regroupant la Thaïlande, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines, « à peu près dans les mêmes termes que la Chine », a déclaré le premier ministre thaïlandais à l'issue des entretiens qu'il a eus, lundi 30 octobre à Bangkok, avec M. Pichitkine, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Moscou avait longtemps dénoncé l'ASEAN comme un « pacte militaire » soutenu par les États-Unis.

Turquie

UNE ATTAQUE AU PISTOLET-MITRAILLEUR contre un café fréquenté principalement par de jeunes militants de gauche fait deux morts et un blessé grave, celui-ci âgé de douze ans, — dimanche soir 20 octobre, à Tokat, à 200 km à l'est de la capitale turque. Selon un bilan officiel, la vague d'attentats et d'incidents violents qui débute sur la Turquie aurait provoqué la mort de quelques six cents personnes depuis le début de l'année. — (A.F.P.)

Bolivie

UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT A ÉTÉ DÉJOUÉE

La Paz (A.F.P.). — Une tentative de coup d'Etat contre le président Juan Pereda, a été déjouée par les services de sécurité, a annoncé lundi 30 octobre le général Paz, le ministre de l'intérieur. Ce dernier a ordonné un plan « Cebsa » qui prétendait « s'adopter plusieurs officiers des forces armées avec la participation de sections politiques extrémistes », affirme le communiqué, qui fait état de l'arrestation de dirigeants de l'Unité démocratique et populaire (U.D.P.), qu'anime l'ancien président, Echeñique Zúñiga, candidat aux élections municipales du 9 juillet dernier actuellement en voyage à l'étranger.

Les chefs dirigeants de l'U.D.P. arrêtés figurent notamment le plus proche collaborateur de M. Zúñiga, M. Oscar García Suarez.

Cette annonce d'une tentative manquée de coup d'Etat coïncide avec la publication dans la presse bolivienne d'informations sur l'implication d'une crise au sein du gouvernement du président Pereda.

Etats-Unis

DEUX ESPIONS SOVIÉTIQUES SONT CONDAMNÉS A CINQUANTE ANS DE PRISON

Newark (New Jersey) (A.F.P.). — Vadik Eger et Rudolf Tchernav, les deux citoyens soviétiques reconnus coupables d'espionnage par un jury de Newark, le 13 octobre, ont été condamnés, le lundi 30, à cinquante ans de prison par le juge Frederick B. Lacey. Le juge en a profité pour sermonner l'administration des Nations unies où travaillaient les deux agents, lui reprochant de ne pas prendre assez de précautions pour que ces employés s'absentent pas de l'hospitalité des États-Unis.

Les deux hommes, arrêtés le 29 mai dernier sur dénonciation de leur « contacts », un officier de marine américain qui s'était prêté à leur jeu pour les faire surprendre en flagrant délit, ont été laissés en liberté provisoire jusqu'à ce que leur cause soit entendue en appel. L'ambassade de l'U.R.S.S. s'est portée garante de la bonne conduite. Ils ne peuvent cependant se déplacer hors du quartier du Bronx à New York. Ainsi en a décidé le juge Lacey.

PRIMFLEUR
a
20 ANS
pour cet anniversaire et pendant 20 jours
20% de remise sur tous les bacs
Riviera
Visitez nos 1.000 m² d'exposition : plantes vertes et fleurs ; fleurs coupées.
Ouvert sans interruption, tous les jours de 7 h 30 à 20 h 30.
80, av. de Villiers - 126, av. de Wagram, Paris-17^e.
227.13.06 - 622.10.59 - 267.12.67

كسوة لاجل

L'ÉVÉNEMENT

Mi-temps électorale aux États-Unis

MIDTERM ELECTIONS. La formule, consacrée par l'usage, désigne les scrutins qui vont se dérouler le 7 novembre. Le mot français « mi-temps », avec toute sa résonance sportive, le traduit adéquatement. D'abord parce que, aux États-Unis, on n'existe pas de « classe politique » au sens européen, la politique, c'est du sport. Ensuite, parce que le renouvellement

biennal, prescrit par la Constitution, de tous les « représentants » (députés) et d'un tiers du Sénat, tombe une fois sur deux au milieu du mandat présidentiel de quatre ans. Dans deux ans, à cette époque, la campagne pour la Maison Blanche atteindra son point culminant. Le calendrier des élections américaines, au niveau fédéral du moins, est « réglé comme du papier à musique ». Aucun accident, aucune catastrophe ne saurait pour rester dans la métaphore, détraquer le mouvement de métronome qui l'anime. Les élections ont toujours lieu le mardi suivant le premier lundi de novembre de chaque année bissextile. Dès aujourd'hui, on peut calculer que le prochain président des États-Unis — que M. Carter se succède à lui-même — qu'il devra céder la place à un rival plus heureux — sera élu le 4 novembre 1980. D'ici là, « il ne peut rien se passer ». Qu'il vienne à disparaître, c'est le vice-président qui assume sur-le-champ et de plein droit la relève. Lyndon Johnson prête le serment présidentiel dans l'aviation même qu'il, le 22 novembre 1963, ramenait de Dallas à Washington la dépouille mortelle de John F. Kennedy. Il lui fallut attendre le 3 novembre de l'année suivante pour recevoir la consécration du suffrage universel. Quarante mois durant l'inauguration étant en janvier, il n'est pas de vice-président à ses côtés. Aurait-il, dans cet

intervalle, encombé à une embolie pareille à celle qui l'emporta en janvier 1973, selon la ligne de succession alors en vigueur, la Maison Blanche risquerait de revenir, en troisième position, à un non-élu, en l'espèce le secrétaire d'État. Et nullement à titre transitoire : il n'aurait pas été question d'avancer d'un jour le scrutin du 3 novembre 1984. C'est pour combler cette lacune que le Congrès adopta en 1965 le vingt-cinquième amendement de la Constitution, ratifié deux ans plus tard, qui prévoit une procédure claire pour assurer en toutes circonstances la continuité du pouvoir présidentiel — sans toucher au principe sacré du quadriennat. De même qu'il n'y a pas de président intérimaire, le Congrès n'est pas exposé aux glorieuses incertitudes de la dissolution. Ce n'est pas un Parlement au sens où nous l'entendons. La meilleure preuve en est que l'annuaire du Congrès ne range pas les membres de celui-ci selon le « groupe » auquel ils appartiennent, mais par « délégation » d'État — un peu comme si « congrès » voulait dire aussi quelque chose comme « Congrès ». L'annuaire d'ailleurs, à l'occasion de l'Ohio comprend-elle, à la suite des deux sénateurs que chaque État, quelle que soit sa taille, envoie au Capitole, la liste et le curriculum, où figure l'indication de leur affiliation politique, des vingt-trois députés (contingent variable selon la popula-

tion) qui « représentent » l'État à Washington. C'est d'ailleurs l'État qui organise une élection partielle et le décès de l'un de « ses » députés ouvre une vacance à la Chambre; c'est lui, par son gouverneur, qui désigne en toute liberté la personne qui, sur l'un des deux sénateurs meurt, héritiers de la charge du défunt jusqu'à l'expiration du mandat inachevé. Ainsi Pierre Salinger fut-il sénateur de Californie d'août 1964 jusqu'à la fin de la même année. Ces particularités nous amènent à nous demander: qu'est-ce que ces « États » américains qui s'y mettent à cinq pour former la superpuissance que l'on sait? D'autre part, puisque le président n'est pas responsable devant le Congrès, qui peut le mettre en accusation (impeachment) en revanche, il ne peut faire pression sur lui en le menaçant d'élections anticipées, quel est l'enjeu d'un scrutin comme celui du 7 novembre? Disons simplement que dans un pays si vaste qu'il est difficile d'en prendre, même pour un président, une « vue d'ensemble », l'élection de quatre-vingt-cinq représentants de trente-cinq sénateurs, de trente-six gouverneurs et d'innombrables élus locaux, même si elle n'apporte que de légères retouches au paysage politique, offre une bonne occasion de s'évader des sondages et de capter le murmure confus de la « vox populi ».

ALAIN CLEMENT.

Démocrates et républicains L'ÉTAT, C'EST QUOI ? un bipartisme bancal

TOUS les présidents américains qui ont voulu faire œuvre utile se sont heurtés face à un Congrès qui leur menait la vie dure. Les deux premières années de M. Carter ont été particulièrement difficiles, soit que le Congrès fasse traîner en commissions les projets de l'exécutif, soit qu'il les amende pour les rendre inoffensifs, ou même, comme ce fut le cas pour la « loi sur le contrôle des dépenses des impôts (tax cut) », qu'il les transforme au point de passer un texte diamétralement opposé aux intentions explicites de la Maison Blanche. Ce résultat est attribué tantôt à l'expérience de M. Carter et de son entourage, provinciaux perdus dans le dédale du Capitole, tantôt à la détermination du Congrès de reprendre le contrôle des opérations après les mésaventures du Vietnam et du Watergate, qui sapent la crédibilité du « leadership » présidentiel. L'émergence d'un Jimmy Carter se comprend encore mieux dans la perspective d'une désagrégation du parti démocrate, et de l'essor du parti républicain; deux phénomènes étroitement corrélatés et qui seraient simplifiés de minimis en arguant une fois de plus que les partis américains n'ont rien de commun avec les partis européens, qu'ils sont des conglomerats de tendances, de particularismes (ou de protectionnismes sociaux) et d'intérêts économiques et pragmatiques, c'est-à-dire qu'ils ne veulent pour leur argent. Ce qui est vrai à un certain degré, mais l'est de moins en moins. Bien sur certaines occasions seulement, le « vote noir » et, désormais, le « vote blanc » (vote d'appoint, voir les aléas de sa participation au scrutin), les grands « blocs » électoraux du passé — syndiqués, industriels, agriculteurs, etc. — ne répondent plus « comme un seul homme » aux sollicitations partiales. L'électeur s'est divisé en de multiples collectifs; l'électorat s'est diversifié. Cette évolution ne se reflète pas dans la composition du Congrès, encore que l'on puisse soupçonner que la détermination profonde. Est-ce parce que

l'ampleur des circonscriptions y joue toute tentative de sortir d'un schéma électoral même nominal? N'oublions pas que si, à notre Assemblée nationale, 490 députés représentent 52 millions de Français, 218 millions d'Américains d'envoient à leur Chambre que 435 représentants. N'est-il pas fatal que certains courants en quête d'expression et de légitimité regardent le Congrès comme le temple du « statu quo »? Quel qu'il en soit, de mémoire d'adulte, aucun « indépendant » n'y a eu accès, même qu'a n'a-t-il, aux présidences, des « indépendants » comme celui du gouverneur de l'Alabama, George Wallace (qui, indigènes - le en passant, disparaît cette année de la scène politique), recueillent jusqu'à 10 millions de suffrages. L'affiliation à l'un ou à l'autre des deux « grands partis » se dévalue d'année en année, mais elle reste le passeport en blanc pour se faire élire au Congrès. Sur le papier, les « rapports de forces » sont impressionnants: 61 démocrates et 38 républicains à la Chambre (House), 28 démocrates contre 146 républicains (et 11 sièges vacants). Au Sénat (100 sièges): 58 démocrates contre 31. Dans les 50 États, 36 chefs de l'exécutif (gouverneurs) sont républicains, 14 démocrates, 5 indépendants, seulement ont leurs deux chambres dominées par les républicains. Tout juste 30 % de la population en âge de voter se déclarent d'obédience républicaine. En serait-on arrivé à ce régime d'un parti et demi? que l'on prédicit dans l'empire des grandes puissances, Lyndon Johnson d'avant l'escalade vietnamienne? Sa dégringolade verra la voie à l'apothéose de la réélection de Richard Nixon, en 1972, au lendemain même de ce qui allait devenir l'immortel Watergate. Scandale qui envoya à la poubelle toute une doctrine libérale sur la « nouvelle majorité républicaine ». En fait, même à ses heures de gloire, le dernier en date des présidents républicains avait attiré à un Congrès démocrate. Quel dénominateur commun, depuis la guerre, sauf pour deux intermédiaires (1948-1949, 1952-1954), la Chambre des représentants, qui déient « le pouvoir de la bourse », fut contrôlée par une majorité démocrate?

rigorisme démocratique à encore à voir avec cette débâche de dollars? La multiplication des « primaires » a en effet pour conséquence de « dépersonnaliser » la carrière politique. Sans doute, le « pro » (professionnel) a-t-il trahi, à l'époque révolue des « machines » et des « bosses », une connotation méprisante. Mais il était un facteur de cohésion ou, du moins, d'encadrement. Aujourd'hui, où une proportion croissante de candidats ne doivent leur candidature qu'à une discipline de parti. On ne vise qu'à « soigner son « profil » à l'intérieur de sa circonscription, qui devient de plus en plus le seul horizon de l' élu. La « trajectoire » du Congrès, il n'y a pas si longtemps encore soumis au despotisme des « bosses », est devenue plus facile qu'en France de se faire couler, au dernier moment, sur les listes électorales. Ce qui n'a pas empêché que M. Carter a été élu, en 1976, avec une participation inférieure de 10 points à celle des élections de 1960. A la « mi-temps » de 1974, la population des classes d'âge électoral n'avaient pris part au scrutin qu'à hauteur de 36 % seulement. Ce pourcentage pourrait décliner encore le 7 novembre. Il ne faudrait cependant désespérer, à en juger par le passé, pour que soit remis en question le monopole de fait d'un bipartisme incapable désormais d'accommoder d'une « alternance » avec une participation inférieure de 10 points à celle des élections de 1960. A. C.

lignes des treize colonies qui déclarèrent leur indépendance de la Grande-Bretagne en 1776. Souvenons-nous qu'il ne s'agit pas de colonies d'administration directe, de style français ou espagnol. Elles n'avaient pas toutes le même point de départ ni le même statut, mais les plus anciennes comme la Virginie et le Massachusetts, se gouvernaient dans une large mesure elles-mêmes depuis le début du XVIII^e siècle. L'indépendance les prit pas au dépourvu. Rompues à l'autonomie interne à tous les échelons, c'est sans effort, comme par une mutation naturelle, qu'elles s'élevèrent à l'État et se donnèrent une Constitution et des lois. Les constitutions de 1787, réunies à Philadelphie pour rédiger la Constitution fédérale, ont toujours en vigueur aujourd'hui. — se trouvent devant treize États qui avaient en treize ans pour concevoir leur organisation, leur identité, réclamer tous, au dépit des disparités de leur superficie et de leur population, d'être traités sur un pied de complète égalité. Il n'y avait qu'à s'incliner. L'État particulier ne sera jamais réduit au rang de simple subdivision territoriale. Mieux, encore : les constituants et le premier Congrès prirent des dispositions prévoyant la création de nouveaux États sur les vastes espaces qu'ouvrait la marche vers l'Ouest. Des cinquante États actuels, trente-sept furent institués après l'indépendance, dix-huit pendant ou après la guerre de Sécession. Certains historiens se demandent même si une des causes majeures de cette guerre n'est pas le choc dans le doute que la Constitution, par révérence pour les États, laissait planer sur le droit de ceux-ci à reprendre leur liberté (1). La victoire de l'Union sur le séparatisme sudiste n'a pas permis en cause le processus par lequel s'engendre un État : Hawaii et l'Alaska ont accédé à cette dignité en 1959, il y a tout juste vingt ans.

Une articulation essentielle

Il va de soi que l'expansion économique, l'extension du secteur public et des services sociaux qui ont un lourd retard à rattraper, ont amené une participation grandissante du pouvoir central au développement des États, qui ne pourraient compter sur leurs seules ressources pour faire face à des responsabilités croissantes. D'autre part, le Cour suprême de Washington et les cours fédérales sont de plus en plus appelées à réviser des lois prononcées dans le domaine réglementaire des États. Ceux-ci n'en gardent pas moins une marge d'initiative et d'originalité appréciable. Certains, par exemple, ont aboli la peine de mort, d'autres en ont conservé le principe. On n'en est pas à l'alignement forcé sur un modèle idéal que chaque État devrait adopter. Il ne faut donc pas voir dans l'État américain une fiction idéologique, une survivance vaine de son contenu par les exigences du progrès. Il demeure une articulation essentielle du système politique : c'est dans son cadre que subsiste ce qu'il y a encore de « vie politique » aux États-Unis. C'est un relais indispensable à l'action du pouvoir fédéral, qui, bien qu'il ait partout ses agences et ses filiales, a besoin d'un partenaire impliqué sur place pour s'engager à bon escient. Ce qui n'est pas toujours le cas, et il y aurait beaucoup à dire sur les insuffisances et les manipulations qui grèvent cette coopération. En tant que telle, cependant, elle a, par conséquent, incité les États à moderniser leur gestion, et posséd, sur de grands projets d'intérêt régional, à la collaboration « interétats ». Depuis 1965, vingt et un États ont réorganisé leurs structures, parmi lesquels la Georgie de Jimmy Carter.

Et si la répartition des compétences entre les États et les ministères fédéraux est un sujet de frictions fréquentes, il ne faut pas oublier l'élément de sain dynamisme qui provient de la compétition « interétats » pour des investissements de tout genre. Sur le plan politique, les institutions de l'État se calquent sur celles de Washington. Le président, chef du gouvernement, est d'un « lieutenant gouverneur » qui ne fait pas toujours tandem avec lui (2). Il est élu pour deux ou quatre ans, peut se succéder à lui-même une fois, deux fois, interminablement ou pas du tout (comme en Georgie, quand M. Carter en était gouverneur). En d'autre (c'est une différence notable avec Washington) plusieurs fonctions importantes, comme le ministère de la Justice, des finances, de l'éducation, de l'agriculture, voire certains juges, et la liste n'est pas limitative, sont électives de tradition. Le Congrès, c'est la législature, composée, à une exception près, de deux Chambres aux mandats de durée variable. Elle se réunit que quelques semaines par an, parfois seulement une année sur deux. Le 7 novembre, quarante-cinq États sur cinquante vont renouveler leur Chambre basse, et vingt-sept une fraction de leur Sénat. A. C.

(1) Cf. l'article de Kenneth M. Stamps, « The Concept of a Federal Union » (l'idée d'union fédérale), dans le numéro du juin 1978 de The Journal of American History. (2) Le lieutenant gouverneur en Georgie, Jimmy Carter, fut Lester Maddox, politicien raciste de troisième zone et l'homme qui l'avait battu en 1966 aux « primaires » pour le poste de gouverneur.

Les « primaires » : un concours d'entrée

Paradoxalement, les choses se gâtèrent quand cette majorité se perpétua en démocratisant son recrutement par l'extension rapide, au cours des dix dernières années, du système des « primaires ». Il y a en effet un paradoxe à la base même de la « primarité ». En fait, même à ses heures de gloire, le dernier en date des présidents républicains avait attiré à un Congrès démocrate. Quel dénominateur commun, depuis la guerre, sauf pour deux intermédiaires (1948-1949, 1952-1954), la Chambre des représentants, qui déient « le pouvoir de la bourse », fut contrôlée par une majorité démocrate?

LES MACHINES A VOTER

L'ORGANISATION pratique d'un scrutin aux États-Unis est à la discrétion des autorités locales qui édictent leurs propres règles, variant d'un État à l'autre. Les bureaux de vote sont établis dans des lieux publics, tels que les écoles ou les bâtiments administratifs, mais aussi dans des églises, des loges maçonniques, voire chez de simples particuliers qui prêtent, par exemple, leur garage à cette occasion. Les machines à voter sont généralement, sauf dans certaines zones rurales isolées, où l'on peut encore trouver cet objet rare : une machine. La machine, qui n'appartient pas au bureau de vote, est installée devant un distributeur de boîtes à voter, qui est installé à l'entrée d'un bureau de vote. Après que l'électeur a fait la preuve de son identité et a signé la registre, il s'installe devant la machine, tire le rideau et contemple la multitude de manettes (souvent une centaine) qui se trouvent devant lui. Tout est simple s'il choisit pour tous les postes à pourvoir les candidats de son parti, démocrate ou républicain (Straight ticket). Il n'a alors qu'un seul levier à actionner. En revanche, s'il veut un sénateur « indépendant », un juge démocrate, un sénateur républicain, etc., il lui faut mouvoir séparément chaque manette. (Spill ticket.)

Limité à deux minutes

Le citoyen ordinaire s'intéresse surtout, et non plus, à l'élection des membres (dont le nombre varie en fonction de la population) du conseil d'administration de son district scolaire, ou des responsables locaux de la police, qu'à celle de son sénateur ou de son représentant au Congrès fédéral. Ici, on décide d'ores et déjà s'il faut fermer les bords plus tôt, voire prohiber la vente de l'alcool (certains comités, notamment dans le Sud, sont totalement « secs »); ailleurs, comme en Californie, il faut attendre de fumer dans les lieux publics ou exclure les homosexuels de l'enseignement. Même si le passage devant la machine est souvent limité à deux minutes par des règlements locaux, les opérations de vote sont longues, et il faut parfois attendre plus d'une heure pour pouvoir voter. Contenté de ce qui se passe en France, où la campagne est close vingt-quatre heures avant le vote, les candidats continuent à battre le rappel de leurs partisans et des indécidés pendant le déroulement même du scrutin.

Exceptionnellement Ouvert le 1^{er} novembre RESTAURANT BEAUVILLIERS Officier de Bouche 52 RUE LAMARCK PARIS 18^e TÉL. 214 19 50

Adam Gibellini et Judith Vernant-Gibellini Institut culturel Italien - Athènes et Convention Grèce (téléphone) de 9 h. à 12 h. 30 et de 17 h. à 20 h. Tél. : 222-16-12.

Exposition, événement, happening, litto plus photo, expo, postcard, conception, nouvelles de l'art & venez.

Grats-Unis

DOUX ESPRITS

SONS CONJUGAUX & CONVAINCANT

Argentino

et Videla a accepté la plupart des ministres

LES AMIS

des avions Mig-23

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Giscard d'Estaing souhaite des mesures de décentralisation « hardies »

Huit ministres ont participé, avec M. Barre, à un conseil restreint présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing, lundi 30 octobre, et consacré à l'examen du projet de loi-cadre sur le développement des collectivités locales. Au cours de cette réunion, le président de la République, indique un communiqué de l'Élysée, a préconisé des « mesures hardies » pour que certaines compétences de l'État soient décentralisées au profit du département et de la commune. « Ces transferts de compétences seront assortis de moyens financiers correspondants qui comprendront l'affectation de ressources nouvelles », ajoute le communiqué. M. Giscard d'Estaing a souligné l'importance d'une réforme qui, en allégeant les tâches de l'État et en accroissant

les responsabilités locales, doit contribuer à renforcer la vie démocratique de la France. M. Peyrefitte, ministre de la justice ; Mme eil, ministre de la santé et de la famille ; M. Bonnet, ministre de l'Intérieur ; Monory, ministre de l'Économie ; P. non, ministre du budget ; Beullac, ministre de l'éducation ; Bécam, secrétaire d'État aux collectivités locales, et Cavallé, secrétaire d'État au logement, ont étudié les principaux points d'un projet de loi qui constitue le troisième volet de la réforme après le dépôt, au Sénat, des textes aménageant la fiscalité directe locale et créant une dotation globale de fonctionnement pour les communes, lesquels doivent être examinés la semaine prochaine par les sénateurs.

Le troisième volet, qui sera examiné par les sénateurs et les députés au printemps prochain, comprend en particulier un allègement des tutelles techniques, juridiques et financières qui pèsent sur les communes. Certaines normes techniques seraient supprimées, de même que l'approbation préalable du préfet pour les marchés publics. En second lieu, l'État local bénéficierait d'un statut lui permettant d'exercer ses fonctions sans avoir à renoncer à son emploi ou avec la certitude de le retrouver au terme de son mandat. Le statut du personnel communal serait également aménagé, de manière à attirer des administrateurs qualifiés au service des villes.

Des aides financières sont prévues pour encourager la coopération intercommunale. D'autre part, l'information des habitants serait améliorée, notamment pour ce qui concerne le budget de la commune. Le maire sera aussi tenu de motiver ses décisions en matière de permis de construire.

La principale difficulté réside dans les transferts de compétences. Les auteurs de la réforme souhaitent mettre fin aux « compétences croisées » et introduire plus de clarté dans la répartition des charges. L'État assurerait la couverture des frais de justice et de police, tandis que l'aide sociale aux personnes âgées et l'urbanisme relèveraient de la commune.

La plus petite commune de France cherche un épicier

Castelmoron-d'Albret. — Soudain, entre Sauveterre-de-Guyenne et Montségur, la route départementale 21 aborde un lot de vieilles maisons édifiées sur un éperon rocheux surplombant un ruisseau. Apparaît alors une sorte de village miniature, les ruines d'une tour moyennageuse, des vestiges de remparts, une église vétuste, un ancien palais ducal aménagé en mairie, 750 mètres de venelles, un atelier de tannerie, une forge, un garage, un bistrot (qui ne fait plus restaurant), une école devant laquelle, dans une cour exigüe, une vingtaine d'enfants jouent avec des sacs de bicyclette, les ruines au regard de l'insubstitut. Le tout sur une superficie totale de 3 hectares 78 ares, moins étendue que la place Charles-de-Gaulle-Etoile.

C'est Castelmoron-d'Albret (Gironde), la plus petite commune de France. Soixante-dix-neuf habitants, cinquante-cinq électeurs. Pas un seul arpent de terre ni le moindre courtil. Depuis la Révolution, toutes les terres alentour appartiennent aux communes voisines. Cet ancien chef-lieu du duché d'Albret, naguère florissant, ne possède même pas de cimetières. On entere les morts à Caumont, à Rimons ou à Saint-Martin-du-Puy.

Ici, le problème national des finances locales se pose de façon caricaturale. Toute la politique municipale se résume à un effort quotidien pour essayer de survivre.

En 1977, le budget de la commune s'équilibrait à 53 249 F. Au chapitre des recettes : 21 570 F au titre du V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires attribué par l'État) ; 16 854 F représentant le produit des impôts directs (taxe professionnelle, taxe d'habitation, foncier bâti) ; 4 292 F représentant le produit des impôts indirects (permis de chasse, taxe additionnelle aux droits de mutation, droits de licence du café, etc.) ; 3 155 F provenant essentiellement de la location de deux logements et 1 691 F de recouvrements divers. Soit un total de recettes de 53 249 F. A peine de quoi payer l'emploi, à temps partiel, d'un secrétaire de mairie (cinq heures par semaine), d'un cantonnier (quatre heures par semaine), de la femme de ménage de l'école et s'acquitter des versements obligatoires imposés par l'État au titre de l'aide sociale (1 520 F), des services d'incendie (65 F), et des charges intercommunales (5 583 F). La commune adhérant à un syndicat à vocation multiple pour les travaux de voirie. A peine de quoi régler les factures d'eau, d'électricité, de gaz (1 443 F), les primes d'assurances (1 145 F), le combustible pour le chauffage, les produits d'entretien et les fournitures pour l'école (1 885 F), ainsi que les frais de gestion générale (9 453 F) constitués presque en totalité par le montant des indemnités de fonctions du maire et de ses adjoints. Un emplette budget de subsistance.

Dirigé depuis 1967 par Mme Elisabeth Gérard (55 ans), soixante-dix-neuf ans, ancienne receveuse de la poste locale, le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité financière d'entretenir correctement le patrimoine communal et, a fortiori, d'entreprendre les aménagements qui paraissent pourtant indispensables. Les eaux usées vont au ruisseau. En attendant la ramassage bihebdomadaire des ordures ménagères, chacun les entasse où il peut.

Comment rembourser ?

« Nous sommes bien pauvres, dit Mme Gérard. Nous n'avons même pas assez d'argent pour faire effectuer les réparations de l'église et du presbytère, ni pour faire remettre à neuf le logement destiné, en principe, à l'insubstitut. » A Castelmoron, la municipalité ne peut même pas recourir à des expédients, comme le font souvent les communes les plus démunies. Elle ne saurait être tentée, et l'on ose dire, de brader, par exemple, le territoire communal, puisqu'il n'y a pas de territoire communal, il n'y a non plus ni maison à vendre ni terrain à louer, à l'exception de l'école. Le village ne peut donc espérer fixer ceux que charme le pittoresque de son site. Il hésite à emprunter, car comment rembourser ? Le dilemme « gros » investissement consenti par le conseil municipal l'e-

té pour réaliser le pavage d'une partie de la rue principale. Il a fallu emprunter 4 000 F. Le budget de la commune fait pourtant apparaître, depuis plusieurs années, un certain excédent de recettes par rapport aux dépenses : 2 332 F en 1977, 4 175 F en 1976, 8 790 F en 1975. « C'est une provision en cas de coup dur », explique Mme Gérard. Le « coup dur », cela peut être un mur qui se lézarde, la charpente de l'ancienne halle qui s'effondre ou un cas social à régler d'urgence. Autant d'éventualités qui apparaissent banales ailleurs, mais qui seraient ici synonymes de catastrophes.

Augmenter les impôts locaux pour investir en remboursant des emprunts ? Comment s'y résoudre alors que la population compte de nombreux retraités, plusieurs personnes âgées et quelques démunies, et que la pression fiscale exercée sur les autres contribuables n'est déjà pas négligeable ? A Castelmoron-d'Albret, la fiscalité directe atteignait 194 francs par habitant en 1976 et 232 francs en 1977, soit une augmentation de 16 % de 1975 à 1978 et de 19 % de 1976 à 1977. Dans le même temps, la dotation de l'État au titre du V.R.T.S. s'augmentait de 10,66 % et 13,24 %. « Je paie des impôts plus élevés à Castelmoron que dans le banlieue bordelaise », souligne le premier adjoint,

M. Claude Hernandez (écologiste), quarante-deux ans, fonctionnaire.

A défaut de pouvoir entreprendre, Mme Gérard s'efforce depuis onze ans d'éviter que son village ne meure ou ne devienne rien de plus qu'un musée. L'essentiel est de conserver l'école où viennent les enfants des villages voisins : « L'école nous coûte cher, mais sa fermeture signifierait la mort de notre commune. »

La municipalité est ainsi condamnée à la passivité par la force des choses : « Ce qui fait le charme de Castelmoron, dit M. Hernandez avec des regrets dans la voix, c'est qu'il ne s'y passe rien. » Dans l'espoir de sortir de cette situation absurde, le conseil municipal de Castelmoron s'était déclaré favorable, il y a quelques années, à une fusion avec les communes voisines. « Les autres maires ont refusé », regrette Mme Gérard. « Je suis désolée, je vois le moment où l'on ne pourra plus rien faire du tout. » L'été dernier, à Castelmoron, pour la première fois depuis longtemps, on a organisé une fête avec les moyens du bord et la collaboration d'une association culturelle. Une

façon comme une autre d'avorcir la crainte de l'isolement total. Dans l'immédiat, le village aimerait bien trouver un épicier... ALAIN ROLLAT.

Le mensuel « Mœurs nouvelles » publie dans son numéro d'octobre un sondage de l'Institut Démoscopie, réalisé entre le 15 et le 25 septembre auprès de 1 700 personnes. Les résultats sont assez différents de ce que l'on attendait du gouvernement à l'égard des collectivités locales, les maires interrogés attribuent aux pouvoirs publics une note moyenne de 3,7 sur 10, contre 4 sur 10 au cours d'un sondage du même genre réalisé courant août. Selon le mensuel : « C'est curieusement une note moins favorable à l'action du gouvernement attribuée par les maires de municipalités de la majorité qui explique cette baisse. La note donnée par les maires de gauche et par ceux des villes de plus de vingt mille habitants est légèrement en hausse par rapport au mois précédent », ajoute « Mœurs nouvelles ». « Elle exprime cependant une appréciation très défavorable de l'action du gouvernement. »

Le débat au sein de la gauche

M. CHEVÈNEMENT : la responsabilité des communistes est grande.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, animateur de la minorité du parti socialiste (le CESES) a déclaré lundi 30 octobre : « Le mot d'ordre de la gauche est de laisser par le parti communiste est démocratique et vide de sens. » Soulignant le refus communiste de toute action commune dans les entreprises avec le P.S. et il a ajouté : « Communistes et socialistes doivent résister à la formidable campagne de la droite visant à creuser encore plus profondément le fossé au sein de la gauche. Les socialistes doivent empêcher la remise en cause de la ligne d'épuration. Mais force est de se demander s'il existe aussi chez les communistes un délégué correspondant à celui de la droite, qui s'agit de la gauche tout entière et pour longtemps. La responsabilité des communistes est grande dans la mesure où ils répondent à l'anticommunisme. S'ils restent prisonniers de l'esprit de boutique, s'ils ne parviennent pas à mener avec leurs partenaires de la gauche un débat véritablement démocratique, ils feront le jeu de la droite. »

NOUVELLE TENSION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ÉTIENNE

(De notre correspondant.) Saint-Étienne. — La direction du P.C.F. a envoyé à Saint-Étienne, après les élections de mars 1977, un jeune universitaire de vingt-cinq ans, M. Michel Camy-Feyret, pour occuper le poste de directeur de cabinet du maire communiste, M. Joseph Sanguedolce. Le secrétaire de cabinet est, no Stéphane, M. Michel Claglier, qui a dirigé de 1973 à 1978 l'école centrale du P.C.F. à Choisy-le-Roi.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le vendredi 27 octobre, la titularisation de M. Camy-Feyret a été acquiescée par 38 voix sur 42 votants, celles des communistes et des radicaux de gauche. C'est une « faute politique » selon le groupe socialiste, qui a voté contre. Son porte-parole, M. Bruno Vennin, 46 ans, 1^{er} adjoint, a expliqué l'attitude du P.S. en notant qu'il s'agissait là d'une « position de principe qui met en cause le fonctionnement même de l'administration municipale et le statut du personnel qui lui est lié ». Le rapport justifiant la titularisation indique qu'il s'agit uniquement de fonctions politiques. « Recruter un fonctionnaire sur ces bases est plus que douteux », a estimé M. Vennin. Le P.S.U. a aussi préfacé s'abstenir, redoutant que l'unité de la gauche, « déjà précisée au sein du conseil municipal », soit mise en péril.

M. HENRY (FEN) : M. Marchais s'est livré à une opération de diversion.

Lors de son passage au Club de la presse à Europe M. Georges Marchais avait implicitement accusé les tendances majoritaires de la Fédération de l'éducation nationale d'être la « courroie de transmission » du parti socialiste (le Monde du 31 octobre). M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a répondu lundi 30 octobre : « M. Georges Marchais s'est livré à une opération de diversion pleine d'amour et mettrait en cause l'indépendance de la FEN, et en l'accusant d'être la « courroie de transmission » du parti communiste. Il faut le rappeler que si la FEN se trouve, l'occasion, d'accorder avec le P.C.F. sur certains points, cela ne prouve pas qu'elle soit la « courroie de transmission » de ce parti. De même, quand la FEN, en décembre 1977, a reproché au P.C.F. d'utiliser la question de la nationalisation des mines comme prétexte pour masquer sa détermination à mener une dynamique unitaire de la question ce n'est évidemment pas sur l'initiative du P.S., mais bien en fonction de sa propre analyse syndicale. »

M. DAIX : il n'y a pas de campagne anticommuniste.

M. Pierre Daix, ancien rédacteur en chef des Lettres françaises, a déclaré lundi 30 octobre au micro de France-Inter : « Le parti communiste n'a jamais eu une tendance d'appeler campagne anticommuniste toute appréciation sur lui qui ne correspond pas en tous points à l'appréciation qu'il donne de lui-même. Il y a eu des campagnes tactiques, c'est que les contestataires à l'intérieur du parti sont réduits au silence parce que, s'ils disent quoi que ce soit, on leur dit qu'ils participent à la campagne anticommuniste. En fait, il n'y a pas de campagne anticommuniste. Il y a le fait que divers observateurs, divers critiques, divers adversaires du parti, essaient de s'expliquer une politique qui leur échappe. »

LE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le gouvernement confirme sa volonté de restaurer l'« outil diplomatique »

Le redressement du budget des affaires étrangères, que l'Assemblée nationale discutera le 3 novembre, se confirme. Pour la seconde année consécutive, il augmentera en 1979 plus que le budget de l'État. La volonté du gouvernement d'exécuter le plan de cinq ans adopté en 1976 (mais non publié) s'avère aujourd'hui moins de scepticisme. Cependant, comme en 1978, le redressement portera essentiellement sur la restauration de l'outil diplomatique, « on sur l'action proprement dite de la France à l'étranger.

Passant à 4 596 631 615 francs, le budget des affaires étrangères augmentera de 15,7 %, contre 15,3 % pour le budget général. La différence est mince. Cependant, si l'on fait abstraction de l'enveloppe recherche — un budget scientifique principalement destiné au Centre européen de recherche nucléaire de Genève — et si l'on ajoute les crédits inscrits aux charges communes mais effectivement destinés au personnel diplomatique (compensation des variations de change et de prix), l'augmentation réelle du budget des affaires étrangères (1) s'élève à 17,8 %, chiffre sensiblement supérieur à l'augmentation observée l'an dernier.

L'engagement du gouvernement de créer mille emplois au terme du plan est tenu, puisque 198 postes nouveaux figurent au budget de 1979 (et 215 en 1978), auxquels s'ajoutent 38 postes d'enseignants pour la scolarisation des enfants de fonctionnaires à l'étranger. C'est pour le personnel auxiliaire que l'aug-

mentation des crédits est la plus forte (+ 24,7 % à l'étranger, + 61,3 % à l'administration centrale). Six millions sont destinés à relever les traitements du personnel d'exécution dans les pays où les conditions de vie sont particulièrement difficiles. Les frais de déplacement, les indemnités et les loyers sont substantiellement relevés. Le programme de revalorisation des traitements des contractuels est très accéléré.

La mesure nouvelle la plus importante est l'adoption d'une procédure automatique, longtemps réclamée par les syndicats, destinée à pallier les pertes de change et les hausses de prix. L'inflation et le désordre monétaire mondiaux attaquent si fortement les traitements que, paradoxalement, les diplomates reçoivent de plus en plus d'aller à l'étranger. Le maintien de leur pouvoir d'achat est désormais assuré. Les ressources du fonds de logement, qui l'an dernier dépassaient les prévisions, le ministère pourra mieux aider ses agents à verser des cautions souvent très fortes qui leur sont demandées pour se loger.

Les crédits de la formation professionnelle sont augmentés de 35 %, notamment pour l'enseignement des langues dans les pays d'accueil. Beaucoup furent encore que cet effort ne correspond pas à l'importance des langues étrangères. Nous sommes loin du temps où le français était universellement admis comme langue diplomatique.

Les investissements, plus que doublés en 1978, seront simplement actualisés en 1979. Aucune opération comparable à la construction de la nouvelle ambassade de Moscou — en voie d'achèvement — n'est envisagée. Les dépenses se concentrent sur la réparation et la modernisation des immeubles existants, notamment dans les pays en développement (Bagdad, New-Delhi). Un service de la construction, semblable à ce qui existe déjà dans de nombreuses administrations, est créé au Quai d'Orsay. Et l'amélioration incontestable des conditions de vie et de travail est susceptible de dissiper la morosité du corps diplomatique. La médaille budgétaire a son revers : le financement des « interventions », c'est-à-dire des moxettes de la France à l'étranger, est une fois de plus sacrifié. Les crédits de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (qui absorbait 43 % du budget du Quai

d'Orsay) n'augmenteront que de 14,2 %. Bien que ce chiffre soit sensiblement meilleur que celui de l'an dernier (9,5 %), les commissions des affaires étrangères et des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale le jugent insuffisant et ont donné l'annualité un avis défavorable au budget de la D.G.R.C.S.T. « L'évolution de ces crédits — a dit le rapporteur, M. Maréchal (R.F.R., Paris), devant la commission des finances de l'Assemblée — traduit une absence de politique dans ce domaine. » La seule amélioration substantielle se trouve dans les bourses, dont le taux mensuel sera uniformisé au niveau supérieur de 1 400 F. Les bourses avaient été à malmenées pendant l'année en cours qu'elles ne trouvaient plus preneur. Leur nombre n'est pas augmenté, ce qui — souligne le rapporteur spécial du budget, M. Charbonnier (P.S., Creuse) — ne permet pas de rattraper nos principaux concurrents, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, notamment. Un crédit de 60 millions est inscrit comme « accompagnement de l'effort d'exportation » pour les bourses des ressortissants des pays producteurs de matières premières. Cinq millions sont consacrés au lancement d'une chaîne de télévision entièrement francophone en Tunisie. Le service de presse bénéficie d'une augmentation sensible (22 %), principalement pour les postes à l'étranger.

La réforme du Quai d'Orsay

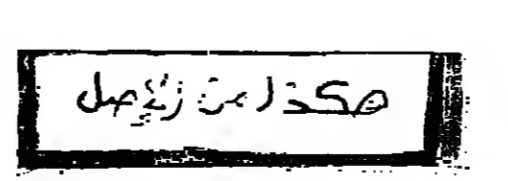
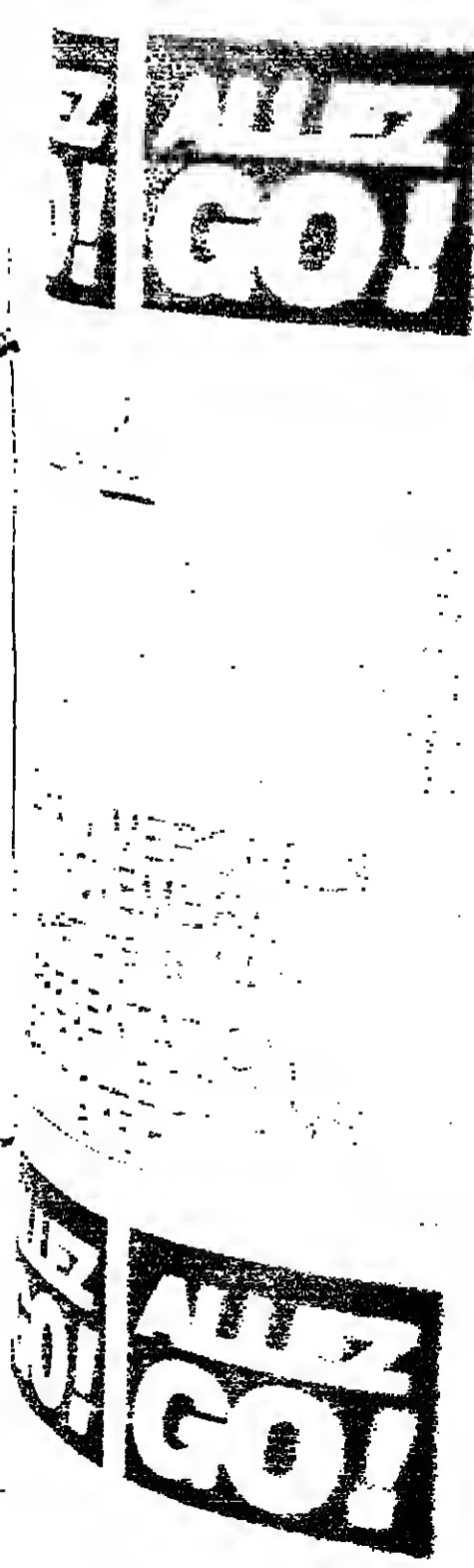
Le budget des contributions volontaires aux organisations internationales est à peine actualisé (+ 11,46 %). La France triple sa cotisation à l'Agence internationale de l'énergie atomique de la France et de la République de Chine, quadruple sa contribution au Programme alimentaire mondial et augmente fortement celles du Fonds pour la Namibie et pour la lutte contre l'apartheid, mais elle n'augmente pas sa principale contribution volontaire, destinée au Programme des Nations unies pour le développement (qui avait accru l'an dernier de 40 %). Enfin, les crédits d'assistance et de solidarité sont augmentés de 31,7 %. L'aide aux Français démunis de ressource est augmentée de 40 %. Un fond est créé pour aider les victimes de troubles ou de violences, mais il ne reçoit qu'une dotation symbolique (1 million de francs). À deux ans, le gouvernement avait adopté un plan des-

tiné « à doter la France d'un outil diplomatique adapté à son rôle dans le monde », qui n'est plus communiqué confidentiellement qu'à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (le Monde du 15 octobre 1978). Il comprend trois parties. L'une est un plan de redressement financier ; il semble respecté dans le prochain budget. La seconde porte sur une reorganisation de l'administration centrale afin de mieux assurer la coordination de la politique étrangère française. Cette réorganisation s'achève.

La troisième partie tend au même objectif en redéfinissant et en précisant le rôle du corps diplomatique à l'étranger — « a dit le rapporteur, M. Maréchal (R.F.R., Paris), devant la commission des finances de l'Assemblée — traduit une absence de politique dans ce domaine. » La seule amélioration substantielle se trouve dans les bourses, dont le taux mensuel sera uniformisé au niveau supérieur de 1 400 F. Les bourses avaient été à malmenées pendant l'année en cours qu'elles ne trouvaient plus preneur. Leur nombre n'est pas augmenté, ce qui — souligne le rapporteur spécial du budget, M. Charbonnier (P.S., Creuse) — ne permet pas de rattraper nos principaux concurrents, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, notamment. Un crédit de 60 millions est inscrit comme « accompagnement de l'effort d'exportation » pour les bourses des ressortissants des pays producteurs de matières premières. Cinq millions sont consacrés au lancement d'une chaîne de télévision entièrement francophone en Tunisie. Le service de presse bénéficie d'une augmentation sensible (22 %), principalement pour les postes à l'étranger.

Ces aspects de la réforme du Quai d'Orsay sera certainement évoqué au cours du débat budgétaire. M. Maréchal a fait adopter par la commission des finances le 22 septembre, une observation soulignant la nécessité de « renforcer l'unité de commandement des services français à l'étranger ». Beaucoup pensent au Quai d'Orsay et au Conseil d'État qu'il convient, en priorité, d'adapter aux circonstances actuelles un texte fondamental, toujours en vigueur et constamment violé, le décret du 22 Messidor an VII qui confère au ministère des affaires étrangères le monopole des relations extérieures. Le problème est certes plus politique qu'administratif et sera pas tranché par décret. Mais le « redressement budgétaire » du Quai d'Orsay n'aura pas d'intérêt — sauf pour les fonctionnaires qui en bénéficient — s'il n'est pas résolu et si l'instrument diplomatique de la France n'est pas mis au service d'une politique qui d'abord soit une. MAURICE DELARUE.

(1) Non compris les crédits du ministère de la coopération.



Après l'inculpation de M^r Lenôl

Le collectif Travailleurs-Justice : « Les avocats ne seront pas aux ordres »

Le collectif Travailleurs-Justice, dont un membre, M^r Pierre Lenôl, du barreau de Bobigny, vient d'être inculpé de soutien à des infractions d'objets d'un établissement pénitentiaire, par M. Roger Danault, juge d'instruction à Paris (le Monde du 25 octobre) vient de réunir à Paris, une conférence de presse pour analyser les raisons de cette inculpation, « un épisode de plus dans la campagne menée contre les droits de la défense ».

M^r Lenôl est l'avocat de Taleb Hadjaj, un délégué qui, au début de l'année, a été à l'origine d'un mouvement de grève dans les quartiers de sécurité renforcée (le Monde des 13 et 14 janvier). Les numéros des journaux ayant publié les appels des détenus à la grève ont été censurés par les établissements pénitentiaires : ceux qui rendaient compte de la grève ont aussi été interdits, au moins à Fresnes où est détenu Taleb Hadjaj. M^r Lenôl est accusé d'avoir fait parvenir des coupures de presse à son client, de lui avoir renvoyé un texte qu'il avait écrit sur les quartiers de haute sécurité et d'avoir reçu de lui un texte sur le Q.H.S. de Châteaufort. Dans l'un de ces envois « un envoi postal sans paraphe ni signature, sans lettre à l'intérieur, mais tamponné avec le tampon de M^r Lenôl, indique l'accusation, on a découvert, outre des coupures de presse sur les Q.H.S., des articles du Monde déclinés dans le sens de la hauteur enveloppant douze comprimés de Noctran 10, emballés dans du papier d'argent ».

Cette attitude de pillage est ridicule, a expliqué M^r Lenôl. J'ignore qui les a mis à cet endroit mais ça n'a aucun sens. Ces comprimés sont absolument sans danger ; ce sont des somnifères doux. Taleb Hadjaj de surcroît n'avait pas besoin

de me les demander. Il pouvait obtenir des neuroleptiques beaucoup plus puissants par l'administration pénitentiaire.

M^r Lenôl ne nie pas avoir transmis à son client des coupures de presse : « Nous revendiquons, a-t-il dit, la pratique de la communication, de l'envoi de la presse. Cela fait partie des droits de la défense. Ce droit de défendre quelqu'un qui hurle dans un Q.H.S. » Cette affaire, pour les avocats qui participaient à la réunion, ne peut s'expliquer sans références au processus décliné, il y a quelques années, en République fédérale d'Allemagne, et qui, selon M^r Jean-Jacques de Felice, « aboutit à la criminalisation de l'avocat ».

Certains participants ont attribué au procureur général, M. Paul-André Sedon, le déclenchement de cette campagne. Pour M^r Michel Tubiana, ce dernier n'est « que le bras séculier de la politique gouvernementale, la relai de l'attitude de M. Peyrefitte, qui vise à mettre l'ensemble du monde judiciaire - aux ordres ».

Huit autres organisations se sont déclarées prêtes à soutenir M^r Lenôl et à participer à une campagne pour le respect des droits de la défense. Parmi elles, le Syndicat de la magistrature estime qu'un directeur de prison, un juge, n'a pas à savoir combien d'avocats a un inculpé, comme a tenté de le faire M. Beaune, directeur de la prison de Fresnes, en demandant aux détenus la liste de leurs défenseurs. « En revanche, il faut savoir si l'on va reconnaître ou refuser à l'administration le droit de contrôler ce qu'un détenu a la possibilité d'écrire à son avocat, et de garantir l'absence de tout avocat libre ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

AU PROCÈS DU PRIX BRIDE-ABATTUE

La peur

Après quatre heures de vérifications au-dessus et de confrontations justifiées et vaines, Robert Laouira, le plus intéressant des cinquante-quatre inculpés dans l'affaire de la course traquée du 9 décembre 1973, a été, lundi 30 octobre, la clef de son système de défense. « Tous ces jockeys vous ont parlé de leur peur. Après tout, pourquoi est-ce que je n'aurais pas peur ? Je continuerai à tout nier en bloc. Vous n'obtiendrez rien de plus. Je reste sur ces positions et n'en changerai pas. Un point c'est tout ».

De pure stratégie ou fondée en raison, cette peur fait de Laouira le butoir sur lequel vont s'échouer toutes les questions qui lui seront encore posées au cours de la huitième audience, mardi 31 octobre. Après la réitération d'une douzaine d'accusations identiques, aux détails près : « Robert a-t-il donné des enveloppes pour prix de l'arrangement de la course telle qu'il l'envisageait, le président, M. Jean Lhomme, a suggéré : « Il faudra bien que vous fournissiez une explication plausible de ce phénomène. Ou bien il s'agit d'une nuance de commande, a dit le président ou bien vous avez agi comme on le dit. Dans ce cas pourquoi, comment et pour qui ? »

C'était trop en demander. Laouira a nié, nié et nié. Il n'a fait d'effort que pour faire dire à tout le monde, par ses yeux un air un peu rogué, qu'il n'avait jamais, lui, Laouira, menacé personne. Tout le monde en est convenu. Laouira n'en demandait pas plus. Il ne faut pas en demander plus à Laouira. — M. K.

● Nominations à la Cour de cassation. — Par décret paru au Journal officiel du 29 octobre, ont été nommés conseillers à la Cour de cassation, MM. Georges Sallet de Sablet d'Estères, Roger Fabre, Hervé Simey, tous présidents de chambre à la cour d'appel de Paris.

Un « rocker » jugé pour meurtre

« Il faut être dans la rue pour comprendre »

De ces deux bandes de jeunes, l'une était de trop dans cette périphérie sud de Paris, entre terrains vagues et cités H.L.M. L'une devait obligatoirement se soumettre. « Un duel à la royale » devait mettre un terme à des semaines de bagarres générales et de provocations diverses. Tout avait été préparé dans la tradition du code d'honneur de la rue : un « médiateur » avait été chargé de veiller à la régularité de cet ultime combat, les chefs rivaux devaient s'affronter à mains nues, sans coups de poing américain ni crochets de boucher, tandis que leurs lieutenants devaient au décourder quelques mètres plus loin. Mais cette séance de justice parallèle s'est arrêtée jusqu'à connaître un épilogue tragique. Vajacu d'un combat tranquille, Serge Lamotte — dit « Bébé » — vingt ans, chef défilé, a cherché à se venger pour laver son humiliation. Il comparait, lundi 30 octobre, devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Diemer, pour le « meurtre avec préméditation » de son rival, Jean-Pierre Milon, dix-huit ans.

De mémoire de rockers, « ceux de la porte d'Ivry » et les « mecs de la rue Hoche » se sont toujours cherché querelle. Pour des riens. Parce que, nourris de films américains, ils n'ont appris à parler qu'avec leurs poings. Parce que, à défaut d'être aimés, ils voudraient être craints. Parce que les filles passent trop souvent d'un camp à l'autre et mélangent la tendresse avec des affaires d'hommes. Parce que, aussi, leurs territoires sont trop proches. Les premiers habitent la partie sud du troisième arrondissement. Leur horizon d'ennui se borne à la bouche de métro, deux cafés où, avec la bière, on sert de la musique décente.

Juste après le pont, commence Ivry et la cité de la rue Hoche, où d'autres jeunes s'épanouissent à l'ombre des H.L.M. Ils se retrouvent chaque jour autour du billard du Djurgal, le café où Jean-Pierre Milon — dit « le Marcellais » ou « le Kabyle » — est venu s'effondrer le 12 décembre 1976, blessé à mort par trois balles de fusil tirées par « Bébé » Lamotte. Deux bandes de rockers « des copains, c'est tout » disent-ils, portant bottes « Santiago » et « blousés à clous », deux groupes pas respectés, puisqu'ils comptent des enfants d'immigrés, pas chômeurs, puisque leurs membres

sont apprentis, ouvriers ou colégiens. « Il faut être dans la rue pour comprendre, monsieur le juge », dit « Bébé », un gosse maigre et nerveux, à l'expert. Comment la justice ordinaire et cette justice par ailleurs, épidermique, pourraient-elles se rencontrer dans la salle d'audience du tribunal de Paris ? Le président, M. Diemer, pourtant bienveillant à l'égard de « ces adolescents en crise » ne trouve aucun « motif logique » à ce meurtre.

Mal à l'aise sans leurs « culs », peu habitués à parler le langage des prétoires, les rockers ne s'expliquent pas. Que d'ir et de courté façon ? « Bébé » a tué parce que le duel, la veille du meurtre, avait dégénéré en « affrontement », que l'enjeu était tel, ce samedi soir 11 décembre, que les armes à feu avaient failli parler. Il était « logique » que ces armes soient exhibées le lendemain, que « Bébé » cherche son fusil et tire. Ce samedi, « Schmitt », le médiateur, avait demandé aux deux chefs de se trouver après le feuilleton de la télévision au Stadium, un centre culturel et sportif, situé sur le terrain de « ceux de la porte d'Ivry ». « Bébé » et son lieutenant « Titi » étaient arrivés les premiers, rejoignant ensuite par « le Kabyle » et son second, deux autres coups sont échangés. Tous les témoins racontent que « la bande de Hoche » est alors apparue « pour faire son compte à « Bébé », ressort devant deux mois plus tard dans la cité de la rue Hoche, qu'il avait les poings durs, la mâchoire de chevreux « à la rocky », l'auréole d'un service militaire accompli, et qu'il plaisait, Patricia, l'amant officiel de « Bébé ». Un profil suffisait pour devenir ce « rocker en chef » que tous « les mecs de la rue Hoche » attendaient pour mettre fin à l'impérialisme de « ceux de la porte d'Ivry » sur le « Stadium » et sur le terrain de football.

Deux mois avant le drame, les deux quartiers avaient que sonnerait bientôt l'heure de ce combat au sommet. Le samedi soir de la bière, les témoins pouvaient prévoir que « Bébé » allait chercher sa revanche. Jean-Pierre Milon a été tué vers 17 heures, le lendemain, dans une rue proche de la cité. Une demi-heure plus tard, tous les habitants des deux « territoires » avaient appris qu'un rocker était mort.

PHILIPPE BOGGIO.

Faits et jugements

Règlement de comptes nigéris : un mort, deux blessés.

Une fusillade a fait un mort et deux blessés, lundi soir 30 octobre, dans un bar de Nice. Montant sur le trottoir, sans descendre de leur machine, deux motards ont tiré plusieurs coups de feu dans l'établissement le Bar des amis, route de Turin, dont la porte était ouverte. L'homme qu'ils cherchaient sans aucun doute à abattre Jean-Pierre Mathias, vingt-neuf ans, connu des services de police, a été tué. Le frère de ce dernier, Luc, vingt-quatre ans, qui se trouvait à ses côtés a été blessé ainsi qu'un chauffeur routier, M. Paul Dufourg, quarante-deux ans.

Ce nouveau règlement de comptes porte à vingt-trois le nombre des épisodes sanglants qui ont en leur cadre Nice depuis le début de l'année. — (Corresp.)

Saisie de drogue à Roissy.

Les services des douanes de l'aéroport de Roissy ont saisi, dimanche 29 octobre, 1 400 grammes d'héroïne grise camouflés dans les talons et les semelles de deux paires de chaussures d'un couple originaire de Hongkong, et 8 300 grammes de cocaïne dissimulés dans les bagages d'un passeur libanais qui arrivait de Solvay via le Brésil. M. Maurice Papon, ministre du budget, en apprenant ces « prises » a rappelé que depuis le début de l'année les services des douanes ont saisi près de 39 kilos d'héroïne et plus de 81 kilos de cocaïne. La valeur estimée de cette drogue est de 80 millions de francs.

D'autre part, le professeur Pierre Lépine a affirmé lundi 30 octobre à Paris, devant l'académie des sciences morales et politiques, que « 90 % des drogues ont moins de vingt-cinq ans, 63 % d'entre eux prennent du cannabis et 18 % de l'héroïne ». Selon le professeur, « Hongkong est devenu le principal centre d'exportation de la drogue et la Colombie tire actuellement 3 milliards de dollars de son exportation ».

Comme dans le cas de l'alcoolisme, 30 % des drogues sont récupérables, a conclu le professeur Lépine, actuellement c'est sur les centres de post-cure que devrait porter l'effort des pouvoirs publics.

● Contre M. David Mandel, P.-D.G. de la Société peinture et reconstruction (S.P.R.), inculpé d'homicides et blessures involontaires (le Monde du 16 mars 1976), deux mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende ont été requis, lundi 30 octobre, devant la cour et une chambre correctionnelle de Paris. Le 28 novembre 1975, durant des travaux au dépôt Point-du-Jour de la Régie autonome des transports parisiens, un échafaudage dressé à 17 mètres de hauteur s'était effondré, entraînant la mort de deux ouvriers, MM. Tahar Lajouani et Harid Ben Saadi et les blessures graves d'un troisième, M. Amer Soullam (le Monde du 29 novembre 1975). Jugement le 4 décembre.

● Un objectif de conscience, M. Pierre Le Monnier, vingt-quatre ans, a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour désobéissance par le tribunal correctionnel de Seine-et-Oise. M. Le Monnier, affecté au mois de juin 1976 à l'Office national des forêts à Wissembourg (Bas-Rhin), n'avait pas rejoint son poste, estimant que l'Office ne présentait pas un caractère d'intérêt général prévu au statut des objectifs de conscience. — (Corresp.)

● L'écrou Jack Thieuloy a été déboulé lundi 30 octobre par le tribunal des référés de Paris de sa demande de saisie d'un livre de M. Jacques Brenner consacré à la littérature française depuis 1940, dans lequel il était qualifié d'incendiaire.

CORRESPONDANCES

« Que fait à Fresnes Gilles Collomb ? »

M. Pierre Vidal-Naquet nous a adressé la lettre suivante :
La mise en liberté, après près de onze mois de détention, de Christian Harbulot, dit Savouillan me conduit à demander aux lecteurs du Monde de s'intéresser à un autre cas, particulièrement intéressant de détention préventive. Pendant la nuit de Noël 1977 une grenade qu'on avait jetée dans un local du commissariat du troisième arrondissement pendant le réveil traditionnel. Témoins : un policier qui affirmait avoir aperçu par la fenêtre le visage d'un des auteurs de l'attentat et un couple de Luxembourgeois qui déclaraient avoir vu deux jeunes gens s'approcher du commissariat. Ils pensent pouvoir identifier l'un d'entre eux qui leur a demandé du feu. Les policiers pressés immédiatement arrêtèrent l'un des jeunes gens qui nie.

Le 6 avril 1978, sur dénonciation anonyme, un autre « coupable » est arrêté, Gilles Collomb. Le témoin policier le reconnaît. Les témoins luxembourgeois ne le reconnaissent pas. Le délit lui-même n'est guère caractérisé. A dire d'expert, la grenade ne pouvait exploser et son lanceur ne pouvait ignorer. Mais Gilles Collomb a eu mille à partir avec les policiers du troisième arrondissement à propos d'une bagarre à coups de bâtons avec des militants d'extrême droite à Jussey. Je n'approuve pas pour ma part l'emploi du bâton, compris contre les militants d'extrême droite, mais le bâton n'est pas la grenade. La grenade ne fait pas danger et, pour comble, il n'est nullement établi que Gilles Collomb l'ait lancée ! Que fait à Fresnes ce garçon de vingt-deux ans ?

HAENDEL, LA MUSIQUE A LA JAMAÏQUE, LES JMF, MESSIAEN, LE TANGO DE VALERIA MUNARRIZ, TOUS LES CONCERTS.

Au sommaire du n° 5 du Monde de la Musique :
un reportage sur la musique à la Jamaïque, à la redécouverte de Haendel, une interview imaginaire de Scriabine, les 70 ans d'Olivier Messiaen, le Tango de Valeria Munarriz, Serge Gainsbourg, une interview d'Anne Sylvestre, ECM et le jazz européen, la vie quotidienne aux JMF, les accessoires de Hi-Fi vraiment utiles, l'analyse des souscriptions, les disques pour enfants, une jeune claveciniste : Noëlle Spieth, et bien sûr tous les concerts à Paris et en Province. Mensuel de toutes les musiques, le Monde de la Musique a l'ambition d'être complet, sans cloisonnement ni sectarisme. Le Monde de la Musique vous est proposé chaque mois par Le Monde et Télérama. Chez votre marchand de journaux, TF.

LE MONDE DE LA MUSIQUE.

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.



Le Monde
Télérama

402001350



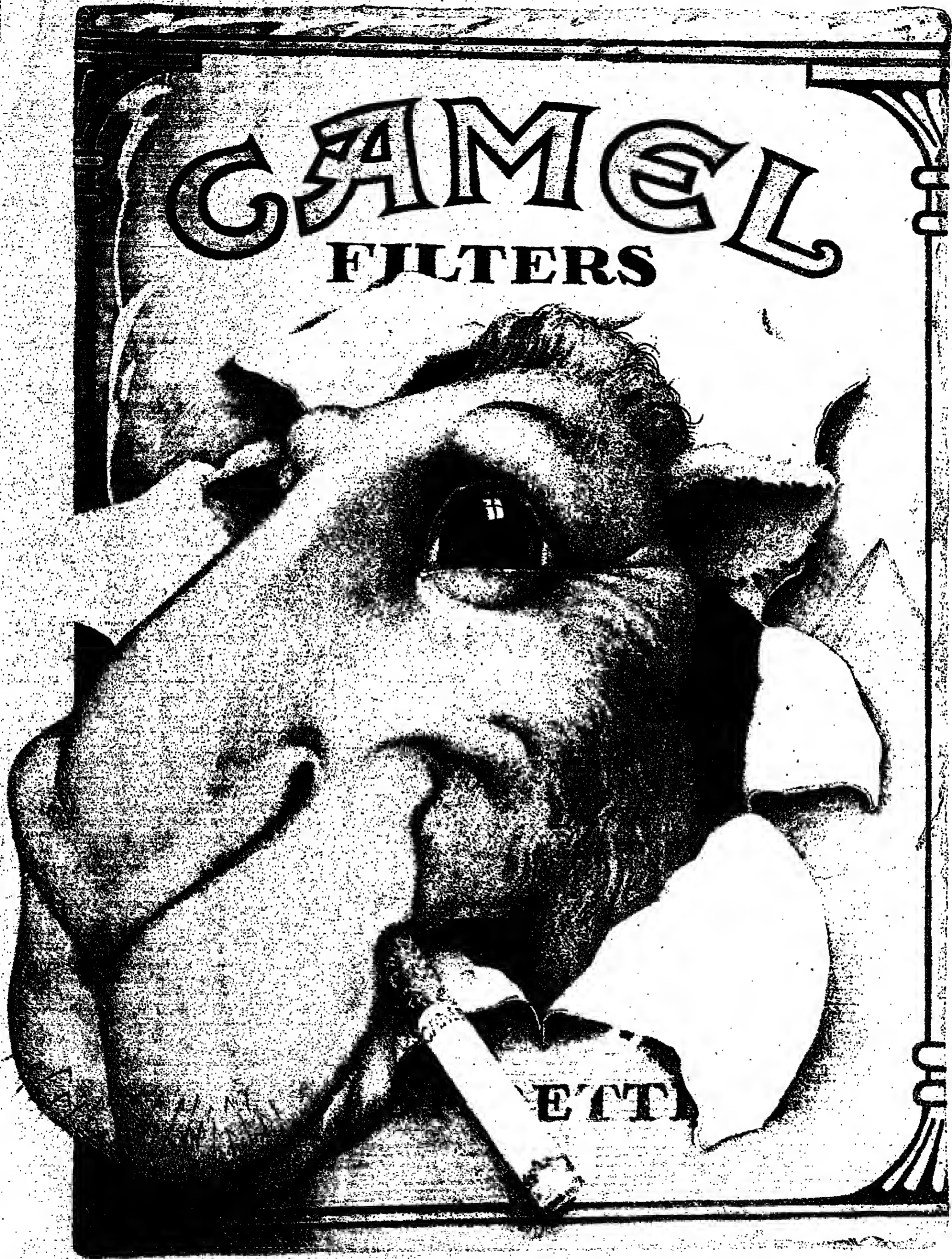
هكذا زعم للإمبل

tre
RE 5
Faits et jugements

Règlement de comptes niçois : un mort, deux blessés.

Saisie de drogue à Reissy.

HOMBY-DELAFOISSE & ASSOCIÉS



Camel filtre. Paquet rigide et paquet souple.

REGISTRÉ MARQUE

RESPONDANCES

Frères Gilles Collette

RELIGION

LA FIN DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Les évêques devant une « page blanche »

Lourdes. — L'Assemblée plénière de l'épiscopat français de 1978 aura donné un exemple louable de modestie et de retenue. Les temps sont passés où les évêques parlaient sur l'importance quel que soit avec une assurance moralisatrice qui cachait parfois une certaine indolence et l'illusion que l'Église, sous prétexte qu'elle est « experte en humanité » (Paul VI devant l'ONU), pouvait vaticiner sur le plan politique électoral, biologique, psychologique, etc.

A Lourdes, cette année, une information aérée a été donnée, par exemple sur l'occultisme, par des hommes compétents sans qu'aucun texte de conclusion plus ou moins prétentieux soit venu se superposer au travail accompli. Le but recherché a été atteint : faire un bilan honnête et sensibiliser l'opinion. Ce thème sera repris en 1979.

L'appel au ministère presbytéral assorti des efforts déjà accomplis à l'échelon diocésain, et les confrontations qui ont eu lieu dans les carrefours n'ont pas non plus en définitive, abouti à un document faisant l'objet d'un vote. Cette question a été jugée trop complexe et trop importante pour que l'on se satisfasse d'une exhortation finale. Ce n'est pas ainsi que l'Église suscitera des vocations, mais par un effort quotidien, patient et circonstanciel. Chemin faisant, on s'est aperçu que les projets de réforme des structures de l'assemblée dans le sens d'une régionalisation et d'une spécialisation mieux vécues n'étaient pas assez mûrs pour engager l'avenir immédiat. Une prochaine assemblée y reviendra éventuellement.

De notre envoyé spécial

Quant au handicap que fait peser la semaine scolaire sur l'enseignement de la religion, les évêques ont renoncé à un projet de texte détaillé et assez incertain qui évoquait le « nationalisme pratique » et le risque de voir reléguer dans le domaine strictement privé les manifestations de la vie religieuse, au profit d'un communiqué plus bref et plus nuancé. Manifestement, l'assemblée a hésité à trop élever le ton et elle espère encore obtenir à l'amiable certains aménagements.

La conjoncture économique et sociale

D'autre part, le document interne présenté par Mgr Malagrin, évêque de Grenoble, sur « la conjoncture économique et sociale » a paru se suffire à lui-même pour le moment. Mais il sera suivi, d'ici à l'an prochain, d'une « série de documents émanant d'instances qualifiées ».

Ce rapport d'une dizaine de pages est lui-même composé de réponses adressées par une vingtaine de laïcs exerçant des responsabilités nationales d'ordre politique, administratif, syndical, ou de spécialistes en sciences économiques, juridiques ou sociales. Il n'engage donc pas directement l'assemblée. Il était destiné à nourrir la réflexion. On y trouve notamment des observations concernant le chômage, les inégalités sociales, le droit au travail, la crise économique, la violence, etc. « Il est inacceptable, lit-on, de prétendre resorbier le chômage par un roulement éternel des travailleurs immigrés », au contraire : « Il faut

passer du droit du travail au droit du travailleur ».

Le retour à la doctrine sociale est qualifié d'« illusoire ». « Celle-ci demande à être complétée car, est-elle précisée, elle n'inclut pas vraiment la dimension politique et méconnaît la réalité des conflits en se bornant à une morale de conciliation. La violence contestataire était légitime par la nécessité de la doctrine. Quand on fait le bilan dans le monde actuel de cette certitude d'« être », n'y aurait-il pas quelque chose à revoir ? Est-il vrai que l'amour évangélique a le droit de recourir à la violence ? »

Légitimité de la violence ?

Une suggestion assez neuve : « On a recu sur la certitude que la violence contestataire était légitime face à la violence institutionnaliste. La violence contestataire était légitime par la nécessité de la doctrine. Quand on fait le bilan dans le monde actuel de cette certitude d'« être », n'y aurait-il pas quelque chose à revoir ? Est-il vrai que l'amour évangélique a le droit de recourir à la violence ? »

Le rapport est d'une particulière netteté quant au devoir d'intervention de l'épiscopat. « Il est impossible de ne rien dire sur la conjoncture économique et sociale. Ce silence serait interprété comme une indifférence, une résignation, un refus de reconnaître la réalité. Mais les experts nous invitent à signaler à l'extrême difficulté de dire une parole crédible dans une situation économique complexe ».

Les évêques de France en ont eux-mêmes, parfaitement conscience. Selon l'expression imagée de Mgr Etchegaray, l'assemblée de Lourdes a ouvert « de nombreux chantiers ». Parlerai l'impression, a-t-il ajouté, que nous nous trouvons devant une large feuille blanche. HENRI FUSQUET.

Les dangers de la semaine continue pour l'enseignement religieux

Voici le communiqué approuvé par 102 oui et 10 non sur l'enseignement religieux et les rythmes scolaires.

- « Pour de nombreuses familles françaises, l'enseignement religieux constitue l'un des éléments essentiels de l'éducation des enfants et des jeunes. La possibilité de recevoir cet enseignement est gérée par la loi.
- « Cette liberté est compromise par l'instauration progressive de la semaine continue et les impératifs des transports scolaires. A terme, elle risque de disparaître.
- « Les évêques de France ne veulent pas que les enfants de l'enseignement religieux demeurent privés de leur droit de recevoir cet enseignement dans le cadre de l'école.
- « Rappelant l'importance de l'éducation religieuse, les évêques se joignent à tous ceux qui défendent le droit des jeunes à une existence équilibrée et à la liberté des consciences. »
- « La programmation de ces études des séminaires qui va être envoyée à Rome pour approbation, a été adoptée par 109 oui, 2 non et 1 bulletin blanc. Son enjeu principal est d'articuler la tradition de l'Église avec la culture moderne.
- « On a été étonné comme membres du conseil permanent trois nouveaux évêques : Mgr Joseph Duval, archevêque coadjuteur de Rouen (né en 1928) ; Mgr Jean Soulier, évêque de Pamiers (né en 1924) ; Mgr Henri Deruet, évêque de Sées (né en 1922). Ces évêques remplaceront le cardinal Paul Guyon, archevêque de Rennes, Mgr Henry L'Houroux, évêque de Perpignan, et Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims, arrivés au terme de leur mandat.
- « Le Père Victor Chopot a été nommé secrétaire général de l'enseignement catholique et le Père Roger Dumortier secrétaire général adjoint.
- « Le Groupe national de travail a été chargé de proposer, en 1979, les modalités de la mise en place du Fonds national de garantie pour assurer éventuellement à un prêtre retraité une subsistance décente (aux environs du SMIC) en cas d'incapacité de leur diocèse.

Mgr DALOZ, ÉVÊQUE DE LANGRES

VA QUITTER SON PALAIS ÉPISCOPAL POUR RÉSIDER À CHAUMONT

La Haute-Marne fait partie des quinze départements français où le siège de l'évêché ne se trouve pas dans le chef-lieu (1). L'histoire explique ces anomalies qui entraînent bien des complications, des déplacements fréquents et donc une perte de temps.

En Haute-Marne, par exemple, Mgr Lucien Daloz réside à Langres, sous-préfecture, dont le premier évêque fut saint Benigne, au III^e siècle, et où la cathédrale Saint-Mammès date du XII^e siècle. Mgr Daloz a jugé que le moment était venu de s'installer à Chaumont, chef-lieu du département. Il y fait construire, dans le quartier neuf de la ville, un bâtiment « fonctionnel » qui rassemblera l'ensemble des services diocésains et où logeront également le vicarier général et le vicarier épiscopal.

Ce changement de résidence aura l'avantage — du point de vue pastoral — de soustraire l'évêque à l'hôtel du XVIII^e siècle

qu'il habite actuellement à Langres, dont la façade est classique et qui est assez peu conforme à l'image postconciliaire d'un successeur des apôtres. Mgr Daloz est d'ailleurs un homme aux mœurs simples, proche de ses fidèles et qui se fait appeler « mon Père ».

Les travaux entrepris à Chaumont seront terminés dans deux ans environ. De toute manière Langres demeurera le siège épiscopal et conservera, outre l'église cathédrale, la chancellerie, les archives et un certain nombre d'autres services qui s'installent dans les locaux du petit séminaire.

Il les autres sont : Aio (Belley), Aire (Solsonne), Ardèche (Viviers), Ariège (Pamiers), Calvados (Bayeux), Cantal (Saint-Flour), Jura (Saint-Claude), Landes (Aire et Dax), Manche (Coutances), Meuse (Verdun), Orne (Sées), Saône-et-Loire (Autun), Var (Fréjus), Vosges (Saint-Dié).

Mgr ETCHEGARAY : nous ne savons plus où donner de la tête.

Dans son allocution de clôture, Mgr Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale de France, a dit, notamment :

« Voici que monte la série du troisième millénaire. L'Église n'est pas fatiguée, mais nous ne faisons pas preuve d'un optimisme de commande. »

« L'Europe a du mal à se bâtir. Il est temps d'éveiller la responsabilité des chrétiens à l'égard de l'histoire qui sera l'élection au suffrage universel du Parlement européen. Trop peu nombreux sont ceux qui en mesurent l'enjeu. La construction de l'Europe ne doit pas être le résultat de simples forces économiques et politiques. Elle ne doit pas être l'apanage des gouvernants mais l'œuvre de chaque citoyen, des jeunes en particulier. »

« Si l'Église, à l'exemple du Christ, qui a porté à l'extrême limite sa « force d'aimer » (Pasteur Martin Luther King) n'aurait pas les hommes à se libérer de la spirale noire de la fatalité de la violence, elle ne pourrait assumer sa responsabilité dans le désastre qui risque de s'emparer du monde. Nous osons imposer la force de la conscience face à la barbarie de la violence. Nous sommes en train de bâtir entre notre puissance technique et notre fragilité morale en attendant des conflits mondiaux. La désertification spirituelle conduit en ligne directe à l'écrasement des peuples. »

« Dans notre ministère de communion, nous sommes au croisement de tant d'efforts et de projets. Nous ne pouvons pas nous en tenir à donner de la tête. On peut que nous soyons liés et que nous restions là, que nous avançons et que nous marquons le pas. Mais au second regard, le dessin de Dieu nous trace. »

« Jean Paul II a confirmé le lundi 30 octobre le cardinal Franjo Šeper (Yougoslavie) comme préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, et le cardinal Eduardo Pironio comme préfet de la Congrégation pour les religieux et les instituts séculiers. »

« RECTIFICATION. — Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié et nouveau vice-président de la conférence épiscopale n'est pas un « Breton de soixante et un ans », comme il a été écrit par erreur dans le Monde daté 29 et 30 octobre. Il est né à Chaumont (Haute-Marne) en 1922. »

UNESCO

Israël et le « projet de déclaration » sur l'information divisent les participants de la XX^e conférence générale

La vingtième conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris depuis le 24 octobre et jusqu'au 28 novembre, est entrée dans le vif du sujet avec le débat de politique générale. Sur les cent quarante-cinq États membres qui comptent aujourd'hui l'organisation, nous ne faisons que mentionner la tribune, dont la France, lundi 30 octobre, après les interventions de quatre « grands » de l'UNESCO : Inde, U.R.S.S., Grande-Bretagne, Chine. Comme il est de tradition, c'est le ministre de l'Éducation, M. Christian Beullac, qui a défini la position de la France au cours d'une allocution centrée sur le « transfert des technologies ».

A première vue, il n'y a pas grand-chose de nouveau à cette vingtième conférence générale de l'UNESCO. On compte quelques nouveaux membres (Cap-Vert, Comores, Swaziland, Namibie et un État « associé », Dominique) mais on retrouve les mêmes clivages et les mêmes « points chauds » que lors de la précédente conférence générale en 1976 à Nairobi. Le débat est, à peine entamé que l'on a déjà sur la question des territoires occupés par Israël et le désormais fameux « projet de déclaration » sur les moyens d'information et de communication depuis 1972.

Ce sont les pays arabes qui d'emblée, ont déclenché l'offensive en proposant comme président de la conférence un des leurs, M. Abdel Salam Madjidi, ministre jordanien de l'éducation, alors que le tour de présidence revenait en principe au groupe « occidental » (Eurozone Amérique du Nord). Comme prévu, c'est finalement un Canadien, M. Napoléon Leblanc, qui a été élu président de cette vingtième conférence (le Monde du 26 octobre), mais l'épisode reste significatif. En mettant en avant un pays de « première ligne » contre Israël, directement intéressé par la politique culturelle en Cisjordanie occupée, les pays arabes ont manifesté leur volonté de voir maintenir la pression de l'UNESCO sur Israël, au-delà du système sioniste. Et en se retranchant derrière un pays qui a appartenu politiquement au « camp » occidental, les États arabes ont essayé de rallier le

maximum de voix pour compter leurs partisans et alliés.

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar Mbow, a fait tout ce qu'il a pu jusqu'à présent pour apaiser les esprits sur ce point. Il a rendu hommage aux autorités israéliennes pour avoir facilité le déroulement des missions d'enquête de l'UNESCO dans les territoires arabes occupés (2).

Et il s'est déclaré tout à fait incapable, faute « d'instruments juridiques » et d'« insuffisance » de soumettre à cette conférence un « nouveau rapport global et analytique » comme l'avait demandé le conseil exécutif. Les délégués devront donc se contenter d'un rapport préliminaire, ce qui est une manière adroite d'équivaloir un projet de loi et d'éviter des résolutions trop « dures » à l'égard d'un État membre.

Le second conflit oppose les Occidentaux (les États-Unis principalement) à un projet qui tient particulièrement à cœur au directeur général (le Monde du 24 octobre). Avant même de prendre la parole dans le débat (3), les États-Unis ont déjà fait connaître leur position à l'égard du projet de déclaration sur les médias — dernière version. A leurs yeux, « certains articles sont inacceptables » (En particulier l'article XI dont nous reproduisons le texte ci-contre.)

Parlant au nom de la délégation française, M. Christian Beullac a souligné que, faute d'une « indispensable concentration de son programme », l'Unesco risque de disperser ses activités au point de se perdre dans des « généralités creuses » ou d'être « vite étouffée sous la pression des tâches ». Manière détournée d'indiquer que l'Unesco ferait mieux de s'occuper d'éducation que de légiférer sur les médias au de voter des résolutions contre tel ou tel État.

M. Beullac a donc choisi de se « concentrer » sur un seul sujet : le « transfert des technologies ». Ce transfert repose sur les échanges scientifiques, qui supposent à leur tour une diffusion de l'information, mais aussi « un important effort en faveur de la formation ».

Cet effort, a indiqué le ministre, intéresse tous les pays. Par ailleurs, il est évident que, si la jeunesse s'intéresse aux technologies sur les conditions de son entrée dans la vie professionnelle, du fait des bouleversements actuels qu'elle subit, elle ne peut que bénéficier de l'enseignement technique et professionnel.

Il ne faudrait pourtant pas que le développement de l'enseignement technique éminemment souhaitable, alourdisse encore davantage la charge dont pèsent nos différents budgets nationaux, la part de l'éducation. Dans le développement de l'enseignement technique, la tentation est grande, de céder à ce que j'appellerais volontiers la « tentation de l'armement », anéantissant les équipements, et diversifiant et l'on compte les filières. Il me semble

M. Beullac, pour la France, s'est montré d'une grande discrétion sur ce point puisqu'il n'a consacré au problème de l'information que quelques lignes de son discours. Ce contentant de répéter que la France est « très attachée à la liberté de l'information » et qu'elle souhaite « une meilleure diversification des sources et une concurrence beaucoup plus ouverte entre les agences ». Comme le déclarait deux jours plus tôt M. Jean-Pierre Lecat, ministre de la culture et de la communication, « la position de la France dans cette affaire est une position mesurée... ».

ROGER CANIS.

(1) La Dominique (île des Antilles situées entre la Guadeloupe et la Martinique) ne sera membre à part entière qu'après proclamation de son indépendance, le 3 novembre.

(2) Le conseil exécutif de l'Unesco a adopté le 24 octobre 1977, à l'unanimité, cinq pays (France, Espagne, Suisse, Yougoslavie et Nigeria) ont été élus membres à part entière qu'après proclamation de son indépendance, le 3 novembre.

(3) Les États-Unis ont pris la parole le 3 novembre à la place de la délégation française, mais l'intervention est ainsi repoussée au 7 novembre.

M. Beullac : il faut développer l'enseignement technique sans alourdir le budget

qu'il en va de l'enseignement technique en particulier comme du transfert des technologies et des équipements. Il est la clé des procédures les plus sophistiquées ne sont pas toujours les meilleures, car elles sont rarement adoptées et plus rarement encore adaptées à la réalité. Elles ont tendance à évoluer, des situations sociales et des besoins économiques.

Éviter les formations trop spécialisées

« Nous devons donc éviter de mettre en place des formations professionnelles trop « pointues », de veiller à ce que les procédures les plus sophistiquées ne soient pas toujours les meilleures, car elles sont rarement adoptées et plus rarement encore adaptées à la réalité. Elles ont tendance à évoluer, des situations sociales et des besoins économiques.

« Je tire de ces quelques remarques qui s'appliquent, j'y insiste, à tous les pays, la nécessité, pour des raisons qui ne sont pas seulement d'ordre économique ou statistique, de ne pas tomber aujourd'hui pour l'enseignement technique dans les excès de spécialisations tombés jadis pour l'enseignement général. C'est notre enseignement tout entier qu'il faut repenser en y introduisant des éléments de flexibilité et de mobilité, en luttant contre le privilège excessif trop souvent accordé à la formation abstraite et en se préoccupant d'utiliser l'élève, d'une manière progressive, vivante et raisonnée, aux réalités économiques et sociales. »

Le ministre a conclu son intervention par un développement sur les droits de l'homme, en précisant notamment : « Ce n'est pas en enfermant l'individu dans le cercle du futurisme que nous l'aiderons à mieux défendre ses droits. »

L'OBJET DU LITIGE

Voici les cinq points de l'article XI du « projet de déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale et à la lutte contre le propagande belliqueuse, le racisme et l'apartheid » :

- 1) Dans le respect des dispositions constitutionnelles visant à garantir la liberté de l'information et en application des instruments et accords internationaux pertinents, il incombe aux États de faciliter l'application de la présente déclaration et de veiller à ce que les organes d'information juridiquement placés sous leur autorité directe s'y conforment ;
- 2) Il importe que les États encouragent une circulation plus libre, plus large et mieux équilibrée d'informations exactes, complètes et objectives ;
- 3) A cette fin, il est nécessaire que les États facilitent l'obtention, par les organes d'information des pays en développement, des moyens pour se renforcer et s'étendre et favorisent la coopération de ceux-ci entre eux et avec les organes d'information des pays développés ;
- 4) De même, sur la base de l'égalité des droits, de l'avantage mutuel, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du respect de la souveraineté nationale, y compris du respect de la diversité des cultures, éléments du patrimoine commun de l'humanité, il est essentiel que les États encouragent et développent entre tous les pays, en particulier entre les pays qui ont des systèmes économiques et sociaux différents, les échanges tant bilatéraux que multilatéraux entre organes d'information ;
- 5) Pour que cette déclaration soit pleinement efficace, il appartient aussi aux États de contribuer, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires de chaque pays, à promouvoir un statut des journalistes et des autres agents des organes d'information et à rechercher les normes qui seraient internationalement acceptées pour que ceux-ci soient à même d'exercer leur profession avec rigueur et objectivité.

HANDICAPÉS

VINGT-SIX GRANDES ASSOCIATIONS DÉNONCENT A NOUVEAU LES RETARDS DE LA LOI D'ORIENTATION

Après la conférence de presse de M. Daniel Hoefel, secrétaire d'État à l'action sociale (le Monde du 26 octobre), vingt-six associations représentatives de handicapés salariés, à condition que ce salaire ne dépasse pas 130 % du SMIC, soit 2 500 F par mois.

Les représentants de vingt-six associations rappellent qu'ils avaient été reçus successivement par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, en juillet, et qu'ils avaient alors « tiré la sonnette d'alarme ». Mais ils n'avaient pas empêché le conseil des ministres, au début de septembre, de se garcir d'autosatisfaction et de jeter à l'opinion un chiffre impressionnant : 2,5 milliards de francs de dépenses pour l'application de la loi. Aujourd'hui comme alors, les associations mettent le gouvernement « au défi de justifier cette somme par le détail, en la comparant au total des allocations versées au titre de la législation précédente ».

Édité par le S.A.R.L. Le Monde.
Général : Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimé en France par S.A. des Imprimeries Parisiennes.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 51431.

BRUNO LAGRANGE et MARC ORAISON

Le Mystère humain de la Mort

Tehou

صدا من لإصل

Le Monde

DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les Etats-Unis s'apprentent à assouplir les règles de sécurité imposées aux manipulations génétiques

EN juillet 1974, onze biologistes américains lançèrent un appel, invitant leurs collègues du monde entier à interroger prudemment certains types d'expériences de manipulations génétiques. Ils estimèrent en effet que ces expériences, auxquelles les travaux des prix Nobel de médecine 1978 avaient ouvert la voie et qui consistent, en gros, à modifier le bagage génétique d'un organisme en y introduisant un fragment d'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) en provenance d'un autre organisme, risquent d'aboutir à la création d'organismes nouveaux, potentiellement pathogènes.

Sept mois plus tard, en février 1975, à Asilomar, en Californie, cent cinquante spécialistes déclaraient le fin de ce « moratoire volontaire » international. Ils proposaient des règles

de sécurité à prendre. Les règles imposent notamment l'utilisation de laboratoires spéciaux, classés de P1 à P4, les plus sûrs (P4 s'apparentant à de véritables blockhaus, avec filtrage de l'atmosphère et contrôle de la pression intérieure, etc.). Cette réglementation a cependant été assouplie, puisque elle ne s'applique qu'aux seules expériences financées par le N.I.H.

Un organisme vivant est-il « brevetable » ?

PEUT-ON breveter un organisme vivant ? A l'heure où les recherches génétiques se multiplient, notamment dans le champ des manipulations génétiques, la question peut valoir la peine d'être posée. Elle l'a, en tout cas, été aux Etats-Unis, et le motif que l'on puisse dire que la réponse n'est pas très claire.

Dans un arrêt rendu au début de l'été, la Cour suprême des Etats-Unis a annulé la première de ces deux brevets, en demandant à la cour d'appel de réexaminer son jugement. « La lumière » d'un arrêt précédemment rendu : celui-ci avait déclaré « brevetable » l'invention d'une nouvelle méthode mathématique, dans un programme d'ordinateur, une méthode mathématique n'étant pas, en elle-même, brevetable.

Vers une « guerre des brevets »

La décision de la Cour suprême pourrait bien, estime le magazine anglais Nature, avoir des conséquences sur une demande de brevet, déposée par un chercheur de l'université d'Alabama, la Dr Roy Curtiss. Les revendications de cette demande concernent d'une part une technique de modification de la souche *Escherichia coli* destinée à permettre l'utilisation de celle-ci dans des expériences de manipulations génétiques, à risque, et d'autre part la nouvelle souche elle-même.

Certains prévoient pour les années qui viennent une véritable « guerre des brevets » pour les applications industrielles des recherches en génétique. Mais, comme l'explique cependant un spécialiste, « plus que dans d'autres domaines, le brevet sera probablement accessible par rapport au savoir-faire ».

de sécurité établissant différentes précautions à prendre suivant la nature des expériences et des micro-organismes en jeu. Depuis cette date, plusieurs pays, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont adopté des réglementations nationales, plus ou moins calquées sur celles qu'avait proposées la conférence d'Asilomar.

La seconde conception, soutenue par le sous-comité sur la santé de la Chambre des représentants, présidée par M. Paul Rogers, était plus centralisatrice, et donnait une plus grande importance à l'avis de la communauté scientifique. En fait, il est aujourd'hui plus que probable qu'une telle législation fédérale ne verra jamais le jour.

(1) En France, les règles ont été décidées en collaboration avec les scientifiques, par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Un « comité de classement », qui comprend notamment des représentants de représentants des personnels des organismes engagés dans des projets de recherches, examine les projets et détermine les conditions à observer.

Depuis 1974, en effet, les données scientifiques du problème ont été quelque peu évoluées. Tout d'abord, les chercheurs ont constaté de mieux en mieux les sources bactériennes qu'ils utilisent. Plus la bactérie la plus couramment « manipulée » et baptisée *Escherichia coli* K12, par exem-

EN 1979, FAUTE DE MOYENS FINANCIERS

Les activités de recherches françaises seront réduites dans les quatre bases des Terres australes et antarctiques

LA « saison » d'été des Terres australes et antarctiques françaises a commencé, comme chaque année, avec le départ des deux navires de relève et de ravitaillement. Le 15 octobre, le bateau polaire danois, le *Thala-Dan*, est parti du Havre et il devrait arriver en terre Adélie vers le 16 décembre. Le bateau mixte, le *Marion-Dufresne*, a quitté Marseille à destination des trois bases subantarctiques que la France entretient aux Kerguelan, aux Crozet et à Amsterdam, dans le sud de l'océan Indien.

Les difficultés budgétaires prévues au début de 1978. Notons aussi que le *Marion-Dufresne*, inutilisé, est resté à Marseille de juin à octobre et qu'une telle immobilisation stérile coûte, tout de même, 40 000 F par jour environ.

Le *Thala-Dan*, lui aussi, participera au GARP. Il doit mettre à l'eau une douzaine de bouées françaises pendant le trajet Panama-Australie et trois bouées australiennes entre la Tasmanie et la terre Adélie. Les données (températures de l'eau de surface et pression atmosphérique) mesurées par les uns et par les autres seront relevées par la satellite américain *Tiros-N*, porteur des équipements français Agos de collecte de données et de localisation, qui a été lancé, le 13 octobre dernier. De même, le *Marion-Dufresne* mettra à l'eau, dans le sud de l'océan Indien, vingt bouées semblables.

La diminution relative est encore plus importante si l'on compte les seuls scientifiques : 17 au lieu de 27. On va donc abandonner, aux Kerguelan, les programmes de biologie marine et de géologie et supprimer, aux Crozet, une partie des programmes de biologie et de géophysique.

Depuis le *Thala-Dan* et le *Marion-Dufresne*, seront aussi effectués des prélèvements d'eau de mer destinés à doser la culture de diméthyl, ce qui, selon les spécialistes du Centre des faibles radioactivités (C.N.R.S. et C.E.A.) de Gif-sur-Yvette, devrait permettre de comprendre d'où vient le soufre présent dans l'atmosphère.

L'insuffisance des moyens financiers doit souffrir le territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) risque d'avoir de graves conséquences pour l'avenir de l'activité des quatre bases. Il a été impossible, en effet, d'acheter la quantité habituelle de matériel qui est apporté chaque année dans les quatre stations.

Des mesures relevées par satellite

En terre Adélie, malgré la réduction des effectifs des scientifiques (12 hommes au lieu de 17 pour l'hivernage 1979), on va s'efforcer de maintenir une activité de routine de tous les laboratoires. Saule, la station météorologique va être renforcée en hommes et en matériel, cette heureuse exception étant due au programme GARP (Global Atmospheric Research Program) qui sera redoublé en 1979, un peu partout dans le monde, sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale.

Les avantages d'une desserte par voie aérienne

En outre, la desserte de la terre Adélie va bientôt poser un problème grave. Elle est actuellement faite — moyennant 13 millions de francs, dont un peu plus de 2 millions sont payés par les Australiens qui sous-traitent le navire en janvier et février — par le *Thala-Dan*, bateau polaire danois capable de transporter cinquante-quatre passagers, 1 800 mètres cubes de marchandises et 330 mètres cubes de fuel. Or la compagnie Lanturion qui a le quasi-monopole mondial de ce genre de bateau n'a plus que deux cargos mixtes polaires de ce type, le *Thala-Dan* et le *Havre-Dan*. Et ces deux navires sont vieux : d'Ici à 1983, ils devront être retirés du service. Il faut donc, dès maintenant, songer à un remplacement.

La candidature de l'Allemagne fédérale

Le maintien des activités scientifiques en Antarctique est d'autant plus nécessaire qu'un certain nombre de pays manifestent leur intérêt pour cette région. En 1977, la Pologne s'est jointe aux douze signataires (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, U.R.S.S.) du traité de l'Antarctique. Et, en 1978, l'Allemagne fédérale a demandé son admission dans ce « club » ouvert à tous les pays travaillant réellement dans l'Antarctique. Selon diverses sources d'information, l'Allemagne fédérale, qui a déjà fait plusieurs campagnes de recherches dans l'océan Antarctique, envisagerait maintenant d'investir en trois ans 100 millions de marks (240 millions de francs) pour construire une base, un bateau polaire mixte (relève et océanographique) et un institut polaire, et elle serait prête à dépenser 25 à 30 millions de marks par an (60 à 72 millions de francs) pour entretenir cette unique base.

Des mesures relevées par satellite

Toujours en terre Adélie, les travaux de génie civil seront réduits au minimum : on se contentera de reproduire l'aménagement — à l'échelle — de la plate-forme où s'élève, plus tard, un hangar destiné à abriter des engins.

Les avantages d'une desserte par voie aérienne

Quant au *Marion-Dufresne* — qui a pourtant été conçu à la fois

En toute logique Vases

PROBLEME N° 133
On possède un vase de 3 litres et un vase de 5 litres, tous deux pleins d'eau. Sans l'aide d'aucun autre récipient et par simple transvasement, on veut obtenir 4 litres d'eau dans un troisième vase vide, mesurant lui-même plus de 4 litres.
Quelle doit être la capacité de ce dernier vase ?
(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 132

L'énoncé du texte est bien étrange, puisqu'il révèle, lui aussi, la solution du problème. Essayons le huitième emplacement de mot OCTOGONE et comptons, chaque fois, combien de lettres seraient à leur place. On obtient, à partir du haut et dans le sens des aiguilles d'une montre : 2-3-1-2-2-2-1-1. Réviser qu'il y a une ou deux lettres bien placées n'aurait pas à résoudre le problème. Par contre, réviser qu'il y en a trois donnerait la solution, si le mot commençait au nord-est.

PIERRE BERLOQUIN.

POUR LA SCIENCE NUMÉRO SPÉCIAL consacré à L'EVOLUTION

Le numéro exceptionnel, formidable synthèse des connaissances acquises depuis Darwin et Lamarck, explique comment la vie est apparue sur la terre et comment les espèces se sont développées.

NOVEMBRE • N° 13 en vente chez les marchands de journaux

tion sur l'information IX^e conférence générale

aut développer l'enseignement sans alourdir le budget

Eviter les formalités trop coûteuses

5 ASSOCIATIONS GÉNÉRALISTES A L'ÉCHELLE DE LA LOI ORGANISATION

AU MUSÉE DE L'HOMME

Masques groenlandais

DEPUIS le 14 octobre dernier et jusqu'au 15 janvier prochain, le Musée de l'Homme présente une quarantaine des cent masques Eskimo d'Ammassalik, un des plus riches points habités de la côte est du Groenland. Tous ces masques ont été recueillis en 1934, 1935 et 1936 par les membres de l'expédition française sur la côte est du Groenland, MM. R. Gossain, F. Matter, M. Perez et P.-E. Victor. Mais ils n'avaient, jusqu'à l'actuelle exposition, jamais été montrés en France. Cette présentation est d'autant plus intéressante que les Groenlandais d'Ammassalik n'utilisent plus de tels masques au cours de leurs danses d'hiver et qu'ils n'en font plus.

Les traits sont volontairement lourds, la nez s'en va brusquement de côté. La menton en geôle est de travers. Sur d'autres, les rides sont accentuées, les sourcils relevés, la bouche distendue, les yeux gonflés, les dents (en os) irrégulières. Ainsi, ces masques évoquent-ils, à leur façon, les grimaces dont les Groenlandais, grands amateurs du rire, aiment accompagner une histoire. Faits dans des bois de flottage — les seuls à être disponibles dans cette région désolée — noircie à la suite des lampes à graisse de phoque, ces masques sont presque tous rayés de fines entailles claires qui représentent, probablement, les tatouages laqueux dont certains sont couverts.



Collection du Musée de l'Homme, cliché H. Ponsard, Hantzer, 31 cm ; largeur : 18 cm ; épaisseur : 18 cm.

Les Groenlandais d'Ammassalik ont été connus du monde extérieur en 1894. Cette année-là, en effet, leur groupe, qui comptait alors quatre cent trente personnes, a été découvert par le Danais Gustav Holm. Jusque-là, les Groenlandais d'Ammassalik avaient été presque complètement isolés des autres groupes de langue et de culture analogues pendant plusieurs centaines d'années. Ils avaient donc eu le temps de créer un mode de vie original adapté aux conditions naturelles extrêmement dures de la côte est du Groenland et dont des documents photographiques, pris pour la plupart en 1933 et montrés à l'exposition, permettent de se faire une idée. Mais, en moins d'un siècle, la culture d'Ammassalik a été profondément bouleversée. En particulier, les danses, dans lesquelles les hommes étaient masqués, ont été très vite interdites par les pasteurs luthériens, car elles rappelaient l'ancienne religion chamannique et elles étaient souvent le prétexte — très réaliste — du rite d'échange des femmes (appelé aussi « jeu d'extinction des lampes ») symbolisant, à la fin de l'hiver, le renouveau de la fécondité de la nature.

l'usage a disparu vers la fin du XIX^e siècle. L'un d'entre eux, fait en 1934, fait penser à un dessin de Picasso : figure démesurément étirée, yeux décalés, tout petit chignon de femme perché sur le haut de la tête. André Métraux avait d'ailleurs sélectionné pour prendre place parmi les plus belles œuvres du monde de son « Musée Imaginaire ».

Mais nous lui préférons le beauté du masque sans distorsion de traits. Ignorant que nous montrons ici. Les sillonnages clairs suffisent à imprimer ce visage d'une infinie sérénité qu'égayent tout juste des sourcils, une moustache et une barbe faits en peau de phoque. — Y. R.

Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16^e. De 10 h. à 17 h. (tous les jours de semaine, sauf le mardi), de 10 h. à 20 h. les samedis et dimanches. L'exposition, installée dans le hall d'entrée, est gratuite.

LE CENTRE DE LA MER ET DES EAUX

La mer recouvre 71 % de notre planète. Par ses capacités de stockage de la chaleur solaire et d'échange de celle-ci avec l'atmosphère, elle conditionne tous les climats des continents. C'est une voie de transport et une réserve — qui n'est certes pas illimitée — de ressources alimentaires et minérales ; elle se prête aussi aux loisirs. Elle est tout à la fois un milieu hostile à l'homme et un élément essentiel à la vie de l'espèce humaine.

L'Institut océanographique — fondation privée française créée en 1906 par le prince Albert de Monaco, qui fut un pionnier de la recherche océanographique — veut, avec raison, faire mieux connaître la mer au grand public, adulte, étudiant et scolaire. Il a récemment inauguré à Paris un Centre de la mer et des eaux, qui, sur 300 mètres carrés, est un véritable musée, une exposition didactique, un centre de documentation, d'initiation et de vulgarisation.

Un tel centre, à l'évidence, fait défaut à la capitale : depuis l'entrouverture de son public en 1968, le Centre de la mer et des eaux, qui fut un grand public, adulte, étudiant et scolaire. Il a récemment inauguré à Paris un Centre de la mer et des eaux, qui, sur 300 mètres carrés, est un véritable musée, une exposition didactique, un centre de documentation, d'initiation et de vulgarisation.

Les thèmes présentés avec le concours de nombreux organismes sont très divers. Les uns sont montrés de façon permanente et les autres temporairement. Les présentations sont très variées : vitrines, films, tableaux, schémas, dioramas, et quatre aquariums reconstituent, sans la lasser, l'attention des visiteurs de tous âges.

Y. R.

* Centre de la mer et des eaux, Institut océanographique, 138, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 heures à 17 h. 30. Entrée : 2 francs ; étudiants, scolaires, et cartes verticales : 3 francs ; groupes : 3 francs.

LIVRES

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE ARRIENNE, de Jacques Arrien, 1978, 216 p., 25 francs. Très nombreuses photos, schémas, 250 F.

LE VIVANT, HISTOIRE ET ANATOMIE D'UNE PLANTULE, ouvrage collectif publié par l'Association pour la défense et l'étude du canton de Lervoux, 190 pages ; nombreuses photos et dessins, 25 F. (+ 7 F. de port. Ecrire à l'ADEP, aux soins de la mairie de Lervoux, 36110).

Lervoux n'est qu'un modeste chef-lieu de canton de l'Indre. Un peu plus de trois mille personnes y vivent actuellement. Mais son histoire couvre un millier de siècles. Les premières traces de l'occupation du site appartiennent, en effet, à la dernière période glaciaire. Cette occupation était connue depuis le dix-neuvième siècle.

Abandonnée illustrée, cette plaquette est d'une lecture très agréable, et les nombreuses informations qu'elle contient sont présentées d'une façon fort intéressante.

LE DROIT INTERNATIONAL DE L'ESPACE, ouvrage collectif sous la direction d'A. Pirardov (traduit par A. Karvovskiy), Ed. du Progrès, 370 p., 39 F.

L'éducation sanitaire

Après avoir connu, auprès des femmes et des médecins, des fortunes diverses, après avoir fait l'objet de « modes » contradictoires, du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, l'allaitement maternel connaît aujourd'hui un regain de faveur. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, il est fortement encouragé par le corps médical, souvent davantage, d'ailleurs, par les pédiatres que par les accoucheurs. En France, les femmes des zones urbaines sont notamment plus sensibles à ces recommandations que celles des régions rurales, notamment du centre et de l'ouest de la France.

Ces données sont confirmées par une enquête réalisée par l'INSERM en 1972, dont les résultats n'ont pas été démentis depuis lors, et selon laquelle l'allaitement maternel est, en France, très inégalement réparti, selon les régions. D'après cette enquête, il apparaît en effet que ce sont les femmes de la région parisienne (60 %), de Rhône-Alpes (61 %) et de la région Est (61 %) qui allaitent le plus, suivies de celles du sud de la France (48 %), de l'Aquitaine (45 %) et, enfin, du Nord-Pas-de-Calais (43 %), du Centre (38 %) et de l'ouest de la France (30 %). Parmi les femmes qui allaitaient en

Mettre l'enfant au sein dès la salle d'accouchement

L'allaitement maternel est pratiqué par un nombre croissant de jeunes accouchées, malgré le perfectionnement récent des lits en poudre « maternisés » de grande valeur biologique et nutritionnelle. Les pédiatres se félicitent de ce regain de faveur, comme en a témoigné, tout récemment, une session d'information sur la lactation, à la maternité de Port-Royal, par le professeur Alexandre Minowski et à laquelle participait notamment M. Julien de Jans, professeur au Collège de France.

Un moyen de combattre les allergies digestives

Les allergies digestives sont-elles fréquentes ? Sont-elles graves ? Tel est l'un des thèmes qu'ont abordés les congressistes réunis à Paris pour les « XIX^e Journées annuelles de nutrition et de diététique », présidées par les professeurs Maurice Derot et Henri Bour.

Mme le docteur Thirion, pédiatre, est venue exposer le résultat d'observations recueillies sur cette question à la maternité de l'hôpital Sud de Grenoble. La physiologie de la lactation, a-t-elle noté, est à présent bien connue, de même que les premiers besoins alimentaires de l'enfant. On sait, par exemple, que le réflexe de succion est à son maximum au cours des deux premières heures qui suivent la naissance, qu'il s'éteint ensuite pendant quarante-huit heures pour réapparaître, et, dans de nombreuses maternités, la mère ne peut avoir aucun contact avec son enfant pendant vingt-quatre heures après l'accouchement, ce qui, outre la frustration psychologique ainsi créée, rend plus difficiles les premières tétées. Il paraît donc utile, comme l'a démontré le réflexe de succion, de mettre l'enfant au sein avant même que la mère ait quitté la salle d'accouchement.

« La fréquence tentation des gastro-entérologues est de minimiser, voire de rejeter, la part de l'allergie dans le pathologie digestive », a déploré le professeur J.-P. Grillat (Nancy). Pourtant, a-t-il poursuivi, pour 15 % de la population présente des phénomènes allergiques manifestes ou potentiels, qui sont d'abord d'ordre cutané, puis otorhino-laryngologique, bronchique et enfin digestif. Or, les allergies digestives frappent de préférence le jeune enfant chez qui elles risquent d'être plus mal supportées que chez l'adulte.

Un « plaisir mutuel »

Le professeur de Almaguer, enfin, a estimé que les femmes étaient souvent bien préparées à l'accouchement, lui-même, mais beaucoup moins à la période qui suit la naissance et au « maternité » d'un nouveau-né. L'allaitement, a-t-il noté, n'est pas autre chose qu'un « plaisir mutuel » : « L'enfant exprime une demande, la mère répond à ce besoin. C'est l'enfant qui crée l'amour maternel ». L'allaitement, a-t-il poursuivi, est le moyen même d'un « dialogue tonique » entre la mère et l'enfant, un dialogue qui passe par le chaleur ressentie et le contact corporel. Les auteurs qui par l'aspect nutritionnel proprement dit.

Des manifestations aiguës

Ce dernier a fait l'objet d'une étude particulière présentée par le professeur C. Polonovski (Paris). L'allergie aux protéines du lait de vache, a-t-il remarqué, n'est pas chose rare et peut donner lieu, chez le nourrisson, à des manifestations aiguës (diarrhées, vomissements, etc.) auxquelles peuvent s'associer des signes d'allergie cutanée ou respiratoire. Or, le chiffre de 1 % de nourrissons atteints par cette intolérance au lait de vache « paraît dépassé à la période actuelle », ce qui pose la question du rôle que joueraient, à cet égard, les laits en poudre dite « maternisés », « enrichis en protéines du lactosérum aux dépens des caséines », et qui comportent un sucre et des concentrations « massives de lactose, lipides végétaux et fer, propres à modifier la flore bactérienne digestive ». Il faut mener des études sur ce point, estime le professeur Polonovski, afin de déterminer un rôle allergène éventuel de ces éléments et de « renouveler le maximum de données de tous ordres » sur cette question. « Le lait de femme, a-t-il encore noté, affirme sa supériorité anti-infectieuse et anti-dyspeptique de façon évidente », avant de conclure sur « une certitude : l'allaitement maternel doit être protégé contre les erreurs graves du sein de bien faire, à savoir l'absence, dans de nombreuses maternités, de donner au nouveau-né une petite dose de lait de vache sous la prétexte que l'on ne peut attendre la montée lactée de la mère ».

La pilule et les médicaments

Une femme qui allaite est-elle de ce fait protégée contre une grossesse ? En théorie, oui, mais en pratique, répond le professeur Pierre Manval-Jarvis (hôpital Necker, Paris), la femme est exposée à une reprise spontanée de l'ovulation, donc à une nouvelle grossesse éventuelle.

MEDECINE Pharmacie

Les auteurs citent tout particulièrement le passage dans le lait maternel de nombreux antibiotiques, d'anticoagulants, d'hypotenseurs, qui peuvent être néfastes pour l'enfant. Certains somnifères, présents dans le lait maternel, risquent d'avoir des effets sédatifs sur le nourrisson. Les anticholinergiques et les iodures peuvent être fortement concentrés dans le lait maternel et provoquer chez l'enfant, notamment, des crises d'hyperthyroïdisme. « Ces effets indésirables », déclare le professeur Manval-Jarvis, « favorisent le développement d'un cancer thyroïdien chez l'enfant ».

Peut-être, dans ces conditions, prendra-t-elle allaitement, des « pilules » ? En d'autres termes, les composés contraceptifs hormonaux passent-ils dans le lait maternel et ont-ils un effet sur l'enfant ? A cette question, le professeur Manval-Jarvis répond par la négative. Les hormones contenues dans le lait ne passent pas dans le lait. Selon d'autres avis, les hormones sont contenues dans le lait maternel, mais à doses si faibles — surtout lorsqu'il s'agit de pilules « mini-doses » — qu'elles sont inoffensives pour l'enfant. Avant tout, rappelle-t-il, la contraception orale peut-elle se faire dès le mois qui suit la naissance.

La Lettre médicale d'information cite encore un certain nombre de médicaments qu'il est contre-indiqué d'absorber en cours d'allaitement, tels que les diurétiques, qui dépriment la lactation ; les anti-inflammatoires ; les antipyrétiques (produits contre la fièvre) ; les analgésiques. D'une manière générale, concluent les auteurs, il importe de mettre en garde les femmes qui allaitent contre toute automédication et de supprimer les médicaments qui ne sont pas strictement indispensables.

Les médecins rappellent enfin, à l'unanimité, que, entre autres toxiques, l'alcool est peut-être le plus fréquemment passé sous silence.

Le professeur Grillat a enfin insisté sur un certain nombre de règles à observer afin d'éviter les allergies digestives. « Trop souvent, à l'origine de l'allergie alimentaire, on retrouve un régime mal équilibré, manuellement dominé par un aliment. D'autre part, le mode pratique des restrictions empêche que l'enfant ne soit à un régime totalement déséquilibré. Il faut également éviter l'utilisation régulière de médicaments, et surtout faite à l'insu du médecin, dont l'action irritante, voire allergisante, peut être considérable ».

La règle essentielle, dans ce domaine, est donc, avant tout, préventive, d'autant que « les méthodes de diagnostic des allergies alimentaires ne tiennent que peu de place dans le traitement des allergies digestives ».

CLAIRE ARISSET.

CONFÉRENCES EN NOVEMBRE AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE Avenue Franklin-D. Roosevelt, 75008 PARIS

Le Monde DE L'ÉDUCATION Numéro de novembre LE CHOMAGE DES JEUNES DIPLOMÉS LES DIPLOMÉS QUI RÉSISTENT LE MIEUX CAP de baccalauréat, BTS de secrétariat, DUT informatique, grandes écoles... LES SURDOUÉS LES DEVOIRS A LA MAISON SONT INTERDITS

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE ARRIENNE, de Jacques Arrien, 1978, 216 p., 25 francs.

LE VIVANT, HISTOIRE ET ANATOMIE D'UNE PLANTULE, ouvrage collectif publié par l'Association pour la défense et l'étude du canton de Lervoux.

MEDECINE Pharmacie Septembre Réveil scientifique Octobre-Juin Préparation PCEM 0 Soutien au PCEM 1

MEDECINE Pharmacie Septembre Réveil scientifique Octobre-Juin Préparation PCEM 0 Soutien au PCEM 1

Allaitement

FDA RECA MEN'S PROU

Jeudi 2 Vendredi 3 Samedi 4 Novembre 3 GRANDS JOURS

048) 001350

MÉDICALE

et l'allaitement maternel

1972, 57 % continuent à le faire un mois après la naissance, 47 % deux mois et 22 % trois mois après la naissance.

Aujourd'hui, estime-t-on dans les maternités, environ la moitié des femmes qui viennent d'accoucher choisissent d'allaiter leur enfant, et cette proportion va croissant.

Aux encouragements prodigués par le corps médical, se mêlent cependant quelques mises en garde. Le lait maternel est en effet un véritable filtre des substances ingérées par la mère, que ce soient des médicaments, du tabac

ou de l'alcool. L'Organisation mondiale de la santé vient de rappeler le rôle particulièrement nocif du tabac lors d'une réunion organisée samedi et dimanche à Genève.

Il est donc impératif que ces risques soient connus. Impératif aussi, si l'on veut encourager l'allaitement, qu'il n'apparaisse plus comme un carton incompatible avec d'autres activités. L'expérience de Grenoble démontre que les contraintes « classiques » de l'allaitement peuvent, dans une large mesure, être évitées, pour le plus grand profit des femmes et de leurs nouveau-nés.

LE TABAC, LE LAIT ET L'INTOXICATION

Jérôme, onze jours, est hospitalisé dans un service de pédiatrie car, bien que né à terme, de bonne taille, de bon poids, et sans difficulté aucune, il présente depuis le retour au domicile de sa mère des malaises préoccupants avec accès respiratoires survenant après les tétées, et que le père a surmontés par des manœuvres de bouche à bouche. Une agitation anormale, des pleurs incessants, une insomnie, complètent ce tableau qui ne s'accompagne, à l'examen médical, d'aucun signe clinique particulier.

La maman reste au chevet de l'enfant hospitalisé afin de poursuivre l'allaitement ; quelques minutes après la première tétée, à laquelle assiste une infirmière, la respiration du bébé s'arrête brusquement, il devient pâle, pulse cyanosé et s'évanouit.

L'administration immédiate d'oxygène pur rétablit la situation, et les pédiatres décident, par mesure de sécurité, de placer l'enfant sous surveillance électronique dans un incubateur.

Toute une batterie d'examen cliniques, radiologiques et biologiques est alors engagée, allant de la ponction lombaire aux recherches bactériologiques les plus diverses. La seule anomalie observée est une agitation permanente avec un rythme cardiaque très rapide et des phases d'arrêts respiratoires de 6 à 8 secondes pendant le sommeil.

L'enfant est alors sévré et une alimentation est entreprise par du lait en poudre « maternisé ».

En quelques jours, tous les troubles disparaissent et le complément d'examen (électro-encéphalogramme, reprise des bilans biologiques, dosages hormonaux, etc.), se révèle totalement négatif.

La conviction naît alors chez les pédiatres que les malaises de cet enfant pouvaient être liés à une intoxication transmise par le lait maternel. Un petit interrogatoire, et des analyses d'urine approfondies, ne permettent d'identifier aucune présence médicamenteuse (barbituriques, tranquillisants ou autres). On demande alors au laboratoire central de la préfecture de police de Paris, que dirige le docteur Vieillard, une recherche de nicotine dans le lait de la mère et dans les urines de l'enfant.

En effet, la mère, très nerveuse, consomme deux à trois paquets par jour de cigarettes de tabac blond anglais, spécialement riche en nicotine. Elle avait dû restreindre sévèrement sa consommation pendant son séjour à la maternité, mais l'avait reprise « avec le délice et l'impatience que l'on imagine » dès son retour au domicile. L'analyse du laboratoire de la préfecture est positive et montre, tant dans le lait de la mère que dans les urines de l'enfant, des doses importantes de nicotine.

Le passage de la nicotine dans le lait maternel est un fait bien connu, et a été prouvé et mesuré à de multiples reprises. Il est vraisemblable que le fait que cette nicotine se solubilise dans les globules gras du lait facilite grandement son absorption par le tube digestif de l'enfant. Or, la nicotine agit sur les centres nerveux (notamment celui de la respiration) et sur le système nerveux sympathique (action d'abord stimulante, avec accélération cardiaque et hypertension, puis paralytique, avec ralentissement cardiaque, hypotension et phases d'arrêts respiratoires possibles). On peut se demander, disent les docteurs Perrandin et Sorin, qui ont étudié le cas de Jérôme, si certains cas de « mort subite » non expliqués, du nourrisson, ne relèveraient pas d'une étiologie de cet ordre.

Plusieurs autres cas d'intoxication du même genre ont été signalés depuis cette première publication, et il semble urgent que soit conduite une campagne d'information afin que la femme enceinte comme la mère qui allaie n'exposent pas, par le tabac, leur enfant nouveau-né à de graves dangers.

Dr ESCOFFIER-LAMBOTTE.

Nicotine et mort subite

Or, la toxicité du tabac pour les fœtus a été très largement démontrée par de multiples enquêtes, et la plus grande fréquence de la prématurité, comme l'augmentation de la mortalité de l'enfant au cours de l'accouchement est, à présent, parfaitement connue pour les femmes qui fument pendant leur grossesse.

Même après l'accouchement, le handicap des enfants dont la mère a fumé pendant la grossesse persiste. Sur plusieurs milliers de cas, étudiés entre sept et onze ans, un léger retard psychomoteur et physique a été démontré chez les enfants de fumeuses et cela d'autant plus que le nombre de cigarettes fumées après le quatrième mois de grossesse augmente ; ainsi, les enfants dont la mère a fumé quotidiennement dix cigarettes ou plus, ont en moyenne un centimètre de taille en moins et trois à cinq mois de retard dans les tests combinant le calcul, la lecture, l'agilité mentale et manuelle.

L'équipe du professeur Mazzocco

CORRESPONDANCE

Les infirmières de réanimation de gériatrie et les autres

Les articles des professeurs Jean-Paul Binet, chirurgien des hôpitaux (centre chirurgical Marie-Lannelongue), dans le Monde du 26 septembre et du docteur J.-P. Robert, chef de service du centre hospitalier intercommunal de Montreuil, dans le Monde du 4 octobre, sur les infirmières de réanimation, soulignant leur extrême dévouement, leur travail héroïque et les conditions insuffisantes de leur rémunération, ont suscité de nombreux lettres. La plupart confirment, malgré les progrès réalisés, la pénibilité des tâches en soins de réanimation ; d'autres évoquent le travail également difficile des infirmières d'autres services, notamment la gériatrie.

Des améliorations constantes

J'ai été moi-même infirmière-chef durant cinq ans d'un service de réanimation néo-natale parisien.

1) En ce qui concerne les conditions de travail du centre hospitalier de Montreuil, il est tout à fait anormal, en effet, qu'il n'y ait pas la moindre pause durant les heures de travail intensif que doivent fournir les infirmières de tels services. Cela vient probablement du fait que, dans ce service, les dotations en personnel sont ridiculement et dangereusement basses.

2) Il existe une « prime de réanimation » dans d'autres services de ce type en supplément de la « prime de veille », dont les montants ne sont pas négligeables.

3) Le choix des jeunes infirmières qui viennent travailler dans de tels services ne tient pas au seul fait qu'il s'agit d'une « médecine héroïque », mais d'une médecine de pointe, dont les progrès ont été spectaculaires durant les dix dernières années de cette discipline.

MYRIAM BENGHIA,
infirmière.

Un travail peu gratifiant

(...) Je voudrais souligner les mérites particuliers d'une autre catégorie d'infirmières hospita-

lières. (...) Il s'agit des infirmières s'occupant de personnes âgées que ce soit au sein de services de gériatrie active ou dans des unités de long séjour. En effet, ces services hospitaliers reçoivent les malades les plus touchés par la polypathologie, menacés par la « grabatation » quand ils ne sont pas déjà grabataires, aux facultés intellectuelles souvent en voie d'obscurcissement. Fréquemment, ils ont déjà transité par plusieurs services, ce qui a contribué à les rendre passifs et dépendants. Or tout doit être fait pour les traiter, les guérir chaque fois que cela est possible et leur rendre goût à la vie, malgré les handicaps de toutes sortes dont ils sont et resteront atteints. Pour ce, il convient que le personnel infirmier soit particulièrement attentif, toujours sur le qui-vive pour assurer un « nursing » dont l'insuffisance augmentera les souffrances et précipitera la déchéance du malade. Ce travail est, en général, bien fait : une récente étude que j'ai eu l'occasion de mener sur le plan national, portant sur plus de 5 000 lits de long et moyen séjour gériatrique, a montré qu'il n'existe pas plus de 5 % de vieillards « grabataires » dans les plus récentes de ces unités, et encore, dans nombre d'établissements, il n'en existait aucun. Ceci signifie que tout malade, même le plus handicapé, est mobilisé et sorti de son lit au moins une fois par jour et souvent davantage. Il est évident que ce n'est qu'au prix d'un effort physique permanent, soit rares, mais exigeant, que de tels résultats peuvent être obtenus.

Ajoutons à ces considérations qu'il s'agit d'un travail peu gratifiant et peu prestigieux (les succès thérapeutiques spectaculaires sont rares), dont même le rôle n'est pas toujours bien perçu par le malade ou sa famille qui s'étonne qu'on « cherche à faire revivre un malade qu'elle a condamné ou qu'elle voudrait voir materné sans mesurer les risques de la grabatation.

L'activité des infirmières de gériatrie, particulièrement pénible sur le plan physique et éprouvant sur le plan moral, est rendue encore plus difficile par le manque de personnel ; en effet, d'une part, les vocations sont rares, même dans les services de gériatrie aiguë, et, d'autre part, les normes quantita-

tives actuellement en vigueur dans les unités de long et moyen séjour sont tout à fait insuffisantes. Il s'ensuit qu'on peut craindre que les plus enthousiastes des infirmières actuellement en fonction s'y aient retirés dans les établissements qui doivent remplacer les hospices risquant d'être dépeuplés à court terme.

Professeur KUNTZMANN,
Responsable des services de long et moyen séjour du C.H.J. de Strasbourg.

La prime de toilette mortuaire : 2,02 F

(...) Nous n'acceptons ni le « travail héroïque » ni le « dévouement » ; nous exerçons la profession que nous avons choisie, et qui demande un certain nombre de qualités professionnelles. Chaque profession exige ses propres motivations et ses propres qualités ; notre métier ne fait pas exception à la règle. Mais ce qu'il faut nous reconnaître, c'est la qualification et les responsabilités qui, en France, sont les facteurs de calcul des salaires.

Nous sommes réticents devant les propositions tendant à favoriser matériellement la situation des infirmières de réanimation.

N'oublions pas qu'une infirmière de réanimation prend en charge deux, trois, quelquefois, et c'est trop, quatre malades, et que ses collègues des services traditionnels à la responsabilité de douze à quinze malades et que nos collègues des services de gériatrie, de soins de retraite, etc., en ont quelquefois cinquante... ce qui est également trop.

(...) Nous voudrions profiter de l'occasion qui nous est donnée pour protester, une fois de plus, contre l'injure qui nous est faite de nous qualifier d'une prime pour toilette mortuaire dont la population doit savoir le montant : 2,02 francs.

Ceci fixe réellement la considération que l'on nous porte.

J.-P. DEFRAISNE,
infirmière de réanimation (diplômée d'Etat)
président du Syndicat national des professions de santé.

MATÉLAS SOMMIERS ENSEMBLES
EPEDA TRÉCA SIMMONS
EXPOSITION ET VENTE
CAPELOU
DISTRIBUTEUR
57, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
Métro République - PARKING ASSURÉ
TEL. : 357.46.35
ouvert
demain Toussaint

Samaritaine Capucines
Samaritaine de Luxe
27, BOULEVARD DES CAPUCINES PARIS 7^e TEL. : 261.57.26

**Judi 2 Vendredi 3
Samedi 4 Novembre
3 GRANDS JOURS**

Soldes et occasions

Dans tous les rayons
magasin ouvert
tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30

ET LE
**MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE
(TOUSSAINT)
DE 13 h 30 A 18 h 30**

Déduction

Declaracion des revenus
5000

Compte ID:
un investissement pour payer moins d'impôts.

Avec le compte "Investissement Déductible" du Crédit Agricole, vous pourrez acquérir des actions de la SICAV Unifrance. Surtout, vous pourrez déduire de votre revenu imposable le montant de vos investissements annuels dans la limite de 5000 francs par foyer fiscal (ou plus si vous avez des enfants à charge) pendant 4 ans.

Pour en profiter dès 1978, renseignez-vous dans tous les bureaux du Crédit Agricole.

Le bon sens près de chez vous.

CREDIT AGRICOLE

La dérision comme une nouvelle forme de communication

PRESSE SANS CŒUR

En couverture, une photo d'actualité de la façade du Carlton, à Cannes. Autour : Hatmut Newton. Pénalisée sous un éclairage lunaire, elle a des allures de palais baroque. Plus haut, hommage à The Egoist, qui publie Joyce et Ezra Pound, s'étale en toute insolence le titre de la revue : Egoïste de luxe. A l'intérieur, dans une mise en page raffinée, alternent interviews, publicités pour la haute couture et photographes sophistiquées. Le sommaire est particulièrement déroutant : Sagan parle de Nouveau, Ionesco s'entretient avec Bob Wilson et Olivier Dasseuil évoque la figure de son grand-père. Le tout sur papier glacé et dans un format presque exagéré.

Créée il y a six mois, elle représente, avec Facade, la nouvelle génération de cette presse qu'on pourrait appeler « de recherche ». Nouvelle génération, car ces deux revues, bien que différentes d'aspect, reposent sur une conception similaire : importance de la photographie, prééminence de la forme sur le contenu, commun accent mis sur le mode et plus spécialement sur la haute couture. On trouve ainsi à leur sommaire Yves Saint-Laurent, Guccio Gucci ou encore Kenzo. Pas seulement...

L'Egoïste publie une interview d'Yvette Horner, la plaçant sur le même plan, une page plus loin, qu'un entretien avec Philippe Sollers. Facade bavarde avec Anja Lopez, la vedette des comédies du Châtelet, et établit l'horoscope complet de Salvador Dalí. Cela à côté de textes demandés par la revue aux prix littéraires. Même les critiques réputés « sérieux » sont ici abordés sous l'angle de la littérature ou de la dérision. Facade fait préciser à Bernard-Henri Lévy qu'« il n'est pas une éternité » — l'interview étant précédée de trois pleines

pages montrant les vedettes du Lido. De son côté, l'Egoïste fait évoquer à Jean-Edern Heller qu'« il est peut-être un peu mythomane ».

Parisienne ? Certainement. « Nous sommes deux journaux de village », ironise Gérard-Julien Saly, le fondateur de l'Egoïste. Mais ce serait méjuger l'importance du phénomène que de le limiter à Paris. A New-York, l'éditorialiste d'Andy Warhol, interview, qui est un peu la matrice de ces magazines, fête sa deuxième année d'existence. A Londres, le photographe David Bailey publie Ritz et à Toronto se crée File — une engramme de Lilo, — qui fonctionnent tous deux sur les mêmes principes. Jusqu'au Paris-Metro, le journal des Américains à Paris, qui ajoute un supplément sur le mode dans ses dernières éditions, dont la mise en page rappelle étrangement celle de tous ces journaux. Bref, c'est un phénomène général de retour à l'esthétisme qui est en jeu.

L'évolution est d'autant plus notable qu'elle fait suite, dans le secteur de la presse « non installée », à la génération de l'« underground », celle de Rolling Stone aux Etats-Unis ou d'Actual en France. On avait vu alors surgir des journaux à la mise en page soignée, et qui parlaient écologie, libération sexuelle et révolution culturelle. Autant de thèmes ici disparus, voire pris à contre-pied. « Je préfère le nucléaire au rousseaïsme », peut-on ainsi lire dans Facade. Quelque chose de toute une série d'interviews au « synthétique ». « L'ambition est une qualité, elle permet d'avoir de la discipline », explique Diane Vreeland dans l'Egoïste. Une déclaration qui aurait été inconcevable, inévoquable, à la belle époque de l'underground.

Plus que d'un retour à la tradition, il faudrait parler ici de dandyisme.

DANDYSME

Ce qu'exprime de façon particulièrement nette l'Egoïste, par sa mise en page glacée, son parti pris esthétique et son volontarisme de négation de tout contenu. « L'esthétisme, explique Gérard-Julien Saly, est pour nous l'expression d'un total. Le sens peut toujours être récupéré, pas l'esthétisme. « D'où le rejet par ce journal de toute unité, le volontarisme de ne pas créer un mouvement, ni même de proposer un quelconque message. Position désespérée d'un peu contradictoire, qui a toujours été celle du dandyisme.

La dandyisme de Facade, lui, se mêle de réalisme à toute épreuve. Fondé par des publicistes, Facade a en effet la particularité de recourir largement aux techniques de la pu-

blicité ou encore de la télévison. « La publicité, note Alain Benoit, un des fondateurs de ce journal, est un vecteur neutre qui a le mérite de l'efficacité. Pourquoi ne pas l'utiliser à d'autres fins, telles que l'expression d'un message dans les médias écrits ? » Graphisme égrésé, larges titres, utilisation de la récurance et du slogan dans les textes ; Facade, le plus inventif de tous ces journaux, semble déjà appartenir à la « galaxie Mac Lohan ».

L'Egoïste de luxe et Facade offrent, en définitive, deux bons exemples de l'époque. Une époque où le chute des croyances fait que, en même temps, tout est possible mais rien n'est tout à fait saisissable.

PATRICE BOLLON.

Les antiquaires du Louvre tentent le pari de faire toute la lumière sur ce qu'ils exposent et vendent

PEAU NEUVE POUR L'OBJET ANCIEN

DANS un temps où l'effacement des prix se généralise, la boutique de l'antiquaire devient anachronique. Ici, point ou peu d'étiquetage. Le « consommateur » désemparé s'interroge sur le pourcentage effectif de parties anciennes d'une bergère Louis XV dont les pieds viennent peut-être d'un moderne artisan du taubourg Saint-Antoine. Alors, peu importe que l'antiquaire puisse aussi être une sorte d'ami, en tous les cas un conseiller. L'inquiétude s'est installée, et l'amateur, incertain, mais méfiant, se dirige vers la salle des ventes, espérant la bonne affaire — on trouve toujours plus ignorant que soi, se dit-il — ou rassuré par la savoir des experts de Drouot. Belle confiance !

A cette désaffection, la profession réagit. Hier, la Biennale du Grand Palais se battait sur le plan de la rareté : en quinze jours, on a vu autant de pièces exceptionnelles que dans toutes les ventes de prestige d'une année. Mais les objets sont chers, la manifestation est temporaire, l'entrée est payante.

L'ambition du Louvre des antiquaires, ouvert au public depuis quelques jours, dans le bâtiment des anciens magasins du Louvre, est autre. Entés gratuits, comme dans n'importe quel magasin, pièces de qualité et de prix très divers. Il ne s'agit pas ici de dépasser provisoirement le visiteur, qu'on espère aussi acheter, mais au contraire de donner une nouvelle « image de marque » au commerce de l'antiquité, d'en faire un commerce comme les autres, pour attirer une nouvelle clientèle, celle des « consommateurs ». Des gens qui ne sont pas millionnaires, qui ont de l'argent à dépenser, mais ne veulent pas être trompés

pour une marchandise qu'ils ont autant de mal à apprécier que la composition chimique d'un produit de beauté.

Pour faire venir ces nouveaux clients, il faut les rassurer : la méthode choisie au Louvre des antiquaires est originale, mais il est trop tôt pour dire si elle sera efficace. Les objets présentés ne reviennent pas, comme à la Biennale, un vice individuel et préalable établi par des commissions de sélection spécialisées composées des grands experts reconnus à Paris. Le contrôle est assuré par un cabinet d'expertise APPAP (Action pour la protection du patrimoine artistique des particuliers), évidemment moins compétent que les experts spécialisés auxquels il a quelquefois recours, mais qui peut se targuer d'une plus grande indépendance que beaucoup d'experts qui sont aussi marchands. Le cabinet juridique a des inspections régulières, veille à ce qu'aucun objet de moins de quarante ans d'âge ne soit présenté, s'assure de la conformité des étiquettes à la marchandise — l'étiquetage est obligatoire. Et surtout, il compense par des mécanismes d'assurance le risque — très réel — d'une erreur de jugement. Tout acheteur qui en fait la demande peut obtenir, moyennant une prime qui varie de 100 francs (pour les objets de moins de 3 000 francs) à 425 francs (et plus pour les objets dépassant 25 000 F), une garantie de remboursement de trois ans, s'il fait la preuve que la pièce achetée n'est pas conforme à la description du certificat.

L'expert ne prend pas parti sur le prix — à chacun d'apprécier ce qu'il est prêt à payer pour un objet qu'il aime — mais seulement sur la nature de la pièce, élément d'appré-

ciation. C'est subtil, intelligent, incertain aussi, car il faut accepter de payer la prime, et il est souvent aussi difficile de prouver la fausseté d'un objet que son authenticité. L'entreprise est trop nouvelle pour ne pas être risquée : on verra dès dix mois si une certaine qualité minimale a pu être maintenue et si les antiquaires ont respecté la discipline qu'on voulait leur imposer, plus par la dissuasion que par un impossible contrôle systématique. On verra aussi si tous les emplacements — de 12 à 100 mètres carrés — ont été loués : cent quarante-vingt sur deux cent quarante avaient trouvé preneur au jour de l'inauguration, au prix de 1 500 à 2 000 francs le mètre carré.

Pour réussir, ce nouveau centre de l'antiquité a plusieurs atouts, et d'abord le dynamisme du promoteur anglais de l'opération, le président de la riche caisse de retraites des postiers britanniques, qui a investi ici 575 millions de francs. De l'ancien Louvre, en effet, seules les façades ont été conservées. L'intérieur, entièrement reconstruit autour de trois patios, n'a pas cherché le pastiche, mais est agencé en moderne. Trois étages réservés aux antiquaires, et des expositions temporaires, destinées à retenir l'intérêt, attireront les visiteurs dans la partie la plus éloignée du hall d'entrée.

La succès repose cependant, d'abord, sur la qualité des objets : ceux-ci sont à présent fort inégaux et quelquefois — pour les meubles rustiques par exemple — médiocres. Mais l'entreprise vaut d'être tentée, et certaines boutiques donnent de l'espoir. Attendez.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Après les petites réparations, les petits travaux, l'honnête homme donne aujourd'hui dans le bricolage « lourd »

PROFESSION BRICOLEUR

LE Salon du bricolage ouvre ses portes le mercredi 1^{er} novembre, au palais du CNIT à la Défense. L'an dernier, deux cent cinquante mille visiteurs y sont venus pour découvrir du matériel, des matériaux et produits divers et des idées d'aménagement.

Malgré la crise — et peut-être, dans une certaine mesure, à cause d'elle — le bricolage est un secteur économique en constante expansion. Depuis six ans, sa progression moyenne annuelle est de 19 % en prix courant, soit 8 % en volume. En 1977, le chiffre d'affaires global du bricolage a dépassé 9 milliards 300 millions de francs.

L'activité des bricoleurs s'est longtemps cantonnée dans les réparations et petites améliorations du foyer. Puis le goût de la décoration a donné une formidable impulsion à la pose de tous les revêtements, en particulier le tissu mural et les papiers peints. On assiste, actuellement, au démarrage d'un bricolage « lourd », avec la réalisation par des particuliers de travaux de second œuvre. Des bricoleurs n'hésitent plus à entreprendre l'isolation thermique de leur maison, l'aménagement de combles, la réfection de carrelage ou de parquets et même l'installation de salles de bains avec des éléments préfabriqués (voir le Monde du 27 septembre 1978).

Pour travailler, le bricoleur a besoin d'outils. En 1965, lors du premier Salon du bricolage, on pouvait voir les premières perceuses électriques convertibles et

les premiers accessoires adaptés. A partir de 1970 sont apparues les lampes à souder à cartouche de butane. Depuis quelques années, les bricoleurs ont découvert le travail du bois et beaucoup s'y adonnent avec passion. Les fabricants ont vite compris l'intérêt de ce nouveau marché et ils ont créé des scies électriques, adaptables ou « intégrées », et même des machines d'atelier, pour travail à poste fixe, adaptées aux non-professionnels.

Si le bricoleur dispose, aujourd'hui, d'un outillage perfectionné, il doit résoudre des problèmes chaque fois différents,

selon qu'il entreprend des travaux de menuiserie, de soudure ou de pose de revêtements. Le bricolage est un art domestique très diversifié et ce troisième Salon devrait apporter, aux bricoleurs de tous niveaux, les informations qu'ils recherchent, non seulement sur les outils et les matériaux mais aussi sur la manière de réussir leurs travaux. Pour répondre à ce dernier point, une véritable « banque de données » a été imaginée par Michel Doussy, journaliste spécialiste du bricolage. Sous le nom de « Maison à la carte », ce centre d'information, installé à l'entrée du Salon, apportera des ré-

ponses à cinquante questions couvrant tous les secteurs.

Pour compléter ces informations, les animateurs des cours de bricolage d'ICOP donneront, chaque jour, des leçons d'initiation aux travaux d'électricité, de plomberie, de menuiserie et autres disciplines. D'autre part, sous le patronage de la revue *Système D*, des conseils seront donnés par des spécialistes pour entretenir et dépanner des appareils électroménagers.

JANY AUJAME.

* Palais du CNIT, La Défense, du 1^{er} au 12 novembre. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures, les vendredis 3 et 10 et le mardi 7, jusqu'à 22 heures. Entrée 10 F.

La Chine va se lancer dans le textile Hangkong est aux aguets : le prêt-à-porter français s'inquiète

LE PÉRIL JAUNE

Le prêt-à-porter français est à un tournant de sa courte mais remuante histoire. En dix ans, cette industrie a vu la création de mille sept cents maisons, avec la production de plus de quarante millions d'articles de confection féminine. En 1978, son chiffre d'affaires est de 9,5 milliards, dont 30 % à l'exportation.

Les couturiers, les créateurs et les fabricants cohabitent tant bien que mal. M. William Lauriol, délégué général du prêt-à-porter féminin, affirme : « Pour subsister et se développer, le mode français doit s'adapter aux outils de production industrielle. La réussite est à ce prix. La Chine vient de conclure un traité avec le Japon ; soit-on qu'elle a décidé de reconstruire quatre-vingt millions de travailleurs dans le textile ? Déjà, les hommes d'affaires de Hangkong imaginent la construction d'unités de production en Chine dont ils garderaient la propriété sur une période de cinq ans. Si l'on connaît le qualité de la main-d'œuvre textile chinoise, il n'y a pas de temps à perdre. »

La Fédération se propose de mettre en rapport les créateurs qui montent (Jean-Claude de Luca, Thierry Mugler, Claude Montana, Elizabeth de Senneville, Anne-Marie Beretta, entre

autres) avec des industriels, pour produire et distribuer leurs collections à travers des réseaux commerciaux internationaux.

Dans le domaine des modèles griffés de couturiers, Mendiol assure, depuis 1968, la production d'Yves Saint-Laurent, de Valentino et de Chanel. De son côté, Chicô produit Karl Lagerfeld, et la baron Blch vient de racheter Gaston Jauret pour permettre la fabrication et le développement de Guy Laroche.

M. Lauriol commente les premiers résultats du Salon qui vient de se tenir à la porte de Versailles : « Si les Allemands sont venus moins nombreux, les Américains et les Japonais sont en nette progression, avec les acheteurs britanniques, suisses et ceux de nos provinces, notamment de l'Est et du Sud-Ouest. Ce Salon peut être considéré comme l'un des plus réussis des quatre dernières années. »

NATHALIE MONT-SERVAN.

Le printemps en trois silhouettes



ARVEL : Le blouson en chevrons grise et verveine dans un mélange de soie, laine et polyester et pantalon à pinces.

CAROLINE : La robe droite en jersey imprimé bleu roi, à épaules renversées, corsage croisé et ceinturé.

ROBERT : Le manteau de pluie à plis sur les épaules et rits amovibles en tissu léger enduit ; caramél ou blanc cassé.

Publicité

LE CLUB DU SAMEDI

AU CLUB DU SAMEDI, la mode de rentrée est classique. Elle était déjà l'août dernier, mais elle n'est plus tout à fait la même. Qu'a-t-elle donc de changé ?

Tendances générales
Manteaux droits et légèrement élargis aux épaules, confortables avec capuchon, réchauffés par une doublure de laine excessive.

Les robes : Pour le jour des imprimeries discrètes dans des tons très doux. Une soie. Les imperméables : Imperméables ou imper-sport.

POUR LES HOMMES, toujours un certain conformisme, des tissus pure laine peignée, des flanelles, des manteaux en cachemire et des blousons.

POUR LES ENFANTS : des vêtements classiques de rentrée, blousons sport et vêtements de sport d'hiver.
Toute la collection est créée cette saison sur les ambiances harmonieuses centrées, des verts forestiers, des ocres roux, sans oublier le classique bien mariné et noir.

LE CLUB DU SAMEDI pratique des prix exceptionnels et les ECHANGES SONT ENTièrement GRATUITS.
OUVERT TOUS LES JOURS et le samedi.

des tapis de la moquette un vrai spécialiste
Venez découvrir la qualité et les prix « ouverture »
HENAU
9, rue Broca, 75005 PARIS
Tél. : 337.89.80
à Paris depuis 1906
9 rue du 4 Septembre
75002 PARIS
Tél. : 742.48.90
Tapis 13 pure laine de grande marque française, 190 x 290 - 899 F seulement (Prix normal 1215 F)

UN ART UN MÉTIER
RENEL
fourreur
5, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
501-70-61 - 81-32

مركز من لامل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

Wülfelm Schürmann, chez Agathe Gaillard (3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4^e), jusqu'au 10 novembre : un Allemand qui photographie, comme un Américain, des natures mortes dans des intérieurs modernes et des pans de cités industrielles en Belgique. La désolation géométrique est parfois brisée par un poteau ou par une voie ferrée.

Ben Shan, deux expositions simultanées à la galerie Nouvel Observateur/Déjeune (11, rue de l'Abbaye, Paris-6^e) et Centre culturel américain (3, rue du Dragon, Paris-6^e), jusqu'au 30 novembre : « Vintages Prints » — terme de collectionneur qui désigne les tirages originaux (ceux-là datent des années 30-40) — d'un maître de la photographie sociologique, ami de Walker Evans et d'abord connu comme peintre.

Jay Meisel, à la Fnac-Etoile, jusqu'au 3 décembre : première exposition en France d'un Américain pour qui la photo est une « émotion physique et intellectuelle, le résumé des expériences d'une vie entière, à la fois créatrice, pouvoir, connaissance, perception et satisfaction ». Les deux photos lui consacrent, dans son numéro du mois de novembre, vingt belles pages en couleur.

Le Fil des pierres, à l'Hôtel de Sully (62, rue Saint-Antoine, Paris-4^e), jusqu'au 3 décembre : comment la photographie, relevée d'architecture fortifiée agrandie, permettra de conserver les monuments menacés par le temps, la pollution, l'embourgeoisement ou les secousses sismiques, de la cathédrale de Strasbourg aux temples d'Abou-Simbel.

Heinrich Kühn, à la Remise du Parc (2, impasse des Bourdonnais, Paris-1^{er}), du 7 novembre au 9 décembre : série d'épreuves originales, gommes bichromatées, d'un pictorialiste, chef de file en 1890 du Camera Club de Vienne, ami de Stieglitz et de Steichen, qui photographiait admirablement les enfants.

En bref.

La nouvelle galerie de photo qui s'est ouverte à Châteauroux, L'Œil 2000 (71, rue Grande, 36000 Châteauroux), animée par Dominique Marchés, présente, jusqu'au 15 novembre, les autoportraits de l'écrivain Denis Roche.

La maison de la culture de Rennes (1, rue Saint-Hélier, 35008 Rennes), rend hommage, jusqu'au 19 novembre, à l'éditeur et collectionneur Jacques Damase, qui vient de sortir un très beau petit livre sur la Sculpture italienne au temps du fascisme.

Trois cent quatre-vingt-dix photos d'Henri Cartier-Bresson, faisant partie de la collection du Victoria and Albert Museum, seront exposées à Londres, du 11 novembre au 7 janvier, à la Hayward Gallery.

A guetter en librairie.

Les photos de mode de Richard Avedon (1914-1977), dont la sortie, en France chez Denoël, coïncide avec la rétrospective que lui consacre à New-York le Metropolitan Museum of Art (250 F).

Deux splendides albums publiés par André Barret dans sa collection « Les Trésors de la photographie » : « Autochromes », avec des documents choisis dans les collections Albert Kahn, les fonds de la famille Lumière et de la Société française de photographie (200 F) ; « L'Aventure des chemins de fer, qui retrace la naissance et le développement des réseaux ferrés au dix-neuvième siècle (170 F).

Une Histoire de la photographie de mode, aux éditions du Chêne (240 F) : Nadar, De Meyer, Steichen, Beaton, Man Ray, Avedon, mais aussi Helmut Newton, Guy Bourdin et Sarah Moon. — Le second album de Helmut Newton, Nuits blanches, édité par Philippoche-Photo ; et le troisième volume de la collection « Journal d'un voyage » chez Filippoche-Denoël, cette fois offert à Duane Michals, qui est allé faire le pitre aux pieds des Pyramides.

Cinéma

Films soviétiques...

Rue de Rennes, à Saint-Germain-des-Près, la salle de cinéma l'Arlequin, devenue la Cosmos, est désormais consacrée au cinéma soviétique. Après avoir présenté, en octobre, une sélection de films tirés des œuvres de Léon Tolstoï (pour le cent cinquantième anniversaire de l'écrivain) la Cosmos a accueilli la neuvième Semaine du cinéma soviétique en France, manifestation organisée chaque année selon les accords de coopération culturelle entre la France et l'U.R.S.S. Une Semaine du cinéma française aura lieu, en contrepartie, à Moscou et à Tbilissi, du 20 au 27 novembre prochains.

A l'exception d'un accident de chasse, d'Emile Lohenu, qui fut sélectionné pour le dernier Festival de Cannes, les films de la semaine soviétique ne sont pas l'œuvre de réalisateurs connus chez nous. Ils représentent, sans doute, la production moyenne courante, en même temps qu'un échantillonage des divers studios : Grouzilim pour l'Arbre de désir, de Tengiz Aboultadze (le chronique d'un village géorgien) ; Riga Film pour Sonate au bord du lac, de Véra Brasla et Gunar Talinskii (le brève rencontre, dans un bourgade de Lettonie, d'un chirurgien en vacances et d'une femme privée de son mari) ; Lentim pour Un roman sentimentel, d'Igor Mestelnikov (les rapports d'une jeune journaliste et de deux filles, dans le climat des années 20, aux mœurs libérées de l'esprit bourgeois, et Lettres d'extrême, d'Ilya Averbach (l'affrontement d'un instituteur et d'une adolescente en révolte) ; Armenfilm pour Naepel, de Gueorgi Melien (le drame d'un Arménien dont toute la famille a été massacrée en 1915) ; Mosfilm pour Le Veinqueur, d'André Ladynine et Edgar Khadkjian (un épisode de la guerre civile en 1919) et Un accident de chasse, de Lofianou (trois hommes amoureux d'une ingénue perverse ; adaptation d'une nouvelle de Tchekhov).

Pas de découverte dans cette sélection officielle. Mais des qualités communes aux films traitant de sujets contemporains, aux films tournés vers le passé et aux adaptations littéraires : une bonne construction dramatique, le soin apporté à la photographie, des conflits psychologiques individuels, des interprètes intéressants. Rien qui puisse prêter à polémique. On dirait le cinéma d'une société qui ne connaît pas de

remous intérieurs et s'attache au spectacle. Il faut attendre avec curiosité la suite de la programmation du Cosmos. Y verrons-nous des films de ceux qui, justement, « font problème » au régime, en U.R.S.S. : Paradjanov ou Ioselliani, par exemple ?

JACQUES SICLIER.

Cosmos, 76, rue de Rennes, Paris 75006. Tél. 548-62-25.

... et hongrois

Organisés par la Nouvelle Critique, avec la collaboration de l'Institut hongrois et de la Cinémaèque française, le Quinzaine du cinéma hongrois proposait douze films inédits, sinon en France, du moins à Paris. Produits entre 1974 et 1978, ces films étaient projetés à la Cinémaèque française et dans deux salles de banlieue, à Bobigny et à Levallois-Perret, en présence des metteurs en scène.

Les Yeux dansés (1974), d'Andras Kovacs, donnait le ton, confirmant l'importance du travail accompli, depuis 1958 par un réalisateur dont presque tous les films, de quelque façon, disent la nécessité impérieuse, dans certaines circonstances, de débattre aux ordres reçus. Situait toujours le débat au niveau moral, ce cinéaste communiste d'ascendance catholique et l'art d'enfoncer inlassablement le clou, non sans quelque schématisation, mais avec une incontestable efficacité.

L'œuvre majeure de cette rétrospective, à la fois par sa durée et par son ambition — on pense beaucoup à Jacques Rivette — était incontestablement Film-Roman (1977), du couple Istvan Darday-Györgyi Szalai. Pendant quatre heures et demi, les auteurs déroulent sur l'écran le « roman-film » de trois auteurs à Budapest aujourd'hui, traçant un portrait belacé — mais on

pourrait aussi bien citer le romancier réaliste américain Sinclair Lewis, — d'une famille typique de la société socialiste hongroise actuelle, accablant à la respectabilité bourgeoise. La rigueur du dessin, coupée à une grande liberté d'improvisation, donne un film bien à part.

Cu'un tel ouvrage, si franc, si peu flâneur, trouve un public fidèle dans une salle de Budapest depuis six mois et de quel ordre. Et encore plus le succès considérable, nous assure-t-on, d'un strict documentaire comme le Portrait d'un champion (1977), de Ferenc Kosa, (auteur de Dix Mille Soldats ; Ferenc Kosa abandonne les prestigieuses formules de ce film célèbre pour décrire, à travers l'expérience d'un champion de pentathlon, un profond engagement humanitaire : « En 1956, nous avons passé outre chose que le baccalauréat », déclare-t-il à un moment donné. Pur et dur, tranchant comme l'éclair, le Portrait d'un champion nous oblige à tout repenser de ce que nous croyons savoir et du cinéma et du socialisme à l'Est.

Troc (1977), de Gyula Gazdag, porta avec lui l'aura d'un jeune réalisateur, ancien codirecteur du studio Bela-Balazs, deux fois censuré dans son pays, Gyur (1978), de Pal Schiffer, dit la solitude des tziganes dans la Hongrie moderne. Quatre-Vingts Hussards (1978), de Sandor Barna, retrouve par moments les accents lyriques d'un King Vidor pour raconter l'histoire d'un peuple éternellement baloté par l'histoire.

Entre le documentaire et la fiction, par des sentiers détournés, le cinéma hongrois, un peu comme le cinéma québécois, porte témoignage pour l'avenir. Cette Quinzaine, unique en son genre, aurait mérité une très large diffusion.

LOUIS MARCURELLES.

Le chorégraphe argentin Juan Gilliano, qui fut l'un des vedettes des ballets de marquis de Coevas, vient d'être nommé directeur de la danse au Théâtre de Capotele ; il sera assisté par la Péruvienne Haydee Caychovala, répétiteur pédagogique, et par Yvonne Sour, régisseur de ballet. Une série d'opérations « porte ouverte » sur le Ballet de Toulouse est prévue.

Cette réorganisation intervient après les trois années d'inactivité consécutives au départ à la retraite de M. Louis Orlandi. Le ballet de Capotele travaillera en collaboration étroite avec l'orchestre régional dirigé par Michel Flasson, et cela dans un souci de décentralisation. Juan Gilliano avait exercé le même genre de responsabilités au Théâtre de Wallonie, à Charleroi, et au Théâtre des Arts de Rouen.

Variétés

Michel Sardou au Palais des congrès

Incontestablement, Michel Sardou est aujourd'hui, avec Serge Lama, le chanteur populaire qui rencontre le plus d'audience en France. Tout un grand public fredonne depuis huit ans des chansons qui ne sont pas seulement directes et efficaces, mais aussi souvent une histoire qui est un peu celle des gens ordinaires, avec leur propre singularité, leur propre complexité, leur richesse, leurs élans inachevés. Les mots de Sardou sont empruntés au quotidien, les mélodies sont simples, faciles à retenir, et orchestrées en forme de coup de poing au grand public de chœurs, décrochant parfois un univers où se confondent l'espoir, la tendresse, l'émotion, et une certaine ironie. C'est ainsi qu'à côté de réagains comme les Bal populaires, la Jura de Broadway, En chemin, il y a les Vieux Mariés, La Vieille, Je vous ai bien aimés.

Ancien enfant de la halle — les Sardou sont depuis un siècle et demi dans le spectacle, dans les rues ou le tour de chant, le grand-mère jouait les opérettes avec Raimu et Maurice Chevalier, Michel Sardou lui-même accompagnait ses parents dans leurs multiples tournées à travers l'Hexagone, faisait partie de leurs bagages, — le chanteur, solidement attaché à une tradition française de la chanson populaire, a l'instinct de ceux qui savent ce qu'on aime le grand public, épouse la sensibilité de celui-ci, quitte à se contredire d'une chanson à l'autre : après le Maladie d'amour... « Elle change la rivière insolente qui avait dans son royaume les cheveux blonds, les cheveux gris », — vient l'évocation des chers-dorciens, des « villes de grande solitude » et de « Fanny d'écarter une banquette, de disparaître au tonnerre ».

Cette façon de suivre, de traduire les impulsions, les sentiments d'un public populaire, on le sait, conduit dans le passé quelques chansons à échapper à son auteur pour devenir tout autre chose qu'une réaction épidermique, voire une provocation vague, mais anachronique, profondément individuelle, exprimée avec une énorme vitalité. La sacro-sainte manie des écrivains « ainsi jout des toars à Michel Sardou, qui sans doute lui-même débordait un peu trop un certain jour.

Voici Sardou de retour sur scène, faisant toujours référence à une certaine actualité — ici l'enlèvement du baron Empain : « La vie d'un baron, qu'est-ce que ça vaut ? Ça ne peut pas aller bien loin », — utilisant l'ironie (« le temps béni des colonnes ») et l'exotisme des îles du Pacifique, donnant un coup de chapeau à son père, Fernand Sardou, mort il y a deux ans (« la chanson Avez-vous peut-être »), chantant de cette voix pleine, nette, et qui claqué des chansons qui ont la même efficacité, le même savoir-faire que les précédentes, bien qu'elles en soient plus riches par le compositeur (Jacques Revaux) des débuts de l'auteur. Voici Michel Sardou d'abord homme de spectacle, qui sait utiliser la scène du Palais des congrès, qui n'a pas hésité sur les moyens (jeux de miroirs et de lumières), et dont le tempérament, la nature, le punch, sont soutenus par le même orchestre de dix-neuf musiciens, qui l'accompagne à travers ses tournées provinciales sous des chapiteaux de quatre à six mille places.

CLAUDE FLOUTER. * Palais des Congrès, 21 heures.

L'argent des autres
JEAN-LOUIS TRINQUANT
CLAUDE ROSSAU
MICHEL SERRAULT
CATHERINE DENEUVE
en film de
CHRISTIAN DE CHALONGE
diplôme de
PIERRE DUMAYET

UGC BIARRITZ - MIRAMAR
PARAMOUNT MARIVAUX
RICHELIEU - UGC DANTON
UGC DE LYON
PARAMOUNT GALAXIE
MAGIC CONVENTION - MISTRAL
PARAMOUNT MAILLET
et dans les meilleures salles de la périphérie.

EN RAISON DU SUCCÈS, REPRISE DU 1^{er} AU 7 NOVEMBRE
Adultes 15 F (14 h, 16 h - 22 h ; 10 F) étudiants et Carte Varsellé 10 F
Groupes B F

COSMOS ex-arlequin
ou cinéma
76, rue de Rennes - Tél. 548 62 25 Métro St Sulpice
HOMMAGE A 8 Films
LEON TOLSTOÏ
Panorama des œuvres de Léon Tolstoï dans le cinéma soviétique à l'occasion du cent-cinquantième de sa naissance

ACTION ÉCOLES - ACTION LAFAYETTE - ACTION CHRISTINE (jusqu'au 31 octobre)

CAMERA D'OR CANNES 78 PALME D'OR FESTIVAL SAN SEBASTIAN
Mexicains en survie, ils sont des centaines de milliers à franchir clandestinement chaque année la frontière américaine. Entre deux poursuites ils travaillent à vivre en fraude. On les appelle « ALAMBRISTAS ». Ce film est leur histoire.

MERCREDI
STUDIO SAINT-SÉVERIN - 14 JUILLET BASTILLE - OLYMPIC ENTREPOT

De HANNS MARTIN SCHLEYER, de ANDREAS BAADER, de GÜDRUN ENSSLIN, de JAN-CARLE RASPE, de leurs morts, de leurs funérailles, le nouveau cinéma allemand témoigne...

L'Allemagne en automne
Un film de BOLL, BRUSTELIN, GLOOS, FASSBINDER, KLUGE, MAHNKE, MAHNKE-JELINGHAUS, REITZ, RUPE, SCHLÖNDORFF, SCHUBERT, SINKEL, STEINBACH.

SI JAMAIS JE TE PINCE!
Certains n'ont pas aimé la crème au chocolat et à la moutarde, mais d'autres la recommandent à tous et à chacun.
théâtre de la commune d'aubervilliers
93300 aubervilliers
JUSQU'AU 4 NOVEMBRE 833.16.16

'ENTRE CUIEN et LOUP'
les 18h de L'OLYMPIA
Imago
jedi 2 novembre
Tiempo Argentino
vendredi 3 novembre
Môrice Bénin / Castelhemis
samedi 4 novembre
Djamel Allam
dimanche 5 novembre
Areski & Fontaine
mardi 6 novembre
Gwendal
jeudi 9 novembre
Kevin Coyne
vendredi 10 novembre
Sugar Blue & Mud Ball Sweet
samedi 11 novembre
Toto Bissainthe
dimanche 12 novembre
Location Olympia 742 25 49 TARIF UNIQUE 25 F Spectacles 60 F

سازمان تبلیغات

CALENDRIER DES CONCERTS

CALENDRIER DES CONCERTS. Eglise St-Severin, 31 octobre, 19 h. 30. VIA NOVA. Marguerite HONIG, soprano. Institut Meurand, 121, rue Lifle, 5 novembre, 17 h 45. MELODIES DE CHANSON. Théâtre des Champs-Élysées, 5 novembre, 17 h 45. BOUTRY. Concerts Pasdeloup. Eglise des Billettes, 5 novembre, 17 heures. ANNE SYLVESTRE. Chapelle Ovale Saint-François, 5-12-19 novembre, 19 heures. SALLE GAYEAU, 8 novembre, 21 heures. FANTASIES. Théâtre de l'Athénée, 8 novembre, 21 heures. Palais des Congrès, 7 novembre, 19 h 30. CONCERTS DU MARDI. SALLE GAYEAU, 8 novembre, 21 heures. ELISABETH BALMAS. SALLE GAYEAU, 8 novembre, 21 heures. J.F. HEISSER. SALLE GAYEAU, 8 novembre, 21 heures. DAVID LIVELY. Festival Bach Saint-Médard, 8-11 novembre. R. TURECK. 9-11 novembre. F. LODEON. J.P. WALLEZ. 17-11 novembre. J.P. BROSSÉ. SALLE PLEYEL, 9 novembre, 20 h 30. SANTIAGO GAGERES. SALLE PLEYEL, 10 novembre, 20 h 30. D. FISCHER-DIESKAU. SALLE GAYEAU, 10 novembre, 21 heures. FOURNIER. SALLE GAYEAU, 14 novembre, 18 heures. AMADEUS. SALLE PLEYEL, 14 novembre, 20 h 30. QUATUOR AMADEUS.

CONCERTS Radio France

MUSIQUE AU PRÉSENT. MONNET - TAIRA LEVINAS - KOERING. Dir. Gilbert AMY. MUSIQUE DE CHAMBRE. BEETHOVEN. Janos Starker, Rudolf Buchbinder. ORCH. NATIONAL DE FRANCE. Dir. Charles DUTOIT. Récital. BENEDETTI MICHELANGELO Beethoven.

EXPOSITION DES MÉTIERS D'ART EN NOUVELLE ZÉLANDE. à la Maison des Métiers d'Art, 28, rue du Sac - 75007 PARIS.

du 2 nov. au 9 déc. FORUM DES HALLES. ANNE SYLVESTRE. CHATEAU DU CIRQUE BONJOUR.

FELIX BLASKA recherche pour la saison 79. auditions samedi 4 novembre à 17 h. Centre Culturel et Chorégraphique.

THEATRE DE LA VILLE. ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCIER. 20 h 30. à partir du 3 novembre la maison des cœurs brisés.

FESTIVAL D'AUTOMNE. Exposition. Chapelle de la Sorbonne. Théâtre. Espace Cardin, 20 h 30.

SPECTACLES

théâtres. Les salles subventionnées. Opéra, 20 h. Simon Boccanegra. Les autres salles. Opéra, 20 h. Simon Boccanegra.

Les solles municipales. Châtelet, 20 h. 30. Rosa de Noell. Les autres salles. Opéra, 20 h. Simon Boccanegra.

Les concerts. Lucernaire, 19 h. R. Thomas. Opéra, 20 h. Simon Boccanegra.

cinémas. Les films marqués (*) sont interdits aux moins de dix-huit ans. La cinémathèque. Châtelet, 15 h. Films allemands.

Les exclusivités. ALAMBRISTA (A.V.O.). Action-Boole, 2 (323-73-07).

La danse. Montparnasse, 18 h 30. Danse traditionnelle kashka. Les cafés-théâtres. An Bee, 21 h. Le Grand Écart.

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES. 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34. (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 31 octobre

Centre culturel néo-classique, 20 h. 30. Les chansonniers. Cavenac de la République, 21 h. En banlieue. Anberville, Théâtre de la Comédie.

cinémas

LA FEMME LIBRE (A.V.O.). Palais des Arts, 1727-62-881. LA FIEVRE DU SAUVAGE.

Les films nouveaux. OENNER AMOUR, film italien de Dino Ris. Les films nouveaux.

LES REFORMÉS SE PORTENT BIEN. film français de Philippe Cluzel. LES REFORMÉS SE PORTENT BIEN.

ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE. Directeur JEAN FODRNET. Soliste : CLAUDE KAHN. L'Ascension, Olivier MESSIAEN.

LES GÉMEAUX. CENTRE D'ACTION CULTURELLE. « L'ÉPREUVE ET LE LEGS ». Claude KAHN. CHOPIN. Liszt.

LES REFORMÉS SE PORTENT BIEN. film français de Philippe Cluzel. LES REFORMÉS SE PORTENT BIEN.

LES GRANDES HEURES DE CRISTAL. LES GRANDES HEURES DE CRISTAL.

LES REFORMÉS SE PORTENT BIEN. film français de Philippe Cluzel. LES REFORMÉS SE PORTENT BIEN.

سكز المن لاجل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

	Le mètre	T.C.
ANNONCES ENCADRES	27,00	30,83
OFFRES D'EMPLOI	6,00	6,88
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,02
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux

emplois internationaux

emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Travaux Routiers

INGENIEURS

- Génie civil
 - spécialisés dans la conduite de gros chantiers de routes et de terrassements Réf. 2114 M
 - spécialisés dans la construction d'ouvrages d'art Réf. 2136 M
- Etudes
 - d'ouvrages d'art et calcul de structures Réf. 2135 M
- Mécaniciens ou électromécaniciens
 - pour entretien de matériel de travaux publics Réf. 2115 M
- Laboratoire routier
 - produits blancs et noirs Réf. 2128 A M
 - mécanique des sols et études des fondations Réf. 2128 B M
- Exploitation de carrières Réf. 2130 M
- Méthodes et prix de revient
 - pour travaux routiers Réf. 2151 M

Il est exigé :
- une solide formation de base
- une expérience professionnelle de 7 années minimum.
Il est offert :
- un logement
- le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre selon convention algéro-française
- une rémunération nette d'impôts et en partie transférable.
Adresser curriculum vitae détaillé sous référence correspondant à : EXPANSIAL - 6, rue Hialeky - 75009 Paris

MARKET DEVELOPMENT MANAGER SEMI CONDUCTORS IN THE AUTOMOBILE

Motorola Semiconductor has a vacancy in its Geneva headquarters for a highly motivated engineer to be responsible for promoting its semiconductor products and technology in the European automotive industry.

The definition of the appropriate strategies together with new product and system definition will be part of the job and a close cooperation with engineering and manufacturing will be necessary.

The successful candidate will have 3-5 years experience in electronic products marketing and have a knowledge of automotive engineering. A professional electronic engineering qualification to degree level or equivalent is required.

If you are interested in this challenging opportunity and would like to work in a stimulating atmosphere of a rapidly growing division of an international company please write, giving career details, to:

The Personnel Manager
MOTOROLA SEMICONDUCTOR PRODUCTS S.A.
16, chemin de la Voie-Creuse
1211 GENEVA 20.

Institut National Algérien recherche ANDES scolaires 78-79 UNIVERSITAIRES ou INGÉNIEURS

POUR POSTES PROFESSEURS
Desin industriel, atelier mécanique, math, physique.
Age minimum 25 ans
Expérience 2 ans dont 1 an enseignement Nationalité française.
Conditions intéressantes. Avantages divers.

Envoyer C.V. + photo - N° T 9140 M
BOULEVARD PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Booz, Allen & Hamilton INTERNATIONAL

MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseil en Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous développons nos équipes implantées en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Nous recherchons, pour intervenir auprès d'entreprises nationales appartenant à l'industrie pétrolière et sidérurgique, des :

CONSULTANTS ENGINEERING

- capables de :
- participer à la conception et à la mise en place de systèmes et procédés en usage dans d'importants bureaux d'études (Etudes, procurement, gestion de la construction en domaine industriel).
 - s'intégrer à une équipe multidisciplinaire et internationale.

- Les candidats retenus devront avoir :
- au moins 30 ans
 - un diplôme d'ingénieur grande école
 - une bonne connaissance de l'ensemble des activités d'un bureau d'études engineering ou d'un département construction d'une société multinationale.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, Avenue Kléber - 75016 PARIS
NEW YORK - DUSSELDORF - LONDON - PARIS

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL EN ORGANISATION, EN FORMATION ET EN INFORMATIQUE DE GESTION

appartenant à un grand groupe Français, leader à l'exportation,

recherche pour séjours résidentiels à l'étranger

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

possédant au moins 2 années d'expérience professionnelle acquise de préférence dans les domaines bancaires et d'expertise comptable. Solides connaissances techniques exigées (telétraitement, bases de données notamment). Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
SINORG Recrutement -
7, rue Royale - 75008 PARIS.

APPLICATION ENGINEER SEMICONDUCTORS

Motorola has an opening in its general central applications laboratories in GENEVA for an Application Engineer to work in the field of automotive and domestic appliance industries.

The application of semiconductor technology to these historically electro-mechanical systems is creating many exciting new concepts, especially with the advent of VLSI techniques.

Working as an applications engineer, you will be involved in customer assistance concerning Motorola semiconductor products and will develop new systems ideas to customer proposal stage. A close cooperation with the marketing, production and product design groups will also be part of the job.

The engineer we are interested in should have 3-5 years experience in electronic design with experience of both digital and analogue circuitry. Experience of microprocessor techniques would be an advantage.

Qualifications to degree level or equivalent and the ability to communicate in the English language are required.

If you can satisfy these requirements and are interested in working for a go-ahead international company in the rapidly expanding field of semiconductors, please write giving Curriculum Vitae to:

The Personnel Manager
MOTOROLA SEMICONDUCTOR PRODUCTS S.A.
16, Chemin de la Voie-Creuse
1211 GENEVA 20.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer.

travaux par répartition hebdomadaire. Ecr. Centre-Mer Méditerranée, 47, rue Richer, Paris-9^e.
En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Dans le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (serv. M 76), 14, rue Clauzel, Paris-9^e.

Société d'ingénieurs conseil Paris, recherche le collaborateur, d'un consultant en

MANAGEMENT PORTUAIRE

Cet expert (type « Officier de port ») possédant bien la langue anglaise se verra confier une intervention de plusieurs mois en un pays de bassin méditerranéen d'ici fin 1979. 3294, à MEDIA P.A., v. bd des Invalides, 75002 PARIS, ou Dr.

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN) recherche

TRADUCTEURS TECHNIQUES ET NON TECHNIQUES

d'anglais en français, possédant hautes qualifications et/ou plusieurs années d'expérience de la traduction professionnelle. Ne seront admis à participer aux démarches de sélection que les candidats résidents ressortissants d'un pays membre de l'OTAN et n'ayant pas atteint 45 ans. Adresser curriculum vitae détaillé au Chef du Recrutement, OTAN, 1170 BRUXELLES, avant le 30 novembre 1978.

Entreprise d'importance nationale Bâtiment et Travaux Publics

recherche pour département étranger

INGÉNIEUR

Spécialiste Corps d'Etat Techniques 10 ans d'expérience minimum

MISSION : conception, rédaction plans, études et mise à prix projets complexes pour opérations en pays anglophones.

Anglais indispensable. Disponible pour voyages à l'étranger

Ecrire avec C.V., photo et prêt., au n° 84.194 à : CONTEXSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 11

La France des cadres se regarde dans les offres d'emploi du Monde.

Aucun quotidien parisien, quel que soit son tirage, ne peut prétendre à la place qu'occupe Le Monde dans les régions. Le Monde est, de ce fait, le plus national des quotidiens de France (42,1 % de lecteurs sur un total de 1 434 000).

C'est pourquoi sa rubrique "Emplois régionaux" est de loin la plus importante en nombre de postes offerts et en espace.

Les cadres qualifiés de Province privilégient la presse nationale pour la recherche de leur emploi. Il est donc clair que les offres d'emploi du Monde ont la plus grande efficacité dans toutes les régions de France.

Les rendements le prouvent, la qualité des candidatures le confirme, les offres d'emploi régionales du Monde assurent les meilleurs recrutements régionaux.

(à suivre)



Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

442/1350

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	48,00	62,82
IMMOBILIER	11,00	12,58
AUTOMOBILES	32,00	38,61
AGENDA	32,00	38,61
PROP. COMM. CAPITAUX	65,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Filiale d'un groupe international, important constructeur mondial d'ordinateurs, nous commercialisons en France des moyens et gros systèmes INFORMATIQUES.

DIRECTEURS D'AGENCE

Pour développer nos implantations à LYON et à LILLE, nous recherchons deux :

MISSION :
Diriger une équipe d'ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux et gérer un budget de façon à :
- atteindre ses objectifs de prise de commande ;
- assurer les installations de matériel commandé ;
- maintenir et développer le parc installé (principalement moyens et gros systèmes).

REMUNERATION ANNUELLE : 180.000 Francs +

Le meneur d'hommes que nous recherchons n'est pas seulement un Super-Vendeur doublé d'un gestionnaire ayant des qualités humaines évidentes, il maîtrise suffisamment bien l'informatique pour connaître rapidement nos produits.

S'il n'a pas formellement l'expérience d'une fonction équivalente, il peut avoir été Chef de Groupe chez un vendeur de gros systèmes.

En tout cas, il peut prouver une expérience réussie de plusieurs années dans la vente d'ordinateurs. Sa connaissance du marché lyonnais ou lillois sera évidemment appréciée.

Si vous estimez pouvoir remplir cette mission, merci de nous écrire en joignant votre curriculum-vitae détaillé à No 85.235, CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

Deux responsables d'agence services informatiques

NORMANDIE BRETAGNE

Société de conseils et de services en informatique, très bien implantée sur le marché, nous recherchons pour nos agences de Normandie et de Bretagne deux responsables justifiant d'une expérience commerciale d'un minimum 5 ans acquise dans une entreprise ou chez un constructeur d'ordinateurs. La mission du responsable d'agence consiste à gérer un budget de plusieurs millions de francs, à organiser personnellement sa prospection, à négocier la vente de contrats d'assistance technique, à assurer le suivi des chantiers en cours. Récemment patron de son agence, il doit assurer la gestion de ses collaborateurs (ingénieurs, analystes, programmeurs) qu'il recrute, forme et promeut. C'est donc un commercial doublé d'un animateur et d'un gestionnaire. Sa rémunération qui se compose d'un fixe et d'une participation au résultat est élevée et bien assortie, avec les résultats attendus. Nous vous demandons d'écrire sous réf. 51.35 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra. Une totale discrétion vous est assurée.

Finécœur
Intermanufactures
Vente par Correspondance

Chef d'Etudes Informatiques réf. R. 819
Analyste Programmeur réf. R. 820

Dans le journal LE MONDE daté 31 octobre 1978 O.K. REGIONAUX nous vous prions de noter l'adresse

Alexandre Lambert
Psychologue
464, rue des Canadiens,
76230 - Boissieux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
SPÉCIALISTE DU PROBLÈME DE LEVAGE
5 usines - 3000 personnes - 500 millions de C.A.
recherche

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT MÉTALLURGIE ET SOUDURE

Il sera chargé, pour promouvoir la qualité des fabrications, de :

- l'animation du laboratoire de contrôle des matériaux, de la formation des soudeurs ;
- la recherche et la mise au point de nouveaux procédés et installations de soudage ;
- l'homologation de nos processus ;
- l'entretien des B.E. dans la recherche de nouveaux assemblages.

De formation INGÉNIEUR GRANDS ÉCOLES, le candidat aura acquis une spécialité du type école supérieure de soudure.

Le poste est basé dans l'une de nos usines du Centre de la France.

Env. C.V. manusc. et prêt. à n° 83.447, CONTEXTE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

emploi international

**SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
RÉGION DE SFAX (TUNISIE)**
recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF POUR SERVICE DU PERSONNEL

Candidat TUNISIEN ayant licence ou BACCAL. en SCIENCES ECO. ou diplômé H.E.C. ou cycle moyen de l'E.N.A.
Expérience souhaitée.
Âge de moins de 40 ans.

Ecrire avec curriculum vitae sous réf. 84.824 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement, 21, avenue des Lilas, Bâtiment Maestrosat, 64000 PAU.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
C.A. 1977 - 1 896 millions H.T.
recherche

COMPTABLE

DECS - BTS - DUT ou équival.
pour poste

JADJOINT A RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE

Rémunération selon expérience.
Poste à pourvoir dans ville CENTRE OUEST

Env. C.V. photo et prêt. à n° 83.236, CONTEXTE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, 6. tr.

AGCE D'ETUDES URBAINES recrute

UN ÉCONOMISTE

MISSION : suivi des études sur l'emploi et les activités économiques.
Concertation avec les responsables locaux de développement économique.

EXPERIENCE : au moins 3 a.
Adr. C.V. et prétentions à : A.L.O.J.A.R. 15, bd Lebonc 35100 RENNES

Recherches pour Pyrénées - Atlantiques
CHIEF D'AGENCE IMPORT - EXPORT
Très qualif. Sérieuses références exigées. - Direction assurée.
Adresser C.V. avec photo et prétentions à l'AGENCE HAVAS PAU D-11 006, qui transmettra.

LE CA.U.E. DE L'AUSEE
recrute sur titres un Directeur à plein temps résident à L'USEE à partir du 1-1-79

ARCHITECTE URBAINISTE
35-43 a. - ayant exercé au moins 3 ans dans la région Nord-Est ; ayant le goût de la pédagogie et de la communication.

Adr. dossier curriculum vitae et références :

Président du CA.U.E. AUSEE
Maire de LA CHAPELLE-EST-
LUC 10650, avant le 1-8-1978.

Recherches
JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ
MÊME DÉBUTANT
Connaiss. en électronique souhait. Env. C.V. à l'Electron-Français Boyer BP 2, 80002 Montcaumon.

IMPORTANT CLINIQUE Val-de-Loire - 200 km PARIS : recherche

UN DIRECTEUR

ayant connaissances comptables, gestion administrative, Contrôle personnel économ. conf. 410.
Disponible le 1^{er} avril 1979
Envoyer C.V. n° 6.226
NAVAS 3700 TOURS CEDEX.

ingénieur-soudeur

pour travaux de tuyauterie et chaudronnerie pétrole.
Responsabilité qualité soudures sur chantier raffinerie
Etablissement et critique de spécifications
Déplacement à ABU-DHABI pour 2 ans suivis de voyages de détente intermédiaires.
Pratique convenable de l'anglais.

Prière adresser candidature avec C.V. au Bureau d'Etudes Industrielles et de Coopération de l'Institut Français du Pétrole
232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 Rueil Malmaison

**ENTREPRISE DE PREMIER PLAN
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS**
recherche pour département étranger

MÉTREUR T.C.E.

10 ans d'expérience

MISSION :
estimation et mise à prix projets complexes pour opérations en pays anglophones.

Anglais indispensable
Disponibles pour voyages à l'étranger

Ecrire avec C.V., photo et prêt. sous le n° 84.198 à : CONTEXTE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}.

**ANNONCES CLASSEES
TELEPHONES**

296-15-01

**ORGANISMES SOCIAUX DU SPECTACLE
SIEGE PARIS.** Offre situation intéressante et stable à :

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL SUD-OUEST

Domicilié à BORDEAUX ou proche banlieue, bureau à BORDEAUX.

- Age minimum 35 ans.
- Formation secondaire ou supérieure.

Sera chargé d'assurer contact avec tout secteur activité, spécialisé pour :

- Prospecter et gérer potentiel régional.
- Faire adhérer entreprises à nos organismes.

Relations avec sociétés adhérentes, salariés et retraités. Tous travaux d'ordre administratif comptables et contrôles.

Statut cadre, formation assurée.
- Voiture personnelle souhaitée.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet + Photo en indiquant prétentions sous réf. 720 à : CAMPBELL, S.P. 57 - 75004 PARIS CEDEX 17.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR A. et M. - CENTRALE ou E.S.E.

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Usine, il aura pour mission :

- la coordination des problèmes de fabrication d'instruments de bord (tableaux d'instrumentation mécanique, tableaux de montage utilisant techniques micro-mécaniques et électromécaniques et électroniques) ;
- la mise au point de nouvelles fabrications ;
- la restructuration du service méthodes orientée vers une préparation et gestion modernes de la production afin d'aboutir à une réduction des coûts.

Lieu de travail : 200 km SUD-OUEST de Paris

Envoyer C.V. et prétentions n° 84.197, CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 6. tr.

Director des Ventes Export

JOUSSE SPORTSWEAR 180 000 F

cherche le directeur des ventes export de son département enfant, qui réalise actuellement près de 50% de son C.A. à l'exportation.

Ce nouveau collaborateur aura la mission d'animer, d'actualiser et de réorganiser son réseau d'agents et de filiales en s'efforçant d'appliquer les principes de marketing adoptés par l'entreprise. Le poste sera confié à un homme jeune, justifiant d'une bonne expérience de l'animation des ventes export acquise dans l'habillement ou dans un produit influencé par le mode, parlant couramment anglais et allemand et capable de se déplacer 40% de son temps. Résidence : CHOLET. Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 806231 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

**TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE**

Dans le cadre de son extension et de la diversification de ses activités de production de circuits intégrés recherche

INGÉNIEUR ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS POUR SALLE BLANCHE

Intégré à l'équipe de développement et de fabrication de C/I il participera à l'extension de la production et à l'introduction de nouvelles techniques.

C'est un Ingénieur généraliste (ENSAM, ENI, etc...) ayant une expérience de 3 à 5 ans :

- Salles blanches
- En conditionnement d'air
- Fluides haute pureté
- ou éventuellement techniques hospitalières.

Très motivé par ces techniques, il sera chargé d'optimiser le fonctionnement des installations existantes et d'élaborer les nouveaux programmes.

Une connaissance de l'industrie de l'électronique serait appréciée.
Anglais courant indispensable. (Référence SIC-1078-631)

INGÉNIEURS D'ÉQUIPEMENTS

Chargés :

- de la maintenance intervention et préventive des équipements existants
- de la prospection et de l'installation de nouveaux équipements.

C'est un Ingénieur électronicien avec des connaissances en physique devant lui permettre d'aborder les problèmes inhérents aux techniques du vide, plasmas, implantations d'ions, équipements de diffusion et de lithographies, etc...

Expérience de 3 à 5 ans en maintenance souhaitée.
Anglais courant indispensable. (Référence SIC-1078-632)

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT DE PROCÉDES DE FABRICATION EN TECHNOLOGIES DE BASE - FAMILLE EAROM

Ce poste peut convenir à un débutant de formation ingénieur électronique grandes écoles (ESE, INPG...) ayant si possible effectué des travaux de recherche en microélectronique dans le cadre d'une thèse de doctorat.
Anglais courant indispensable. (Référence SIC-1078-633)

**directeur général
entreprise bâtiment pmi**

Votre carrière professionnelle s'est déroulée en majeure partie dans le domaine du bâtiment ou de la maison individuelle. Vous avez conçu de nouveaux modèles avec les architectes, dressé des plans, passé des marchés avec des entrepreneurs, dirigé ou coordonné des chantiers. Vos interlocuteurs ont été des professionnels du bâtiment, mais aussi des particuliers que vous avez su convaincre, rassurer et satisfaire.

Nous vous proposons de devenir le Directeur Général de notre entreprise de Normandie (C.A. 25 M. E.I. 50 p). Votre formation d'ingénieur, votre talent de gestionnaire vous aideront à être le Chef d'entreprise responsable des résultats commerciaux et financiers de son affaire. Votre rémunération confortable au départ (elle ne saurait être inférieure à 150 000 F/an) pourra fortement évoluer en fonction des résultats que vous saurez obtenir.

Si votre ambition est égale à la nôtre, beaucoup d'espoirs vous sont permis. Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature à M. Collet réf. B 3564 1, rue de Berni, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

**Nous prions instamment nos
annonceurs d'avoir l'obligeance de
répondre à toutes les lettres qu'ils
reçoivent et de restituer aux inté-
ressés les documents qui leur ont
été confiés.**

International

**en & Hamilton
INTERNATIONAL**

WANT CONSULTANTS

Les implantations, sociétés internationales de conseil et d'assistance de nos activités, internationale, implantations en Amérique du Sud et en Europe.

Rechercher pour des entreprises nationales, internationales, des :

ITS ENGINEERING

à l'échelle mondiale, à l'échelle nationale et régionale, à l'échelle locale, à l'échelle individuelle, à l'échelle communautaire, à l'échelle internationale.

1114 :

Rechercher pour des entreprises nationales, internationales, des :

1114 :

Rechercher pour des entreprises nationales, internationales, des :

1114 :

**adresses
sans
emploi**

**est bon
les niveaux.**

OFFRES D'EMPLOI	La ligne 45,00	La ligne T.C. 52,62	ANNONCES ENCADRES	Le m/m col. 27,00	T.C. 30,89
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58	OFFRES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	32,00	36,81	DEMANDES D'EMPLOIS	21,00	24,02
AUTOMOBILES	32,00	36,81	IMMOBILIER	21,00	24,02
AGENDA	32,00	36,81	AUTOMOBILES	21,00	24,02
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24	AGENDA	21,00	24,02

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche

POUR SON CENTRE DE CALCUL offrant des services Remote Batch et transactionnels à plusieurs filiales européennes du Groupe un

JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME

Nous lui proposons d'étirer ses compétences aux télécommunications en participant à l'exploitation et à l'extension de notre réseau de transmission de données.


Son domaine d'activité sera, ultérieurement, étendu au support des systèmes Télétraitement.

Le candidat retenu aura une bonne connaissance de l'architecture des grands systèmes IBM et une expérience pratique de l'OS/VS 2. Une connaissance des systèmes de Télétraitement et des matériels de transmission de données sera un atout supplémentaire.

La pratique courante de l'anglais est indispensable pour ce poste qui demande des séjours de courte durée à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et présentations sous réf. 3 516 à PLAIN-CHAMPS 5, rue du Heider 75009 Paris qui transmettra les candidatures.

Jeune cadre comptable: Devenez chef.



D'abord, six mois en solo sur des projets. Puis, opérationnel, vous animez une équipe d'une dizaine de personnes.

Pour devenir chef d'un service comptable ou de planification, vous devez avoir de la culture. 30 ans min., un diplôme ESC et/ou un O.E.C.S., 3 ou 4 ans d'expérience de la comptabilité anglo-saxonne en entreprise ou en cabinet, c'est du sur-mesure.

Alors, si vous vous sentez un peu à l'étroit dans votre job actuel, si vous pensez qu'il commence à dater, dégagez-vous !

Nous sommes une société spécialisée dans la fabrication de matériel lourd, mais c'est nos candidats qui reçoivent la candidature que vous lui adresserez 82, rue Bonaparte 75005 Paris, en précisant la référence 807d.

Participer avec amdahl à la réussite la plus éclatante de ces dernières années

En effet, après 4 ans dans la construction et la commercialisation d'ordinateurs de grande puissance, nos succès nous placent parmi les 325 premières entreprises mondiales (classement FORTUNE), 1^{er} pour le bénéfice par employé des principaux constructeurs d'ordinateurs. Dans le cadre de la création* très récente de nos filiales FRANCE et ITALIE, nous recrutons à Paris, notre

directeur du personnel

Vous serez chargé de la création de cette fonction dans ces deux pays, de la définition de la politique sociale, de la gestion du Personnel : en premier lieu le recrutement, description de fonctions, puis suivi des carrières, formation, salaires et avantages sociaux, etc.

Vous bénéficierez d'avantages de carrière à la mesure d'une structure jeune et très performante, sans lourdeur bureaucratique. Si vous avez environ 4 ans d'expérience de tout ou partie de la fonction Personnel (recrutement dans l'informatique si possible) dans une entreprise internationale, une excellente connaissance de l'Anglais (écrit et parlé).

Veillez écrire en indiquant votre rémunération actuelle, sous référence 024 M, à notre conseil Richard Bénatouli GROUPE BBC 37, boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

Il sera répondu rapidement à toutes les candidatures. Celles-ci seront traitées avec le plus grande discrétion.

amdahl

* Voir notre première campagne de recrutement MONDE-EXPRESS-OI INFORMATIQUE, semaine du 23.10.78.

Chef de Produit

90 000 F +

MARCHE PHARMACEUTIQUE

Issu d'une école commerciale, vous êtes parfaitement bilingue Français-Anglais, vous avez au moins deux ans d'expérience dans le "Marketing/Vente" d'un produit de consommation courante vendu en pharmacie (produits diététiques, vétérinaires ou cosmétologiques). Nous souhaitons vous confier le lancement et la prise en charge d'une nouvelle ligne de produits à distribuer dans les circuits vétérinaires et pharmaceutiques, qui ne consistent pas outre clientèle habituelle.

Nous sommes une société française de grande consommation (C.A. 900 millions/an) rattachée à un puissant groupe international.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81014 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

L'USINE NOUVELLE
Leader de la presse industrielle
C.A. : 85 millions de francs en 78

UN CHEF DE PUBLICITÉ « Junior »

Secteur CHIMIE (C.A. 3 millions de francs).

La mission :

- 1) entretenir et développer le C.A. de 150 clients réguliers ;
- 2) suivre les budgets auprès des agences de publicité concernées ;
- 3) développer de nouveaux marchés.

Une bonne connaissance du secteur sera un atout. Le candidat s'intégrera dans une équipe de 10 personnes.

Adresser C.V., lettre, photo et présentations à : L'USINE NOUVELLE, 15, rue Steuve, 75009 PARIS.

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %

INTERTECHNIQUE QUI EST BÉNÉFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

recherche

pour développement de logiciels de base et d'applications temps réel sur mini-ordinateur ;

INGÉNIEURS LOGICIEL

ayant un diplôme option informatique.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

titulaires DUT, Institut de programmation. Expériences de 2 ans souhaitées (développement d'une application sur mini-ordinateurs en langage assembleur).



Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Service quotidien de cars à partir de : Porte d'Auteuil - Porte de Saint-Germain - 3 Gares de Versailles, Colombes, Porte d'Orléans - Gares de Plaisir - Gare de Trappes.

Adresser C.V. avec présentations en précisant référence annoncée, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES (TÉLECOMM - SUPAÉRO - SUPÉLEC - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE recherche des **Électroniciens DÉBUTANTS** ou **COURTE EXPÉRIENCE**

Pour effectuer dans ses laboratoires de MALAKOFF des travaux d'études et développement dans des technologies de pointe liées aux équipements avioniques.

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs variés ou dominent selon le cas :

- des techniques électroniques analogiques ;
- de l'électronique digitale ;
- des hyperfréquences (aucune connaissance spécifique à ce domaine n'est exigée pour des candidats possédant une très bonne formation scientifique de base).

Possibilité d'évolution intéressante en sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel, Division Avionique - 05, av. Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

ITT OCEANIC pour faire face à un développement des applications informatiques recherche

chef du service études

LE POSTE :

En collaboration avec le directeur informatique, il participera à l'orientation générale et au développement de l'informatique.

Il aura mission de diriger le travail de chefs de projets :

- en assurant le respect des objectifs et des délais définies par le cahier des charges ;
- en vérifiant la conformité des dossiers d'analyse et de programmation et la correcte utilisation du matériel matériel et logiciel ;
- en contrôlant le bon avancement des projets en qualité (tests appropriés) et en termes.

Oans un premier temps, il jouera le rôle de chef de projets des applications financières.

LE SERVICE :

C'est une équipe de 40 personnes travaillant sur un matériel nouveau :

- CII-HONOLLY 54 modèle 50 (384K)
- système GCOS
- télétraitement sous TDS.

Le poste est à temps plein, appelé à un fort développement.

LA SOCIÉTÉ :

En développement constant depuis 1946, nous nous tenons aux premiers rangs des réalisations "électronique grand public". Nous nous donnons les moyens d'une gestion toujours plus souple, plus adaptée au terrain.

LES CANDIDATS :

Ils apporteront leur compétence, mais aussi leur imagination, leur combativité et leur dynamisme. Ils auront une formation supérieure (COLEGE OF COMMERCE) expérience indispensable dans une industrie moderne, et plus précisément expérience de la fonction chef de projets (5 ans minimum). Expériences dans le commandement et d'applications diversifiées de gestion.

ITT OCEANIC

Ecrire avec curriculum vitae Seco Recrutement - OCEANIC 97 avenue de Verdun 92230 ROUAINVILLE

CENTI

recrute pr l'ÉTUDE et la RÉALISATION d'APPLICATIONS sur MINI-ORDINATEURS de GESTION

JEUNES INGÉNIEURS PROGRAMMEURS

Diplômés scientifiques ou de gestion

oyent profiques IBM 32/34 - HB - SIRIS 61

Envoyer lettre avec C.V. et présentations CENTI 128, rue de Rennes, 75006 PARIS ou Tél. : 22-25-31.

Importante Société secteur équipement automobile 3 établissements en France 1.000 personnes appartenant à groupe international recherche

pour son siège social Paris

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

- 35 ans minimum ;
- Solides compétences juridiques, qualité d'organisation et de contact, pratique de l'anglais, expérience de la gestion du personnel et des relations sociales à tous niveaux dans entreprises industrielles.

Lettre manuscrite avec photo récente, C.V. détaillé et présentations sous N° 81528 B à SILEX Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra. Réponses assurées.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ recherche

pour région parisienne

JEUNE HEC, SUP. de CO, ESSEC ou Docteur ès SCIENCES ÉCONOMIQUES

pour poste de

CONTROLEUR DE GESTION

Le poste implique la réalisation des synthèses économiques nécessaires aux prises de décision de la Direction. Il offre à un candidat de valeur des possibilités de perfectionnement et des perspectives de carrière ouvertes.

Ecrire n° 84187, CONTEXTE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra.

Technicon
Leader mondial de l'automatisation des analyses de laboratoire

UN MEDECIN ou UN PHARMACIEN

pour renforcer son équipe marketing en France. Il est demandé :

- de sérieuses connaissances en biologie confirmées par une expérience en laboratoire (interne de préférence) ;
- un goût et un sens des contacts humains et du travail en équipe ;
- des dons réels de réflexion et d'imagination ;
- le poste nécessite de fréquents déplacements dans toute la France.

Il est offert :

- une ambiance de travail jeune et dynamique au sein d'un groupe de confrères ;
- une rémunération en rapport avec la valeur du candidat et de ses résultats ;
- des possibilités d'avancer à la mesure d'une société multinationale en constante expansion.

Envoyer C.V. + photo et candidature au Directeur du Marketing TECHNICON S.A. B.P. 10 - 92330 DOMONT.

DIRECTEUR DES VENTES Parfumerie Paris 120-150 000 F

Une société américaine spécialisée dans la production et la diffusion d'essences naturelles, de parfums et d'eau de toilette, recherche le Directeur des Ventes de sa filiale française nouvellement implantée à Paris. Sous l'autorité du Président de la société française, il sera chargé, à partir d'objectifs à la définition desquels il aura participé, de mettre en œuvre les moyens matériels et humains de façon à promouvoir et développer le vente des différentes gammes de produits sur les grands magasins principalement et des parfumeries. Il concevra et dirigera les opérations promotionnelles sur les stands d'exposition - démonstration. Il recherchera et négociera les contrats de nouvelles implantations. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, justifiera d'une expérience professionnelle réussie dans un secteur identique impliquant la connaissance du secteur parfumerie-cosmétique et celle de la distribution à grande magasins. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Ecrire sous réf. 21074 à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ recherche

pour région parisienne

INGÉNIEUR PHYSICIEN à spécialisation ÉLECTRONIQUE

(minimum ENSE)

pour études et développements de circuits à impulsions HT. Connaissances des techniques de mesures physiques appréciées.

Ecrire n° 84.988 CONTEXTE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra.

ETABLISSEMENT PARISIEN recherche pour son

CENTRE DE CALCUL responsable système

ayant au moins 3 ans d'expérience dans la fonction.

NIVEAU INGÉNIEUR
Connaissances B.S. 1000 souhaitées.

Ne pas se présenter, envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 822 R.S. à :

Organisation et publicité
21 rue Bonaparte 75001 Paris, qui transmettra

GROUPE HAGHETTE pour son département

Organisation et Informatique (Porte de VANVES)

Le rôle de ce département étant de conseiller les différentes unités opérationnelles du Groupe (15.000 personnes) pour leurs problèmes d'organisation, de concevoir des systèmes informatiques et de les exploiter sur des matériels IBM 370/158 et 3031 utilisant les systèmes d'exploitation DOS, OS, VM, CMS.

recherche

Programmeurs Confirmés OS

(P.L. ASSEMBLEUR, CICS)

Analystes Programmeurs OS

3 ans d'expérience minimum, pour réalisation d'applications informatiques, niveau IUT, Maître.

Envoyer C.V. et présentations au Service de l'Emploi HAGHETTE, 78, bd Saint-Germain, 75006 PARIS, sous la référence 251.076.

سك (من الجاهل)

178

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Société internationale leader dans son domaine d'activité, recherche pour l'une de ses unités situées en RÉGION PARISIENNE

UN RESPONSABLE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
d'une ligne de produits

La fonction dépendra à la fois du Directeur Financier européen de la ligne de produits et de la Direction Générale Française.

Le poste requiert une expérience de 4 à 5 ans, dans le domaine d'activité, et la capacité de travailler de façon autonome.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable, des connaissances en allemand seraient appréciées.

La rémunération sera de l'ordre de 90.000/an.

Adressez C.V. détaillé + photo n° 85.098 Contesse Publiété, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1^{er}. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

GRDE DISTRIBUTION DE 800 MAGASINS

Notre DIRECTEUR MARCHANDISES recherche pour siège banlieue PARIS.

CHEF DEPARTEMENT ACHATS
FRAIS PERISSABLES
700 MILLIONS PAR AN

pour CONCEVOIR avec lui une ORGANISATION efficace et très marketing, ETABLIR et promouvoir les COLLECTIONS, FORMER et ANIMER les Acheteurs (4 à 6 monteurs), RESPONSABLE de la rentabilité de l'exploitation commerciale de ses marchandises.

UN PROFESSIONNEL
• ayant eu des fonctions similaires dans la DISTRIBUTION (sans s'abstenir).
• désireux de mieux s'exprimer dans l'esprit défini ci-dessus.
• un chercheur efficace, mais encore plus un ORGANISATEUR, un excellent GESTIONNAIRE, un CHEF.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, résumés et photo et réf. 3950 à :

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ
recherche pour région parisienne

GESTIONNAIRE TECHNIQUE GRAND PROJET

INGÉNIEUR Grande école, expériences minimum de 5 ans et connaissances des matériels embarqués souhaitées.

Il est responsable de la coordination et du suivi du développement d'équipements spatiaux embarqués de haute technicité.

Les techniques mises en œuvre relèvent de l'électronique logique et analogique et de l'optique et de la mécanique.

Les projets sont à traiter en urgence. Adressez C.V. et photo à n° 85.998 CONTESSE Publi. 20, avenue de l'Opéra, Paris 1^{er}, qui transmettra.

JEUNES DEBUTANTS INSA (option informatique) MIAG, ESIEA, ESI, IUT...

Un grand laboratoire pluridisciplinaire vous propose un POSTE ÉVOLUTIF au sein d'une petite équipe jeune.

Équipés d'un IBM 370-138, cette société travaille en DO/VS et en TELÉTRAITMENT, vous aurez ainsi l'occasion d'acquiescer ou de perfectionner vos connaissances dans les techniques avancées de traitement automatisé.

Cette société offre par ailleurs de réels avantages: horaires souples, restaurant d'entreprise, 5 semaines de vacances...

Envoyez votre dossier de candidature sous référence 434 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en recrutement
9, rue Alfred de Vigny 75008 Paris

ORGANISMES SOCIAUX PARIS RECHERCHE HOMMES DE CONTACTS

— Age minimum 35 ans.
— Formation secondaire ou supérieure.
— Localisation: PARIS et Région Parisienne.
— Adhésion entreprises à nos organismes.
— Relations avec adhérents.
— Avoir qualité administrative et comptable pour contacts.
— Statut cadre.
— Formation assurée.
— Voture personnelle souhaitée.

Adressez lettre manuscrite et C.V. très complet + photo en indiquant préférences sous référence 705 à CAMPBELL - B.P. 37, 75034 PARIS CEDEX 17.

Important groupe électronique recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilité d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.

— Formation universitaire au grade école électronique.
— Anglais courant indispensable, 3^e langue souhaitée.
— Expériences de quelques années en électronique professionnelle.
— Déplacements de courts durées France et étranger.
— Lieu de travail à PARIS.

Adc. C.V. manuscrite, photo (récent), et photo n° 85.343, CONTESSE Publi. 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

SOCIÉTÉ DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX recherche
en vue nouvelle implantation décentralisée

RESPONSABLE D'AGENCE
pour département 93 ou 94.

Convientrait à homme ou femme possédant bureau et téléphone. Avoir connaissances du monde des affaires, circuits bancaires, crédits clients, notions juridiques.

Indépendant, l'agent bénéficiaire dépendant de l'agence de la société nationale et connue au plan national.

Écrire avec C.V. manuscrite sous n° 50.573 B à : SLEU, 17, rue Label, 94000 Vincennes, qui transmettra.

POUR VELEZY INGÉNIEUR ÉLECTRONICIER
ayant bonnes connaissances en électronique pour former personnel étranger. B1. anglais.

CODIFICATEUR
ayant bonnes connaissances en électronique.
Envoyez C.V. détaillé à A.T. 29, av. de Friedland, Paris-9^e. Tél. : 225-54-74.

Envoies de Patentes, ou plein air et des loisirs à domicile. Envoyez votre lettre France-Animation (153) B.P. 42-19, PARIS.

formation professionnelle

JEUNES DE 18 A 25 ANS A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI
Si vous souhaitez devenir **COLLABORATEUR (TRICE) de direction dans une P.M.E.**

Suivez le stage spécialisé organisé par la CEGOS. Vous serez rémunérés pendant les 4 mois de cette formation.

Téléphoner à Mme VERGÈS, CEGOS-IPDS, 33, quai Gallieni, 92132 SURESNES CEDEX. Tél. : 772-31-32

LE CENTRE DE FORMATION CONTINUE de l'Université de Provence organise en 1979 un stage renforcé de formation pour **CADRE** entrepreneurs d'emploi étranger.

FORMATION TECHNIQUE et **INTRODUCTION à la GESTION** Ce stage après P.A.E. débute le 1^{er} JANVIER 1979. Les candidatures doivent être adressées impérativement avant le 4 décembre à :

M. PÉRETTI, Tour Méditerranée 65, av. John-Cantini, Marseille-9^e.
Pr. les renseignements complémentaires, s'adr. C.F.C.U.P., 3, pl. Victor-Hugo, Marseille-9^e. Tél. (01) 83-24-66

travaux à façon

PEINTRES
10 ans d'expérience à votre service. Devis gratuits - 845-54-68

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE
située en région parisienne recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
UN PROGRAMMEUR

Pour chacun des deux postes un minimum d'expérience dans la fonction :
— Niveau DUT ou équivalent ;
— 3 ans minimum d'expérience ;
— pratique courante CDBOL ;
— connaissance T.P.

Env. C.V. présent, à n° 2259 PARFRANCE, 1, rue Robert-Estienne, Paris-13^e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche pour Paris

STEEL TRADER CONFIRMÉ

— Minimum 5 ans d'expérience.
— Connaissance approfondie du marché des métaux, P.A.S. 1^{er} trimestre.
— Nombreux déplacements prévus.
— Des qualités d'initiative et de sens de l'entreprise.
— Langue anglaise courante obligatoire.
— Aliénaux souhaitables (mais non obligatoires).

La société est représentative à Paris.
Ecr. à T. O. NÉGOCE-ANALYSTE, c/o base Soler 16, rue de Valenciennes, PARIS 11^e.
Ecr. n° 6.941 et le Monde à Publi. 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9^e.

COLLABORATEUR CADRE
pour son département relations de travail en vue de la direction des recherches sur :

— La gestion des ressources humaines.
— Les conditions de travail ;
— Les relations sociales.

Formation universitaire, diplôme de 3^e cycle en psychologie nécessaire. Age min. 30 ans. Écrivez votre dossier sous n° 50.717 B SLEU, 17, rue Label, 94000 Vincennes.

MAIRIE DE GARCHES, Hauts-de-Seine, recrute

LICENCIÉ EN DROIT PUBLIC
Adresser candidature et C.V. au Service du Personnel, 92 avenue du Maréchal-Léclercq, 92000 Nanterre, poste 355-233.

QUALITÉ E.T.T.
INGÉNIEURS
Thermiciens avec anglais.
Ecr. à M. DELORENTE, M. DELORENTE, 10, rue de Valenciennes, PARIS-11^e.

ÉDITEUR (Presse-Édition) recherche

UNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
(Prépar. copie et mise en page)
Env. C.V. et photo à S.O.D.E.R., Mme LAPPOUD, 112, rue de Valenciennes, PARIS.

IMP. CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE à PARIS 7^e recherche

UN COMPTABLE CONFIRMÉ
Ayant expérience cabinet pour suivi dossiers clients.
Envoyez C.V. à n° 84.906, CONTESSE Publi. 20, av. de l'Opéra, Paris 1^{er}.

capitaux ou proposition com.

Recherche associé, bon gestionnaire disposant de 200.000 F. Tél. : 915-11-31.

Pour renseignements complémentaires contacter ÉPIC, Tél. : 500-41-98, 13, rue La Sœur, PARIS-16^e.

CONSEIL EN GESTION
Nous sommes un groupe sérieux leader dans le domaine du bâtiment privé.
Nous recherchons des candidats intéressés, possédant un petit capital et désireux de participer à la gestion d'un petit établissement de commerce. Les régions concernées sont celles de TOULOUSE, NANTES et TOULON.
Nous assurons une haute rentabilité et une stabilité commerciale et technique pour la vente, la promotion et le maintien de programmes d'extension de maisons, arbris et bâtiments Industriels.

Ecrire à FOURNIER, 17, avenue d'Alsace-Lorraine, 94450 St-Denis-RENNES.

Garage Auto Pontin, 101, rue de Paris (17^e) Boisguy, recherche associés ou financiers pour affaire en plein essor. Étude tous problèmes.

S.A. commerce de gros, siège ville Lamprooc 10 km. mer. Recherche associé, contactez Écrire HAVAS MONTPELLIER n° 141.796.

autos-vente

5 à 7 C.V.
A VENDRE Particulier vend V.W. PASSAT 1974, 7 C.V., 4 portes, bleu métal, très bon état. Prix 4.000 F. Tél. : 915-37-16.

Particulier vend 305 S. coupé, 1974, 4000 km. 14.000 F. Tél. sor. 18 h. au 975-09-65.

8 à 11 C.V.
URGENT 5.000 F sous cotte Argos, GOLF G.L.S. boîte automatique, 8 CV, 1977, licence mutuelle, equip. stereo, excel. état. mécan. 875-65-27.

+ de 16 C.V.
Volture de st. Mercedes 1974, 400 S.L.C. coupé. Nes options. 25.000 km. excel. état. 128.000 F. Tél. 225-25-28, heures bureau.

A vendre DAIMLER Soverign, 4 L, 2 1973, boîte automatique, pneus, Argus à débrancher. Tél. : 557-45-45, heures bureau.

represent. offre

Occasion exceptionnellement intéressante de vendre des contrats de prévacances aucun capital nécessaire et 100 de commission sur chaque contrat vendu. Ecr. d'urgence à : M. WELTERS, Whitehall Park, NEWCASTLE-ON-TYNE, ROXBOROUGH SCOTLAND.

Entreprise Construct. électrique S.T. recrute pour Paris

UN REPRESENTANT TECHNIQUE-COMMERCIAL
Avt. expér. vente produits électr. Ecr. n° 10.973 M, Régie-Press, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

travaux à façon

PEINTRES
10 ans d'expérience à votre service. Devis gratuits - 845-54-68

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16^e
CLIQUEZ SAMEDI TOUJOURS LE JEUDI
524.50.30

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE COMMERCIAL
29 ans - ANGLAIS PARFAIT
PRÊT A S'EXPATRIER TOUT PAYS
ÉTUDES TOUTES PROPOSITIONS.

Ecrire n° 255, « le Monde » Publiété, 5, rue des Italiens, 75027 PARIS (9^e).

CADRE 30 ans offre outre sa personnalité, son dynamisme, sa volonté de réussir et son esprit d'organisation, LA CONNAISSANCE DES OPERATIONS DE NEGOCES INTERNATIONALES

Une offre de la négociation à tous niveaux dans le domaine financier

SITUATION ÉVOLUTIVE
au sein d'une société bien implantée.

Ecr. n° 6172 M, Régie-Press, 15 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. DUT personnel première main, serv. social, paleo personnel, stage à l'étranger, informel, rech. emploi de serv. personnel. Ecr. à Mlle LORANT, 17, rue de Metz, 4000 NANTES.

M. Z. A. PÉROZ-ANALYSTE connaissant systèmes temps à base Soler 16, rue de Valenciennes, PARIS 11^e.
Ecr. n° 6.941 et le Monde à Publi. 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9^e.

ASSISTANTE PERSONNEL

Pne garantissant, méthodique, initiative, contact humain, accueil, présent, rech. poste à l'étranger ou poste à responsabilité client. Ecr. à Mlle LORANT, 17, rue de Metz, 4000 NANTES.

J. F. DUT personnel première main, serv. social, paleo personnel, stage à l'étranger, informel, rech. emploi de serv. personnel. Ecr. à Mlle LORANT, 17, rue de Metz, 4000 NANTES.

CHEFS D'ENTREPRISE UN COMPTABLE compétent stable, vous lui offrez ! Nous avons le PERSONNEL qui vous faut !

IRRES - 355-17-15

CHEFS D'ENTREPRISE UN CADRE dynamique et de HAUT NIVEAU vs fait défaut ! Nous avons le PERSONNEL qui vous faut !

IRRES - 355-17-15

CHEF ATELIER G. 18
29 a. ch. pt. stable. Ecr. Delay, 25, r. de Valenciennes, 75002 Paris.

J.F. 24 ans, PEINTRE ECRIV.
ch. emploi près domaine agricole au bureau. Tél. 975-10-40.

J.F. 28 ans, mariti, école collég.
L.I.I. gestion pol. pers. stage exp. comptabilité gestion, rech. emploi. Tél. 520-32-50.

J.F. 24 ans, maîtrise Sc. Eco.
I.A.E. Paris, études très prog. en rapport avec sa formation. Tél. : 561-32-25, de 9 h à 13 h.

CHEF SERV. QUAI
Cadre 28 ans, manut. portuaire, stockage, transports routiers et ferroviaires, ch. empl. similaire

AFRICO. FRANC. OUIRE-MER
Expérience AFRICAQUE Étudier toutes propositions Ecr. n° 7.000 M, Régie-Press, 15 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. Homme 26 a., désir, ne pas perdre son temps et se former en groupe, pour prep. un expert.
Paris ou Ouest, Centre, France (I.T.S. Publi. 75, diplôme E.S.P. Paris, stages gestion...). Préférer Paris ou Ouest, Centre, France. Ecr. n° 6.941 et le Monde à Publi. 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9^e.

L'immobilier

appartem. vente

4^e arrdt.
VRAI MARAIS
27, r. DES TOURNELLES
100 m² enviro. de grande qualité
3-4-4 PIÈCES en étage
du mardi au samedi, 14 à 17 h.
ou tél. heures bur. : 320-90-85.

appartem. achat

Rach. après 2 à 5 ans Paris, prêt rive gauche avec ou sans trav. Urg. Patem. cpt. Chez notaire. - Tél. 873-20-67.

Jean METILLADE, 54, av. de la
Notte-Picardie, 13^e
rach. Paris 13^e et 7^e, pour beaux clients, tous secteurs, immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

VERSAILLES
Réalisation de 2^e et 3^e étages
VILLA DU ROI, 7, rue Emmanuël
Jaud à 19 heures
de 723-72-30.

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de 60 STANDING
de 2^e et 3^e étages, 7 PIÈCES
SUR JARDIN
Vente de cet appart. décoré
à 125.000 F. (12-18 h 30 :
117, BOUL. BINEAU
ou renseignements : 624-79-49

5^e arrdt.
100, RUE HOUFFIARD
120 PIÈCES AU 5^e ÉTAGE
Visites lundi et mardi, de 14 h.
à 18 h. 30, ou 725-35-57.

locations non meublées Offre

Paris

MONGE, Beau 2 P., TT CPT.
2^e ét., asc., balcon, 1.500 F.
mens. charges compr. 265-11-00.

fonds de commerce

Urgent. Ball à céder à com.
commerce, tout café, magasin
de ch. env. 60 m², le fig. (com.
merciale) au total 60 m² enviro.
12 cft. 50-50 enviro. 40 m² plus
2 ch. domest. Très bien situ.
Rue de Châteaudun, quart. Ch.
d'Antin. 2^e très intér. et décent.
Tél. : 474-14-18.

7^e arrdt.
65, RUE DE GRENELLE
magnifiques appartements
100 m² enviro. 950.000 F.
50 m² enviro. 500.000 F.
50 m² enviro. 500.000 F.
50 m² enviro. 500.000 F.
Duplex (rez-de-ch.) 1^{er} et 2^e étages,
120 m² enviro. 1.500.000 F.
Plusieurs appts occupés au 1946,
120 m² enviro. 1.500.000 F.
téléphone propriétaire 224-98-94.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. 5 PIÈCES - P. P.
15^e arrdt. Ecr. G. Garcia, 76,
avenue de Suffren, 75015 Paris.
Dame seule ch. pour le avril 79
grand 2^e p. calme, soleil, bail
longue durée. Tél. 556-15-95 après
19 heures. Agence d'atoutier.

ALPES STATIONS - CABINET
Immobilier P.M. 1978
Important C.A. Prix 1.100.000 F.
Crédit possible. - Tél. 873-37-82.

11^e arrdt.
Part. PL. NATION R.E.R. De
vend. 120 m² enviro. 1.500.000 F.
sur parc, tout les jours
env. env. 120 m² enviro. 1.500.000 F.
Tél. : 376-22-35, après 18 heures.

locations meublées Demande

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES
villes, appartements fins bail, Loy.
env. 4.000 F. max. - 325-37-42.

locaux indust.

Société stockage achète, urgent,
20 km. PARIS, entrepôt désaf-
fecté converti 40 m², 25 m.
min. avec porte roller, bon état,
bureaux indifférents, accès voi-
tures. Société PERMAPHONIE,
59, rue de Fontenay, Paris (17^e).

15^e arrdt.
CHARLES-MICHEL 24 m²
piéd-t terre ou placem. 2^e et
3^e ét. c. ch. 65.000 F. 954-66-30

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
Région parisienne, tous
appts de standing, 4 pièces et
plus - 285-11-02.

propriétés

Part. à particulier, TOULON
(La Prade). Propriété 5.000 m²,
vue mer, 100 m. plage, plus
ch. env. 60 m², le fig. (com.
merciale) au total 60 m² enviro.
12 cft. 50-50 enviro. 40 m² plus
2 ch. domest. Très bien situ.
Rue de Châteaudun, quart. Ch.
d'Antin. 2^e très intér. et décent.
Tél. : 474-14-18.

PROX. MONTAIGNE
4 p. de réception, grand luxe,
120 m² enviro. 1.500.000 F.
MICHIEL & REYL - 265-90-05

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maison, Appartement, Propriété, Terrain, Bureau, Commerces, etc.

SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI TEL. 227.43.58
Centre d'Information de
la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de VILHIER, PARIS 7^e

bureaux

1 à 20 BUREAUX QUARTIERS,
FIN DE SIÈCLE, 1^{er} étage, 100 m²,
AGENCE MAILLOT - 224-43-35.

Agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAJOUX ROMAINS
se choisissent chez GILLET,
17, r. d'Arcole, 4^e T. 533-60-83.

Meubles

ZENNER
ZENNER BOUTIQUE
solos jusqu'à 30 %
salons-cuirs,
exposition mobiliers anglais et
divers nombreux petits meubles
18, rue Falckherbe, Paris-11^e.
Tél. : 371-56-14.

Moquette

MOQUETTE PURE LAINE
20 F. m² grand choix
13-74, veours et boucles.
3 m. c. Maudru, Paris-15.
Tél. : 842-42-61.

Cours

Cours d'arg. allem. 698-81.
Tél. 5/16 ans. Tél. : 707-40-20/29,
34, avenue René-Coty, Paris-14^e.

Leçons d'anglais à domicile par
Catherine anglaise. Téléph.
Mlle ANLED 387-25-50.

A SAISIR
SIÈGES - LITS DE STYLE
DIRECT AU PRIX DE FAB.
FIN DE SIÈCLE
ouv. du lundi au vend. à 17 h.
REAL-SIÈGES 54 bis, r. Vitrusse
75020 PARIS. Tél. : 370-45-12.

FOURURE

FOURURES OCCASION
DÉPÔT - VENTE
EXCLUSIF DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS PARFAIT ETAT
74, rue du Trocadero, Paris-16^e.
Tél. : 575-10-77

divers

Dr. en mathématiques, grande
expér. de l'enseignement donne
cours de math. 1^{er} niv. (enfants
et adultes). Tél. : 331-44-33
de préférence matin ou soir.

Licencié donne cours particulier,
FRANÇAIS et ADULTES.
Tél. : 254-74-61.

Agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront
dans ce titre des offres et des demandes diverses
de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres,
instruments de musique, voitures, etc.) ainsi que
des propositions d'entreprises de services (artisans,
déplacements, séjours, etc.). Les
annonces peuvent être adressées soit par courrier
ou journal, soit par téléphone au 226-15-01.

offres d'emploi

PERSONNEL

CENTI

ÉTUDE et la RÉALISATION
APPLICATIONS
INFORMATIQUES de GESTION
DES INGÉNIEURS
PROGRAMMEURS

Technikon
L'unique conseil de
l'industrie médicale
de l'Europe de l'ouest
de l'industrie médicale

MÉDECIN ou PHARMACIEN

MEDECIN ou PHARMACIEN

PE MACHETTE
et Informatique

Programmeurs US

ÉDUCATION

Un comité de soutien lance un appel pour « sauver Vincennes »

Un comité international de soutien à l'université de Paris-VIII Vincennes vient d'être créé. L'annonce d'un tel comité est un élément du patrimoine culturel national et international ; nul ne peut accepter que cette université disparaisse sous prétexte de son transfert sur un terrain exigu, ce qui aboutirait en fait à son démantèlement.

Les signataires demandent instamment aux autorités responsables de respecter leur engagement de procéder par voie de concertation avec les intéressés, et de faire en sorte que soient maintenus dans leur intégralité l'action et le rayonnement de cette université.

Les premiers signataires de l'appel sont :

- Présidents d'universités :
- M. B. Sennecour, M. Berardet, L. Bernard, J. Chouillet, E. Cullinck, R. Dahan, M. Denis, P. Doron, N. Grelat, M. Jozefowicz, J. Lestrille, Y. Le Corre, P. Lavéque, D. Lévrier, M. Mallet, J.-C. Meunier, M. G. Meunier, M. Mignon, R. Omeas, J. Perez, R. Perez, M. Quessou, P. Ratroidi, M. Robba, P. Soliz, Y. Serra, L. Thaler, B. Thesouro, F. Tomas.

SPORTS

JEAN BÉRANGER REFUSE D'ENTRAÎNER L'ÉQUIPE MASCULINE

Après avoir quelque peu hésité, Jean Béranger, ancien directeur des équipes de France de ski à Sapporo, a refusé d'entraîner cette saison l'équipe de France masculine de ski alpin, comme il lui avait proposé Honoré Bonnet. Invitant des « raisons pratiques d'impératives », Jean Béranger a expliqué en outre « qu'il lui paraissait délicat de prendre maintenant le train en marche à l'entraînement, et avec les copieurs qui ont dans le passé été trop souvent perturbés par les changements intervenus dans l'entraînement ».

Jean Béranger, qui se consacre essentiellement à l'animation des jeunes du comité de Savoie, a laissé entendre qu'il pourrait revoir sa position dans quelques mois de son côté. Honoré Bonnet a déclaré : « Je comprends sa décision. En l'état actuel des choses, je vais devoir m'occuper plus directement que je ne le pensais des équipes de France en novembre pour l'ultime préparation avant les grandes épreuves du « cirque blanc ».

Tennis

JOHN LLOYD ÉLIMINE A COUBERTIN

Une surprise de taille a été enregistrée lundi 30 octobre, en fin de soirée, au tournoi de Coubertin, qui avait commencé la nuit même : le beau Davis Cupman anglais, John Lloyd, tête de série n° 2, a été éliminé en trois sets par Jean-Louis Haillet (4-6, 6-1, 6-1). Déjà éliminé prématurément au tour précédent de Bâle, Lloyd a payé de sa transplantation trop rapide et sa « distraction » amoureuse ion le dit flancé à Chris Evert, qui avait fait le voyage à Bâle pour le voir, battre. De plus, Jean-Louis Haillet est très fort sur courts couverts, on l'a bien vu quand il représenta la France en Coupe Davis contre la Suisse.

Très fort sur surface rapide — plus rapide que l'an dernier, — Jean-François Caujolle, avec ses vitesses ses grands bras et son sens de l'anticipation, pourrait l'être également. Mais Mark Cox, vainqueur par 6-1, 6-2, jouait « le plomb », maîtrisant toutes ses balles et leur donnant une longueur idéale. Caujolle ne peut que lui donner la réplique, ce qui n'était déjà pas mal. Mais pourquoi, à la sortie du court, notre nouveau champion de France s'exprime-t-il, furieux de ramasser ses raquettes pour sortir le premier ? A trente-cinq ans, Cox n'est pas l'homme qui, sa qualité d'étranger, mérite considération et la moindre des élégances consistait à l'attendre, sinon à le féliciter — mais c'est trop demander sans doute. — C.M.

J. Héran et coll. guide pratique des études médicales du PCBM 1 à la thèse d'Internat comment organiser son travail, choisir ses livres et revues, ses stages, préparer ses concours, orienter vers une spécialité 2^e éd. revue et complétée 48 FF (Infirmier médical)

CARNET

Réceptions

— M. Alain Plantey, secrétaire général adjoint de l'Union de l'Europe occidentale, a offert, lundi 30 octobre, une réception dans les salons du Musée de l'Armée.

— Mme Jeanette Berson, Mylène, Sylvia et Philippe Berson, Mme Georges Berson, ont le plaisir de faire part du décès de

M. Maurice BERSON, leur époux, père et fils, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 27 octobre 1978. La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 30 octobre, 100, rue du Bac, 75007 Paris.

— Simone et Colette Elbas ont le plaisir de faire part du décès de Paul BIBAS, leur fils et frère, survenu brutalement le 12 octobre, à Paris.

— M. Louis Courtois, directeur de la Compagnie de l'air, Mme Courtois-Laurichesse, M. et Mme Antoine Répaat, ont le plaisir de faire part du décès de

M. Louis COURTOIS, pleureusement décédé à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 2 novembre, à 9 heures, au lycée Notre-Dame-de-Bellouve à Meudon, suivi de l'inhumation dans le cimetière de famille à Saint-Pazanne (Loire-Atlantique).

— M. René Edighoffer, professeur honoraire, membre de l'Académie de Val-d'Aoste, directeur de la Compagnie de l'air, enjoint à leur attention, le 20 octobre 1978, à Chambéry.

— M. et Mme Jacques Miegge et leur fille, M. et Mme Paul Goujon (née Miegge) et leur fille, ont le plaisir de faire part du décès de

Mme veuve Emile MIEGGE, décédée à Rabat (Maroc), dans sa quatre-vingt-neufième année, munie des sacrements de l'Église.

— Le colonel Henri Monnat, M. et Mme Philippe Bungenier, M. et Mme Jean Bungenier, M. et Mme Georges Monnet, Mme Gabriel Bungenier, ont le plaisir de faire part du décès de

Mme Henri MONNET, née Madeleine Bungenier, le 24 octobre 1978, après une longue et douloureuse maladie.

— M. et Mme Jacques Miegge et leur fille, M. et Mme Paul Goujon (née Miegge) et leur fille, ont le plaisir de faire part du décès de

Mme veuve Emile MIEGGE, décédée à Rabat (Maroc), dans sa quatre-vingt-neufième année, munie des sacrements de l'Église.

— M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Jean Bernard, ont le plaisir de faire part du décès de

Mme Jeanne BERNARD, née Marie-Louise Bernard, le 27 octobre 1978, à Paris.

— M. et Mme Raymond Outhenn-Chalandre, M. et Mme Hubert Outhenn-Chalandre, ses parents, M. et Mme Meunier, Gérard, Robert et Hubert, M. et Mme Gilles Outhenn-Chalandre, Eric, Christophe, Laure et Jérôme, ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveux, M. André Bernard, son beau-père, M. Patrick Chastat et Mlle Martine Chastat, ses beaux-frères, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Philippe Dubois et leurs enfants, M. et Mme Alain Moreau-Defarges et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

Raymond OUTHENN-CHALANDRE, à la suite d'un accident de voiture, le 29 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— M. et Mme Raymond Outhenn-Chalandre, M. et Mme Hubert Outhenn-Chalandre, ses parents, M. et Mme Meunier, Gérard, Robert et Hubert, M. et Mme Gilles Outhenn-Chalandre, Eric, Christophe, Laure et Jérôme, ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveux, M. André Bernard, son beau-père, M. Patrick Chastat et Mlle Martine Chastat, ses beaux-frères, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Philippe Dubois et leurs enfants, M. et Mme Alain Moreau-Defarges et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

Raymond OUTHENN-CHALANDRE, à la suite d'un accident de voiture, le 29 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— M. et Mme Raymond Outhenn-Chalandre, M. et Mme Hubert Outhenn-Chalandre, ses parents, M. et Mme Meunier, Gérard, Robert et Hubert, M. et Mme Gilles Outhenn-Chalandre, Eric, Christophe, Laure et Jérôme, ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveux, M. André Bernard, son beau-père, M. Patrick Chastat et Mlle Martine Chastat, ses beaux-frères, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Philippe Dubois et leurs enfants, M. et Mme Alain Moreau-Defarges et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

Raymond OUTHENN-CHALANDRE, à la suite d'un accident de voiture, le 29 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— M. et Mme Raymond Outhenn-Chalandre, M. et Mme Hubert Outhenn-Chalandre, ses parents, M. et Mme Meunier, Gérard, Robert et Hubert, M. et Mme Gilles Outhenn-Chalandre, Eric, Christophe, Laure et Jérôme, ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveux, M. André Bernard, son beau-père, M. Patrick Chastat et Mlle Martine Chastat, ses beaux-frères, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Philippe Dubois et leurs enfants, M. et Mme Alain Moreau-Defarges et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

Raymond OUTHENN-CHALANDRE, à la suite d'un accident de voiture, le 29 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— M. et Mme Raymond Outhenn-Chalandre, M. et Mme Hubert Outhenn-Chalandre, ses parents, M. et Mme Meunier, Gérard, Robert et Hubert, M. et Mme Gilles Outhenn-Chalandre, Eric, Christophe, Laure et Jérôme, ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveux, M. André Bernard, son beau-père, M. Patrick Chastat et Mlle Martine Chastat, ses beaux-frères, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Philippe Dubois et leurs enfants, M. et Mme Alain Moreau-Defarges et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

Raymond OUTHENN-CHALANDRE, à la suite d'un accident de voiture, le 29 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— M. et Mme Raymond Outhenn-Chalandre, M. et Mme Hubert Outhenn-Chalandre, ses parents, M. et Mme Meunier, Gérard, Robert et Hubert, M. et Mme Gilles Outhenn-Chalandre, Eric, Christophe, Laure et Jérôme, ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveux, M. André Bernard, son beau-père, M. Patrick Chastat et Mlle Martine Chastat, ses beaux-frères, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Philippe Dubois et leurs enfants, M. et Mme Alain Moreau-Defarges et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

Raymond OUTHENN-CHALANDRE, à la suite d'un accident de voiture, le 29 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Henri FERROUX, survenu le 28 octobre 1978, à Paris, à l'âge de cinquante-quatre ans.

De la part de : Mme Henri Ferroux, son épouse, M. Patrick Ferroux, son fils, Mme Louis Ferroux, sa mère, Mme Geneviève Labouze, M. et Mme Jean Ferroux, M. et Mme Jean-Louis Ferroux, M. et Mme Olivier Faure, Mlle Catherine Faure, MM. Marc et Nicolas Ferroux, M. et Mme Christian de Laporte des Vaux.

— M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Charles FOUGERON, officier de la Légion d'honneur, croix de combattant 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

Remerciements

— M. et Mme Jean-François Régis, Mme Florent Margartie et ses enfants, M. et Mme Camille Régis et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

Conférences-débats

— Conférence du Père Giuseppe Tomasselli, Cîteaux, le samedi 4 novembre, à 19 h. 30, à l'église de la Trinité, 20, rue Jean-Ray, Paris (15^e).

— M. et Mme Jean-François Régis, Mme Florent Margartie et ses enfants, M. et Mme Camille Régis et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le commandant de l'Inhumation dans le cimetière de famille ont le plaisir de faire part du décès de

M. Jean-François RÉGIS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Le command

A propos de...

L'AGRICULTURE SUR LE CAUSSE DU LARZAC

Des éleveurs avec les armes des techniques de pointe

« Montée en puissance de l'agriculture », amélioration de la productivité, investissements productifs, agriculture de groupe...

D'après l'enquête d'une équipe de géographes de la faculté de Vincennes portant sur 46 exploitations...

Les surfaces cultivées en céréales et fourrage ont dans le même temps progressé de 20 %.

Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) couvrent 2 200 hectares en 1977 contre 575 en 1970.

A la construction de bâtiments et de logements, à l'amélioration des chemins...

Enfin, du fait de la moyenne d'âge peu élevée des chefs d'exploitation...

JACQUES GRALL

Dans dix-neuf communes du Doubs

Les Suisses interdits de cueillette

Dix-neuf communes du Doubs viennent de prendre un arrêté interdisant la cueillette sur leur territoire...

Considérant que « les cueillettes opportunistes sont susceptibles de faire disparaître complètement cette plante »...

peut contenir, c'est-à-dire 20 grammes... Cet arrêté s'appuie sur la loi du 10 juillet 1976...

A n'en pas douter, certains conseillers municipaux du Haut-Doubs, certes préoccupés d'écologie, ont vu là un moyen de montrer à leurs voisins suisses...

L'AUTOROUTE A 61 ENTRE NARBONNE ET TOULOUSE

Un « ouvrage d'art » au vrai sens du terme

Les quartiers wisigoths, les armbitegers du Moyen Âge et Viollet-le-Duc peuvent reposer en paix...

Les bulldozers allaient franchir les collines couvertes de pins et de cyprès...

Ce cheminement naturel entre les dernières convulsions pyrénéennes et les premiers ressauts du Massif Central...

Carcassonne « préservée »

La section Carcassonne-Villefranche-de-Lauragais de l'autoroute des deux mers A 61 sera inaugurée dans un an...

Un comité national de défense, mobilisant tous ceux qui, sur 80 kilomètres, craignent le pire...

On a donc passé contrat avec des paysagistes, qui recourent par hectomètre, dessinent le profil des tranchées...

Autre point sensible, le col de Narrouze où l'on passe du Languedoc à l'Aquitaine...

Il est vrai que les kilomètres parcourus jusqu'à là auront plus incité à la promenade qu'à la course-poursuite...

La promenade avant la moyenne

Les carrières de matériaux ouvertes sur plus de 100 hectares seront restituées après aménagement...

Mais, du même coup, d'autres verrus choquent le regard. Des boisements qu'il faudra masquer de rideaux d'arbres...

Les mords du 130 côtoieront un instant les épiqueuriers qui se déhalaient à 3 mètres...

Le long des 600 kilomètres de béton quelle a déjà dévorée ailleurs, la Société des autoroutes du sud de la France s'organise...

Le long des 600 kilomètres de béton quelle a déjà dévorée ailleurs, la Société des autoroutes du sud de la France s'organise...

Le long des 600 kilomètres de béton quelle a déjà dévorée ailleurs, la Société des autoroutes du sud de la France s'organise...

MARC AMBROISE-RENDU.

D'une région à l'autre

PROVENCE-ALPES-

COTE D'AZUR

DU PÉTROLE AU LARGE DE LA CAMARGUE ?

La société Elf-Aquitaine a obtenu l'autorisation de procéder à une campagne de sondages sous-marins...

Une plate-forme de forage de 50 mètres de haut fait route actuellement vers la Camargue.

Sans partager cet optimisme, le docteur Alain Bombard, présent à la réunion d'information...

l'auditoire. « Cette phase d'exploration, a-t-il expliqué, ne présente aucun danger. La technique est parfaitement maîtrisée. Par contre, si l'on découvre du pétrole, il faudrait s'en tenir à des nouvelles garanties, car un accident aurait des répercussions catastrophiques sur un milieu équilibre fragile. »

JEAN CONTRUCCI.

TIRS DE BARRAGE CONTRE CHASTEUIL

« L'idée d'un conflit violent avec l'É.D.F. sur un sujet tel que le projet de barrage de Chasteuil sur le Verdon ne nous gêne pas. Je ne céderai pas. Ni devant le ministère de l'Industrie ni même devant le premier ministre. Il est bon qu'il en soit ainsi. C'est un sujet sans ambiguïté que M. Gaston Defferre, maire (P.S.) de Marseille, a renouvelé à la direction régionale d'É.D.F. et aux représentants de la mission régionale et du service des mines, l'opposition résolue du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'il préside, au projet d'édification d'un barrage...

Le projet (barrage, canalisations souterraines, usine hydroélectrique) remonte à plusieurs années, mais ressort de temps en temps comme un diable de sa boîte. Tous les défenseurs du site, animés par un guide, M. Roger Verdegem, qui a créé l'association Hommes, nature et loisirs au canyon du Verdon, ont à plusieurs reprises attiré l'attention des élus et des riverains sur les conséquences écologiques d'un tel projet. Malgré les assurances fournies par l'É.D.F., des nouvelles ont été publiées et alarmé les défenseurs du site comme les élus régionaux. Notamment, une note du ministère de l'Industrie sur laquelle le site de Chasteuil figure clairement parmi ceux qui doivent être aménagés, ainsi qu'une annonce parue dans le Moniteur des travaux publics, concernant des turbo-alternateurs destinés à la chute de Moustiers.

J. C.

RHONE-ALPES

HOULLÈRES A CŒUR OUVERT

Les Houillères de la Loire, sortant de leur réserve, ont jugé « utile de ramener aux vraies dimensions » la polémique suscitée par leur dernière exploitation à ciel ouvert (le Monde du 18 octobre). Tout d'abord, elles font valoir que leurs exploitations depuis dix ans de onze penneaux de charbon en découverte ont contribué pour une large part au maintien en activité des Houillères de la Loire, soutenant ainsi le niveau d'emploi de la région stéphanoise.

« Par ailleurs, tous ces sites, après exploitation, ont été remis harmonieusement en état, ajoutent les Houillères, qui précisent qu'ils ont servi d'exemple à plusieurs sociétés minières qui rencontraient des problèmes identiques dans différentes régions de France. — P. C.

BRETAGNE

BÉNIGUET, L'ILE OU LES OISEAUX SONT ROIS

L'île de Béniguet, première terre de l'archipel d'Ouessant, dans le Finistère, deviendra-t-elle un grenier à céréales pour les oiseaux ? L'Office national de la chasse en est propriétaire. L'île constitue une réserve d'oiseaux marins, mais surtout une étape pour les migrateurs. Les premiers parviennent facilement à se nourrir, la mer leur offrant leur nourriture quotidienne. Quant aux autres, ils doivent se contenter d'une maigre planche parmi l'herbe rare qui recouvre l'île.

La Fédération des chasseurs du Finistère, qui s'est vu confier la garde de Béniguet, a décidé de l'ensemencer, uniquement à l'intention des oiseaux. Dès cette année, elle a distribué 20 hectares pour les semer en maïs. La récolte s'annonce superbe et restera sur pied. Elle permettra aux oiseaux non seulement de l'alimenter, mais aussi de se dissimuler pour échapper aux redoutables prédateurs que sont les grolands. — J. R.

PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE KANT UNAN LUR HA TRI-UGENT

Le besoin d'autonomie, le droit à la différence, peuvent s'exprimer de multiples manières et suivre les canaux de l'enseignement ou de l'économie, de la culture ou de l'écologie, de la bombe ou des institutions démocratiques. Le parti Strolach a vu l'opportunité d'un projet fédéraliste européen, suscitant une méthode supplémentaire et très insolite, en lançant la campagne « rédigés vos chèques en breton ».

« Bien d'honneur en cela. Il n'y a eu à se réjouir des dispositions (ou peu oubliées) de l'article premier du décret-loi du 30 octobre 1955. Comme le confirme la très sérieuse revue « Banque », ce texte exige pas que les chèques soient rédigés en langue française.

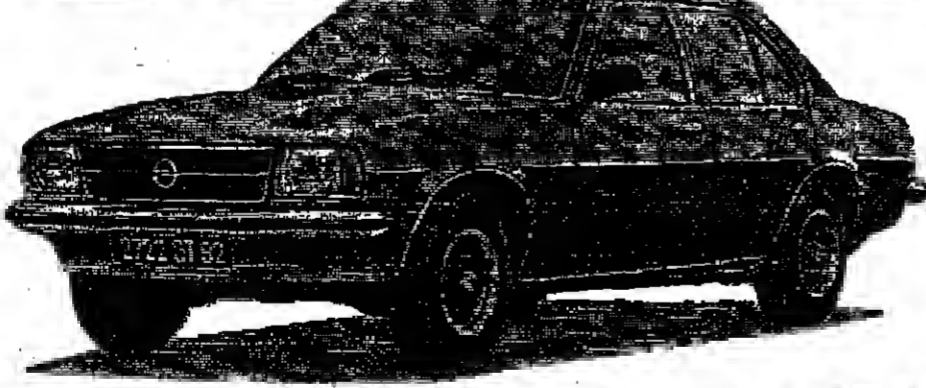
« Veuillez payer contre ce chèque... Kant unan lur ha tri-ugent (1) ou Nav mil c'hant usontek lur ha parvar-geant, n'ont le kontin ha parvar-ugent (2). »

Pour un employé de la Banque de Bretagne, ces inscriptions calligraphiques ne posent pas de difficultés majeures, mais les agents de la Banque de France en du Crédit Lyonnais risquent d'y perdre leur latin.

Enfin, l'argent n'ayant pas d'odeur, pourriez-vous l'accepter en langue ? — F. G.

(1) C'est-à-dire 101 F. (2) 9 999,99 F.

DIESEL POUR TOUS



OPEL ASCONA DIESEL 7CV*

Une nouvelle Ascona à part entière aussi confortable, aussi silencieuse, aussi luxueuse pour transporter toute votre famille. Son moteur 2 litres développe 58 ch DIN. L'Ascona une berline pas encombrante avec l'économie du Diesel en plus. Ascona Diesel à partir de 35.905 F**

** Prix clés en main ou 26.878.

* Balle mécanique. Consommations (norme UTAC) à 90 km/h 6,5 l à 120 km/h 9,4 l en cycle urbain 8,7 l.

Avec Opel, partez tranquille.

Le Monde

Service des Abonnements 5, rue des Italiens 75227 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4307-23

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois FRANCE - D.O.M. - T.O.M. 125 F 225 F 345 F 450 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 125 F 425 F 645 F 850 F ÉTRANGER (par mandats) I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG 155 F 250 F 425 F 560 F II. - SUISSE - TUNISIE 225 F 335 F 565 F 750 F

Par voie aérienne Tarif sur demande Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (à l'exception des abonnés) sont livrés à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les sous-projets en espèces d'impression.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

équipement

CIRCULATION

M. Le Theule annonce une augmentation des crédits en faveur des «deux-roues»

M. Joël Le Theule, ministre des transports, vient d'adresser à tous les directeurs régionaux et départementaux de l'équipement une circulaire en date du 30 octobre leur recommandant de réaliser des «aménagements destinés à favoriser les déplacements en deux-roues».

Le ministre rappelle que les deux millions de bicyclettes, six millions de vélomoteurs, six cent mille motos et vélomoteurs que l'on dénombre en France, assurent 18 % des trajets entre le domicile et le lieu de travail et représentent un trafic en ville. Il souligne que leur utilisation permet des économies d'énergie, qu'elle donne une certaine indépendance et qu'elle «doit être encouragée».

La circulaire aborde d'abord les chapitres des aménagements urbains en faveur des bicyclettes et des vélomoteurs. «Le problème des déplacements à bicyclette ou à vélomoteur doit être très largement pris en compte dans les documents d'urbanisme, dans les aménagements des quartiers nouveaux, dans l'établissement des plans de circulation, lors de la création de voies nouvelles, à l'occasion de l'implantation d'usines, de centres d'affaires et d'écoles».

«Des itinéraires appropriés doivent être offerts aux cyclistes et cyclomoteuristes, faits en partie de pistes cyclables spécialement aménagées à leurs intentions, mais en partie aussi de rues existantes dont l'utilisation leur serait soit partiellement réservée, soit recommandée, la recommandation devant être appuyée par l'interdiction d'emprunter certaines voies importantes parallèles».

«Des axes de stationnement des deux-roues doivent être prévus dans les secteurs où la demande est forte, notamment à proximité des gares. Un des problèmes les plus importants est le vol, aussi convient-il de prévoir des dispositifs de fixation appropriés».

«Le plan de circulation peut dans bien des cas être le cadre approprié pour le financement de pistes cyclables ou plus généralement d'aménagements en faveur des deux-roues».

«Un programme spécifique des aménagements destinés aux deux-roues peut compléter les aménagements urbains prévus dans les plans de circulation et comporter des opérations en coopération déléguée des routes nationales de leur trafic deux-roues».

Pour le financement de ces opérations, la circulaire précise : «Une place importante sera faite dans le cadre du budget de 1979 pour les acquisitions financières des programmes futurs, car je me propose pour l'avenir d'augmenter substantiellement les dotations budgétaires réservées aux aménagements intéressant les deux-roues».

Pour améliorer la sécurité des motos et vélomoteurs, M. Joël Le Theule indique que la technique du rainure des autoroutes en béton, qui procure un sentiment d'insécurité, sera abandonnée à partir du 1^{er} janvier 1979. Sur les sections d'autoroute à vitesse élevée qui sont actuellement rainurées, on étudiera «les conditions d'épandage d'enduits superficiels». Sur les autoroutes à déviation, des panneaux spéciaux signaleront les sections rainurées.

La direction des routes va entreprendre un programme de

recherche pour évaluer les risques que présentent les glissières de sécurité métalliques et pour définir selon quelle technique et à quel prix il serait possible de réduire ces risques. «Les dispositifs de sécurité non agressifs mis au point à la suite de ces recherches» équiperont ultérieurement trois cents «trajets dangereux sur les routes nationales de rase campagne».

Enfin, la circulaire rappelle que «de nombreux utilisateurs de deux-roues se plaignent de la glissance des marques de chaussées». Elle demande aux fonctionnaires de l'équipement de veiller à ce que les produits appliqués sur les chaussées soient conformes aux produits homologués».

Enfin, le ministre des transports annonce pour la fin de l'année la publication d'un «code de l'usager des deux-roues», qui pourra être remis à tout acheteur de bicyclette, de vélomoteur et de moto.

Le gouvernement de Bonn renonce à limiter la vitesse sur les autoroutes

Le gouvernement de Bonn a définitivement renoncé à imposer une limitation de vitesse sur les autoroutes ouest-allemandes, a annoncé, le lundi 30 octobre, le ministre fédéral des transports. A partir du 1^{er} novembre, les

Cette décision sera abondamment commentée puisque l'Allemagne fédérale était un des rares pays occidentaux à refuser de s'engager dans la voie de la limitation de vitesse sur les autoroutes. Les adversaires de cette mesure, en France notamment, citent le plus souvent son exemple pour étayer leurs thèses.

Les autorités ouest-allemandes se sont déterminées en fonction des conclusions des experts chargés, au lendemain de la crise pétrolière de 1973, d'étudier la question. A l'époque, Bonn envisageait de suivre l'exemple d'autres pays européens comme la Belgique et la France, mais il

s'était heurté à une très vive opposition de la part des gouvernements régionaux. L'Automobile-Club affirmait que la limitation de vitesse n'avait pas d'incidences notables sur la fréquence ou la gravité des accidents. Les firmes automobiles reprenent cet argument et ajoutent que l'industrie ouest-allemande risquait de graves perturbations dans le cas où leur clientèle renoncerait aux grosses cylindrées suite à un pouvoir en utiliser toute la puissance.

Le ministre fédéral des transports a précisé néanmoins des limitations à 130 km/heure et 100 km/heure sur certains tronçons et certains jours. Les conclusions des experts firent ressortir que le nombre des accidents n'était pas plus élevé, en moyenne, sur les autoroutes à circulation libre que sur les tronçons où la vitesse avait été limitée pendant deux ans. C'est pourquoi le gouvernement vient de modifier l'ordonnance et se contente désormais de recommander aux conducteurs de ne pas dépasser les 130 km/heure. Aucune sanction n'est donc encouragée, mais les conducteurs qui passent outre. En revanche, la vitesse continue à être limitée en R.F.A. à 100 km/heure sur toutes les routes normales.

Accidents plus nombreux

Le ministre fédéral des transports a précisé néanmoins des limitations à 130 km/heure et 100 km/heure sur certains tronçons et certains jours. Les conclusions des experts firent ressortir que le nombre des accidents n'était pas plus élevé, en moyenne, sur les autoroutes à circulation libre que sur les tronçons où la vitesse avait été limitée pendant deux ans. C'est pourquoi le gouvernement vient de modifier l'ordonnance et se contente désormais de recommander aux conducteurs de ne pas dépasser les 130 km/heure. Aucune sanction n'est donc encouragée, mais les conducteurs qui passent outre. En revanche, la vitesse continue à être limitée en R.F.A. à 100 km/heure sur toutes les routes normales.

LES RÉACTIONS EN FRANCE

● Le comité interministériel de la sécurité routière : «Il n'est pas question de prendre en France la même mesure qu'en Allemagne. La limitation de vitesse diminue le nombre des accidents et leur gravité».

● La Chambre syndicale des constructeurs automobiles : «Nous avons toujours été contre une limitation de vitesse généralisée, car la limite de vitesse est monotone, qui est dangereuse. En revanche, nous sommes en faveur d'une limitation de vitesse modulée selon le tracé et l'état de la route».

● M. Francis Rogier, secrétaire général du mouvement Antidéfense : «Nous avons depuis longtemps demandé que l'on adopte en France la même attitude qu'en Allemagne. Nous sommes opposés à toute limitation de vitesse globale. Les automobilistes doivent savoir moduler la vitesse en fonction de l'état de la route, de ses courbes, de la météo. En revanche, nous sommes favorables à une limitation de vitesse modulée dans les agglomérations, selon qu'il s'agit d'une avenue large ou d'une rue étroite et fragmentée».

TRANSPORTS

● Paris-Nice à prix réduits. — Des réductions de tarifs de l'ordre de 50 %, sous certaines conditions et sur certains vols, entreront en vigueur sur la ligne Paris-Nice à partir du 1^{er} novembre prochain. Ces nouveaux barèmes seront appliqués sur les vols pour lesquels Air France et Air Inter peuvent attendre un remplissage complémentaire avec des tarifs modifiés. La réduction de 50 % sera accordée aux conjoints de premier billet doit être au plein tarif ou au tarif abonné, le deuxième bénéficie alors d'une réduction de 50 % et aux groupes à partir de dix personnes minimum, quelle que soit la raison du voyage.

● Le Transsibérien : 100 nouveaux kilomètres. — L'Union soviétique vient de mettre en service, près de la frontière chinoise, dans le sud de l'Extrême-Orient soviétique, un nouveau tronçon de 100 km de la nouvelle voie ferroviaire transsibérienne lac Baïkal-Neuve Amour, vient d'annoncer l'agence Tass. — (A.F.P.)

URBANISME

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE LE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉ À LYON POUR SEPT IMMEUBLES

(De notre corresp. régional.)
Lyon. — Par un arrêté rendu public le 13 octobre 1978, le Conseil d'État a annulé définitivement le permis de construire délivré le 3 décembre 1974 à la Société lyonnaise pour la construction (S.L.C.), pour la réalisation à Lyon de sept immeubles, soit un ensemble de cent soixante-quatre appartements, rue des Farges, à proximité du théâtre romain de Fourvières (Le Monde du 19 novembre 1976).

L'affaire avait été portée devant la juridiction administrative, en mars 1976, par l'association Sauvagerie et embellissement de Lyon, qui estimait que le permis accordé prenait trop de libertés avec le plan d'urbanisme, et particulièrement avec les règles d'alignement, de prospect et de hauteur. Au-delà de l'aspect purement technique du dossier, il s'agissait aussi d'épargner un site archéologique mis au jour depuis peu. Des fouilles, entreprises avec notamment le concours financier de la S.L.C., avaient en effet révélé les vestiges d'une richesse historique insoupçonnée.

Le 21 juin 1976, le tribunal administratif de Lyon avait ordonné, dans un premier terme, le «sursis à exécution». Les promoteurs avaient riposté en saisissant d'un recours le président de la section contentieuse du Conseil d'État. Le 8 juillet suivant, par une ordonnance non contradictoire, ils obtinrent l'autorisation de reprendre les travaux. En trois mois, deux premiers immeubles sortaient de terre. Cependant, le jugement sur le fond du tribunal administratif annulant le permis le 21 octobre 1976 entraînait l'arrêt du chantier, que la décision de la juridiction suprême rend aujourd'hui définitif.

Les motifs retenus par celle-ci ne sont pas les mêmes que ceux retenus par le tribunal. En substance, dit le Conseil d'État, les dérogations au plan d'urbanisme ne sont pas très importantes et ne peuvent entraîner l'illégalité du permis. En revanche, le permis en question délivré pour cent soixante-quatre logements «méconnaît les prescriptions du cahier des charges [qui] est le produit que la construction de cent quarante-cinq logements n'aurait» et doit donc être annulé à ce titre. Ainsi, cet arrêt, qui «légalise» en quelque sorte les dérogations, laisse au promoteur la possibilité de déposer une nouvelle demande de permis respectant le cahier des charges, mais le problème se trouve transporté aujourd'hui sur un plan économique. Les retards dans la construction porteraient le coût de la réalisation à des prix au mètre carré qui rendraient les logements très difficilement réalisables. L'autre solution peut donc être l'abandon pur et simple du projet, les promoteurs, après remise en état de terrain, cherchant à en tirer le meilleur prix. En tout état de cause, la S.L.C. entend demander à l'État une indemnité pour ces contre-temps.

BERNARD ELIE

ENVIRONNEMENT

● Marche antinucléaire en Loire-Atlantique. — Cinq mille personnes environ ont participé samedi 28 octobre, en Loire-Atlantique à la marche antinucléaire organisée par diverses organisations, dont le P.S.U., la Fédération des syndicats agricoles, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, la Ligue des droits de l'homme, etc. Les participants voulaient montrer leur opposition à la construction d'une centrale nucléaire au Pelletin, sur les bords de la Loire.

Partie à 9 heures du Pelletin, la marche s'est déroulée sur une vingtaine de kilomètres jusqu'au camp de Nantes. Dans le cortège roulaient des tracteurs et des camions appartenant à des agriculteurs dont les terres seraient touchées par l'installation de la centrale. La marche s'est terminée au centre de la ville, sans incident, vers 17 h. 30. — (Corresp.)

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

Conseil de bonification et d'aménagement des sols Comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar

Le comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar lance un appel d'offres relatif à l'exécution du projet agricole de Martoubah/Al-Aziat/Oum-Al-Razm, comprenant les travaux suivants :

- Cahier n° 1 : Tuyaux et appareils.
- Cahier n° 2 : Équipements d'irrigation.
- Cahier n° 3 : Réseau électrique.
- Cahier n° 4 : Travaux de génie civil.
- Cahier n° 6 : Routes.

Les entrepreneurs locaux et internationaux, spécialisés dans ce genre de travaux et désirant soumettre des offres relatives à ce projet, doivent retirer les documents de l'appel d'offres, mentionnés ci-dessus, auprès du siège du comité, sis à El Mari, moyennant le paiement d'une somme de 100 (cent) dinars et 200 (deux cents) dirhams. Les offres devront être soumises dans un délai de deux mois, à compter de la date de la présente annonce et être accompagnées d'une garantie provisoire d'un montant de 2 % (deux pour cent) de la valeur de l'offre, et ce, en espèces, par lettre de garantie ou par chèque bancaire certifié. Le montant de la garantie sera porté à 10 % (dix pour cent) de la valeur de l'offre, dès l'acceptation de cette dernière.

Nous attirons l'attention de MM. les entrepreneurs sur le fait que, la présence du mot «draft» (brouillon) sur certains cahiers ne les concerne en rien et qu'ils peuvent considérer ces cahiers comme étant des documents définitifs.

La durée d'exécution de l'ensemble des travaux est de 36 (trente-six) mois, à compter de la date de réception du site.

Signé : Bachir Jaouda,

Président du Comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar.

LE SEUL PARIS-PÉKIN EN 2 SAUTS DE PUCE 2 FOIS PAR SEMAINE.

C'est le Paris - Pékin le plus fréquent : départ d'Orly-Sud les mardi et samedi à 9 h 15, en 747 SP puis 707, avec un seul arrêt à Téhéran, à mi-chemin. A bientôt.



Réservation auprès de votre agence de voyages ou chez Iran Air au 225.99.06 +

Horaires valables jusqu'au 31 octobre.

transports

présent dans...

...32 pays

120 agences en France

280 agences en Europe

350 agences dans le monde

DIRECTION GÉNÉRALE (FRANCE)
16, RUE DE NANCY 75110 PARIS - TEL. 1 22 59 60 - TELEX 210991

سكزا عن الرحيل

Économie

LA TOURMENTE MONÉTAIRE

La relance de l'inflation mondiale

(Suite de la première page.)

Puisque la hausse de la monnaie allemande a été artificiellement entravée, il serait logique d'en conclure qu'aujourd'hui, elle se trouve, malgré son ascension encore relativement sous-évaluée, dans un changement de décor en R.F.A. Toujours et partout, la conjonction d'une forte progression de la masse monétaire et d'une monnaie peu ou prou sous-évaluée crée des tensions inflationnistes. Celles-ci ont commencé à se manifester en R.F.A. dans quelques secteurs stratégiques de son économie, surtout dans le bâtiment en plein « boom », et dont certains coûts de production ont fait un bond de 12 % en l'espace de deux mois, tandis que le marché hypothécaire s'est littéralement emballé au grand dam de M. Rein-

ger qui, dès le mois de juin dernier, a multiplié les avertissements. Pendant les années 1972 et 1973, pour ne pas rentrer plus loin dans le temps, les achats de dollars avaient déjà provoqué une expansion inflationniste en Allemagne qu'il a fallu plusieurs années pour résorber.

Quant aux États-Unis, leur politique actuelle rappelle la politique que menait pendant les mêmes années, en Grande-Bretagne, le cabinet conservateur de M. Heath, le plus catastrophique qu'ait sans doute connue ce pays du point de vue politique et financier. Comme les dirigeants britanniques de l'époque, les dirigeants américains d'aujourd'hui sont toujours en retard d'une banne de taux d'intérêt à un moment où le monnaie chute et où la demande

de crédits continue à faire rage. Dans la phase actuelle, la baisse de valeur du dollar a plutôt un effet euphorisant sur les entreprises américaines, car elle leur permet de porter leurs prix de vente au niveau désormais plus élevé des prix de produits importés, tout en augmentant de leurs profits, en attendant que la limite à la hausse que vient d'établir le président Carter (comme James H. Callaghan) ne vienne gêner les producteurs américains alors que leurs coûts commencent à s'accroître dangereusement sous l'effet de l'inflation accélérée. L'expérience montre que la progression des salaires est moins entravée que celle des prix par un programme de restrictions volontaires tel que celui qui vient de lancer la Maison Blanche.

La démolition de Wall Street qui anticipe à juste titre

la poursuite de l'escalade des taux d'intérêt (tandis que les adjudications des bons du Trésor se sont faites à un taux qui n'avait pas dépassé que le 30 septembre 1974) va-t-elle provoquer de nouveau un accident financier de grande ampleur, ou une généralisation de l'instabilité créée par la baisse du dollar, le plus probable est que la puissante vague d'inflation, que les désordres monétaires ont une fois de plus beaucoup contribué à susciter et à entretenir, va continuer de soutenir l'activité économique, différant pour une période de temps indéterminée l'inevitable correction des aspects malsains de la conjoncture actuelle.

PAUL FABRA.

L'économie allemande est stimulée

(Suite de la première page.)

Le taux « normal » de la T.V.A. sera lui-même relevé de 5 % et passera de 11 à 12 % à partir du 1^{er} juillet 1979 comme cela est prévu. Mais les porte-parole du ministre de l'économie soulignent que les craintes exprimées à ce sujet sont exagérées.

Le plus intéressant dans la vague d'optimisme qui « monte » en Allemagne de l'Ouest est sans doute qu'elle a pour origine l'attitude des consommateurs... et leur soit de dépenses. Les théoriciens peuvent se débattre à l'infini pour trouver à un sujet d'étude passionnant.

Pourquoi au printemps de 1978, alors que tous les pronostics étaient plutôt sombres, le simple citoyen de la République fédérale a-t-il résolu de « renverser la vapeur » ? Pourquoi le consommateur a-t-il repris confiance et décidé de se livrer à une « orgie de dépenses » ? Durant le troisième trimestre, la part de l'épargne par rapport aux revenus disponibles est en tout cas retombée à 13 %, retrouvant ainsi son niveau de 1963, période où elle était encore inébranlable.

reste elle aussi très favorable en dépit de la chute du dollar et de la réévaluation constante du deutschemark. Les carnets de commandes de provenance étrangère connaissent une augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier alors que les commandes intérieures se sont seulement accrues de 2 %.

En septembre, l'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a battu un nouveau record. La modification constante des parts monétaires ne manquera certes pas de freiner quelque peu l'expansion dans la mesure où elle stimule en Allemagne — l'accroissement des importations. Au total, cependant, cet effet reste encore limité.

Est-ce à dire que le régime désormais dans la République fédérale un optimisme incontrôlé ? Si la plupart des spécialistes sont d'accord pour considérer que l'économie allemande a franchi le grand départ, la plupart d'entre eux sont tout aussi conscients du fait que rien n'est encore certain et que bien des périls se profilent encore à l'horizon.

Certains dangers sont d'ordre purement intérieur. Personne ne sait encore de quelle façon vont se dérouler les prochaines négociations de salaires. Les syndicats affichent à l'heure actuelle un esprit combatif qui, s'il devait se maintenir, pourrait porter des coups sérieux à une industrie ouest-allemande dont les prix de revient sont déjà trop élevés.

D'autre part, le sort du dollar représente une « grande incertitude » : dont les répercussions éventuelles sont difficiles à mesurer. Enfin, il est possible sinon probable que les pays exportateurs de pétrole pourront, avant la fin de l'année, relever leurs prix, ce qui pourrait « éconner » une nouvelle fois l'économie mondiale et, par voie de conséquence, celle de la R.F.A.

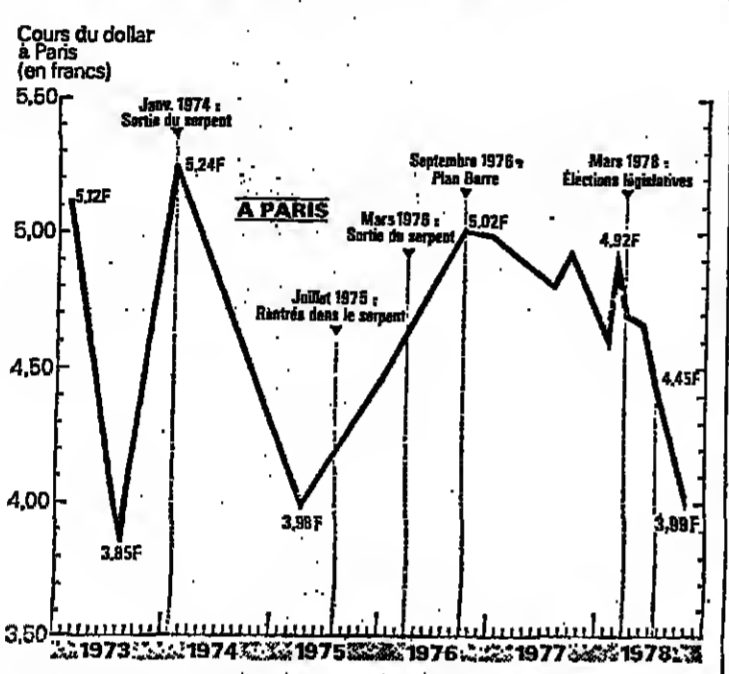
Au surplus, on ne manque pas de penser ici que l'avenir économique dépend pour une part au moins du succès ou de l'échec des efforts d'intégration européenne. Si le dernier rapport des instituts de recherche économique, les chances d'établir une zone de stabilité monétaire seraient « moins favorables » aujourd'hui qu'en 1972.

La plupart des experts paraissent en tout cas d'accord pour estimer que le succès de cette entreprise et l'état de santé de l'économie européenne dans son ensemble dépendent essentiellement de la réussite ou de l'échec du plan Marshall qui décide de la France s'engage sur la voie de la stabilité ou renonce plus profondément dans une inflation très dangereuse pour tous ses partenaires.

JEAN WETZ.

URBANISME
LE CONSEIL D'ÉTAT ANNUÉ
LE PERMET DE CONSTRUIRE
DEMAIN À LYON
POUR DES IMMEUBLES

Au plus bas depuis cinq ans



Le cours du dollar à Paris est retombé au plus bas niveau depuis cinq ans, s'approchant des 3,85 F touchés au début juillet 1973 après le second dévaluation de la monnaie américaine en février et sa mise en flottaison en mars suivant. A une remontée rapide jusqu'en février 1974 (+ 28 %), succède une profonde recrudescence au mal et juin 1974, puis une reprise due essentiellement à une dévaluation du franc, qui culmine à l'automne 1974. A la veille de l'arrivée de M. Raymond Barre. Depuis, mise à part une flambée en février et mai 1978, avant les élections, le dollar a fléchi d'un peu plus de 20 %.

En Grande-Bretagne

L'état actuel du système monétaire européen est jugé inacceptable par l'opinion

Londres. — Le débat sur l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le système monétaire européen (S.M.E.) s'est sensiblement élargi avec la participation des syndicats (TUC), de la Fédération patronale de l'industrie (C.B.I.), ainsi que de divers groupes et économistes privés, appelés à déposer devant la sous-commission spéciale des Communautés chargée d'étudier la question. Ainsi le problème de l'adhésion, qui avait été seulement discuté jusqu'à présent par les hommes politiques et

les fonctionnaires, se trouve posé devant l'opinion publique.

Ce débat élargi a dégagé une nette opposition à un projet de S.M.E. variant de l'hostilité déclarée des « anti-Européens » aux critiques accompagnées de suggestions pour améliorer un projet jugé inacceptable sous sa forme actuelle. Bref, pour le moment, les partisans du « oui mais » dominant et posent des conditions dont beaucoup savent qu'elles ont peu de chances d'être acceptées par le reste de la Communauté européenne.

De notre correspondant

créer de nouveaux emplois et de répartir à son gré les subventions de l'Etat pour assurer une meilleure distribution des revenus en Grande-Bretagne.

Du côté des conservateurs, les dirigeants maintiennent une attitude réservée, en tenant compte de l'opposition franchement exprimée par divers groupes influents, ainsi que par de nombreuses personnalités. M. Biffen, ancien ministre de l'Industrie du cabinet fantôme, s'est déclaré, lundi, violemment contre le S.M.E. qui, à son avis, est « incompatible avec une économie de marché ». Le livre, a-t-il dit, devrait être maintenu artificiellement par des prêts européens, venant en partie de l'Allemagne fédérale, ce qui faciliterait l'achat d'entreprises britanniques par des compagnies du Continent. Enfin, M. Biffen ne pense pas qu'il soit possible de donner à Bruxelles un pouvoir de décision « dans un domaine aussi délicat que la politique régionale ».

La plupart des organisations et des économistes privés consultés par la sous-commission des Communautés seraient dans l'attente de critiques à l'égard du projet. La Fédération patronale du C.B.I. s'est quant à elle déclarée favorable, en principe, à l'adhésion, en considérant comme indispensable une stabilisation plus grande des monnaies, mais elle pose une série de conditions à l'adhésion de la Grande-Bretagne. Lundi, la London Business School soulignait que cette adhésion impliquerait des changements considérables de la politique mo-

nétaire et fiscale britannique. En particulier, pour éviter une perte de réserves, le taux de croissance de la masse monétaire devrait être ramené à 5,5 %, en dessous de la moyenne de la Communauté, et la limite de l'expansion du crédit de 3 milliards de livres, bien inférieure à l'objectif de 5 milliards de livres fixé pour cette année, ainsi qu'une réduction du déficit budgétaire. Pour cette organisation, mieux vaudrait rester tout à fait en dehors du S.M.E. que d'envoyer une adhésion sans prendre les mesures nécessaires dans le domaine fiscal et monétaire.

Les réactions de la City sont plus favorables, la majorité des banquiers estimant que la politique économique britannique a besoin de la discipline continentale. Certains soulignent qu'il serait plus difficile et plus coûteux d'entrer ultérieurement dans une union européenne et s'affirment convaincus que Londres restera le premier marché financier européen. Sir Jeremy Morse, président de la City, a déclaré récemment qu'il était entièrement favorable à l'adhésion, tout en soulignant qu'il était nécessaire de ne pas se concentrer uniquement sur les problèmes monétaires, au détriment de la nécessité de faire converger les politiques économiques et industrielles des partenaires européens.

M. Callaghan pourra ainsi, au cours des prochaines négociations, faire état de la quasi-unanimité de l'opinion britannique demandant des conditions et des garanties préalables à l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne.

HENRI PIERRE.

DEUX PROJETS DE LOI AU CONSEIL DES MINISTRES

- La distribution d'actions aux salariés
- La libération progressive des loyers

Le conseil des ministres devrait adopter, ce mercredi 31 octobre, un projet de loi sur la distribution gratuite et exceptionnelle d'actions aux salariés, projet qui a été annoncé par le président de la République lors de sa conférence de presse du 14 juin.

Le projet de loi prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 1980 les entreprises cotées en Bourse, qui auront présenté lors des trois précédents exercices deux bilans bénéficiaires, devront distribuer gratuitement à leur personnel des actions, soit, le plus souvent, par augmentation de capital, soit, éventuellement, par rachat d'actions.

Le montant total des actions ainsi distribuées devra atteindre soit 3 % du capital (et non pas 5 %, pourcentage cité par M. Giscard d'Estaing), soit un nombre d'actions représentant une somme égale à 5 000 francs multipliée par le nombre de personnes employées. Les salariés les mieux rémunérés ne pourront pas recevoir plus d'actions qu'un tiers de la somme touchée par le travailleur le moins bien payé.

Les actions ainsi distribuées seront incessibles — et ne pour-

ront donc être vendues — durant une période de trois à cinq ans. En outre, ce système, obligatoire pour les entreprises cotées en Bourse, sera facultatif pour les autres sociétés, mais les salariés indemnisés par l'Etat en bénéficiant de créances sur le Trésor portant intérêt remboursables en dix ans. Le coût de cette opération — à la charge des contribuables — est estimé à 3 milliards de francs. Si l'on y ajoute le versement des intérêts, le coût sera en fait de 500 millions de francs par an pendant dix ans, soit 5 milliards de francs.

Ce projet de loi, qui devrait intéresser 2 250 000 à 2 500 000 salariés, comprendrait en outre un engagement du gouvernement d'établir par le suite un mécanisme permanent de distribution d'actions afin d'atteindre l'objectif du président de la République, celui de rendre progressivement à tous les propriétaires de leur industrie.

Ainsi qu'il était à prévoir, pour éviter que la liberté des loyers ne donne lieu à des hausses excessives, le gouvernement a préparé un projet de loi, examiné par le conseil des ministres de ce mardi, instaurant en place à partir du 1^{er} janvier 1979 un processus progressif de libération.

Pour les hauts actuellement en cours, une hausse de l'indexation sur l'indice de coût de la construction devrait se calculer par rapport au loyer perçu en 1978 et non en prenant en compte l'indice de l'indice de coût de la construction cité dans le bail. Cette clause empêcherait le « traquenard » systématique à l'issue d'une longue période de blocage total ou partiel des loyers.

Pour les hauts soumis à renouveau au cours du premier semestre de 1979, comme pour ceux nouvellement conclus durant cette période, le nouveau loyer ne pourrait être supérieur à celui descendant de la hausse de l'indice du coût de la construction.

De plus les nouveaux hauts conclus au cours de ce premier semestre devraient obligatoirement être d'une durée d'un an, ce qui interdirait la conclusion de hauts d'attente.

La liberté totale des loyers interviendrait donc, selon les hauts, entre le 1^{er} juillet 1979 et le 1^{er} juillet 1980.

LA HAUSSE DU PRIX DE L'EAU SERA LIMITÉE À 8 % EN 1979

M. Monory présente ce mardi au conseil des ministres un projet de loi relatif à la libération progressive du prix de l'eau pour les concessions et les affermage. Pour limiter les effets de hausse trop rapides des formules d'indexation du prix de l'eau, fondées notamment sur les salaires, le coût des travaux publics et l'indice de certains matériaux, le gouvernement avait, en 1977 et 1978, imposé des contrats de modération. Pour 1979, le projet de loi prévoit de limiter l'augmentation du prix de l'eau à 8 %, à partir du 1^{er} janvier 1980, les formules d'indexation joueraient à nouveau librement mais en prenant comme base les prix de 1979, et non en faisant supporter au prix de l'eau un rattrapage systématique qui suivrait l'évolution des indices de références depuis 1978.

Le projet de loi sur l'adaptation du VII^e Plan devait être définitivement approuvé le mardi 31 octobre en conseil des ministres. Le Parlement doit en principe examiner ce texte à la fin du mois.

Le boom de la construction et de l'automobile

A l'approche de toutes les prévisions d'1) y a quelques mois, l'industrie automobile ne parvient plus aujourd'hui à faire face aux commandes. Le « boom » est encore plus remarquable dans le secteur du bâtiment où les commandes dépassent de 20 % celles de l'an dernier. A tel point que le manque de main-d'œuvre se fait cruellement sentir.

Alors que l'activité de la construction atteint 82 % de son niveau de 1972, le nombre des travailleurs employés dans ce secteur diminue de 400 000, revenant de 1,8 à 1,4 million. Aujourd'hui, il est très difficile de remédier à ce manque de spécialistes qui se manifeste d'ailleurs aussi dans d'autres domaines, comme le président de la Bundesbank, M. Emminger, n'a pas craint de décrire comme « catastrophique ».

La reprise de la consommation est encore plus générale. Jamais les « ventes » commerciales n'ont enregistré des succès aussi inattendus que ceux des dernières semaines de l'été. Cette évolution apporte d'ailleurs un soutien politique au gouvernement du chancelier Schmidt qui, après des mois de stagnation, navigue de nouveau avec « le vent en poupe ».

L'évolution de ces exportations

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

En raison de la fermeture des banques en fin de matinée, les cours n'ont pu être établis ce jour.

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 3/4	3 1/8	3	3 3/8	3 5/8	3 11/16	3 1/4	3 7/8
S. E. U.	9 3/16	9 1/2	10	10 1/16	10 7/16	11 3/16	11 3/8	12 1/4
Florin	9 1/8	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 1/4	9 3/4	9 1/8	9 3/4
£ (100)	16 3/4	17	16 3/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4
F. S.	-1/8	-1/4	-1/8	+1/4	-1/8	+1/4	1/8	1/2
L. (1 000)	16 1/4	17 3/4	16 1/4	17 3/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4
Fr. franc.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2

Notes données ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. Bernard Clappier restera un an de plus gouverneur de la Banque de France

Le président de la République a reçu, lundi matin 30 octobre, M. Bernard Clappier, gouverneur général de la Banque de France. M. Claude Harel, adjoint au porte-parole de l'Elysée, a indiqué que M. Giscard d'Estaing avait fait avec M. Clappier « le point des travaux en cours sur la mise en place du système monétaire européen ». Le chef de l'Etat « a fait part à M. Clappier de l'intention du gouvernement de lui demander de rester en fonctions pour une année supplémentaire, en raison de l'importance des échéances monétaires à venir », a ajouté M. Harel.

Né le 9 novembre 1913, à Limoges, M. Bernard Clappier a été cette année l'âge de la retraite. Gouverneur de la Banque de France depuis juin 1974 (après avoir été second, puis premier sous-gouverneur de 1963 à 1971), M. Clappier est, avec le président de la République et le premier ministre, l'un des trois hommes qui ont conduit la négociation en cours pour la création du futur système monétaire européen. Il a fait partie, en tant que membre français, du « comité des trois sages » (qui comprenait, en outre, un Allemand et un Anglais).

Le départ de M. Clappier posera sans doute l'année prochaine un difficile problème au gouvernement. L'actuel gouverneur a conduit avec une particulière habileté la politique monétaire et des changes de la France pendant la difficile période qui a précédé les élections. Sans renforcement de contrôle des changes et en mobilisant un montant réduit de réserves (recupérées après lors et bien au-delà), il a permis au franc de traverser l'épreuve avec un minimum de dommages. — P. P.

LES TRAVAILLEURS
DU MONDE

SOCIAL

Edmond Maire : Finies les mauvaises interprétations...

« Je n'ai été promu que le mat... » Edmond Maire, ministre du Travail, a déclaré à la presse à l'issue d'une conférence de presse tenue à Paris pour présenter la résolution générale du conseil national de la C.F.D.T. adoptée vendredi dernier. Il a souligné que cette dernière n'est pas un acte de désobéissance, mais qu'elle est le résultat d'une lutte pour le droit de vivre et travailler en pays.

LA C.G.T. CONFIRME SON APPEL A UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION LE 15 NOVEMBRE CONTRE LE CHOMAGE

La C.G.T. a officiellement lancé, lundi 30 octobre, son appel à une journée nationale d'action et d'expression interprofessionnelle qui aura lieu le 15 novembre. M. Georges Ségué, secrétaire général de la C.G.T., a précisé que cette journée sera marquée par une manifestation de rue à Paris, le 15 novembre, et par une manifestation de rue dans chaque département le 15 novembre. M. Ségué a souligné que cette journée est une réponse à la situation de chômage qui sévit dans le pays.

« Nous avons le sentiment de faire beaucoup plus, a-t-il ajouté. Nous avons la conviction qu'on peut aboutir à des négociations viables et sérieuses. L'action peut s'avérer payante. »

« Le leader cégétiste commentait ainsi le vote du conseil national qui a approuvé cette résolution par 365 voix contre 0, mais avec 365 abstentions, soit 23 % des suffrages exprimés. Deux types d'opinions se sont exprimés : d'une part, certaines organisations de la C.F.D.T. auraient souhaité des actions d'ensemble de la base pour les semaines et les professionnels mêlés — ce qui est contraire à la nouvelle ligne confédérale, qui prône des luttes unitaires, mais par branches professionnelles, et, d'autre part, des fédérations auraient trouvé cette résolution générale « moins rigoureuse et moins précise » que celle d'avril dernier.

Pourtant, le conseil national de la C.F.D.T. réuni les 26 et 27 octobre, a décidé de lancer trois campagnes : la première porte sur les revendications prioritaires de la centrale de la rue Cadet, qui donnent « la primauté aux luttes sociales par rapport au changement » ; la deuxième, a trait à « développement de l'action pour peser positivement sur les trois grandes négociations actuellement en cours » (réformes de l'indemnité de chômage, discussion sur les bas salaires, aménagement du temps de travail lié à la réduction de la durée du travail et pour « opposer aux restrictions capitalistes » ; la troisième pour « recréer un climat serein » unitaire, notamment avec la C.G.T.

« S'il faut, a précisé M. Edmond Maire, repenser le dispositif général d'actions et d'objectifs de la gauche sans pour autant leur porter atteinte, bien au contraire, il n'y a pas lieu de perturber aujourd'hui les travaux de notre mouvement syndical. La C.G.T., dit-il, ne fait pas à la journée d'action nationale décidée pour le 15 novembre par la centrale de la rue La Fayette. Mais il ne faut pas voir là, a dit M. Edmond Maire, aucun « anticégétisme ». Le leader de la C.F.D.T. a donné l'impression, au cours de cette conférence de presse, d'être en accord avec la C.G.T. et de ne pas être en direction de M. Georges Ségué.

« M. Bergeron : pas de conflit généralisé dans le secteur public. — Après avoir rencontré M. Barre le 30 octobre, M. Bergeron a notamment déclaré : « Il n'y aura pas de conflit généralisé provoqué par F.O. dans la fonction publique ou les entreprises nationalisées pour lesquelles la centrale syndicale a signé des accords. »

« M. Bergeron : pas de conflit généralisé dans le secteur public. — Après avoir rencontré M. Barre le 30 octobre, M. Bergeron a notamment déclaré : « Il n'y aura pas de conflit généralisé provoqué par F.O. dans la fonction publique ou les entreprises nationalisées pour lesquelles la centrale syndicale a signé des accords. »

Impasse dans les négociations après quinze jours de conflit

La grève de la marine marchande perturbe l'alimentation des raffineries européennes

Après cinq heures de discussions, le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) et les syndicats de marins et d'officiers n'ont pu, le 30 octobre, trouver de solution pour mettre un terme au conflit de la marine marchande qui dure depuis plus de quinze jours et qui perturbe gravement l'activité portuaire et économique.

En Gironde et en Charente-Maritime la grève des marins des régies des passages d'eau se traduit par une réduction sensible des traversées vers les îles de Ré et d'Ax, et sur les liaisons de la Gironde à Bordeaux. Les liaisons avec Ouessant et Molène ne sont pas assurées.

Le blocage du port pétrolier de Fos-Marseille, cette entrave a un ralentissement important de la production des quatre raffineries de pétrole situées au bord de l'estuaire de la Garonne. L'oléoduc sud-européen desservant onze raffineries françaises et étrangères n'arrive plus que la seule raffinerie de Fernan (Rhône). Les autres installations (deservies par la canalisation, à Strasbourg, en Allemagne fédérale et en Suisse ne reçoivent plus de brut déchargé par les bateaux pétroliers dans le port français. Une connexion est assurée pour les approvisionnements par d'autres oléoducs allemands depuis Gênes (Italie) et Rotterdam (Pays-Bas).

Au cours des discussions du 30 octobre les parties ont toutefois tombé d'accord pour demander au ministre des transports d'organiser une réunion tripartite (armateurs, syndicats, administration). Les syndicats estiment que plusieurs difficultés qui sont au centre du conflit actuel ne peuvent être résolues que par (ou avec l'accord de) l'administration. Le secrétaire de l'Union fédérale maritime C.F.D.T., a précisé dans une lettre au ministre des transports certains des revendications syndicales : — Interdiction d'embaucher sur tous les navires de la flotte marchande française, y compris les navires de pêche, du tonnage mondial sous-payé ; — Engagement de l'armement et des pouvoirs publics de respecter et d'appliquer le statut social des marins ; — Suppression des clauses du code de travail maritime du type « armement aux métricalines », permettant l'embarquement de marins étrangers. C'est un engagement de l'armement, aujourd'hui puisque l'on peut effectuer les relèves d'équipages rapidement par avion ; — Examen approfondi des dif-

ficultés rencontrées dans l'exploitation des paquebots à carène. Le délégué général du C.C.A.F., M. Pierre de Demandolx (qui curieusement n'était assisté d'aucun représentant de la Nouvelle Compagnie de paquebots) a demandé aux syndicats de suspendre leur grève, ce qui aurait été de nature à faciliter la recherche d'une solution dans le cadre de la réunion tripartite. Les syndicats ne se sont pas opposés à cette demande à condition que la Nouvelle Compagnie de paquebots débarrasse les cinquante et un Indonésiens actuellement à bord de ses trois paquebots ou renonce à prolonger leur contrat d'embarquement. Le délégué a estimé ne pas pouvoir transmettre cette requête à la N.C.P. d'impasse dans les négociations et la poursuite de la grève.

Dans un communiqué publié le lundi 30 octobre le C.C.A.F. déclare : « Les syndicats de marins ont engagé une action qui est le pire. Ils n'ont rien fait pour éviter les dégâts qui peuvent dériver d'une partie de la flotte. En tout état de cause, l'armement ne pourra pas se passer de leur coopération pour toutes les conséquences. »

A Paris LES MILITAIRES PRENNENT LA RELÈVE DES CONDUCTEURS DE BENNES A ORDURES

Les conducteurs parisiens de bennes à ordures ayant décidé de reprendre la grève ce mardi 31 octobre le « plan aspirateur », qui prévoit l'interdiction de l'entrée des ordures dans la capitale.

Trois mille militaires rassemblés à Vincennes et venant de la région Ile-de-France et des départements de l'Est et d'Allemagne seront mobilisés pour ramasser les 3 000 tonnes d'ordures déposées chaque jour par la ville. M. Baudouin, directeur de l'information à l'Hôtel de Ville, a indiqué que la décision d'appliquer le « plan aspirateur » avait été prise par le préfet de la Seine, M. Jean Tiberi (R.P.R.), adjoint au maire, chargé du personnel et des syndicats, n'a pas abouti. La revendication des conducteurs de bennes, qui est de faire accéder cinq cent cinquante-cinq personnes à la catégorie 5, mieux payée, ne peut être complètement satisfaite. L'Etat doit se faire l'autorité de tutelle, déclare-t-on à la mairie, où l'on précise qu'actuellement « aucune nouvelle rencontre n'est prévue ».

AFFAIRES

Le ministre du budget veut améliorer le revenu des débiteurs de tabac

Améliorer la rémunération des débiteurs de tabac : tel est l'objectif d'un ensemble de mesures que M. Maurice Papon, ministre du budget, a présentées, le 27 octobre, à l'occasion du congrès annuel de ces commerçants.

Les débiteurs de tabac, qui assurent pour le compte de l'Etat des services tels que la vente de vignettes automobiles et de timbres fiscaux, contrepartie de leur monopole de vente au détail, avaient en effet subi la dégradation de leur revenu, accélérée par les dispositions de la loi du 9 juillet 1976, contre le tabagisme, dite « loi Veil ». Leur fédération nationale indique qu'un millier de débiteurs par an, en moyenne, ont dû fermer leur comptoir.

Quand il vend une cartouche de Gauloises, le débiteur perçoit 8 % du prix de vente au consommateur, soit 1,84 F sur 23 F. Il acquitte sur cette rémunération dénommée « remise », une redevance dont le taux varie selon son chiffre d'affaires : 10 % si le montant annuel de ses ventes ne dépasse pas 50 000 F ; 23 % s'il est compris entre 50 000 et 300 000 F, et 28 % (soit 31 % s'il s'agit d'un débiteur de boissons) s'il dépasse 300 000 F ; soit 18 centimes, 42 centimes, 51 centimes et 57 centimes par cartouche de Gauloises. Les mesures annoncées par M. Papon prévoient une extension du taux intermédiaire, dont pourront bénéficier les bénéficiaires des débiteurs jusqu'à un montant de vente de 230 000 F ; pour ceux qui dépassent ce montant, la redevance sera inférieure de 2 centimes par cartouche à ce qu'elle est actuellement.

Le débiteur ne perçoit pas immédiatement le total de sa rémunération, mais seulement une partie allouée directement par les fournisseurs : 1,22 F sur 1,84 F par cartouche de Gauloises ; cette part sera désormais majorée de 2 centimes.

Le nombre de variétés de tabacs manufacturés mises en vente ne cesse d'augmenter : de fait, les débiteurs, pour approvisionner leurs comptoirs, doivent constituer des stocks qui pèsent sur leur trésorerie. Jusqu'à présent, pour un stock de tabacs d'une valeur de 1 000 F, les débiteurs pouvaient bénéficier d'une avance permanente de trésorerie de 360 F ; ce crédit, à partir de 1978, pourra atteindre 450 F.

M. Papon, enfin, a annoncé que les débiteurs ruraux bénéficieraient, à partir de l'année prochaine, d'un congé d'un mois s'ils le désirent : la réglementation actuelle ne leur permettait de fermer leur comptoir que pendant quinze jours.

28 oct. - 5 nov. **BROCANTE de PARIS** 100 EXPOSANTS PISCINE DELIGNY On y chine... On y mange... On y boit...

Pour vos cadeaux d'affaires **LANCEL** une griffe qui fera honneur à votre signature le nouveau catalogue Lancel 1978/79 est paru. Demandez-le à LANCEL Département Cadeaux d'affaires 90 Tour Gallier 2 - 36 av. Gallier - 93700 Bagnole - Tél. 360.45.90 Salles de présentation : Mogash LANCEL / Place de l'Opéra et Gallier 2 / Bagnole

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf sogerap

Le conseil d'administration de Sograp s'est réuni le 27 octobre 1978. Il a arrêté les comptes de l'exercice 1977-1978, clos le 30 septembre 1978, et les comptes d'exploitation s'élevés à 34,7 millions de francs contre 29,7 millions l'exercice précédent. Compte tenu des gains de profits exceptionnels, d'une dotation à la provision pour risques de 8 millions et d'un impôt sur les bénéfices de 0,5 millions de francs, l'exercice se solde par un bénéfice net de 28,8 millions de francs contre 19,7 millions de francs l'année précédente.

Ces résultats permettent au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 7,20 F par action contre 6 F l'année précédente. Le revenu global s'élève à 10,80 F par action, compte tenu d'un avoir fiscal de 3,60 F (impôt déjà payé au 1^{er} trimestre), contre 9 F l'année précédente.

Les actionnaires de SOGERAP seront convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 30 décembre 1978 afin de statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice.

Depuis le début de l'année, l'exploitation du patrimoine vestimentaire dans des conditions satisfaisantes. Le taux d'occupation des immeubles d'habitation s'est maintenu à un niveau élevé de 100 %. En outre, la majorité des bureaux libérés en cours de premier semestre ont été reconstruits et sont actuellement en cours de négociation.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Grèves : la responsabilité du pouvoir

Si le chiffre de 0,6 % comme hausse des prix pour le mois de septembre peut être considéré comme un signe encourageant, en revanche, la multiplication de la persécution des mouvements de grève réveillent une tension que certains commentateurs de la presse hebdomadaire s'efforcent d'expliquer.

Ainsi André Lesueur, dans VALEURS ACTUELLES, note que « les pouvoirs publics n'ont pas suffisamment prévu qu'un phénomène de ce genre a une signification de gouvernement ou du patronat des syndicats, qui étaient prêts à jouer le jeu de la concertation, seraient amenés, sous la pression de leurs troupes ou par le jeu de la surenchère entre organisations, à rejoindre le camp de l'action, sans pouvoir tenir compte de la réalité économique ».

Après avoir souligné que « le défilé de se précipiter, le climat social se constatait et s'expliquait ». Yann de l'Écoute, dans L'EX-PRESS, écrit : « Par exemple, le syndicat C.G.T. qui prépare son congrès de la fin du mois de novembre et qui doit faire face à des décisions internes, a tendance à pousser les jeux ; Forces Ouvrières, téméraire, a été réformé de la C.F.D.T., pique, comme on le dit au C.N.F.F. « une petite crise de nerfs » ; les cadres de la C.G.C., ont été tirés à hue et à dia, choisissent la fuite en avant. Quant à la position de M. Edmond Maire, il la traduit ainsi : « J'ai joué le jeu de la concertation ; si je n'obtiens pas de résultats, je ne tiendrais plus mes troupes. » C'est une autre chose, celle des postiers, qui a retenu l'attention de Pierre Calmette, dans L'HUMANITÉ DIMANCHE. Il assure : « Le service public des P.T.T. est à un tel degré de dégradation que l'intervention de ses utilisateurs, toute la population en fait, est indispensable pour que l'on lui rende un semblant d'efficacité. (...) Selon un rapport que nous avons de donner beaucoup d'écarts, le mal réside en ce que les employés des P.T.T. n'ont

plus l'esprit postier ». L'esprit postier est tellement vivant que c'est le paradoxe même, qui anime les grèves et fréquentes dans les P.T.T. Certes, les postiers réclament des salaires plus en rapport avec le coût de la vie, des conditions de travail et des perspectives de promotion plus conformes aux promesses officielles. Mais, dans la quasi-totalité des cas, ces revendications sont des revendications rétrogrades, celle de janvier à octobre, us ont placé, en tête, le recrutement du personnel pour rendre son efficacité. RIVAROL considère : « Il est fâcheux d'avoir à constater que, d'une part, la menace de la grève, les forces de la multiplication, les forces de l'action et les mouvements sociaux risquent, en fait d'antagonisme, de paralyser entièrement le pays. La menace ne date pas d'aujourd'hui, mais elle a pris une acuité et une densité singulières : encore ce que nous subissons semble-t-il n'être qu'un amusement à l'égard de ce que nous attendons. »

C'est un ton à peine plus rassurant qu'emploie, dans DEMOCRATIE MODERNE, organe du C.D.S., Annie Lombard quand elle écrit : « Il serait bon que le gouvernement, premier ministre en tête, mais aussi ministre du travail et de la participation, s'adapte une attitude de plus grande concertation. Certaines revendications pourraient être satisfaites sans grande dépense supplémentaire, notamment en ce qui concerne les conditions de travail. (...) »

subissent les inconvénients sans en avoir d'avantages, même modestes. C'est la forme même des grèves, qui a beau ne pas être les travailleurs en position de force, représente une tactique dérivée de la part des directions syndicales, qui ont des intérêts auprès des travailleurs, celles-ci « font quelque chose, mais sans réel plan d'ensemble. »

Le grand question est celle de la reconstruction de l'autorité de l'Etat. Le directeur politique de l'hebdomadaire royaliste ASPECTS DE LA FRANCE interroge : « Quand donc le gouvernement se décidera-t-il à contraindre les menées des centrales syndicales qui osent à appuyer la revendication de l'Etat ? »

FRANÇAISE, on peut lire : « Il saute aux yeux que l'Etat est grandement responsable de la situation actuelle de la structure sociale. Ce sont d'abord les salaires qui grègent. C'est sa difficulté permanente à gérer quotidiennement les dépenses qui est devenue intolérable. Il ne peut réformer à temps, ni développer quand il le fait, ni passer la main à d'autres quand il est incapable de même temps et réajuste devant l'économie, troupeaux dans ses propres affaires. »

L'éditorial du POINT est consacré à la machine infernale que constitue le gonflement des transferts sociaux, à savoir assurance-santé, assurance-chômage, assurance-retraite. Olivier Chevillon assure : « Ces trois catégories de dépenses qui ruinent les salaires, c'est-à-dire la variable qui grince le plus vite dans une période d'expansion rapide. Or, subitement, la situation s'est renversée. Le freinage des salaires, la dépression démographique et le chômage structurel ont même temps et réajustent tous trois la masse sur laquelle les cotisations étaient prélevées. Le déficit prévisible de la dette des années 80 est si profond qu'il faut se préparer d'un choc redoutable. »

« Annoncez les épreuves à l'avenir, n'est guère dans les habitudes des dirigeants politiques, surtout quand le mouvement que les difficultés présentes ne sont que passagères. — A. Ch.

صحة من الإيد

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES — Le pouvoir.
- 3. ETRANGER
- 4. AFRIQUE
- 5. EUROPE UNION SOVIETIQUE : la ré-
cente démission de... mais
une partie des élections sont
perdues par manque de trans-
ports.
- 6. ASIE
- 6. AMERIQUES — Le Canada en question
(1), par Bernard Féron.
- 7. L'EVENEMENT — Mi-temps électoral aux
Etats-Unis.
- 8-9. POLITIQUE — La réforme des collectivités
locales.
— Le budget des affaires étran-
gères.
- 9. L'AFFAIRE D'ARQUIER DE PELLEPOIX
- 10. SOCIÉTÉ
- 12. RELIGION — La fin de l'Assemblée plénière
de l'épiscopat français.
- 12. DNESSCO — Israël et le « projet de dé-
claration » sur l'information
divulguée par les participants de la
XX^e conférence générale.
- 14-15. L'ACTUALITÉ MÉDICALE — L'éducation sanitaire et l'ol-
loimentement mental.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
PAGES 13 et 14
— Les Etats-Unis approuvent à
l'assemblée les règles de sécurité
imposées aux manipulations
génétiques.
— Le manque de crédits affecte
les expéditions françaises dans
les Terres australes et antar-
ctiques.

- 16. MODES DU TEMPS
- 18-21. CULTURE — CINEMA : films soviétiques et
hongrois.
- 26. EDUCATION SPORTS
- 27. REGIONES — L'outoroute A-61 entre Nor-
bonne et Toulouse : en « ou-
vrage d'art » ou vrai sens du
terme.
- 28. EQUIPEMENT
- 29-30. ECONOMIE

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (17)
Annonces classées (22 à 25) ;
Aujourd'hui (17) ; Carnet (26) ;
Météorologie (17) ; Mots croisés
(17) ; Bourze (31).

DE LA PETITE REPARATION AU TRÈS BEAU VÊTEMENT
TISSUS SPECIAUX POUR LA VOITURE
Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES
MESURE dans un choix de 3.000 droperies à partir de 798 F
Prêt-à-porter homme Boutique femme
LEGRAND Tailleur
27, rue de Valenciennes, PARIS (10^e)

Exceptionnellement Ouvert le 1^{er} novembre
RESTAURANT BEAUVILLIERS
Officier de Bouche.
52 RUE LAMARCK PARIS 18
TÉL. 254 19 50

Le numéro du « Monde » daté 31 octobre 1978 a été tiré à 579 842 exemplaires.

A B C D E F G

La visite d'une délégation de l'O.L.P. à Pékin

La Chine maintient une attitude ambiguë à l'égard des accords de Camp David

De notre correspondant

Pékin. — Une délégation de l'O.L.P. dirigée par Abou Al Holi, arrivée le 29 octobre, à Pékin, poursuivait, mardi, ses conversations avec le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Ho Ying. Abou Al Holi, qui doit séjourner une semaine en Chine, prévoit de rencontrer dans les prochains jours un des principaux dirigeants chinois. La dernière délégation de l'O.L.P. à Pékin, au mois de juin 1977, avait été reçue par le président Hua Kuo-feng.

Lors du banquet offert en l'honneur des représentants du Front, auquel assistait notamment le général Wang Shao-jung, chef d'état-major général adjoint de l'A.P.L., M. Ho Ying a rappelé le soutien de la République populaire au peuple palestinien et aux pays arabes pour le recouvrement de leurs territoires occupés par Israël.

Si on des sources palestiniennes, il a ajouté que la Chine ne reconnaît pas Israël et n'établirait pas de relations avec Jérusalem. Il aurait eu, en outre, une formule sibylline au sujet de l'accord de Camp David, qu'il a qualifié de « chose nouvelle opposée après bien des difficultés ».

Dans sa réponse, Abou Al Holi s'est félicité de l'idée que le peuple chinois accorde au peuple palestinien sur tous les plans, militaire comme politique, dans une période des plus difficiles, il a souligné que cette aide se poursuit au lendemain « du dangereux accord de Camp David ». Abou Al Holi est porteur d'une longue lettre du président Arafat.

ALAIN JACOB.

« L'Humanité » reproche à M. Tillon ses « propos agressifs »

« L'Humanité » du 31 octobre s'étonne de la réaction de M. Charles Tillon aux déclarations de M. Georges Marchais au « Club de la presse » d'Europe 1. Le quotidien communiste écrit : « Charles Tillon a répondu à cette déclaration par des propos agressifs. Il affirme sans preuves, il ment personnellement en cause des hommes comme François Billoux et Jacques Duclos. Une telle attitude est à la fois regrettable et inacceptable. »

L'ancien ministre communiste avait été exclu en juillet 1970 de sa cellule, à Aix-en-Provence, par un parti qui avait pris une abstention. « L'Humanité » note que cette décision a été prise « pour des raisons qui ont lieu à voir avec la Tchecoslovaquie ou tout autre problème de cette nature, mais tout simplement parce que les camarades de cette cellule — parmi lesquels de nombreux jeunes — étaient excédés par l'attitude personnelle de Charles Tillon. Mais jamais aucune directive en ce sens n'a été donnée par qui que ce soit à cette cellule. »

Le quotidien communiste constate que M. Tillon répond par « l'incantation et l'anathème » à la discussion offerte.

M. Charles Tillon a appartenu durant un demi-siècle au mouvement communiste. Avant même la fondation du P.C.F. en 1920, quartier-maître à bord du Gracien, il fut, en 1919, l'un des meneurs de la mutinerie en mer Noire déclenchée pour s'opposer à la politique d'intervention contre les soviets. Après un séjour dans les bagnes militaires, il se lance dans l'action syndicale et devient le responsable national du syndicat des produits chimiques. En 1932, il est coopté au comité central du P.C.F., puis au bureau politique. En député à Aubervilliers en 1936, lors du Front populaire, il est élu du bureau politique par Maurice Thorez et les partisans du secrétaire général du P.C.F.

Stupéfait, en 1939, par le pacte germano-soviétique, il reste néanmoins fidèle à son parti. Dans un P.C.F. en pleine décomposition il assure, avec Jacques Duclos et Benoit Frachon, le secrétariat du parti. Frachon reste à Paris et M. Charles Tillon s'installe à Bordeaux. Ils s'attachent à reconstituer l'appareil, clandestin, du P.C.F.

Dès l'armistice de 1940, il s'engage dans des actions antipétainistes et antifascistes, sans l'accord des dirigeants demeurés à Paris et qui suivent les mots d'ordre modérés de l'Internationale communiste. Jusqu'en 1944, M. Tillon assure le commandement militaire des francs-tireurs et partisans (F.T.P.). Elu député en 1945, il est ministre de l'armement dans les gouvernements de Gaulle (novembre 1945), Coulin (janvier 1946) et Bidault (juin 1946). En marge de son activité gouvernementale M. Tillon conserve une grande influence sur les anciens F.T.P., ce qui ne tarde pas à créer des frictions avec la direction du P.C.F.

L'affaire Tillon s'ouvre le 1^{er} septembre 1952 par une convocation inopinée du bureau politique du P.C.F. Thorez, malade, est alors soigné en Union soviétique. Il est en fait représenté par son épouse, même si c'est Jacques Duclos qui, officiellement, assure l'interim du secrétaire général. Léon Mauvais instruit le dossier, non seulement de M. Charles Tillon, mais d'un autre membre du bureau politique, lui aussi ancien ministre de la mer Noire, André Marty. Il est notamment reproché à M. Tillon de s'être opposé, en 1945, à la dissolution des milices ou gardes patriotiques, dissolution que Maurice Thorez avait fait accepter par le comité central du parti. En avril 1951, il s'était

En Iran

DES GRÈVES PARALYSENT L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Les grèves affectant les principales sociétés pétrolières iraniennes paralysent la production dans le sud du pays, annonce, mardi 31 octobre, la presse iranienne. Selon le journal *Koqhan*, les puits pétroliers de la région de Khuzestan ont dû suspendre leur activité ainsi que la raffinerie géante d'Abadan. Les complexes pétrochimiques de Bandar-Shapur et l'usine de gaz naturel de Bid-Boland seraient également touchés par les grèves, ce qui aurait entraîné une réduction considérable des exportations iraniennes de gaz naturel vers l'Union soviétique.

Selon d'autres sources, les grèves seraient entrainées non un arrêt total, mais une importante diminution de l'extraction et de la production de pétrole.

Les salariés grévistes de la National Iran Oil Company (NIOC) et de la compagnie OSCO, demandent notamment la levée de la loi martiale dans le pays et la libération de tous les prisonniers politiques, ainsi que le départ de tous les travailleurs étrangers employés par l'industrie pétrolière iranienne. Le gouvernement a décliné de préparer des mesures d'urgence pour maintenir l'activité dans le secteur pétrolier, mais ces mesures ne sont pas encore connues.

Les agences iraniennes Para a démenti lundi 30 octobre l'information selon laquelle le général Djalafar Shaffaghat, gouverneur de l'Azerbaïdjan oriental, aurait été victime d'un attentat. Cette information avait été donnée de Paris par l'opposition iranienne (*Le Monde* du 31 octobre). — (A.F.P.)

« LA MORT JE N'EN AI PAS PEUR »

(De notre correspondant.)

Beauvais. — Son beau-père et sa mère travaillant en usine, un adolescent de la région de Méru, Eric, âgé de quatorze ans, faisait tout à la maison : le ménage et le cuisine. Il s'occupait aussi de la dernière née, sa demi-sœur. Si son travail ne donnait pas satisfaction, il était honteux. Pour lui ce garçon ne se plaignait pas. Décrit par les voisins comme « un gentil garçon très serviable », il ne parlait guère de lui. Un jour, peut-être par bravade, il avait tenté à ses camarades de classe de cliquisme du C.E.S. de Méru : « La mort, je n'en ai pas peur. »

Et puis, le 27 septembre dernier, il avait confié : « Ce soir, le meurtre m'attend. » Et il n'est pas rentré.

Ce n'est que samedi 26 octobre que les voisins du village ont découvert son cadavre pendu, au bout d'une corde accrochée à une poutre sous un hangar. Sa mort remontait sans doute au jour même de sa disparition. Le jeune garçon était letissé glissement entre deux grosses belles de paille de 500 kilos.

« S'il s'est suicidé, c'est qu'il l'a voulu. Les enfants aujourd'hui, on ne peut rien leur dire », a déclaré la mère en guise d'épithète.

Comme il était difficile de réunir l'argent des obsèques, ce sont encore des enfants qui ont spontanément organisé une quête dans les rues du village. En quelques heures, ils ont recueilli 1 000 F.

MAURICE LUBATTI.

Faute d'un concours financier de l'Etat

Le groupe C.D.F. - Chimie devra-t-il rechercher un appui auprès d'une firme pétrolière étrangère ?

Pour ne pas subir le sort de la sidérurgie, c'est-à-dire couler sous le poids de ses dettes, le groupe d'Etat C.D.F.-Chimie doit impérativement trouver 1 milliard de francs. M. Jacques Pettimengin, son président, l'a déclaré sans ambages à notre confrère *Les Echos*. Plusieurs fois dans le passé, M. Pettimengin avait fait état des difficultés financières de C.D.F.-Chimie. Mais jamais encore, il n'avait chiffré les réels besoins d'argent de son groupe. Sans doute a-t-il voulu mettre ainsi fin aux rumeurs les plus diverses qui couraient à ce sujet.

La somme est considérable, mais le programme d'investissement de C.D.F.-Chimie ne peut pas moins, puisqu'il lui faut tout à la fois achever la construction du vapocraqueur de Dunkerque entreprise en association avec le Qatar Petrochemical Company et mener à bien la restructuration de son secteur « engrais » après l'absorption de l'A.P.C. racheté à l'E.M.C.

Le décompte est simple. Pour réaliser la première tranche du vapocraqueur d'un coût de 1,3 milliard de francs, il a manqué 600 millions à C.D.F.-Chimie. Cet argent a dû être emprunté. Sur les 400 millions de la seconde tranche, ce sont encore 200 millions que le groupe devra déboursier, soit approximativement le montant de son déficit pour l'exercice 1978. A cela s'ajoutent enfin les investissements dans les engrais (600 millions sur trois ans) que la firme doit financer à hauteur de 300 millions sur ses fonds propres. Or la caisse est vide. Alors ? Alors trois solutions s'offrent théoriquement aux dirigeants de C.D.F.-Chimie pour trouver les capitaux nécessaires. La première consiste à demander aux deux principaux actionnaires de la firme, le groupe des Charbonnages de France (61,2%) et l'E.M.C. (33,5%) de participer à une augmentation de son capital. Impossible, compte tenu de la situation financière de ces deux groupes.

Deuxième solution : céder des actifs. Une telle démarche ne serait pas à la dimension du problème posé, affirme-t-on. Troisième solution : faire appel à l'Etat. Mais les pouvoirs publics font la sourde oreille, et le loi de finances pour 1979 ne prévoit rien.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que M. Pettimengin ait laissé entendre qu'il n'exclut pas de s'allier à un groupe pétrolier privé... donc étranger. Mais lequel ? L'américain Exxon, fournisseur en éthyène de l'usine de Lillebonne ? Cela paraît douteux dans la mesure où C.D.F.-Chimie s'apprête à abandonner le contrat qui l'a lié à cette compagnie. Serait-ce alors le Qatar General Petroleum Company ? On en parle à mi-voix. A moins que M. Pettimengin n'ait simplement voulu placer publiquement l'Etat devant ses responsabilités. Après tout, n'est-ce pas sous la pression des pouvoirs publics que C.D.F.-Chimie a construit son vapocraqueur, puis racheté l'A.P.C. ?

ANDRÉ DESSOT.

CCB CLUB DU SAMEDI RETOUCHES GRATUITES
17, rue d'Aboukir 75002 PARIS MÉTRO SENTIER. TEL 233-42-59
PRÊT A PORTER HOMME - FEMME - ENFANT Carte Bleue
ATTENTION ! DÉCADE ANNIVERSAIRE DU CLUB A PARTIR D'AUJOURD'HUI MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE 1978

DES PARDESSUS, DES COSTUMES A PROFUSION

- Pardessus Cachemire, 90 % Cachemire, 10 % a. l. 599 F
- Pardessus 100 % Laine 399 F
- Loden 80 % Laine, 10 % Nylon, 10 % Polyester 399 F
- Costumes 2 Pièces Pure Laine 499 F
- Robes à partir de

ET TOUJOURS : CABANS, BLOUSONS, DUFFLES-COAT

MADAME :

- Loden croisé raglan, 70 % Laine, 25 % Polyester, 5 % a. l. 399 F
- Manteau sport boutonnage sous patte 75 % Laine 499 F
- Manteau Pulls doublure chaude, 50 % Coton, 50 % Polyester 399 F
- Imperméable gabardine raglan, 55 % Polyester, 45 % Laine 159 F

POUR VOS ENFANTS : MANTEAUX, CABANS, DUFFLES-COAT
Ouvert sans interruption de 9 h à 19 heures
NOCTURNE LE MARDI JUSQU'À 21 HEURES

DES REMISES EXCEPTIONNELLES EN ECHANGE DE CE BON VALABLE JUSQU'AU SAMEDI 11 NOVEMBRE 1978

PRIX CINQUANTENAIRE

- COSTUME BEYLERIAN en super velours impénétrabilisé Cosserat 690 F
- COSTUME TED LAPIDUS TRENCH BLIZZARD 390 F
- COSTUME BEYLERIAN en pure laine vierge Woolmark 690 F
- COSTUME en Dormeuil 890 F
- MANTEAU super Loden 690 F

Beylerian
habilite l'homme d'aujourd'hui

A Versailles, Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Créteil "Soleil", Rouen-Barentin et Rouen-Saint-Sever.

مركز من للإصل